Le Monde

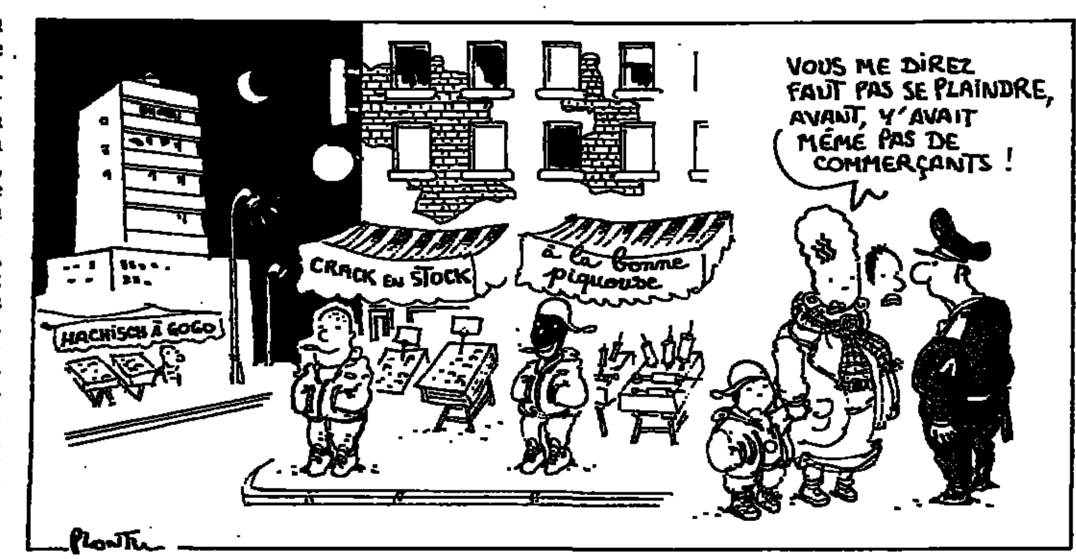
Le Monde des livres – Emmanuel Levinas

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15856 – 7 F — VENDREDI 19 JANVIER 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le plan pour les banlieues prévoit la création de 100 000 emplois réservés aux 18-25 ans

Le « pacte de relance pour la ville » du gouvernement comporte 68 propositions

ALAIN JUPPÉ devait présenter à Marseille, jeudi 18 janvier, le *« pacte de relance pour la ville »*. Héritier du *« plan Marshall »* promis par Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle, ce plan avance soixante-huit propositions, dont nous révélons le détail. Le gouvernement propose la création de *« zones franches »* dans lesquelles les entreprises nouvelles, mais aussi toutes celles qui y sont déjà installées, seront dispensées d'impôts et de cotisations sociales. D'autre part, 100 000 *« emplois-ville »* seront créés sur quatre années afin de lutter contre le chômage des jeunes. Réservés aux 18-25 ans et financés à 55 % par l'Etat, ces contrats sur cinq ans doivent réduire la précarité. Le plan pour les banlieues entend enfin soutenir le commerce dans les zones difficiles, redéployer les forces de police du centre vers la périphérie et réorganiser l'aide entre communes riches et communes pauvres. Martine Aubry, ancien ministre socialiste, a déclaré jeudi que ce plan comportait *« de bonnes idées »*. Le premier ministre a lancé mercredi, devant les parlementaires RPR et UDF, un appel à la discipline majoritaire qui n'a pas été très chaleureusement accueilli. M. Juppé, dont le propos visait les critiques des balladuriens sur sa politique économique, estime qu'un membre de la majorité ne doit tenir aucun propos de nature à gêner le gouvernement.



Lire pages 8 et 9, notre enquête page 11 et nos autres informations page 6

Au moins neuf morts dans l'incendie d'un foyer en Allemagne

NEUF PERSONNES ont péri dans l'incendie qui a dévasté un foyer de demandeurs d'asile de Lübeck, dans le nord de l'Allemagne, jeudi 18 janvier. Trois enfants ont trouvé la mort dans le sinistre qui pourrait être d'origine criminelle. Selon Ekkehard Wienholtz, le ministre régional de l'intérieur, l'incendie a également fait une cinquantaine de blessés dont plusieurs se trouvent dans un état grave. Deux suspects ont été arrêtés quelques minutes après qu'eut éclaté l'incendie, annoncent les autorités judiciaires. Les deux personnes, qui ont été interpellées à une centaine de mètres du drame, sont originaires de Mecklembourg-Poméranie, dans l'ex-RDA. Un troisième suspect est actuellement recherché par la police. Le bâtiment abritait des Africains, des Libanais, des Syriens et quelques Polonais.

Lire page 26

« Le Grand Secret » au tribunal

Le tribunal de grande instance de Paris a examiné en référé la demande de saisie du *Grand Secret*, le livre du docteur Gubler consacré à la maladie de François Mitterrand. p. 26

Détente sur les taux

La Banque de France a baissé, jeudi 18 janvier, ses deux taux directeurs de 0,25 point. Le taux d'appel d'offres est ramené à 4,20 % et son taux de prises en pension (5 à 10 jours) à 5,60 %. p. 16

12 milliards de pertes pour GIAT Industries

Au ministère de la défense, on évoque l'éventualité de poursuites judiciaires contre les responsables de la gestion précédente. p. 14

Les Serbes quittent Sarajevo avec leurs morts

Refusant de vivre dans une ville multiethnique, les habitants des quartiers serbes préparent leur exode. Certains déterrent leurs morts pour les emporter avec eux. p. 5

Mandat d'amener contre André Kamel

Le président de Dumez Nigeria, soupçonné d'avoir alimenté les comptes en Suisse de Pierre Botton, a fait l'objet d'un mandat d'amener valant mise en examen pour abus de biens sociaux. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0119 - 7,00 F



Le financier George Soros tisse sa « Toile » en Russie

MILLIARDAIRE et philanthrope, tels sont les qualificatifs les plus souvent associés au nom de George Soros. Une fois de plus, il vient de se montrer à la hauteur de cette double réputation. Lors d'une conférence de presse à Moscou, il a exposé son nouveau projet qui prévoit la mise en place de centres serveurs Internet dans trois grandes villes russes : Moscou, Saint-Pétersbourg et Novossibirsk. Ce seront les premiers éléments d'*« un système unifié qui constituera le noyau du réseau international Internet en Russie »*, explique l'agence Itar-Tass. Fin janvier, George Soros doit discuter de cette question avec le premier ministre russe Victor Tchernomyrdine et le vice-président américain Al Gore.

L'objectif est de relier au « réseau des réseaux » (aussi dénommé la « Toile ») les hôpitaux, les bibliothèques, les écoles et les instituts scientifiques disséminés à travers le pays. Un tel plan devrait coûter 1,5 million de dollars (7,5 millions de francs). Internet existe depuis cinq ans en Russie, mais on ne peut y accéder qu'à partir des grandes villes. Selon Itar-Tass, George Soros a précisé à Evgueni Velikhov, vice-président de l'Académie russe des sciences, qu'il a l'intention de créer une fondation internationale Internet dont la vocation serait de parrainer des groupes d'utilisateurs (scientifiques, lycéens, enseignants, médecins, etc.) financièrement incapables de se connecter à Internet.

Le milliardaire a précisé, dimanche 14 janvier, que le budget qu'il va consacrer à la Russie, en 1996, s'élèvera à 22 millions de dollars (110 millions francs). Il s'agit d'un retour de George Soros. Il s'était presque entièrement retiré de ce pays en 1994. Aujourd'hui, il considère que les investissements en Russie restent *« extrêmement incertains »*. Mais les gains potentiels sont tels, selon lui, qu'ils justifient des risques considérables.

Cet Américain d'origine hongroise s'est rendu célèbre lorsque, en une nuit, le 16 septembre 1992, il a gagné 1 milliard de dollars (environ 5 milliards de francs) en spéculant sur la livre britannique pendant la crise du système monétaire européen. En 1993, il gagnait encore davantage à titre personnel à Wall Street. Ses gains ont alors dépassé le produit intérieur brut de quarante-deux pays et égalé ceux que réalise, par exemple, le géant McDonald's avec ses quelque 170 000 salariés...

Cette richesse n'a pas fait oublier à George Soros ses origines est-européennes. En 1991, il a fondé l'université d'Europe centrale à Budapest, dont le budget annuel lui coûte 10 millions de dollars. En Russie, l'*International Science Foundation*, qu'il a créée, a investi 800 millions de dollars (4 milliards de francs) dans le développement des télécommunications à Moscou, Novossibirsk et Iaroslavl. En 1993, pas moins de 25 000 chercheurs ont reçu une bourse de 500 dollars, une somme supérieure à leur salaire annuel...

Aujourd'hui, bien que son intérêt pour Internet le conduise à nouveau vers la Russie, George Soros observe avec inquiétude le retour en force du Parti communiste. *« Il sera très difficile de fonctionner si un régime bolchevique revient au pouvoir »*, juge-t-il. Le développement d'Internet pourrait sans doute contribuer à ouvrir le pays sur l'Ouest afin de lui éviter la tentation de se retourner vers les démons de son passé.

Michel Alberganti

Le retour de l'Etat en Amérique latine

LA CRISE du peso mexicain, il y a un an, a-t-elle entraîné des changements en Amérique latine ? Guère, en apparence, bien qu'elle ait conduit le Fonds monétaire international (FMI) à apporter au Mexique le prêt le plus important de son histoire et à prévoir un système d'alerte pour prévenir des crises du même ordre. L'onde de l'*« effet tequila »* n'a vraiment secoué que l'Argentine et l'Uruguay. Le Brésil a seulement été contraint de contrôler davantage ses comptes extérieurs.

Très vite, les Etats industrialisés, les banquiers et les institutions internationales ont été rassurés. Les pays latino-américains n'ont pas remis en cause les politiques économiques libérales qu'ils avaient adoptées. Aucun n'a envisagé de suspendre le paiement de sa dette, de nationaliser les banques, de fermer ses frontières aux importations ou d'établir un contrôle des changes. Au contraire, le Venezuela, qui était revenu en arrière en 1994, a finalement dévalué sa monnaie, assoupli son régime de changes et négocie actuellement avec le Fonds monétaire. Au bout de quelques mois, les capitaux sont donc revenus dans la région, même s'ils ont déserté le Mexique et l'Argentine pour le Brésil, redevenu promesse d'eldorado.

Pourtant, la crise a secoué certains dogmes, fait redécouvrir les réalités sociales et politiques du continent, apporté de nouveaux objectifs pour l'avenir.

Les institutions financières internationales prônaient une libération complète des mouvements de capitaux, en soulignant l'inefficacité des contrôles, qui ne pouvaient que décourager les investisseurs. L'ouverture allait contribuer au développement : les capitaux étrangers permettraient d'accroître les investissements, donc d'augmenter les capacités de production et enfin les exportations, réduisant à terme les risques de déficits des paiements courants. En même temps qu'il poussait à lever les contrôles, considérés comme un reste d'économie *« administrée »*, le FMI incitait à utiliser les taux de change pour forcer à la compétitivité l'industrie locale en la soumettant à la concurrence étrangère et pour combattre l'inflation.

L'expérience récente a montré les limites de ces méthodes. Grand bénéficiaire d'investissements directs étrangers, le Mexique, comme les autres pays latino-américains, a surtout reçu des capitaux à court terme, très volatils (*« golondrinas »* (« hirondelles »), dit-on outre-Atlantique).

Guy Herzlich

Lire la suite page 13

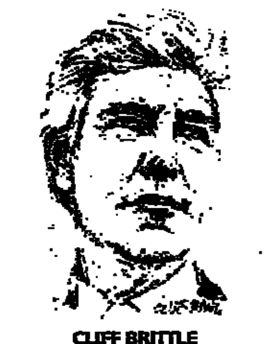
La justice est saisie de la situation catastrophique d'Eurotunnel

LES DIRIGEANTS d'Eurotunnel et leurs banquiers négocient un schéma de rééchelonnement de la dette principale de l'opérateur du tunnel sous la Manche qui atteint 64 milliards de francs. Il s'agirait d'émettre pour plusieurs dizaines de milliards de francs d'obligations convertibles sans intérêts. Cette solution préserverait, au moins dans l'immédiat, l'intérêt des 700 000 petits actionnaires au moment où la justice française est saisie de la situation catastrophique de l'entreprise.

Outre-Manche, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent en effet pour réclamer la mise en faillite d'Eurotunnel qui ne rembourse plus ses banquiers depuis le 14 septembre 1995. Le tribunal de commerce de Paris est saisi de l'affaire. Les commissaires aux comptes ont déclenché en novembre une procédure dite d'alerte. Le tribunal pourrait, comme le révèle le *Financial Times* du 18 janvier, nommer un mandataire *ad hoc* chargé de régler le conflit entre les banquiers et Eurotunnel.

Lire page 15

Un conservateur à la tête du rugby anglais



CLIFF BRITTLE

CHEF D'ENTREPRISE âgé de cinquante-quatre ans, retiré dans le paradis fiscal de l'île de Man, Cliff Brittle est un homme de traditions, qui défend les valeurs de l'amateurisme, du rugby à l'ancienne. Depuis dimanche 14 janvier, il est le nouveau président de la Fédération anglaise de rugby (RFU), dont la sélection affrontera le XV de France, samedi 20 janvier au Parc des Princes, pour la première journée du Tournoi des cinq nations.

Il a été porté à la tête de cette institution par tous ceux qui, en Angleterre, refusent les bouleversements qui touchent actuellement l'Ovalie, c'est-à-dire le passage à l'ère « open » et l'entrée de l'argent dans leur sport. Prêt à un splendide isolement, il a d'emblée refusé d'entériner la décision prise en août par l'International Board, le « gouvernement » mondial du rugby, d'ouvrir la voie vers le professionnalisme. Mais d'autres, en Angleterre, ne l'entendent pas ainsi, et l'élection de Cliff Brittle fait courir les risques d'une scission au sein de la RFU.

Lire page 18

CISJORDANIE ET GAZA Pour la première fois dans leur histoire, près d'un tiers des Palestiniens – puisque la diaspora est interdite de participation – sont appelés à choisir, samedi 20 janvier, au scrutin uninominal à un tour, d'une part, leur président et, d'autre part, les 88 membres du Conseil de l'autonomie, prévu par la Déclaration de principes signée avec Israël le 13 septembre 1993 à Washington.

● LE PRÉSIDENT de l'OLP, Yasser Arafat, assuré de l'emporter dans l'élection à la présidence – face à un seul adversaire, Samiha Khalil, septuagénaire courageuse et respectée –, sera le 89ᵉ membre du Conseil, et devra choisir parmi celui-ci la majorité des membres de l'exécutif de l'Autorité palestinienne, qui « gouvernera » les territoires autonomes.

● L'OPPOSITION marxisante ou islamisante boycotte ce scrutin dont les dés, à ses yeux, sont pipés d'avance.

Les Palestiniens « de l'intérieur » votent pour l'esquisse d'un Etat

Plus d'un million d'électeurs de Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est vont voter pour des institutions à vocation nationale. Les formations hostiles au processus de paix estiment que Yasser Arafat brade les droits des Palestiniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ni tout à fait démocratique, ni complètement arbitraire ; ni déterminant, ni totalement insignifiant, c'est un drôle d'animal politique, à mi-chemin entre un Parlement national et une assemblée régionale autonome, qui sortira samedi 20 janvier des premières élections palestiniennes. A conditions exceptionnelles, institutions hors normes. Quelles que soient ses déficiences, ses limites et ses tares, qui sont nombreuses, le « bébé » qui va naître en Palestine a d'abord les dimensions d'un événement parce qu'il est sans précédent.

C'est la première fois dans leur longue histoire, marquée ces cinq derniers siècles par des occupations étrangères, que les Palestiniens, ou plutôt un petit tiers d'entre eux – puisque la diaspora, Israël l'exige, est interdite de participation –, se dotent d'institutions à vocation nationale. « *Etape capitale sur le chemin de l'indépendance et de la souveraineté* », comme le prétend Yasser Arafat et comme le croient, ou le craignent, nombre d'Israéliens ? Une chose est sûre : la politique palestinienne de même que la manière dont elle est perçue à l'étranger, à commencer par Israël, ne seront plus jamais comme avant.

« *Nous aurons quasi librement et quasi honnêtement élu une quasi-législature et un quasi-président*, ironise un intellectuel de Jérusalem-Est. *Pour un quasi-corps électoral, avouez que c'est quasiment génial !* » « *Les improvisations et les irrégularités* », dénoncées dans un communiqué retentissant, titré « *Assez, c'est assez !* » et signé Carl Lidbom, chef des trois cents observateurs européens dépêchés sur place depuis plusieurs semaines, n'auront pas manqué.



LA PLUS BRÈVE DES CAMPAGNES

Retards inexplicables dans l'enregistrement des électeurs et la mise en place des mécanismes nécessaires, charcutage électoral – certaines des seize circonscriptions dotées de deux fois plus d'électeurs ont le même nombre de sièges que d'autres –, augmentation soudaine, sur décision de M. Arafat et avec l'accord d'Israël, du nombre de mandats, qui passe de 83 à 88, mise en place d'une commission électorale « *indépendante* » dirigée par Mahmoud Abbas, dit Abou Mazen, lieutenant historique d'Arafat et dirigeant vedette du Fatah, le « *parti du président* », etc.

Tout cela fait que la campagne des premières élections palestiniennes aura sans doute été l'une des plus brèves – quatorze jours – dans l'histoire de la démocratie. Brièveté qui ne pouvait que profiter au parti le mieux implanté, le plus riche et le mieux organisé, c'est-à-dire le Fatah...

Mais les « bavures » de campagne ne se sont pas arrêtées là : corruptions sporadiques d'électeurs, clientélisme de certains des six cent soixante-douze candidats, intimidation et rétribution d'autres pour qu'ils se retirent – une trentaine l'ont fait –, sévères restrictions à la liberté de la presse locale, arrestations de journalistes, monopolisation des médias du cru par le parti dominant, etc.

« DÉMOCRATIE AUTOCRATIQUE »

S'il est vrai, comme on le dit dans l'entourage de M. Arafat, que ces « *élections auront été plus libres et plus honnêtes que dans la plupart des pays arabes* », elles n'auront pas été pour autant un modèle à suivre. « *En fait*, constate Ryad Malki, politologue de Ramallah et dirigeant local du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), de Georges Habache, *nous ne sommes pas différents des autres Arabes qui vivent sous le règne de tyrans, et qui s'en accommodent...* »

Officiellement, cinq formations concourent à l'exercice, mais deux seulement se situent dans l'opposition non pas « au », mais plutôt « du » président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). La véritable opposition, islamisante ou marxisante, qui rejette les accords conclus jusqu'à présent avec Israël, boycotte le scrutin. Quelques efforts ont été faits pour l'inclure dans le processus, mais sans plus. Les négociations avec Israël sur le statut définitif des territoires, sur le sort de Jérusalem-Est et des réfugiés commencent en mai prochain, et M. Arafat tenait à garder les mains libres. Il les aura.

D'abord, parce que lui-même sera élu le 20 janvier dans un fauteuil – es derniers sondages, dimension historique du personnage et culte de la personnalité naissant dans les territoires aidant, le créditent de 80,7 % des voix – à la présidence du Conseil exécutif, le « gouvernement » de l'autonomie. Ensuite, parce que les trois quarts, au moins, des candidats étiquetés « *indépendants* » sont en fait des militants du Fatah, qui n'ont pas trouvé place sur les listes officielles patronnées par « le Vieux ». La « *démocratie autocratique* » de M. Arafat se met en place.

« *En fait*, estime Ghassan El Khatib, un dirigeant des anciens communistes du Parti du peuple palestinien, *les élections se résument pour une large part à une compétition intra-Fatah.* » Cependant, l'organisation jadis révolutionnaire n'est pas un parti politique comme les autres. C'est un mouvement attrape-tout, genre Congrès indien du temps des Gandhi. Les factions et les idées politiques y foisonnent, elles sont fragmentées, parfois carrément opposées.

LES LIMITES D'UN POUVOIR

Qui l'emportera des partisans du centralisme économique ou des adeptes du libre marché ? La « *vieille garde* » rentrée « *au pays* » avec M. Arafat depuis dix-huit mois et qui figure en bonne place dans les listes officielles, gardera-t-elle le monopole du mouvement ? Ou bien les jeunes-turcs « de l'intérieur », les « *généraux des pierres* » comme disait « *le patron* », prendront-ils le pouvoir ?

Une nouvelle composition du leadership est en cours. Mais son rôle, dans un premier temps, sera limité. Car le mécanisme politique qui se met en place en Palestine autonome est déjà presque hermétiquement verrouillé. Le Conseil qui sortira des urnes s'occupera d'abord et avant tout des affaires civiles (eau, santé, éducation, voirie, finances, etc.)

Il n'aura son mot à dire ni sur les questions de défense, qui restent du domaine exclusif d'Israël, ni sur les affaires étrangères, qui doivent obligatoirement être gérées à l'extérieur des territoires, c'est-à-dire au siège de l'OLP à Tunis. De même, c'est avec l'OLP, donc avec son président, qu'Israël négociera les importants dossiers en suspens.

Emanation légitime de l'humeur sinon des choix véritables d'un million de Palestiniens « de l'intérieur », le Conseil des quatre-vingt-huit élus de Gaza et de Cisjordanie acquerra-t-il un poids suffisant pour peser sur les choix d'un chef qui garde la haute main sur les affaires internationales d'une nation fragmentée ? Comme dit Sari Nusseibé, philosophe et président de l'université El Qods à Jérusalem-Est, « *la crédibilité, en politique, naît seulement de la pratique* ». L'esquisse de l'Etat rêvé par les Palestiniens sur les quelques arpents de terre qui leur ont été attribués n'a pas encore vu le jour...

Patrice Claude

Une assemblée, un exécutif et un président

● **Le Conseil législatif.** Elu samedi 20 janvier au suffrage universel, il sera le premier organe démocratique permettant aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza de gérer leurs propres affaires. Cette assemblée de 88 membres devra rester en fonction un peu plus de trois ans, jusqu'à l'expiration de la période d'autonomie prévue le 4 mai 1999, en vertu de la Déclaration de principes signée le 13 septembre 1993 à Washington. Ce sont 1,013 million de Palestiniens qui sont appelés à choisir les membres du Conseil parmi les 672 candidats restés en lice après une trentaine de désistements au cours des derniers jours. Les deux territoires ont été découpés en 16 circonscriptions.

● **Le rôle du Conseil législatif.** Contre-pouvoir à l'exécutif, il aura le droit d'interroger le président, de le critiquer et de rejeter les propositions de loi émanant de l'Autorité. Il pourra voter des motions de censure contre des ministres de l'Autorité mais pas contre le président, lequel n'aura, à l'inverse, aucun droit de dissolution du Conseil.

● **Le président et l'exécutif.** Les Palestiniens éliront également un président pour la période de l'autonomie, poste pour lequel deux candidats se présentent : Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, et Samiha Khalil, une septuagénaire de Cisjordanie, qui a fait plusieurs années de prison sous l'occupation israélienne. Le président dirigera l'organe exécutif, l'Autorité, qui émanera du Conseil législatif et sera responsable devant lui. La plupart des membres de l'exécutif devront être des membres élus du Conseil, mais le président aura le droit d'en choisir un cinquième en dehors des rangs de ce dernier.

● **Objectifs.** Une des principales tâches de ces nouvelles institutions sera de mener les négociations avec Israël pour le statut final de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est, à partir de mai 1996. – *(AFP.)*

Le boycottage discret des islamistes du Hamas

GAZA
de notre envoyé spécial

Imad Falouji n'a jamais été ce qu'on appelle un gai luron. Mais ces jours-ci, derrière ses grosses lunettes fumées, l'ancien directeur d'*El Watan*, le journal officiel du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, paraît encore plus sombre que d'ordinaire. « *Non, non, je vous assure, je n'ai reçu aucune menace, je garde d'excellentes relations avec les dirigeants du mouvement.* »

Candidat « *islamiste indépendant* » sur une liste coalisée qui inclut plusieurs dirigeants locaux du Fatah de Yasser Arafat, Imad Falouji ne fait plus partie du Hamas depuis six semaines. A la mi-décembre, ce journaliste, qui faisait office, avec d'autres, de porte-parole du mouvement, a dû fermer son quotidien après qu'un communiqué du Hamas eut invité les lecteurs à ne plus considérer *El Watan* comme un journal proche de lui. Rupture définitive ? « *Non. Je suis sûr qu'après les élections notre différend sera résolu. Après tout, je défends les idéaux islamistes, et ma victoire, si elle a lieu, sera aussi celle du mouvement.* »

Hamas, comme d'ailleurs les militants « de l'intérieur » des mouvements marxisants en exil, FPLP (Front populaire de libération de la Palestine) et FDLP (Front démocratique), a beaucoup hésité avant de décider, début janvier, de ne pas participer au scrutin. A l'instar des partis laïques de l'opposition – dont certains qui ont fait défection se présentent sous l'étiquette d'« *indépendants* » –, le mouvement a subi, depuis le retour de M. Arafat dans les territoires autonomes, un certain déclin. Maître en la matière, le chef de l'OLP, utilisant alternativement le bâton et la carotte, est parvenu à semer le trouble et la division chez les militants, réussissant même à provoquer une petite scission : d'anciens dirigeants du Hamas président, depuis une semaine, aux destinées d'un petit parti nommé l'« Union nationale islamiste ».

TRÊVE DES ATTENTATS ?

Fallait-il, comme plusieurs dirigeants islamistes l'ont publiquement affirmé, prendre en compte le « *fait accompli* » de l'autonomie et s'assurer une présence au futur Conseil ? Ou bien était-il plus sage de conserver l'ancienne ligne, qui consiste essentiellement à attendre, voire à favoriser, l'échec de l'expérience, pour reprendre ensuite du poil de la bête ? Les partis laïques basés à Damas ont vécu le même dilemme – d'où le mot d'ordre lancé en novembre aux militants de s'inscrire au moins sur les listes électorales. Pour Hamas, qui représente à lui seul un poids électoral estimé à trois fois (15 % à 18 %) celui du FPLP et du FDLP réunis, le choix était plus difficile, car le mouvement, qui gère de nombreux réseaux d'aide civique et d'enseignement religieux dans les territoires, a énormément à perdre dans un affrontement avec la nouvelle Autorité. A la mi-décembre, après une série de négociations avec les hommes d'Arafat, c'était décidé. Le mouvement resterait en dehors de la consultation, mais ne lancerait pas ses militants dans une bataille publique pour le boycottage.

Le président de l'Autorité palestinienne, qui a rejeté les modifications minimales réclamées par Hamas, notamment dans la loi électorale, ne voulait, en fait, rien d'autre que le maintien de la trêve des attentats anti-israéliens décidée plus tôt. Et puis le 5 janvier, après cinq mois de calme relatif, des agents israéliens présumés ont assassiné Yehya Ayache, le « héros » dynamiteur du mouvement, présumé coupable de la mort d'une soixantaine d'Israéliens en deux ans. Une première attaque de « *vengeance* » a eu lieu, mardi 16 janvier, près d'Hébron (*Le Monde* du 18 janvier) : deux soldats israéliens ont été tués.

P. C.

L'opposition amère et désabusée des dirigeants « de l'extérieur »

DAMAS
de notre envoyée spéciale

« *Les élections* [organisées en vertu des accords] *d'Oslo légalisent l'occupation, éliminent l'Intifada et sont un complot contre notre nation, notre cause, l'unité de notre peuple.* » Cette grande banderole barre l'entrée du camp Husseiniyé, dans la banlieue de Damas, où, comme dans tous les camps de réfugiés de Syrie et du Liban, la journée des élections palestiniennes, le 20 janvier, sera marquée par une grève générale et des marches de protestation, à l'appel des Comités populaires.

Originaires dans leur immense majorité de la Palestine de 1948, ces réfugiés, exclus de la consultation, craignent avant tout que ce scrutin les fasse sombrer un peu plus dans l'oubli, et consacre la division du peuple palestinien entre ceux « de l'intérieur » et la diaspora.

Membres de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), dont ils boycottent les instances depuis les accords d'Oslo de 1993, les Fronts populaire et démocratique de libération de la Palestine (FPLP et FDLP), de Georges Habache et Nayef Hawatmeh, ont appelé leurs militants « de l'intérieur » au boycottage du scrutin, tout en leur demandant de s'inscrire sur les listes électorales.

« NI LIBRES NI HONNÊTES »

« *Ces élections sont issues des accords d'Oslo, du Caire, de Taba, que nous dénonçons. Donc nous n'avons aucune raison d'y participer* », affirme Taysir Kouba, membre de la direction du FPLP. « *De plus*, dit-il, *elles se déroulent sous l'autorité totale d'Israël, qui garde la haute main sur tout ce qui se passe dans les territoires autonomes. Ce ne sont donc pas des élections libres.* »

« *A travers ce scrutin, les partisans des accords d'Oslo cherchent une légitimité populaire* » à un projet de paix qui n'a « *jamais été entériné par le peuple palestinien* », déclare pour sa part Daoud Talhami, porte-parole du FDLP. « *Les élections ne seront ni libres ni honnêtes, et nous savons tous déjà qu'elles sont "préfabriquées" en faveur des candidats d'Arafat* », ajoute-t-il. Pour le FDLP, toutefois, le plus grand danger de cette consultation est qu'elle va créer une nouvelle représentation palestinienne qui risque de se substituer à l'OLP. « *C'est pour cela qu'Israël et les Etats-Unis étaient pressés d'avoir ces élections, pour en finir avec l'OLP, qui appartient pour eux à une époque révolue* », dit-il. Le danger est d'autant plus grand, estime M. Talhami, que depuis les accords d'Oslo « *les institutions de l'OLP sont en état de déliquescence et que la centrale palestinienne a pratiquement disparu* ».

« *Ces élections ne signifient rien pour nous, et nous ne nous sommes jamais demandé si nous y participerions ou non* », affirme de son côté Ramadan Abdallah Challa, le nouveau chef du Djihad islamique. « *Elles divisent le peuple palestinien, elles n'apporteront aucune solution et ne permettront pas d'élire un nouveau leadership. Aucun parti politique n'est représenté dans ce scrutin. Si Arafat et son groupe n'arrivent pas à rassembler des forces politiques avec des programmes clairs, comment peuvent-ils convaincre le peuple palestinien qu'ils vont résoudre son problème ?* », s'interroge-t-il.

AVENIR INCERTAIN

C'est cependant sans illusions que l'opposition palestinienne a engagé cette bataille. « *Nous travaillons pour obtenir le maximum d'abstentions, mais nous savons que bien que ce scrutin est appuyé par des parties internationales ou régionales* », affirme M. Talhami. « *La bataille politique continuera après les élections, mais dans d'autres conditions* », dit-il encore.

Pour les dirigeants de l'opposition palestinienne, ces élections ne changeront rien à « *une situation sans issue, qui ne mènera pas à la création d'un Etat palestinien indépendant et, donc, pas à la paix* ». Sans nier les aspects positifs du retrait de l'armée israélienne de sept villes de Cisjordanie, ils estiment tous qu'à plus ou moins long terme les Palestiniens s'apercevront que ce qu'ils ont gagné ne correspond pas à leurs aspirations, et chercheront autre chose.

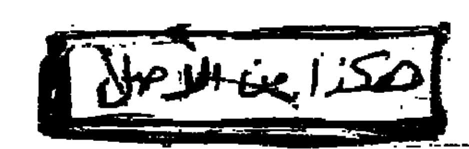
« *Arafat et Israël exploitent les souffrances du peuple palestinien. Ils disent* [que] *tout cela va s'arranger, mais rien ne se fait, et, tôt ou tard, les gens découvriront que ces élections étaient un nouveau piège* », prévoit M. Ramadan. Pour le Djihad islamique, ces élections ne changeront rien à la lutte contre l'occupation israélienne, « *qui continuera*, affirme-t-il, *jusqu'à la libération totale* ». Cette lutte, précise toutefois le chef du Djihad, ne dégénérera jamais en une bataille interpalestinienne, « *ligne sacrée que nous ne franchirons pas* ».

Tout en rejetant un scrutin qui ne les concerne pas, beaucoup de réfugiés espèrent néanmoins que si ce processus électoral menait à un Etat palestinien ils auraient, eux, une chance de revenir enfin dans leur pays. Abandonnés à leur sort, particulièrement au Liban, où un avenir incertain obsède tout le monde, les réfugiés ne croient pas davantage à une opposition stérile car sans projet de rechange qu'à l'Autorité palestinienne qui pour l'instant les oublie. Et beaucoup plus que la bataille politique engagée par les organisations, c'est la survie quotidienne qui est devenue la préoccupation majeure des Palestiniens des camps. Conscients que l'équilibre des forces ne joue pas en leur faveur aujourd'hui, tous espèrent, au fond, que celui-ci ne durera pas, et qu'un jour, avec le temps, la situation va s'améliorer.

« *Jamais des élections n'ont effacé les droits d'un peuple*, affirme à cet égard M. Kouba. *Aujourd'hui, l'équilibre des forces s'impose à nous, mais c'est pour quelques années, et ce n'est rien dans la* [illegible] *d'une nation.* »

Françoise Chipaux





L'Inde met en garde la France contre la tentation de vendre des Mirage au Pakistan

New Delhi brandit la menace d'une relance de la course aux armements

Les relations franco-indiennes souffrent depuis quelques mois de rumeurs relatives à un contrat de livraison de Mirage qui serait en voie de négociation entre la France et le Pakistan. Des émissaires français viennent de faire le déplacement à New Delhi afin de rassurer les Indiens. Ces derniers brandissent la menace d'une relance de la course aux armements en Asie du Sud si ce contrat était effectivement conclu.

NEW DELHI
de notre correspondant

Les amis de mes ennemis sont mes ennemis : pour un peu, dans un contexte permanent d'obsession anti-pakistanaise, les Indiens s'en tiendraient à ce vieil adage pour qualifier leurs relations actuelles avec la France. Car, depuis la rencontre, à Paris, en octobre 1995, entre Jacques Chirac et Benazir Bhutto, à l'occasion de laquelle le premier ministre pakistanais avait annoncé que Paris allait vendre 40 Mirage 2000-5 à Islamabad, New Delhi boude et les relations franco-indiennes s'en ressentent.

A la fin de 1995, la visite prévue, en Inde, de l'ancien ministre de l'industrie, Yves Galland, avait ainsi été reportée *sine die*. Comme l'estime son homologue indien, P. Chindabaram, *« il était très inopportun que l'annonce de cette vente d'armes aux Pakistanais soit annoncée avant l'arrivée de M. Galland »*. Peu importe que la France n'ait en fait jamais confirmé les propos de Mme Bhutto et que le fameux marché soit loin d'être finalisé, l'Inde estime que ce contrat risquerait de *« relancer la course aux armements »* dans le sous-continent.

La vente de Mirage 2 000 aux Pakistanais est une vieille affaire : le prédécesseur de Mme Bhutto, Nawaz Shariff, en avait déjà parlé lors d'une visite en France, il y a plusieurs années. Jusqu'à présent, Islamabad n'a jamais eu les moyens de débourser les 10 ou 15 milliards de francs que représenterait ce contrat. Une délégation venue d'Islamabad se trouve bien actuellement en France, mais les discussions avec Dassault n'en seraient qu'au stade des préliminaires. D'autres militaires pakistanais se trouvent aussi en France, mais pour une raison différente : la marine d'Islamabad a signé, en septembre 1994, un contrat d'achat de trois sous-marins classiques Agosta 90, dont le premier est en construction à Cherbourg.

Empêché par le fameux « amendement Pressler » – adopté par le Congrès américain – de se voir livrer par les Etats-Unis 28 chasseurs F-16 pour lesquels ils ont déjà payé une somme de 658 millions de dollars, Islamabad est, il est vrai, un peu gêné aux entournures. Même si, face aux quelque 700 avions de chasse indiens – souvent très vieux –, l'armée de l'air pakistanaise ressent le besoin d'acquérir de nouveaux avions.

L'affaire vient d'être relancée par la publication d'une dépêche de l'agence de presse indienne UNI sur la possibilité d'un autre contrat : il s'agirait cette fois de la livraison par la France de 150 Mirage F-1 à l'aviation pakistanaise. La nouvelle a été aussitôt démentie par l'ambassade de France à New Delhi, qui juge cette information *« complètement infondée »*. Les F-1 ne sont d'ailleurs plus fabriqués et un tel contrat supposerait que l'armée de l'air française s'en sépare pour les revendre à Dassault, qui, à son tour, les revendrait aux Pakistanais. Le transfert qu'implique un tel contrat serait très coûteux et compliqué. Une récente visite de l'ancien ministre des affaires étrangères, Jean François-Poncet, était destinée à expliquer le point de vue français aux Indiens.

De leur côté, les Indiens ont beau jeu d'affirmer qu'un *« simple contrat commercial »* pourrait non seulement relancer la course aux armements, mais aussi *« affecter l'ensemble des relations franco-indiennes »*, comme l'estime Jagjit Singh, le directeur de l'institut indien pour les études et l'analyse des questions de défense.

Il y a pourtant encore loin de la coupe aux lèvres : le *Times of India* remarquait, il y a quelques jours, que les Pakistanais sont pour l'instant incapables de trouver la somme nécessaire à l'achat des Mirage. *« Dans le passé, ils avaient été aidés par certains pays arabes, notamment l'Arabie saoudite*, précise M. Singh, *mais ce n'est plus le cas désormais »*. En attendant, les Français ont promis à New Delhi qu'aucun contrat ne serait conclu dans les prochains mois : à trois mois des élections générales en Inde, Paris entend tout de même ne pas embarrasser Narasimha Rao, le premier ministre...

Bruno Philip

Corruption à grande échelle

Un retentissant scandale est en train d'éclabousser le monde politique indien. Trois ministres du gouvernement de M. Narasimha Rao ont démissionné, mercredi 17 janvier, après avoir été mis en cause dans une enquête sur une affaire de corruption. Les ministres de l'agriculture, Balram Jakhar, des affaires parlementaires, Vidya Charan Shukla et du développement des ressources humaines, Madhav Rao Scindia, étaient dans le collimateur du Bureau central d'investigations. L'opposition n'est pas non plus épargnée par ce qui apparaît comme le pire scandale que le pays ait jamais connu. Lui aussi mis en cause, le chef de la formation nationaliste hindoue Bharatiya Janata Party (BJP), Lal Krishna Advani, a dû démissionner de la Chambre basse. Ce scandale couvait depuis la découverte d'un agenda appartenant à un homme d'affaires révélant le versement de plus de 20 millions de dollars de pots-de-vin à des personnalités entre avril 1988 et mars 1991. – *(AFP.)*

La Chine adresse un avertissement à Washington et à Tokyo

PÉKIN
de notre correspondant

L'interpellation puis l'expulsion par le gouvernement chinois des deux attachés des forces aériennes auprès des ambassades américaine et japonaise à Pékin, accusés de s'être livré à une *« collecte illégale de renseignements »* dans des zones militaires interdites du sud du pays, fait remonter la tension diplomatique entre la Chine et deux pays qui s'inquiètent de ses menées actuelles (*Le Monde* du 18 janvier).

Pékin affirme que les deux militaires ont violé à deux reprises, ensemble, la convention de Vienne régissant les activités diplomatiques autorisées en pays étranger : d'abord en prenant des photographies et en filmant dans une zone militaire de l'île Hainan ; puis, après avoir pris l'engagement de s'abstenir de pareille activité, en la poursuivant dans le port de guerre de Zhanjiang, sur le littoral. L'ancien Port-Bayard français abrite aujourd'hui le commandement de la flotte chinoise couvrant toute la mer de Chine méridionale, et se trouve donc particulièrement en pointe dans le déploiement en eau profonde auquel se livre aujourd'hui la marine de Pékin. Tout en se pliant à l'injonction de rappeler son attaché militaire, le gouvernement américain affirme que le lieutenant-colonel Bradley Gerdes effectuait un voyage de routine autorisé par Pékin, et, comme le gouvernement japonais, il a élevé une protestation officielle.

On s'attendait à une nouvelle poussée de fièvre sino-américaine du fait de l'escale effectuée la semaine dernière, à Los Angeles, en transit, par le vice-président de Taïwan, Li Yuan-zu. Pékin n'a toutefois pas directement fait un rapport entre cet événement et l'expulsion. La précédente expulsion, en août 1995, de deux militaires américains accusés d'espionnage en Chine, avait été clairement liée à la visite américaine du chef de l'Etat taïwanais et s'insérait dans un ensemble de mesures traduisant l'agacement de Pékin devant le soutien recueilli par l'île aux Etats-Unis. Washington n'avait alors pas pris de mesures de représailles à l'encontre de la Chine. Cet incident suit immédiatement la confirmation du nouvel ambassadeur américain à Pékin, James Sasser, qui a déclaré, le 10 janvier, s'attendre que sa mission soit marquée de nombreuses anicroches.

Il est toutefois inhabituel dans la pratique diplomatique que des attachés militaires de deux pays distincts soient ensemble frappés de pareille mesure. Il s'agit-là vraisemblablement d'un avertissement adressé au nouveau gouvernement japonais de M. Hashimoto afin de le dissuader d'entrer dans le jeu stratégique sino-américain, notamment à propos de la question de Taïwan. Pékin redoute en particulier que celle-ci n'acquière un caractère international qui la ferait aboutir, à terme, sur les bureaux des Nations unies.

Francis Deron

Paris et Hanoï préparent le premier sommet de la francophonie en Asie

BANGKOK
de notre correspondant

Depuis la fin de la guerre froide, une présence française a réussi son ancrage dans la péninsule indochinoise, Thaïlande comprise. Les investissements français y sont évalués à quelque 6 milliards de francs, avec des primes au Vietnam (3,5 milliards) et à la Thaïlande (2 milliards). Au Cambodge, au Laos et au Vietnam, ces efforts sont appuyés par des enveloppes de coopération, dont le montant global se situe, d'une année sur l'autre, autour de 800 millions de francs.

Comparée au poids de l'Extrême-Orient, d'où proviennent notamment la majorité des investissements, cette présence demeure certes marginale. En outre, l'anglo-américain est devenu la langue des échanges de la fin du siècle, statut qui ne pourra lui être disputé, dans l'intervalle d'une génération, que par le chinois : le français ne peut donc constituer qu'un *« atout supplémentaire »* pour les élites de la région, comme le disent les officiels vietnamiens, ou leur offrir une *« spécificité »* par rapport à leurs voisins, ainsi que l'estiment certains Français.

Paris peut également jouer le rôle de porte d'une Europe avec laquelle le dialogue se renforcera à l'occasion du premier sommet entre l'Union européenne et l'Asie de l'Est, prévu à Bangkok les 1er et 2 mars. Même si elle est nettement plus réduite qu'aux Etats-Unis, la diaspora indochinoise installée en France offre, en outre, l'avantage d'un relais de plus grande qualité avec les pays dont elle est originaire. Dans ce contexte, l'un des tests du succès de cet ancrage français sera l'organisation, en 1997, d'un premier sommet de la francophonie en Asie, en l'occurrence au Vietnam, pays où la langue française n'est pas officiellement reconnue, mais où un courant francophone, longtemps en veilleuse, s'est renforcé ces dernières années.

La préparation de cette réunion, à laquelle participeront 47 pays, s'est amorcée à l'occasion de la tournée que Margie Sudre, secrétaire d'Etat à la francophonie, a effectuée *du 10 au 16 janvier au Vietnam*, au Laos et en Thaïlande. Comme les capacités hôtelières de Hanoï seront suffisantes en 1997, il s'agit avant tout de doter la capitale du Vietnam d'un centre de conférences, une dépense évaluée dans une fourchette de 35 millions à 50 millions de francs, et de former de 1 500 à 2 000 francophones vietnamiens, personnel à la disposition des conférenciers. Paris s'est engagé à participer aux frais dans une mesure équivalente à l'aide fournie lors des précédents sommets dans l'île Maurice (50 millions de francs) et au Bénin (70 millions de francs).

La préparation du sommet devrait donc se poursuivre sans trop de problèmes, la France et le Vietnam, qui en assurent la cogérance, s'étant déjà entendus sur des réunions trimestrielles alternativement à Paris et à Hanoï.

Jean-Claude Pomonti

Les élections sont maintenues au 26 février en Sierra Leone

FREETOWN. Le général Julius Maada Bio, qui avait déposé la veille le capitaine Valentine Strasser, a prêté serment mercredi 17 janvier. Le nouveau président sierra-léonais a démenti les rumeurs qui lui prêtaient l'intention de reporter les élections présidentielles et législatives prévues le 26 février. Le général Bio a également invité les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) à négocier.

Toutefois, le président déposé, le capitaine Valentine Strasser, a déclaré à Conakry (Guinée), où il s'est réfugié, que le général Bio l'avait écarté afin de maintenir plus longtemps les militaires au pouvoir. *(AFP, AP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : onze des quinze membres fondateurs de l'ex-Front islamique du salut (FIS)** ont annoncé, mercredi 17 janvier, à Alger, avoir récemment adressé une lettre au président Liamine Zeroual, dans laquelle ils expriment leur souhait d'une *« réconciliation nationale totale »*. Dénonçant les *« actions indignes »* perpétrées *« au nom de l'islam »*, ils appellent les groupes armés à cesser les combats, pour témoigner de leur *« clémence envers la nation »* et du souci de *« préserver leur religion »*. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : la ville de Huddur est tombée aux mains des partisans** du général Mohamed Farrah Aïdid mardi 16 janvier. Huddur est la troisième ville du sud de la Somalie, et était le fief du clan Rahawein, que le général Aïdid avait déjà chassé de Baidoa en septembre 1995. Les combats ont fait au moins 18 morts et 47 blessés. – *(AFP, AP.)*

■ **BURUNDI : le secrétaire général des Nations unies**, Boutros Boutros-Ghali, a réaffirmé, mercredi 17 janvier, la nécessité d'une *« initiative majeure »* de la communauté internationale en direction du Burundi. Cet appel aux quinze pays membres du Conseil de sécurité a été rédigé après la visite de Sadako Ogata, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, à Bujumbura. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : l'anglais sera désormais la troisième langue officielle du pays** après le kinyarwanda et le français, a annoncé mardi 16 janvier la radio nationale. Le Parlement a adopté un amendement à la Constitution officialisant l'usage de cette langue. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : l'un des fils du général Sani Abacha**, chef de l'Etat, a trouvé la mort dans un accident d'avion, mercredi 17 janvier, près de Kano, dans le nord du pays. L'appareil transportait 14 personnes, il n'y a pas de survivants. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : Abbas Amir Entezam,** le plus ancien prisonnier politique d'Iran, a été libéré, a annoncé, mercredi 17 janvier, un militant iranien des droits de l'homme, Abdolkarim Lahidji. Arrêté en 1979 et condamné à la détention à vie pour *« espionnage au profit des Etats-Unis »*, M. Entezam avait été vice-premier ministre dans le premier gouvernement de l'ayatollah Khomeiny, alors présidé par Mehdi Bazargan. – *(Reuter.)*

■ **ISRAËL : le ministre de la communication,** Shoulamit Aloni, a renoncé à diriger la formation de gauche Meretz (12 députés) aux élections législatives prévues le 29 octobre. Mme Aloni s'écarte au profit de Yossi Sarid, ministre de l'environnement. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : N. T. Rama Rao, président du National Front,** une coalition centriste d'opposition, est décédé, jeudi 18 janvier, à l'âge de 73 ans, à Hyderabad dans le sud du pays. Sa disparition constitue un coup dur pour l'opposition, dont il l'était l'une des figures emblématiques, à l'approche des élections législatives prévues au mois d'avril. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM-CAMBODGE :** Hanoï a qualifié de *« calomnies »*, jeudi 18 janvier, les déclarations du premier co-premier ministre cambodgien, le prince Norodom Ranariddh, qui avait accusé la veille le Vietnam d'avoir *« envahi »* sur *« 300 à 400 mètres »* le territoire cambodgien. Ces anicroches détonnent dans un contexte diplomatique marqué par une amélioration récente des relations bilatérales. – *(AFP.)*

Pékin veut contrôler l'information économique

PÉKIN : la Chine a ordonné, mardi 16 janvier, à tous les fournisseurs étrangers d'informations économiques et financières de soumettre leur distribution au feu vert de l'agence de presse officielle Chine Nouvelle. Cette décision du Conseil d'Etat vise Reuter, AP-Dow Jones News Service, Bloomberg Business News et d'autres agences spécialisées qui mènent une politique offensive sur le marché chinois de l'information. L'Institut internationale de la presse (IPI), basé à Genève, s'est aussitôt dit *« très inquiet »*. Une telle décision ne facilitera pas l'entrée de Pékin au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), selon des milieux diplomatiques proches de cette organisation qui a succédé au GATT. – *(AFP.)*

Les forces russes bombardent le commando tchétchène à l'artillerie lourde

Trois orgues de Staline tirent sur le village de Pervomaïskaïa où se sont retranchés les indépendantistes. En Turquie, le détournement d'un ferry par des sympathisants de la cause tchétchène semble en voie de règlement

Les bombardements de l'artillerie russe se poursuivaient, jeudi matin 18 janvier, au quatrième jour de l'assaut contre un commando indépendantiste tchétchène retranché, avec ses otages, dans le village daghestanais de Pervomaïskaïa. Les Russes, qui semblent déterminés à en finir coûte que coûte, ont affirmé jeudi, selon l'agence Interfax, avoir repoussé une tentative de sortie tchétchène de Pervomaïskaïa. Les troupes du Kremlin ont également dû affronter des combattants indépendantistes qui les prenaient à revers, depuis un village voisin. En revanche, en Turquie, un accord de principe pour mettre fin pacifiquement à la crise est apparemment intervenu entre les autorités et le commando pro-tchétchène qui avait détourné, mardi 16 janvier, en mer Noire, un ferry avec plus de 200 personnes à bord, dont de nombreux Russes. Cet accord prévoit la reddition du commando après une conférence de presse à Istanbul, a indiqué l'agence turque Anatolie. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

Près de PERVOMAÏSKAÏA
(Daghestan)
de notre envoyé spécial

La vengeance et ses conséquences risquent d'être terribles. La grande Russie a essuyé, mercredi 17 janvier, une nouvelle et cuisante défaite dans ce petit village du Daghestan où se sont retranchés une poignée de combattants tchétchènes avec une centaine d'otages. Après trois jours d'assaut, l'élite des troupes d'assaut russes a dû battre en retraite face à une centaine d'hommes enterrés dans des tranchées, décidés *« à se battre jusqu'à la dernière balle »*. *« Nous avons retiré nos troupes du village »*, a annoncé, mercredi matin, le porte-parole du service fédéral de sécurité (FSB), le général Alexandre Mikhaïlov. Le plus surprenant est qu'un commando tchétchène d'une vingtaine d'hommes a attaqué, jeudi à 2 heures du matin, les positions d'artillerie russes dans le village voisin de Sovietskoïe, faisant au moins trois morts, selon un habitant de ce village, témoin de la scène. On ignore s'ils étaient venus de Pervomaïskaïa ou de Tchétchénie.

En tout cas, Moscou a dû officiellement abandonner son opération *« de quelques heures »* pour *« libérer les otages »*, opération qui, par sa brutalité avait déjà dû coûter la vie à beaucoup d'entre eux. Désormais, on parle de *« libérer la ville »*, en fait un petit village qui risque d'être réduit en un tas de ruines et de cadavres. *« Il ne s'agit plus d'otages. Tout le monde doit bien comprendre que nous ne sommes plus dans une situation pour libérer les otages. Aujourd'hui, on libère la ville »*, a expliqué le général du FSB (ex-KGB) qui dirige la manœuvre. *« L'opération*, a-t-il affirmé mercredi dans la matinée, *sera terminée aujourd'hui. »* Le scénario a déjà été expérimenté à Grozny, la capitale – réduite en ruines – de la Tchétchénie, et, très récemment, aussi à Goudermes, la deuxième ville de la petite république séparatiste dont le commando vengeur est originaire. Le général Mikhaïlov est resté discret sur les moyens qui allaient être utilisés, précisant seulement qu'on allait procéder *« le plus sévèrement possible »*.

« REQUINS NOIRS »

Avec le retrait des troupes russes, qui n'avaient réussi qu'à prendre un tiers du village en trois jours, plus rien n'empêchait un déchaînement des armes lourdes. *« Ça va être le cauchemar. Dans un pays normal on ne fait pas ça. Eltsine et son gouvernement vont devoir payer »*, dit un Avar du Daghestan en quittant la scène. Les « requins noirs », ces hélicoptères de combat qui étaient la cible officielle du raid de rétorsion du commando tchétchène de Goudermes, ont commencé à tirer à la roquette sur le village. L'artillerie s'est déchaînée. Et trois fameuses et très destructrices « Orgues de Staline » ont été mises en batterie. Les effrayants tirs en rafales de ces lance-roquettes multiples ont retenti, faisant trembler les fenêtres dans les maisons à plus de 15 kilomètres aux alentours. Mais malgré l'orage d'acier qui s'est abattu sur Pervomaïskaïa les opérations avaient encore échoué mercredi en fin de journée : les forces russes *« espéraient »* seulement terminer ce jour-là *« la première phase »*. Celle-ci comprenait l'expulsion *manu militari* des journalistes les plus proches de la scène et la tenue à l'écart des autres, massés plus loin avec des cordons de soldats et des chiens d'attaque.

Rien ne semble entamer la détermination des Russes à en finir, par tous les moyens. Pas même l'appel de Médecins sans frontières-Belgique et du Comité international de la Croix-Rouge (toujours interdits d'accès aux hôpitaux de campagne) à un cessez-le-feu humanitaire pour soigner et évacuer les blessés du village. Cette demande, acceptée par les combattants tchétchènes est restée sans réponse de Moscou. Pour les Russes, la prise d'otages sur un bateau en Turquie par un commando pro-tchétchène qui exige la liberté pour les combattants de Pervomaïskaïa ne change rien. *« Et alors ? Demain ce sera en Tchécoslovaquie, et après -demain ils vont encore exiger quelque chose quelque part »*, a répondu dédaigneusement le général Mikhaïlov en promettant d'en finir. Le prétexte une fois de plus avancé par les Russes, quoique plus mollement car il a été plusieurs fois démenti, est que *« les Tchétchènes exécutent des otages »*. Et que, de toute façon, *« selon les données du FSB »*, pourtant toujours incapable de préciser le nombre de captifs, *« il n'en reste plus beaucoup de vivants »*.

La raison la plus vraisemblable du recours massif à l'artillerie est que les combattants tchétchènes disposent de réserves de munitions et que les forces fédérales essuient de lourdes pertes, sûrement bien supérieures aux dix-huit morts et soixante blessés « officiels ». Bref, que toutes les forces spéciales russes réunies, même si elle ne tentent même plus d'épargner la vie des otages, n'arrivent pas à venir à bout des combattants tchétchènes. Moscou veut effacer l'humiliation sous les bombes.

ÉCŒUREMENT

La colère monte au Daghestan. Les organisations religieuses dénoncent *« les actions irréfléchies des forces fédérales »*. *« Si les Turcs arrivent, eux, à libérer leurs otages russes par la négociation, pacifiquement, le Daghestan risque de se soulever »*, avertit un habitant. La population est écœurée que Boris Eltsine ait tenté de la retourner contre les Tchétchènes : *« Quel président avons-nous pour monter les peuples les uns contre les autres ? »*, s'exclame un homme.

« Certes, les Tchétchènes avaient pris des otages, reconnaît un autre, *mais c'était un acte politique. Il fallait négocier. »* Les familles des otages, qui sont parfois venues attendre au plus près, sont désespérées. Et, peu à peu, chez certains, les exploits des combattants tchétchènes, les mensonges et la brutalité des forces russes paraissent réveiller de très anciens souvenirs : quand, il y a un siècle, l'imam Chamyl, un Avar du Daghestan, combattait avec les Tchétchènes l'armée impériale russe.

Malgré les efforts de Moscou pour dissimuler les massacres, la population demande des comptes : combien de corps vont être ensevelis sous les décombres de Pervomaïskaïa, *« village libéré »* ?

Jean-Baptiste Naudet

Washington appelle Moscou à confirmer sa volonté de réforme

Les Etats-Unis ont invité fermement, mercredi 17 janvier, les autorités russes à réaffirmer leur volonté de réforme malgré le départ du gouvernement de plusieurs ministres libéraux, liant la poursuite des réformes au maintien de l'aide financière occidentale. *« Il est absolument essentiel que le président Boris Eltsine et son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, réaffirment que les réformes constituent le fondement »* de leur politique, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns. Il a ajouté que Moscou devait *« continuer de travailler de manière productive avec le FMI, la Banque mondiale et les gouvernements américain, allemand et autres »* qui aident financièrement la Russie. C'est la première fois depuis le début de la série de démissions et de limogeages au sein du gouvernement russe que Washington exprime aussi clairement son inquiétude. – *(AFP.)*

Le ministère de la sécurité veut en finir puisque « la plupart des otages ont été éliminés »

MALGRÉ LE DÉLUGE de feu qui s'abat depuis deux jours sur le village de Pervomaïskaïa, où une centaine d'indépendantistes retiennent plusieurs dizaines d'otages, les forces russes n'étaient toujours pas maîtres, jeudi 18 janvier, de la petite localité.

En revanche, la crise serait désarmorcée entre les autorités turques et le commando pro-tchétchène qui, à Trébizonde, port de la mer Noire, avait détourné, mardi 16 janvier, un ferry avec plus de 200 personnes à bord et menaçait de le faire exploser dans le détroit du Bosphore. Le commando, composé d'une cinquantaine de citoyens turcs d'origine caucasienne, serait disposé à se rendre, à condition de pouvoir tenir une conférence de presse à Istanbul. A l'origine, leur chef, Muhammet Toksan, un Turc d'origine abkhaze, exigeait la fin de l'assaut contre le commando tchétchène de Pervomaïskaïa en échange de la libération des passagers du navire, parmi lesquels figurent cent quarante-quatre ressortissants russes.

Au Daghestan, le commando tchétchène tenait toujours tête, jeudi matin, aux forces russes du FSB (ex-KGB) et du ministère de l'intérieur qui, ayant décidé, mercredi 17 janvier, de *« conclure l'opération »*, ont désormais recours à l'artillerie lourde. Alexandre Mikhaïlov, le porte-parole du FSB, avait alors expliqué ce changement de tactique par le fait que *« la plupart des otages ont été éliminés »*. Selon lui, le nombre de captifs vivants équivaudrait à *« une misère »*, tandis que le commando tchétchène affirmait, jeudi, sur les ondes de la radio indépendantiste, détenir encore quatre-vingts otages qu'il serait disposé à libérer, à l'exception d'une trentaine de membres des forces spéciales russes. Officiellement, quarante-deux otages ont été libérés ou se sont échappés.

Non seulement les forces russes ne sont toujours pas venues à bout du commando mais elles ont dû affronter, dans la nuit de mercredi à jeudi, des attaques de combattants indépendantistes tchétchènes qui les prenaient à revers, depuis le village voisin de Sovietskoïe, selon le centre de presse du FSB. Le blocus du village avait été renforcé pendant la nuit pour éviter que les rebelles ne profitent de l'obscurité pour s'enfuir et, selon ITAR-TASS, les unités russes ont subi à quelques kilomètres du village une attaque surprise qui a fait plusieurs blessés dans leurs rangs.

Deux autres actions éventuellement liées à la cause indépendantiste sont en cours. Une trentaine d'employés d'une centrale électrique de la banlieue de Grozny ont été enlevés, mardi 16 janvier, et on est sans nouvelles d'eux depuis. Enfin, trente-sept ouvriers russes du bâtiment travaillant près d'Atchkhoï-Martane (sud-ouest de Grozny) auraient été enlevés il y a environ deux semaines, rapporte l'AFP. – *(AFP, Reuter.)*

Un communiste a été élu président de la nouvelle Douma en Russie

MOSCOU
de notre correspondante

Guennadi Seleznev, un communiste de quarante-huit ans appartenant à l'aile « pragmatique » du parti, actuel directeur de la *Pravda* et vice-président de l'ancienne Douma, a été élu, mercredi 17 janvier, à la présidence de la nouvelle Douma (chambre basse du Parlement). Sa victoire ne fut acquise qu'au troisième tour de vote et après d'âpres tractations entre les quatre principaux groupes parlementaires. Mais elle était inévitable et préfigure, dans une certaine mesure, les alliances susceptibles de se mettre en place pour le second tour de l'élection présidentielle, prévue en juin. Même si les tactiques peuvent être différentes (l'enjeu est incomparable, car la Douma n'a qu'une influence marginale dans le système politique russe) et si la population ne suit pas les consignes de vote des partis, peu implantés.

L'élection de M. Seleznev a toutefois mis en évidence une alliance, déjà réelle dans l'ancienne Chambre, entre le parti du gouvernement, Notre Maison la Russie (NDR, 55 sièges sur 450), et celui de Vladimir Jirinovski (LDPR, 51 sièges). Mais cette alliance du pouvoir et des nationalistes extrémistes est incapable de vaincre le PC (157 sièges), d'autant plus que le quatrième parti, les démocrates de Grigori Iavlinski (Iabloko, 46 sièges), jouent cavalier seul, comme ils l'ont démontré mercredi. Le candidat du pouvoir, Ivan Rybkine, président sortant de la Douma, a en effet recueilli 150 voix, dont celles du LDPR, contre 231 au candidat communiste. Celui de Iabloko, ex-président de la commission parlementaire des affaires étrangères, Vladimir Loukine, n'en a eu que 50, mais le fait marquant est qu'il a refusé de se désister pour éviter une *« victoire communiste »* et que son parti fut accusé tout au long de la journée de jouer le jeu du PC.

Cependant, même si les députés de Iabloko avaient voté pour le candidat du pouvoir, ce dernier n'aurait pas pu l'emporter car M. Seleznev a reçu l'appui de petits partis qui se sont constitués en groupes parlementaires, ainsi que le soutien déterminant de transfuges du PC : il s'agit des agrariens et du « Pouvoir du peuple » de l'ancien premier ministre soviétique, Nikolaï Ryjkov. Un troisième groupe, « Régions de Russie », a dispersé ses votes.

Comme dans l'ancienne Douma, ces répartitions sont susceptibles de varier au gré de la conjoncture et des gratifications matérielles que le parti du pouvoir (NDR) – tant qu'il reste aux commandes – est capable de distribuer. Mais il est clair qu'un nombre plus important que prévu de députés indépendants et *« divers »* (79 sièges) ont voté pour le candidat communiste. La principale motivation, dans ce cas, a été le souci d'éviter la réélection d'Ivan Rybkine qui avait si bien su manipuler l'ancienne chambre au profit du pouvoir, après avoir démissionné de son parti d'origine, les agrariens pro-communistes.

Invité par Vladimir Jirinovski à faire de même, c'est-à-dire à démissionner du PC, M. Seleznev, pourtant accusé de *« trahison »* par les orthodoxes de son parti pour avoir vendu la *Pravda* à un financier grec, a fermement répondu par la négative. L'humeur, cette fois-ci, à la Douma traduit clairement le sentiment de toute-puissance que ressentent les députés du PC, capables sur certaines questions d'imposer leur volonté sans l'aide d'autres partis, ou en tout cas d'empêcher le pouvoir de faire prévaloir la sienne.

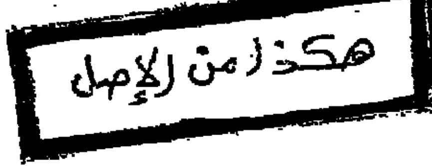
Sophie Shihab

L'OTAN accueille favorablement le projet français de « dialogue » sur la dissuasion nucléaire

LES QUINZE PAYS partenaires de la France au conseil de l'Alliance atlantique ont, par la voix de leurs ambassadeurs, mercredi 17 janvier, réagi favorablement à l'annonce que Paris était prêt à discuter, au sein de l'OTAN, des questions nucléaires. En brisant un tabou entretenu depuis quelque trente ans, la France, dit-on à Bruxelles de source diplomatique, montre qu'elle veut mieux s'impliquer dans le processus de rénovation de l'Alliance que par le passé.

A Paris, l'annonce d'un dialogue sur la dissuasion nucléaire dans les instances de l'OTAN n'a pas fait l'unanimité. A l'Assemblée nationale, l'ancien ministre de la défense, Paul Quilès, député PS du Tarn, a critiqué *« le nouveau geste de la France en direction de l'OTAN, sans consultation du Parlement »*, un geste, a-t-il déclaré, qui correspond *« à une réintégration de la France dans la structure militaire de l'OTAN sans contrepartie »*. *« C'est d'un revirement important qu'il s'agit*, a ajouté le porte-parole du Parti socialiste, *et un alignement sur les positions américaines. »* De son côté, Jacques Baumel, vice-président de la commission de la défense et des forces armées au Palais-Bourbon, président de la commission de la défense de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et député RPR des Hauts-de-Seine, a considéré que *« la résinsertion feutrée de notre pays dans l'OTAN est un tournant important de notre stratégie, la fin d'une certaine idée de la France et la triste conséquence de l'incapacité des Européens à bâtir une véritable défense de l'Europe hors de l'OTAN »*. Au nom du gouvernement, le ministre des affaires européennes, Michel Barnier, a apporté une précision. *« La France*, a-t-il indiqué en réponse aux députés, *n'a jamais proposé d'ouvrir un débat au sein du groupe des plans nucléaires et, encore moins, de participer à je ne sais quelle décision sur la planification des forces nucléaires. »*

Selon M. Barnier, *« la France n'a pas l'intention de participer au comité des plans de défense ou de rejoindre le groupe des plans nucléaires »* de l'OTAN.



Les habitants des quartiers serbes s'apprêtent à quitter Sarajevo

Avec leur amertume, leurs meubles et leurs morts

Les habitants des quartiers serbes de Sarajevo, d'où fut organisé pendant trois ans et demi le siège de la ville, préparent leur exode. Refusant de vivre dans une ville multi-ethnique qui, selon l'accord de Dayton, doit être réunifiée sous contrôle bosniaque fin mars, ils ont commencé leur déménagement, certains emportant leurs morts en zone serbe. Les Serbes de Pale demandent un arbitrage international sur le statut de la capitale bosniaque.

GRBAVICA-ILIDZA
de notre envoyé spécial

Dans la fraîcheur de l'aube, Nikola Ljesic observe les trois fossoyeurs en train de piocher la terre gelée. Il avale d'un trait un autre verre de *slivovica* (alcool de prune). Dans le cimetière d'Ilidza, Nikola Ljesic a installé, sur une table en bois, du lard, du pain et de l'eau-de-vie. Il sait que l'étrange cérémonial durera plusieurs heures. Une croix orthodoxe gît sur le sol : « Dragoslav Ljesic, 1974-1992 ». Nikola est venu déterrer le corps de son fils, tué par un sniper la première année de la guerre, et compte l'emporter à Sokolac, un village qui restera sous contrôle serbe après l'application de l'accord de paix de Dayton.

Depuis que les séparatistes serbes d'Ilidza ont appris que leur quartier doit être restitué aux Bosniaques fin mars, ils ont pratiqué une cinquantaine d'exhumations, selon le directeur du cimetière. Les Serbes quittent, peu à peu, Ilidza et Grbavica. Chaque jour, des voitures et des camions partent vers Pale et la Bosnie orientale. Les gens vont à la recherche d'un nouveau toit, loin de Sarajevo promise à la « réunification », loin de ces Musulmans et de ces Croates détestés. Ils partent avec leur amertume, *leurs meubles et... leurs défunts.*

UN DIEU GUERRIER

Une légère odeur de mort flotte sur le cimetière. Nikola Ljesic frappe le sol avec un marteau, en maugréant contre les Musulmans bosniaques, l'Amérique et le monde entier. *« Si nous étions capables de vivre ensemble, il n'y aurait pas eu de guerre ici »*, dit-il. A côté de lui, un homme pioche furieusement la terre, afin d'exhumer le cadavre de son frère. Régulièrement, les fossoyeurs s'arrêtent, ils insultent Bill Clinton et le plan de paix, boivent un verre de *slivo*, puis reprennent leur travail. Certains cercueils sont consolidés à l'aide de vieux clous rouillés, d'autres sont trop pourris. Les corps sont alors transférés. Sous les yeux de leurs parents, femme, mari ou enfants, *les cadavres à demi-décomposés changent de lit.* De longues minutes sont parfois nécessaires afin de reconstituer une forme humaine à partir d'amas de chair fétides.

Les Serbes continuent de vivre *dans le culte de la guerre*, de la terre, des ancêtres et des morts. Ces valeurs-là furent souvent à l'origine de l'engagement de *jeunes Serbes bosniaques dans le* conflit actuel. *« Les gens sont fatigués de la guerre,* constate Vuk, un combattant de Grbavica. *Pourtant, il suffirait que le général Mladic dise un mot, fasse un signe, et la guerre reprendrait pour la défense du Sarajevo serbe. »* Le général Ratko Mladic, *commandant de l'armée* serbe en Bosnie, est silencieux depuis la signature du traité de paix, mais il garde pour les nationalistes l'image d'un dieu guerrier.

En attendant un improbable appel à la résistance, les habitants d'Ilidza et de Grbavica partent donc. *« Environ 30 % des gens ont déjà quitté Grbavica,* indique Milorad Katic, le maire du quartier. *Sept personnes se sont suicidées après l'accord de Dayton, et certains ont brûlé leur maison. »* Toutefois, la politique de la terre brûlée tant redoutée par les forces de l'OTAN n'a aucun caractère systématique. Seule une dizaine d'habitations ont été détruites par leurs propriétaires.

Pale, le fief des séparatistes serbes, tente toujours de convaincre l'OTAN et les Etats-Unis de différer la restitution de ces quartiers au gouvernement bosniaque. Après un refus de l'amiral Leighton Smith, commandant de l'IFOR, les Serbes ont reporté leurs espoirs sur Carl Bildt, le haut représentant civil de la *communauté internationale, plus* attentif à leurs revendications. Selon l'interprétation qu'en font les dirigeants de Pale, l'accord de Dayton *« autorise le maintien de la situation actuelle jusqu'à la tenue des élections »*, l'été prochain, et les séparatistes serbes exigent *« qu'un arbitrage international soit institué d'urgence et tranche définitivement sur le statut du "Sarajevo serbe" »*.

Jusqu'à présent, les diplomates *ont réaffirmé leur attachement au* respect du calendrier fixé à Dayton. Le souhait serbe de maintenir le *statu quo* actuel n'est pas acceptable pour le camp bosniaque, qui estime que la réunification de Sarajevo est son unique victoire diplomatique. Grbavica, de l'autre côté de la rivière Miljacka, est le symbole de la division de la capitale et Ilidza, à l'ouest, est le verrou stratégique qui a permis aux Serbes d'assiéger la ville durant trois ans et demi.

Dans les rues grises de Grbavica, l'heure est à l'amertume. *« Milosevic* (le président de Serbie) *ne nous a pas soutenus,* marmonne Milorad Kantic. *Nous n'avons pas pu achever ce que nous souhaitions par des moyens militaires. » « La Serbie devrait avoir honte de nous avoir lâchés,* renchérit le soldat Vuk. *Il est hors de question de vivre dans une ville multi-ethnique. Jamais je n'accepterai de côtoyer les Musulmans. »* M. Kantic, niant que 20 000 Serbes continuent de vivre dans la partie de Sarajevo restée sous l'autorité bosniaque, estime que *« Sarajevo va devenir la Téhéran européenne, peuplée uniquement de Musulmans intégristes. »* Les nationalistes serbes ont toujours affirmé combattre l'islamisme, un argument qui leur a valu des sympathies au sein des états-majors militaires occidentaux.

LE TRAMWAY DU RETOUR

Certaines personnes partent pour ne *plus revenir.* D'autres déménagent leurs affaires, puis rentrent dormir dans les faubourgs de la capitale bosniaque. *« J'attends le dernier moment, le 21 mars »*, dit une femme, qui ajoute doucement : *« Sarajevo a été construite sur une terre serbe. Si mon peuple et ma police partent, je les suivrai. »* Seul un jeune homme, isolé, confie : *« Cette guerre est une connerie. Je ne me suis jamais senti serbe,* dit-il. *En revanche, je suis sarajévien. Je vais être obligé de suivre les ordres de Pale, mais je reviendrai. Evidemment, je suis prêt à vivre avec les Musulmans. Nous avons toujours vécu ensemble. Vous savez de quoi je rêve depuis toutes ces années à Ilidza ? Pas d'une "République serbe", mais de monter dans le tramway... Sarajevo me manque tant. »* Selon la police bosniaque, des déserteurs serbes ont récemment rejoint les lignes bosniaques, afin de revenir à Sarajevo. Après un interrogatoire, ils sont libérés, et commencent leur longue quête pour retrouver un appartement dans la capitale qu'ils avaient quittée en 1992.

Toutefois, rares sont ceux qui font ce choix. L'exode des séparatistes serbes de Sarajevo, qui ont assiégé et bombardé la capitale, se prépare. Les officiers et certains soldats sont considérés comme des *« criminels de guerre »* par les Bosniaques, et n'ont donc pas d'autre option que la fuite. Les autres iront vivre dans la partie serbe de la Bosnie-Herzégovine, séparés des Musulmans et des Croates. Le long du chemin qui borde l'aéroport de Sarajevo, au carrefour des lignes de front, une longue file de camions attend le signal du départ.

Rémy Ourdan

Transferts, expulsions de réfugiés

Le Comité international de la Croix-Rouge a précisé mercredi 17 janvier que 767 Musulmans bosniaques, qui ont fui l'été dernier Zepa et Srebrenica, les enclaves tombées aux mains des forces serbes, sont hébergés *« dans des conditions satisfaisantes »* dans deux *« centres collectifs »* en Serbie. Régulièrement visités par le CICR, ils attendent leur transfert dans des pays tiers. L'Irlande a accueilli 26 de ces réfugiés en décembre 1995. Les Etats-Unis ont déjà accepté d'en recevoir 214, l'Australie 103 et la France 70.

D'autre part, près de 200 Bosniaques ayant fui les combats en 1992 ont été expulsés, mardi, d'un camp de réfugiés à Zagreb, a indiqué un porte-parole du Haut-Comité pour les réfugiés, Mme Rajka Rusan. Elle a précisé que le HCR avait tenté en vain auprès des autorités croates de faire reporter la fermeture du camp de Spansko jusqu'à la fin de l'hiver. Les 200 personnes pouvaient soit gagner un autre camp dans l'est de la Croatie, soit retourner en Bosnie, ce que l'énorme majorité a choisi. – *(AFP, Reuter)*

Etats-Unis : le cheikh Rahmane est condamné à la prison à vie

WASHINGTON. Des peines maximales ont été prononcées, mercredi 17 janvier, par le tribunal de New York qui, depuis plus plus d'un an, jugeait le cheikh Omar Abdel Rahmane et ses neuf complices. Les dix hommes avaient été reconnus coupables, le 1er octobre 1995, d'être à l'origine d'une *« conspiration séditieuse »* destinée à mener une *« guerre de terrorisme urbain »* aux Etats-Unis, afin notamment d'obliger Washington à modifier sa politique proche-orientale. Le guide spirituel de la Djamaa Islamiya, une organisation musulmane intégriste égyptienne, et son principal lieutenant, Saïd Nosair, ont été condamnés à la détention à perpétuité, leurs complices se voyant infliger des peines allant de vingt-cinq à trente-cinq ans de réclusion. Le cheikh Rahmane a aussi été condamné pour avoir projeté d'assassiner le président égyptien Hosni Moubarak lors d'une visite à New York. *Il aurait également été mêlé à l'attentat du 26 février 1993* contre les tours du World Trade Center, à New York. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ ***GRÈCE - MACÉDOINE : le nouveau drapeau macédonien a été*** hissé, pour la première fois, mercredi 17 janvier, en Grèce, devant le bureau de liaison de l'ex-République yougoslave de Macédoine à Athènes. Skopje avait changé de drapeau en novembre 1995 (le précédent portant un *emblème que la Grèce considérait comme appartenant* à son patrimoine culturel) en échange de la levée de l'embargo économique qu'Athènes imposait à son voisin depuis février 1994. Simultanément, le drapeau hellène a été hissé à Skopje. – *(AFP.)*

■ ***ITALIE : le gouvernement a interdit*** *l'ouverture d'un bureau de* représentation commun entre la région du Haut-Adige (largement germanophone) et le Tyrol autrichien, auprès de l'Union européenne à Bruxelles, a révélé mercredi 17 janvier le chef de la diplomatie italienne, Susanna Agnelli. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA : un moratoire sur la production,** l'exportation et l'utilisation de mines antipersonnel a été adopté, mercredi 17 janvier, par le gouvernement canadien. Cette mesure accompagne les *« efforts diplomatiques »* déployés *« en faveur d'une version renforcée de la convention sur certaines armes classiques »*, a précisé le ministre canadien des affaires étrangères, André Ouellet. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : les dirigeants du Congrès ont annulé** les pourparlers prévus mercredi 17 janvier avec Bill Clinton sur la crise budgétaire, *« en l'absence de nouvelles propositions de la Maison Blanche »*, a expliqué le chef des républicains au Sénat, Robert Dole. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE : dès l'introduction** de la monnaie unique, la France *« procédera à la conversion en monnaie unique du stock de dette émise en francs »*, a annoncé mercredi 17 janvier M. Arthuis, lors d'un colloque de la Fondation Finance à Francfort. Le ministre français de l'économie a voulu démontrer aux milieux financiers allemands la détermination de la France à parvenir à la monnaie unique.

■ **ÉTATS-UNIS : le déficit du commerce extérieur** des biens et services a atteint 8,04 milliards de dollars en octobre, en baisse de 2,6 % par rapport à septembre (8,25 milliards). Les exportations (– 1,1 %) et les importations (– 1,2 %) ont reculé par rapport à septembre. Le déficit vis-à-vis du Japon (4,8 milliards de dollars) a recommencé à augmenter, après avoir diminué au cours des sept mois précédents. – *(AFP.)*

Le one-man-show de Silvio Berlusconi devant le tribunal de Milan

ROME
de notre correspondante

Ce n'est pas un procès, mais un véritable récital, qui s'est tenu mercredi 17 janvier devant la septième section pénale du tribunal de Milan, où comparaissaient pour *« corruption »* l'ex-président du conseil et magnat de la télévision Silvio Berlusconi ainsi que dix coïnculpés. Raisonnablement bronzé, chemise lavande, costume gris et sourire bon chic-bon genre, Silvio Berlusconi, escorté de ses gardes du corps et poursuivi par ses fans, a fait une entrée théâtrale dans la petite salle de tribunal si bondée que les journalistes avaient dû s'entasser dans un réduit réservé en général aux détenus. Ce qui leur a valu un ironique *« Vous voilà enfin à votre place ! »* de la part de l'accusé vedette, décidé à rester en verve.

Car, au cours d'un étonnant one-man-show, qui a largement éclipsé une session technique tout entière dévolue aux problèmes de la retransmission télévisée ou non des futures séances du procès, M. Berlusconi, affable, s'est démultiplié à l'occasion des pauses pour signer des autographes à la buvette ou répondre à bâtons rompus aux journalistes. *« Voilà les vrais fonds noirs que vous cherchez ! »*, devait-il même plaisanter, au bar, en désignant le fond de sa tasse de café. A l'évidence, tant de bonne humeur n'était pas gratuite : conscient de l'enjeu d'un procès qui peut définitivement compromettre sa carrière politique, lui qui a déjà bien du mal à tenir ensemble toutes les composantes du Pôle de droite, l'ex-président du Conseil a une nouvelle fois cherché à donner devant les caméras de télévision l'image rassurante d'un homme sûr d'avoir gain de cause.

Quitte, pour cela, à réaffirmer ce qu'il considère comme « sa » vérité : le procès qu'on lui intente en tant que patron d'une société qui a payé des pots-de-vin à la brigade financière est pratiquement monté de toutes pièces, c'est un procès politique. *« Je ne savais rien de ces versements,* a-t-il encore une fois réaffirmé. *Il s'agit d'une gigantesque concussion dont nous avons eu à souffrir. »* Quant à Antonio Di Pietro, l'ex-juge vedette de l'enquête *« Mani pulite »* sur lequel il tire à boulets rouges et à qui il doit largement de se retrouver aujourd'hui devant la justice, M. Berlusconi n'en démord pas : *« Il faudra du temps pour que les gens comprennent,* dit-il, *mais l'Histoire est honnête, vous verrez, c'est à nous qu'elle donnera raison. »*

En attendant, le tribunal a décidé que les caméras seraient admises pour la suite du procès, mais les films retransmis en différé, seule la radio ayant droit au « direct ». Enfin, la date des prochaines séances a été fixée : ce sera d'abord une nouvelle audience technique le 26 janvier, avant d'entrer vraiment dans le vif du sujet, en principe le 7 février dans l'après-midi, avec l'intervention du ministère public.

Marie-Claude Decamps

GOUVERNEMENT Alain Juppé a proposé aux parlementaires de la majorité, qu'il recevait, mercredi 17 janvier à l'Hôtel Matignon, un code de bonne conduite contraignant : à ses yeux, ils ne devraient faire aucune proposition ou critique de nature à gêner le gouvernement. Ce propos n'a pas été très bien accueilli. Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy étaient absents. ● LE DÉBAT EUROPÉEN a été relancé, à droite, par Philippe Séguin, qui a dénoncé la *« stupidité »* des concepteurs du traité de Maastricht. S'il fait sien l'objectif de la monnaie unique, le président de l'Assemblée nationale n'en estime pas moins absurde la méthode fixée par le traité pour y parvenir. ● LA RÉFORME de la Sécurité sociale se heurte aux objections des commissions parlementaires. M. Juppé semble avoir trouvé, en revanche, un terrain d'entente avec les syndicats de médecins.

Les appels d'Alain Juppé à la discipline majoritaire restent sans écho

Le premier ministre estime que rien de ce qui est susceptible de gêner son action ne peut être bon pour la droite. Les parlementaires concernés se demandent plutôt si ce qui peut être utile au gouvernement – et à son chef – l'est forcément pour la majorité

CHASSEZ LE NATUREL, il revient au galop ! Alain Juppé avait pourtant pris de bonnes résolutions en ce début d'année. Il les avait déjà affichées, mardi 16 janvier, lors de la présentation de ses vœux à la presse en affirmant sa volonté, après la crise sociale de novembre-décembre, de *« relancer la France »*. Il entendait bien en faire une nouvelle démonstration, mercredi, en invitant à l'hôtel Matignon les parlementaires de la majorité.

Les députés et les sénateurs étaient venus nombreux, à l'exception notable, cependant, d'Édouard Balladur et Nicolas Sarkozy. Le verre de l'amitié facilitait les retrouvailles après la trêve de fin d'année. Le premier ministre se voulait serein, déterminé, chaleureux. Décidé à tracer les grands chantiers de l'année 1996 : l'emploi, la lutte contre l'exclusion, l'Europe. Résolu à concentrer toute l'énergie du gouvernement et de la majorité, *« dans les deux ans qui viennent »*, sur le *« thème essentiel de l'insertion des jeunes »*. Disposé à *« accorder à l'écoute et au dialogue beaucoup plus de temps que jusqu'à présent »*, pour couper court aux reproches qui, a-t-il admis, ont pu lui être adressés à cet égard. Le propos ne dissipait pas le scepticisme de beaucoup, ne soulevait pas l'enthousiasme des autres, mais enfin, chacun semblait prêt à reconnaître au chef du gouvernement un louable effort d'apaisement.

LE RETOUR DU PÈRE FOUETTARD

Jusqu'au moment où Alain Juppé s'est avisé de rappeler l'une des *« exigences »* de la réussite : le *« resserrement des liens »* entre le gouvernement et la majorité. *« La grande question, c'est de savoir jusqu'où peut aller le droit de critique et de proposition »*, a-t-il lancé, comme il l'avait déjà fait, avec un succès mitigé, le 22 septembre, à La Villette, lors de la présentation du projet de budget 1996 aux mêmes parlementaires. Pour répondre à cette question, il a proposé aux députés et aux sénateurs RPR et UDF une *« règle très simple »* : *« Nous devrions, chaque fois que vous ou nous – vous la majorité, nous le gouvernement –, nous lançons une idée, prenons une initiative, tenons un propos, nous devrions nous demander : Est-ce utile à la majorité et au gouvernement ? Est-ce que ça sert la majorité et le gouvernement ou est-ce que ça les dessert ? »* Ici ou là, en aparté, les commentaires étaient un brin sarcastiques.



Ils sont devenus plutôt agacés lorsque le premier ministre a conclu, comme une évidence : *« Tout ce qui sert la majorité et le gouvernement ensemble est bon. Tout ce qui dessert est mauvais pour le gouvernement, et donc pour la majorité. »* *« C'est son côté Père Fouettard qui ressort »*, a lâché discrètement un élu RPR, manifestement peu soucieux d'appliquer le théorème qui venait d'être énoncé. Tandis que Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, commentait : *« La vraie question n'est pas seulement de dire que ce qui est bon pour la majorité doit être dit, mais aussi de dire ce qui est bon pour la France. »* Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) soulignait de son côté : *« Toute suggestion est bonne à prendre. Je souhaite que tous les députés de la majorité apportent des idées et qu'elles soient prises en compte. Quitte ensuite, pour le gouvernement, à trancher. »*

Il n'avait échappé à personne que la mise en garde du premier ministre s'adressait implicitement aux élus balladuriens, à commencer par l'ancien premier ministre lui-même, qui ont multiplié, depuis deux semaines, les conseils, les réserves ou les critiques à l'égard de la politique économique et sociale du gouvernement. M. Juppé en a donné, très rapidement la confirmation.

RÉPLIQUE À M. BALLADUR

Répondant, dans l'après-midi, lors de la séance des questions d'actualité, à Alain Griotteray (UDF-PR, Val-de-Marne), qui l'interrogeait sur le montant exact de la dette sociale, le chef du gouvernement a répondu avec quelque vivacité : *« Faire croire aux Français qu'ils vont payer deux fois pour rembourser la même dette, c'est leur mentir. Les chiffres sont connus de tous : le déficit des années 1992-1993 se monte à 110 milliards de francs et celui de 1994-1995 est de 120 milliards »*, soit un total de 230 milliards de francs. *« Pas un centime de cette dette, ni en principal ni en intérêts, n'a encore été remboursé »*, a-t-il martelé. C'était répliquer directement, quoique sans la nommer, à Simone Veil, qui avait rappelé, le 15 janvier, que l'augmentation de la CSG en 1993 était destinée à commencer à rembourser des dettes de 1992-1993.

Quant à M. Balladur, qui a suggéré, le 16 janvier, qu'il serait judicieux de reporter le paiement du premier tiers provisionnel de l'impôt sur le revenu pour relancer la consommation et l'activité, il n'aura pas attendu longtemps la réponse. M. Juppé a rappelé que son prédécesseur *« n'avait pas hésité, en pleine période de récession, en 1993, à majorer la CSG pour commencer à essayer de rembourser les dettes »*. Reste donc à s'interroger, dans le prolongement du théorème Juppé : ce qui dessert la majorité est-il bon pour le gouvernement ?

Gérard Courtois

Philippe Séguin qualifie le traité de Maastricht de « stupidité historique »

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale vient de relancer de manière fracassante le débat européen au sein de la majorité. Devant quelques journalistes étrangers, Philippe Séguin s'est livré, mercredi 17 janvier, à une charge virulente contre les concepteurs du traité de Maastricht, accusés d'avoir fait preuve de *« stupidité historique »*.

« La chose la plus terrible (...), *c'est ce constat, qui est aujourd'hui général, au terme duquel, si l'on ne fait pas la monnaie unique à la date prévue, on ne la fera jamais* , a-t-il dit. *C'est un constat d'échec. On ne saurait mieux dire qu'on a été des imbéciles de commencer par le technique au lieu de commencer par le politique. »* Sans remettre en question ni l'objectif, ni la date de l'entrée en vigueur de la monnaie unique, M. Séguin a affirmé que l'on *« ne réussira* [la monnaie unique] *que si on la replace dans un cadre plus ambitieux et si l'on fait de la politique »*, en particulier lors de la conférence intergouvernementale sur la révision des institutions européennes.

Cette charge de M. Séguin est d'autant plus mal venue pour le gouvernement qu'elle intervient au moment où le ralentissement de la croissance provoque des interrogations sur la capacité des Etats signataires de se conformer, dans les délais prévus, aux critères de convergences. Le 15 janvier, Jacques Chirac avait d'ailleurs une nouvelle fois exprimé sa volonté de respecter les engagements de la France et redit son intention de se conformer aux critères de Maastricht dans *« l'intérêt de chacune des nations »*. *« Le reste n'est que polémique ou spéculation »*, avait ajouté le chef de l'Etat.

Au sein de la majorité, la « sortie » de M. Séguin risque de lui faire perdre le bénéfice qu'il avait tiré de son application à tourner la page du référendum de 1992. Ainsi, le 27 octobre, devant la section européenne de la Commission trilatérale, M. Séguin s'était déclaré *« prêt, par respect du suffrage universel et par optimisme historique, à mettre en œuvre sans réticence la décision prise par le peuple français dûment consulté par la voie référendaire, tout en restant intégralement fidèle aux principes qui* [l]*'avaient animé* [en 1992] ».

Tenu par certains pour un premier ministre de rechange possible, M. Séguin avait fait sur l'Europe des déclarations apaisantes, qui avaient été accueillies favorablement par les plus « européens » de la majorité. Ses propos de mercredi, dans un contexte difficile pour la construction européenne, ne peuvent que faire renaître leurs réticences. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et président de Force démocrate, a réagi le soir même, lors de la présentation de ses voeux à la presse. Sans citer le nom de M. Séguin, il a affirmé que *« toute attaque contre les projets que l'Union européenne s'est donnés à elle-même risque, à terme, de nuire aux intérêts nationaux eux-mêmes »*.

Ces attaques *« sont en train de détourner la communauté nationale de ce qui doit être son objet »*, a continué M. Bayrou, avant d'ajouter qu'*« il n'y a pas concurrence entre la France et l'Europe »*, car *« l'Europe est la seule chance de la France »*. De son côté, le RPR s'apprête à engager une réflexion interne avant la réunion de la conférence intergouvernementale. Une commission doit tenter de rapprocher les points de vue divergents au sein du mouvement néogaulliste, en particulier sur la question de l'élargissement et des institutions de l'Union.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Le premier ministre calme les médecins

NE PAS LÂCHER la proie pour l'ombre ! Afin de ne pas compromettre la réforme du système de santé, Alain Juppé a finalement accepté, mercredi 17 janvier, au terme d'une table ronde de deux heures avec les syndicats médicaux (CSMF, MG-France, SML, FMF), de revenir sur les sanctions financières imposées aux praticiens libéraux dans le plan de redressement de la Sécurité sociale.

Les médecins paieront bien une contribution de l'ordre de 1 milliard de francs cette année, mais au lieu d'être affectée à la réduction du déficit (36,6 milliards de francs en 1995) de la Caisse nationale d'assurance-maladie, elle alimentera un « fonds de modernisation de la médecine libérale » qui aura pour mission, selon Matignon, de contribuer à la reconversion des médecins libéraux et à l'informatisation de leurs cabinets.

M. Juppé a souligné, devant les syndicats médicaux, que la contribution demandée aux médecins s'inscrit *« dans le cadre d'un plan d'ensemble, qui repose sur un effort équitablement partagé entre tous les acteurs du système de santé »* afin de ramener l'assurance-maladie à l'équilibre d'ici à fin 1997. Que reste-t-il des mesures spécifiques pour le corps médical contenues dans le projet de réforme de la « Sécu » qu'il avait présenté, le 15 novembre, devant l'Assemblée nationale ?

La taxe de 1 franc par feuille de soins pour financer l'informatisation des cabinets a été supprimée, et ce dossier essentiel fera l'objet, selon le gouvernement, d'une concertation très approfondie avec le corps médical. L'affiliation obligatoire des 25 000 médecins du secteur 2 (honoraires libres) à la caisse « salariés » est annulée. Ils pourront rester à la caisse des travailleurs indépendants, mais, pendant un an (au lieu de deux initialement), ils devront payer des cotisations plus importantes (+ 1 600 francs, en moyenne, par mois) et bénéficieront des prestations du régime des salariés. La suspension de la prise en charge par les caisses d'une partie des cotisations familiales des praticiens du secteur 1 (honoraires conventionnés), prévue pour un an, est maintenue (+ 530 francs en moyenne par mois), mais les 400 millions de francs attendus iront au fonds de reconversion.

M. Juppé a fixé un nouveau rendez-vous aux organisations de médecins, dans six mois. Le gouvernement s'est donné jusqu'à l'été pour dresser le bilan de la mise en place du fonds et de l'évolution des dépenses de médecine de ville. Plusieurs rapports d'experts indiquent que la France compte au moins 20 000 médecins libéraux de trop, alors que des services hospitaliers et la médecine de prévention (écoles, travail) souffrent de graves carences.

Les syndicats médicaux avaient fait de la levée de ces *« sanctions collectives »* – termes récusés par M. Juppé – un *« préalable »* à la reprise des négociations avec le gouvernement et les caisses sur la maîtrise des dépenses de santé. *« Un accord est maintenant réalisable »*, s'est félicité le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, ajoutant : *« Il ne fallait pas que cette querelle sur les contributions exceptionnelles vienne retarder le travail sur les réformes structurelles »*, lequel se fera notamment dans le cadre d'ateliers thématiques. Les syndicats vont soumettre les propositions gouvernementales à leurs instances, qui devraient les approuver. *« Dans ces conditions, on peut envisager une reprise rapide des négociations sur la convention médicale »*, a précisé Richard Bouton, président de MG-France, majoritaire chez les généralistes.

Jean-Michel Bezat

Cinq « ateliers » sur la Sécurité sociale

Le gouvernement met en place cinq « ateliers » pour préparer les trois ordonnances qui devront être prises, d'ici à la fin avril, sur la Sécurité sociale.

- L'atelier sur **la réforme de l'architecture des caisses** a été confié à Jean Marmot, secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité sociale.
- L'atelier sur **le financement de la protection sociale** sera piloté par Raoul Briet, directeur de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés.
- L'atelier sur **la politique de santé** a été confié au docteur Bonnet de Paillerets, président du Comité français d'éducation pour la santé.
- L'atelier sur **la pratique médicale** sera dirigé par Christian Prieur, ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.
- L'atelier sur **l'expérimentation de filières de soins** sera animé par le professeur Jean-Louis Portos, ancien médecin-conseil de la Mutualité sociale agricole (MSA).
- Par ailleurs, le gouvernement a confié une mission sur **la formation médicale** à Guy Berger, délégué interministériel aux professions libérales.

La révision constitutionnelle se heurte aux objections des commissions parlementaires

LE 15 NOVEMBRE, les députés avaient fait une ovation à Alain Juppé lorsque, parmi toutes les mesures du plan de réforme de la Sécurité sociale, il leur avait annoncé son intention de réviser la Constitution pour permettre au Parlement de se prononcer, chaque année, sur les choix financiers de la protection sociale. Autrement dit, pour adopter le budget social de la même façon que le Parlement le fait pour le budget de l'Etat. Le projet de loi constitutionnelle, dont l'examen doit commencer le 23 janvier, aurait donc dû emporter l'adhésion de la majorité. Or, il se heurte à une rafale de critiques.

Mercredi 17 janvier, la commission des lois, saisie au fond, et la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, saisie pour avis, ont fait part de leurs interrogations et de leurs réserves. Jeudi, ce devait être au tour de la commission des finances, également saisie pour avis, de formuler des griefs analogues, du moins si elle suivait les conclusions de son rapporteur. Ces objections sont d'autant plus significatives qu'elles émanent de personnalités de poids de la majorité : Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois ; Bruno Bourg-Broc (RPR), président de la commission des affaires culturelles ; Jean-Pierre Delalande (RPR), rapporteur de ce texte pour la commission des finances.

Le principal point d'achoppement concerne le champ de compétence du Parlement. Le projet gouvernemental stipule que *« la loi d'équilibre de la Sécurité sociale détermine les conditions générales de l'équilibre financier prévisionnel de la Sécurité sociale et fixe, en fonction de celles-ci, les objectifs de dépenses »*. Chaque année, le Parlement serait invité à voter une loi d'équilibre, sans pouvoir examiner les recettes du système (impôts affectés et, surtout, cotisations sociales). Jacques Toubon, ministre de la justice et responsable, à ce titre, du projet de révision, s'en est expliqué, devant la commission des lois, en invoquant le respect du *« paritarisme social »* (*Le Monde* du 18 janvier). Il n'a manifestement pas convaincu.

LES PRÉVISIONS DE RECETTES

En présentant son rapport, mercredi, M. Mazeaud a redit que le projet de loi n'est pas satisfaisant et qu'on peut difficilement imaginer comment le Parlement pourrait déterminer les conditions générales de l'équilibre financier de la Sécurité sociale sans être informé, au moins, des prévisions de recettes. Sans remettre en question la répartition des compétences entre pouvoir législatif et pouvoir réglementaire pour la fixation des taux de cotisation, il a fait adopter par sa commission un amendement selon lequel le champ de la loi doit comporter les *« prévisions de recettes »*.

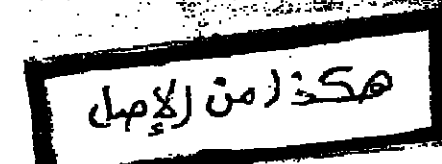
M. Bourg-Broc, devant la commission des affaires sociales, n'a pas été moins sévère. Il n'est pas possible, a-t-il déclaré en substance, d'admettre, ne serait-ce que pour des raisons de logique, que le vote des dépenses ne soit pas accompagné d'une fixation, au moins indicative, des perspectives de recettes. Le député de la Marne a fait adopter lui aussi, par sa commission, un amendement incluant *« une enveloppe prévisionnelle globale de recettes »* dans le champ de compétence du Parlement.

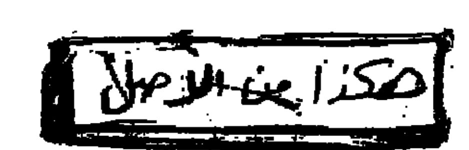
Les commissions des lois et des affaires sociales sont également à l'unisson pour un autre amendement, visant à prévoir la possibilité de voter des lois rectificatives en cours d'exercice et de corriger ainsi, comme pour le budget de l'Etat, d'éventuels dérapages des dépenses de la Sécurité sociale.

Enfin, M. Bourg-Broc a fait adopter par sa commission un amendement plutôt iconoclaste, destiné à assouplir l'article 40 de la Constitution, au terme duquel les propositions et amendements des parlementaires ne sont *« pas recevables »* lorsqu'ils ont pour conséquence *« une diminution des ressources publiques »* ou *« la création ou l'aggravation d'une charge publique »*. M. Bourg-Broc propose de remplacer, dans ce dernier membre de phrase, *« d'une charge publique »* par *« des charges publiques »*, ce qui permettrait, dans le cas de la Sécurité sociale, de transférer une prestation d'une branche ou d'un régime à l'autre et, par conséquent, de proposer au gouvernement d'autres choix de gestion.

L'hostilité parlementaire se nourrit, en dernier lieu, du flou entretenu par le gouvernement sur le contenu exact de la loi organique qui déterminera la mise en œuvre de cette révision constitutionnelle. Sur ce point, M. Toubon a donné rendez-vous aux députés le 23 janvier pour leur apporter des indications plus précises. Rien n'indique pourtant que, d'ici là, le ministre de la justice saura surmonter le scepticisme de la majorité.

G. C.





Lionel Jospin veut jeter les bases d'un « nouveau contrat politique »

Le Parti socialiste va consacrer 1996 à l'élaboration de son programme pour 1998. Un congrès pourrait se réunir début 1997. Claude Estier est chargé de réfléchir à de nouveaux hommages à François Mitterrand

UTILISER LE TEMPS, en l'occurrence la totalité de l'année 1996, pour préparer, *« en commun »* avec l'ensemble des socialistes, un nouveau contrat politique avec les Français pour la période 1998-2003, tel est le message que Lionel Jospin entend faire passer en ce début d'année. Le premier secrétaire du Parti socialiste devrait également annoncer, jeudi 18 janvier au cours d'une conférence de presse, sa décision d'avancer le prochain congrès du PS d'au moins neuf mois. Initialement prévu pour novembre 1997, c'est-à-dire trois ans après celui de Liévin, il aura lieu en janvier ou février 1997. D'ici cette échéance, M. Jospin a donc un an pour jeter les bases de ce nouveau *« projet historique »* qu'il a évoqué le 14 janvier sur TF 1.

D'emblée, M. Jospin entend présenter 1996 comme *« une année de transition »*, qui, pour le PS, devra être une année de réflexion et d'élaboration collective de propositions. L'ancien candidat à l'élection présidentielle devrait s'en prendre assez vivement au gouvernement et à sa majorité. Le gouvernement ? Il n'a pas tiré les leçons du mouvement social de novembre-décembre 1995. La majorité ? Elle apparaît toujours aussi divisée, comme le montrent les polémiques sur l'instauration du remboursement de la dette sociale (RDS) ou le pacte pour la ville. M. Jospin considère aussi que les perspectives économiques se sont assombries – avec une perspective de croissance qui s'est rapprochée de 1,5 % ou 1,6 % et non plus des 2,8 % prévus dans la loi de finances – et que, du coup, le gouvernement a revu à la baisse ses objectifs de lutte contre le chômage, en parlant plus d'en limiter la progression que d'en renverser la tendance.

C'est après avoir dessiné ce paysage que M. Jospin va définir ce qu'il appelle la *« responsabilité des socialistes »*. Une définition qu'il a évoquée, mercredi 17 janvier devant le bureau national, en rendant un nouvel hommage à François Mitterrand, dont il a retenu *« deux leçons »*, à savoir *« le courage et la volonté sur le plan personnel et politique, mais aussi le souci constant du rassemblement pour assurer la marche en avant »*. Le bureau national, qui n'a pas discuté de la polémique autour des révélations du docteur Claude Gubler sur le cancer de l'ancien président, a chargé un groupe de travail, animé par Claude Estier, de réfléchir à de nouvelles manifestations d'hommage. Au-delà de cette référence à M. Mitterrand, M. Jospin estime que le récent mouvement social a témoigné à la fois de la mobilisation de la société, de son refus du libéralisme et de son attachement aux acquis sociaux. La *« responsabilité »* des socialistes est donc de préparer un nouveau contrat politique pour la législature 1998-2003.

PAS DE PRÉCIPITATION

Souvent critiqué, à l'intérieur comme à l'extérieur du PS, sur la lenteur de sa démarche, M. Jospin revendique ce qu'il appelle l'utilisation du temps. Il assure qu'il serait paradoxal que huit mois après l'élection présidentielle et trois mois après son accession à la tête du PS, le parti ait déjà pu *« émettre un projet politique clefs en main »*, *« sans débat, sans réflexion, sans consultation »*. L'objectif est donc d'utiliser le temps nécessaire pour reconstruire ce projet, en faisant en sorte que les socialistes arrivent à une conception commune des principaux sujets avant de pouvoir prétendre aux responsabilités. C'est dans cette optique que M. Jospin veut *« placer le congrès au moment le plus utile de la préparation des législatives »*, c'est-à-dire en janvier ou février 1997.

Le PS doit redevenir *« un lieu de travail collectif »*. Pour y parvenir, M. Jospin poursuit la remise au travail de son parti. Mercredi, c'est la commission de la défense, présidée par l'ancien ministre Paul Quilès et composée d'une trentaine de membres, qui a été réinstallée après la commission économique, la commission sociale et la commission Europe.

Pour 1996, trois thèmes de débat, dont le grand architecte est Pierre Moscovici, chargé des études au secrétariat national, ont déjà été arrêtés : « La place de l'Europe et de la nation dans le monde », au premier trimestre ; « Démocratie et citoyenneté », au deuxième, et la redistribution au quatrième. Le premier, qui permettra de mesurer la montée des réactions anti-Maastricht, à première vue en hausse, au sein du parti, et de définir une nouvelle politique économique de gauche, donnant la priorité à la réduction du chômage, sera conclu par une convention nationale qui aura lieu les 30 et 31 mars.

Un colloque public, ouvert à des invités étrangers, à des syndicalistes et à d'autres forces de gauche, devrait se tenir le 16 mars. Le 24 janvier, le bureau national va désigner une commission d'une trentaine de membres, qui aura pour mission, sous la houlette de M. Moscovici, de présenter un ou plusieurs textes, que les militants auront deux semaines pour discuter, amender et adopter. Parallèlement, un groupe de contact entre le PS et le SPD allemand va réfléchir sur l'Europe et la monnaie unique.

M. Jospin va présenter les grandes lignes de sa méthode. Dans la foulée, le PS va lancer une nouvelle campagne d'adhésions. D'ici au 26 janvier, un dépliant de quatre pages, tiré à plusieurs millions d'exemplaires, va être envoyé aux sections et aux fédérations. Reprenant les débats de 1996, il s'ouvre par un portrait de Lionel Jospin et s'achève par une *« référence sobre »*, selon la formule de Manuel Valls, secrétaire national à la communication, à François Mitterrand.

Michel Noblecourt

L'adoption d'enfants étrangers facilitée malgré les réticences du garde des sceaux

L'Assemblée nationale est parvenue à dégager un large consensus

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 17 janvier, la proposition de loi visant à moderniser et simplifier l'adoption. Les groupes RPR, UDF et PCF ont voté « pour ». Le PS s'est abstenu. Jacques Toubon n'a pu obtenir la suppression d'une disposition facilitant l'adoption d'enfants nés dans un pays étranger.

DANS LA VIE d'un ministre, il y a ainsi des journées qui se terminent mal. L'examen en première lecture, par l'Assemblée nationale, de la proposition de loi relative à l'adoption n'était pourtant pas de nature à embarrasser le ministre de la justice, Jacques Toubon. La discussion générale, mardi 16 janvier, avait confirmé que ce texte, longuement préparé par Jean-François Mattéi (UDF-FD, Bouches-du-Rhône), fait l'objet d'un large consensus (*Le Monde* du 18 janvier).

La discussion des articles, mercredi, démontrait à nouveau que la commission spéciale créée à l'Assemblée nationale pour préparer la séance publique était parvenue à un projet équilibré de modernisation de l'adoption en France.

Ainsi, malgré les plaidoyers de Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) et de Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis), les députés n'ont pas étendu aux couples non mariés la possibilité d'adopter un enfant.

A l'inverse, l'Assemblée a rejeté deux amendements de Bernadette Isaac-Sibille (UDF-FD, Rhône) et Charles de Courson (UDF-FD, Marne) visant à assouplir l'article 350 du code civil, qui autorise un particulier, une œuvre privée ou un service d'aide sociale ayant recueilli un enfant, à demander à la justice de déclarer cet enfant abandonné – et donc de le rendre adoptable – si ses parents *« se sont manifestement désintéressés »* de lui pendant l'année qui précède. Même le débat sur la situation créée par l'accouchement « sous X » – qui permet à une mère de mener sa grossesse à terme sans livrer son identité et d'abandonner son enfant à la naissance – n'a guère provoqué de controverse.

Tout se passait donc pour le mieux jusqu'au moment où l'Assemblée a abordé la discussion de l'article 15. Le point est technique mais touche un sujet très sensible : celui de l'adoption d'enfants nés dans un pays étranger. Il s'agit de trouver une solution aux conflits de lois en matière d'adoption, lorsque le pays d'origine de l'enfant prohibe ou ne reconnaît pas l'adoption, comme c'est, notamment, le cas des pays de droit musulman. La commission spéciale était parvenue à une disposition selon laquelle, *« en l'absence, dans le pays d'origine, de législation sur l'adoption, la loi française s'applique aux conditions et aux effets de l'adoption »*. Or le Garde des sceaux s'est farouchement opposé à cette formulation. Il l'a fait, une première fois, mercredi matin, à propos d'amendements de suppression de cet article.

JACQUES TOUBON EMPÊTRÉ

N'ayant pas été suivi, il est revenu à la charge, dans l'après-midi, après avoir pris soin d'inviter une dizaine de parlementaires RPR à venir lui prêter main forte dans l'hémicycle, au moment du vote. *« Offrir la possibilité d'adopter selon la loi française* [...] *des enfants entrés clandestinement chez nous, à travers des réseaux, serait contraire à nos principes juridiques et contraire, moralement, à l'objectif que nous poursuivons. Je ne voudrais pas que l'on vote une loi consistant simplement à fournir aux parents qui veulent adopter des enfants à adopter dans n'importe quelles conditions, y compris des conditions illégales et immorales »*, a plaidé Jacques Toubon. Il a finalement été battu.

Un amendement de Mme Neiertz, soutenu par la commission des affaires culturelles – et notamment son rapporteur, M. Mattéi, et son président, Bruno Bourg-Broc (RPR) – ainsi que par les socialistes, les communistes et la majorité de l'UDF a finalement été adopté qui maintient, sur ce point, la position de la commission. Rude journée pour le ministre de la justice, que le président de l'Assemblée, Philippe Séguin, n'était pas mécontent de voir ainsi empêtré.

G. C.

Principales dispositions

Les principales dispositions de la proposition de loi adoptée en première lecture par les députés sont les suivantes :

● **Les conditions d'âge** – vingt-huit ans au lieu de trente – et de mariage – deux ans au lieu de cinq – exigées pour les adoptants sont assouplies, l'écart d'âge qui les sépare de l'enfant ne devant toutefois pas dépasser quarante-cinq ans. Le délai de rétractation du consentement à l'adoption est réduit de trois mois à six semaines. L'adoption à titre posthume est autorisé.

● **L'agrément a désormais valeur nationale.** Les décisions, rendues au niveau départemental, sont enregistrées par l'Organisme national de concertation sur l'adoption (ONCA). Une Autorité centrale pour l'adoption *« définit, oriente et coordonne »* l'action des administrations compétentes, tout en assurant la coopération avec les institutions et autorités étrangères.

● **L'adoption simple** – qui, à la différence de l'adoption plénière, ne rompt pas tout lien entre l'adopté et sa famille d'origine – est dénommée adoption *« complétive »*. Elle est possible en cas d'échec d'une première adoption plénière.

● **L'adoption ouvre le droit** à l'allocation parentale d'éducation et au congé parental d'éducation, ainsi qu'à l'allocation pour jeune enfant. Des autorisations spéciales d'absence non rémunérées sont prévues avant l'arrivée de l'enfant au foyer.

● **La possibilité d'accoucher sous X est maintenue.** L'enfant, s'il le désire, pourra avoir accès, sous certaines conditions, à des renseignements non identifiants sur ses parents.

Le PCF avance la date de son prochain congrès

PROPOSÉE le 9 novembre, mise en sommeil en décembre en raison du conflit social, la pétition nationale pour l'organisation d'un référendum sur le passage – ou non – à la monnaie unique a été officiellement lancée, mercredi 17 janvier, par le secrétaire national du Parti communiste (*Le Monde* du 18 janvier). Lors d'une cérémonie de voeux de nouvel an, Robert Hue a présenté à la presse un court texte appelant Jacques Chirac, *« conformément à l'engagement qu'il* [avait] *pris en tant que candidat »*, à organiser une consultation nationale. Cette pétition, qui n'apparaît pas comme une initiative communiste, sera distribuée par les militants.

FÉDÉRER CONTRE MAASTRICHT

Chaque mot du texte a été soigneusement pesé. Le parti, qui, en compagnie de sociologues et d'historiens extérieurs à la famille communiste, a ausculté avec soin le mouvement social des dernières semaines de 1995, a relevé dans ce texte les mesures les plus *« contestées »* par les grévistes : *« Plan Juppé sur la protection sociale, déréglementation et privatisation des services publics, réduction des dépenses sociales et d'éducation, précarisation de l'emploi, "gel" des salaires. »*

Le bureau national a également veillé à appeler à d'*« autres choix qui soient de gauche et de progrès »*, afin d'éviter que des électeurs de Jean-Marie Le Pen ou de Philippe de Villiers ne se retrouvent dans cette pétition. Seul Philippe Herzog a fait savoir, dans un communiqué, qu'il *« n'approuve pas »* l'idée de la pétition, jugeant *« qu'il ne faut pas enfermer les Français dans le choix du "oui" ou du "non" à la monnaie unique »*.

Avec cette pétition, M. Hue tente de cueillir la révolte encore fraîche de décembre. L'initiative a aussi une fonction politique : réunir autour du PCF la gauche anti-Maastricht, afin de hâter la construction de cette *« alternative »*, qui, répétait-il alors, fait cruellement défaut à la gauche. *« Le Pari communiste doit participer à tous les niveaux de pouvoir jusqu'au gouvernement »*, a-t-il déclaré mercredi.

A l'entente à la base, qui a la préférence des amis de Georges Marchais, M. Hue souhaite adjoindre une entente à mi-hauteur, notamment avec le PS. Lancés tambour battant, les sept « forums nationaux », qui compteront parmi les invités au moins deux représentants socialistes, ont cette vocation. M. Hue a indiqué qu'il souhaite clore ce *« vaste débat national »* en réunissant en avril, à Paris, Dominique Voynet, Jean-Pierre Chevènement, Alain Krivine, mais aussi... Lionel Jospin.

Ce calendrier serré n'est pas innocent. Entre une aile réformatrice, avec laquelle il semble avoir conclu un pacte de non-agression – Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône et porte-parole de Futurs-Refondateurs communistes, accueillera à Marseille, le 19 janvier, le premier « forum national » – et les « orthodoxes », qui ont reproché à la direction son *« manque de visibilité »* pendant le conflit social, M. Hue, élu à la tête du PCF en janvier 1994 lors du vingt-huitième congrès, cherche à affermir sa position au « centre ». De sources convergentes, le vingt-neuvième congrès, au cours duquel il entend bien être légitimé, sera avancé à décembre 1996.

Ariane Chemin

Le gouvernement va geler 20 milliards de francs de crédits budgétaires

LE MINISTÈRE DU BUDGET prépare un plan de gel de crédits budgétaires qui devrait avoisiner 20 milliards de francs sur l'exercice de 1996, selon le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, Philippe Auberger (RPR). Si le gouvernement revoit aussi vite la loi de finances pour 1996, c'est évidemment parce que la croissance est plus faible que prévu. Bercy tablerait désormais sur une hausse de la richesse nationale de 1,6 % ou 1,7 % en 1996, alors que le budget avait été construit sur une prévision de 2,8 %. A titre de comparaison, le Crédit lyonnais avance une estimation de 1,5 %, et Indosuez de 1,4 %. La chute de l'activité risque de peser sur l'exercice budgétaire de 1995. Selon les comptes provisoires arrêtés par Bercy, le déficit ressortait à 340,3 milliards de francs à la fin du mois de novembre. Le ministère assure, cependant, que ce dérapage ne remet *« aucunement en cause »* l'objectif de 321,6 milliards de francs, fixé pour l'ensemble de l'année 1995.

CONJONCTURE

■ **RELANCE : Gilles de Robien (UDF-PR), président du groupe UDF de l'Assemblée nationale,** s'est prononcé, mercredi 17 janvier sur France-Inter, pour *« un plan de relance générale »* de l'économie, *« concerté, démocratique et européen »*. M. de Robien a jugé que le report de quelques mois du premier tiers provisionnel, suggéré par Edouard Balladur, est *« une proposition extrêmement partielle »*.

■ **CROISSANCE : la croissance a atteint 0,2 %** au troisième trimestre de 1995, selon l'estimation publiée jeudi 18 janvier par l'Insee, qui confirme l'évaluation provisoire avancée en décembre. Sur les neuf premiers mois de l'année, l'acquis s'élève à 2,5 %. Sur la totalité de l'année 1995, le résultat devrait être compris entre 2,4 % et 2,5 %.

DÉPÊCHES

■ **POLYNÉSIE : l'Assemblée nationale** a adopté, mercredi 17 janvier, une proposition de loi de Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) visant à reporter en mai 1996 les élections des membres de l'assemblée territoriale de la Polynésie française, prévues le 17 mars. Cette modification est liée au projet de réforme du statut du territoire adopté le 20 décembre par le conseil des ministres.

■ **SÉNAT : la commission des lois** du Sénat n'a pu, mercredi 17 janvier, adopter le rapport sur les propositions créant des offices parlementaires d'évaluation budgétaire voté par les députés en juillet 1995 afin d'améliorer le contrôle du Parlement. Le RPR s'est montré favorable et la gauche (PS et PCF) opposée, mais l'UDF s'est divisée. L'examen de ces textes, prévus en séance plénière la semaine prochaine au Sénat, pourrait être reporté.

■ **SAPEURS-POMPIERS : le Sénat a adopté, mercredi 17 janvier,** en première lecture, le projet de loi sur l'amélioration du volontariat des sapeurs-pompiers. *Le RPR, l'UDF et le PS ont voté « pour »*, alors que le PCF s'est abstenu. Les sénateurs ont néanmoins rétabli le principe selon lequel les autorisations d'absence peuvent être refusées aux sapeurs-pompiers volontaires par leur employeur, lorsque les nécessités de l'entreprise ou du service public s'y opposent.

SOCIÉTÉ

CITÉS Le premier ministre devait présenter, jeudi 18 janvier après-midi à Marseille, soixante-huit mesures constituant un « pacte de relance pour la ville ». En préparation depuis six mois, ce programme, dont le détail du coût budgétaire n'était pas connu jeudi matin, est axé sur l'économie. ● UNE TRENTAINE de zones franches seront créées dans les quartiers les plus en difficulté, où les entreprises bénéficieront d'une exonération totale d'impôts et de charges sociales pendant cinq ans. Cent mille « emplois-ville », réservés aux moins de 25 ans, devraient être créés dans les quatre prochaines années. ● CE PLAN gouvernemental entend répondre en priorité à la pénurie d'emplois dans les quartiers. Ainsi, à Saint-Etienne, la cité de Montchovet survit avec un taux de chômage de 60 %. Pour nombre d'habitants de la Muraille de Chine, l'absence de travail est le principal handicap.

Le plan banlieues est centré sur l'emploi et les aides aux entreprises

Le « pacte de relance pour la ville », présenté par Alain Juppé jeudi 18 janvier à Marseille, se distingue par plusieurs mesures d'ordre économique : création de « zones franches », exonérations fiscales, emplois d'utilité sociale. L'Etat réoriente ainsi son action dans les quartiers

ALAIN JUPPÉ devait présenter, jeudi après-midi 18 janvier à Marseille, soixante-huit mesures constituant un « pacte de relance pour la ville », nouvelle appellation du « plan national d'intégration urbaine » en préparation depuis six mois. Entouré des deux ministres chargés des dossiers de la ville et de l'intégration, Jean-Claude Gaudin et Eric Raoult, et d'une dizaine d'autres membres du gouvernement, le premier ministre avait auparavant présidé un conseil interministériel des villes exceptionnellement ouvert à des maires et à des représentants du patronat et d'associations.

L'annonce de Marseille donnera lieu à quatre textes de loi consacrés aux mineurs délinquants, à la nouvelle répartition de la dotation de solidarité urbaine (DSU) versées par les communes riches au bénéfices des plus pauvres, aux zones franches et à divers autres aspects (attribution des logements, comités de quartier). Soucieux de « communication » sur un sujet épineux, le gouvernement a ramassé son projet en dix mesures principales :

● **ZONES FRANCHES**

Dans une trentaine de « zones franches » englobant des quartiers difficiles et des réserves foncières attenantes, les entreprises, artisans et commerçants seront totalement exonérés d'impôts et de charges sociales jusqu'en 2001. Cet avantage, soumis à la condition d'embaucher des habitants du quartier (au moins 20 %, selon négociation locale) s'étendra aux nouvelles implantations comme aux entreprises existantes, commerces et médecins compris, si la commission de Bruxelles donne son accord (*lire page 9*). Sur la liste des zones, devraient figurer les quartiers nord de Marseille, Mantes-la-Jolie, Clichy-Montfermeil et aussi les Hauts de Garonne dans la banlieue de Bordeaux.

A ces avantages fiscaux devraient s'ajouter des mesures sociales destinées à faire des « zones franches » les nouvelles vitrines de la politique de la ville. Les fonctionnaires qui y travaillent devraient voir doubler leur prime de sujétion. Les habitants devraient être les premiers à bénéficier des nouvelles expériences d'aménagement du temps scolaire, d'une aide spécifique à la création d'entreprises et de prêts immobiliers plus attractifs. Dans 350 « zones de redynamisation urbaine », des exonérations fiscales limitées à la taxe professionnelle seront consenties aux entreprises.

● **EMPLOI**

Cent mille « emplois-ville » vont être créés au cours des quatre années à venir. Ils reprennent en partie le principe des contrats emploi-solidarité consolidés (CEC), dont 20 000 avaient déjà été inscrits au budget 1996, mais sont à la fois plus ciblés et plus attractifs. Plus ciblés, car réservés aux 18-25 ans. Ses bénéficiaires travailleront 30 heures par semaine, rémunérées sur la base du SMIC horaire, et recevront une formation. L'attrait de ces emplois réside dans leur durée : cinq ans.

Les profils de ces emplois seront établis par un comité de projet local réunissant les signataires du contrat de ville. Les auteurs du plan espèrent alimenter des activités existantes – agent d'ambiance, moniteur sportif, gardien d'immeuble –, mais aussi *« faire naître de nouveaux métiers »*. Les employeurs, qu'il s'agisse de collectivités territoriales, de délégataires de service public ou encore d'associations, paieront 45 % du salaire, tandis que l'Etat s'engage à en financer 55 %. C'est une valeur moyenne, puisque les pouvoirs publics proposent aussi une prise en charge dégressive, allant de 75 % la première année à 35 % la dernière.

● **COMMERCE**

Un établissement public national de restructuration des espaces commerciaux va être créé. Pour contourner l'obstacle posé par l'enchevêtrement des copropriétaires, cet établissement pourra préempter des espaces et choisir lui-même les repreneurs. Des aides seront apportées aux commerçants pour réaliser des équipements de sécurité. Le gouvernement envisage la création d'un fonds de garantie afin d'établir un nouveau protocole d'accord avec les sociétés d'assurances de ces commerçants.

● **POLICE**

4 000 policiers supplémentaires seront affectés aux quartiers difficiles pendant les trois prochaines années. 1 000 d'entre eux proviendront de véritables créations de poste, les 3 000 autres seront obtenus par redéploiement du centre des villes vers la périphérie, et plus particulièrement de Paris vers la grande couronne. Le gouvernement s'engage à ne pas avoir recours, à cette occasion, à des policiers auxiliaires (appelés effectuant leur service militaire dans la police). En revanche, les élèves sortant des écoles de police entameront souvent leur carrière en banlieue.

● **JUSTICE**

Pour répondre à l'augmentation de la délinquance des mineurs, des « unités à encadrement éducatif renforcé » vont être créées (*Le Monde* du 6 janvier). L'ouverture de cinquante de ces centres destinés aux jeunes multirécidivistes est prévue dans les trois ans, dont vingt-six dès 1996. Cinq adolescents, autant d'éducateurs et des sorties strictement limitées : ces petites structures constitueront, selon le gouvernement, *« le chaînon manquant »* entre l'assistance éducative en milieu ouvert et la prison. En outre, une procédure de *« comparution à délai rapproché »* permettra au procureur de faire comparaître devant un juge pour enfants un jeune déjà « connu » dans un délai de un à trois mois.

● **ÉDUCATION**

Les zones franches serviront d'éclaireurs en matière de rythmes scolaires. L'organisation de la journée devrait y être modifiée, en concentrant les cours classiques le matin et en dégageant l'après-midi pour les activités sportives, culturelles ou de soutien scolaire. La semaine devrait être allégée de deux heures et l'année allongée de trois semaines pour les 30 000 élèves a priori concernés. L'Etat financera les coûts induits, notamment l'embauche d'animateurs. Pour le seul troisième trimestre 1996, une enveloppe de 90 millions de francs a été prévue.

● **SERVICE NATIONAL**

Le nombre d'appelés du contingent en « volontariat service-ville » passera de 7 035 à 10 000. Lancé par Michel Delebarre, alors ministre de la ville, la présence de ces jeunes dans les établissements scolaires, les associations ou les centres sportifs pourrait bien préfigurer un futur service civil.

A eux seuls, les collèges et lycées recevront l'apport de 1 000 appelés supplémentaires.

● **LOGEMENT**

Pour lutter contre la dégradation des immeubles, la Caisse des dépôts va proposer aux bailleurs des prêts bonifiés compensant la faiblesse des « provisions pour réparation ». Faute de disposer de cet argent, les offices ont trop souvent tendance à attendre la « réhabilitation lourde » pour agir. Cette mesure vise 500 000 logements.

● **FINANCES LOCALES**

Adoptée mercredi 17 janvier en conseil des ministres, une réforme de la dotation de solidarité urbaine (DSU), qui oblige les communes riches à aider les communes pauvres, sera présentée au Parlement. En modifiant les critères de calcul, elle devrait réduire le nombre de bénéficiaires mais augmenter, jusqu'à 200 %, les sommes allouées.

● **ASSOCIATIONS**

Un « nouveau partenariat » sera engagé avec le monde associatif. Un contrat d'objectif de trois ans, précisant la méthode d'évaluation retenue, sera signé entre l'Etat et les associations. Les pouvoirs publics s'engagent à verser la subvention allouée dans les trois premiers mois de l'année.

Ph. B. et N. H.

Le pari de la déréglementation

***APRÈS** le temps du béton, voici* celui de l'emploi dans les cités « difficiles ». Simple, voire simpliste, tel est le message qu'entend lancer Alain Juppé, en dévoilant, jeudi 18 janvier, à Marseille, les soixante-huit mesures du *« pacte de relance pour la ville »*, nouvelle appellation du *« plan national d'intégration urbaine »*. Non que le gouvernement ait résolument choisi la rupture. Après Rocard en 1991, Tapie en 1992 et Veil en 1993, la cuvée Juppé de 1996 se situe dans la continuité des tentatives de l'Etat pour résister à la dérive de ces quartiers où se concentrent toutes les difficultés sociales. Après avoir promis le *« retour de l'Etat »* dans ces quartiers, le gouvernement ne pouvait faire moins que de poursuivre la politique d'aide publique *spécifique* à la *rénovation des cités* et au développement social et urbain élaborée par les socialistes et continuée du temps de M. Balladur.


ANALYSE

Pourtant, les contraintes budgétaires et l'analyse des insuffisances du passé ont conduit le gouvernement Juppé à changer d'optique. Les indispensables opérations de réhabilitation des bâtiments ont été généralisées et menées à bien, mais elles ont montré leurs limites, tandis que les difficultés de quartiers sont apparues de plus en plus clairement liées à l'inoccupation de leur population, les jeunes en particulier. Les préoccupations liées au taux de chômage astronomique des quartiers sensibles occupent donc logiquement le premier rang parmi les dix principales mesures du nouveau *« pacte »*. Placés au second plan, les grands travaux de rénovation ne sont donc plus considérés comme primordiaux.

A la place, le gouvernement fait le pari des « zones franches » censées stopper la fuite des petits commerces et attirer des PME. L'idée n'est pas tant de trouver du travail pour les jeunes chômeurs (dont l'embauche ne serait que minoritaire dans les nouvelles entreprises exonérées d'impôts et de charge pour cinq ans), mais de relier ces quartiers au tissu économique et à l'emploi légal. La création d'une nouvelle catégorie d'emplois aidés réservés aux zones urbaines défavorisées, les *« emplois-ville »*, résulte d'un autre pari : l'existence du fameux gisement d'emplois de service, dont l'étendue reste à appréhender.

Le second volet du *« pacte »* est sécuritaire mais plus modéré que les rodomontades d'Eric Raoult sur la nécessité d'un *« plan vigi-banlieues »* et les projets répressifs de M. Debré pouvaient le faire craindre. La pression des maires a nettement refroidi les ardeurs centralisatrices des premières versions. L'idée d'une concentration des pouvoirs d'intervention entre les mains des préfets dans les cas critiques a notamment été écartée.

On est donc bien loin du fameux « plan Marshall » que Jacques Chirac appelait de ses vœux en avril 1996. Les milliards envisagés ont fondu. Reste une question : des mesures, pour l'essentiel de déréglementation, parviendront-elles à retisser ce lien social qui, depuis des années, ne cesse de se déliter ?

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Le « contrat-ville » pourrait n'avoir que des effets modestes

***LE CONTRAT « EMPLOI-VILLE »** va-t-il ré*volutionner la politique de l'emploi dans les quartiers ? Le premier ministre devait annoncer jeudi 18 janvierla création de 100.000 emplois de ce type en quatre ans. Mais, avant même de connaître les derniers arbitrages rendus par les services du premier ministre, les spécialistes étaient dubitatifs. *« Les jeunes ont vu passer leurs grands frères de TUC en SIVP et en stages pour finalement se retrouver à la case-départ. Ils n'y croient plus »*, reconnaît un fonctionnaire du ministère du travail.

Techniquement, le contrat-ville s'apparente à un dispositif déjà existant : le contrat-emploi consolidé (CEC) créé en 1992. Contrat de travail réservé au secteur non-marchand, le CEC peut être conclu pour une période déterminée ou indéterminée. Dans le premier cas, sa durée est d'un an mais peut faire l'objet de quatre renouvellements. Bien que ce contrat puisse être à temps plein, les aides et exonérations à l'embauche ne portent que sur la partie du salaire inférieure à 120 % du SMIC et pour une durée du travail hebdomadaire de 30 heures minimum.

Différences essentielles avec le contrat-ville : le CEC n'est pas réservé aux jeunes ; il ne peut *être conclu qu'après un (ou plusieurs) contrat-*emploi-solidarité (CES) et la personne doit, avant la signature de son premier CES, être de*mandeur d'emploi depuis plus de trois ans ou* être allocataire du RMI sans emploi depuis un an. Bénéficiant d'une aide importante de l'Etat (au moins 50 % pendant cinq ans), le CEC ne devrait concerner que 20 000 personnes cette année, soit 10 000 de moins que prévu au début des discussions budgétaires.

Le succès du *« contrat-ville »* reposera donc en partie sur l'amputation du contrat-emploi consolidé. Selon les spécialistes, ce type de mesure présente un danger : la création, de fait, d'une nouvelle catégorie d'emplois de contractuels non qualifiés sans évolution de carrière.

SÉLECTION À L'EMBAUCHE

Plus fondamentalement, le volet emploi du plan Juppé amène à s'interroger sur la pertinence des plans précédents. Depuis les mesures prises en 1989, chacun peut constater que le chômage dans ces quartiers s'aggrave. L'étude la plus récente du ministère du travail sur l'impact des politiques de l'emploi porte sur 1992. Cette année-là, 42 % des personnes habitant ces quartiers et se déclarant au chômage sont entrées dans un des dispositifs de la politique de l'emploi. Si le pourcentage est équivalent à celui des autres quartiers des communes dont ils relèvent, ils cache une différence fondamentale : les dispositifs *« administrés »* (en particulier les contrats-emploi-so*lidarité) fonctionnent davantage dans les* quartiers en difficulté qu'ailleurs.

En revanche, les emplois aidés dans le secteur marchand (contrat de retour à l'emploi, contrats de qualification) pénètrent moins dans ces quartiers que dans le reste des communes concernées, en particulier à cause de la sélection à l'embauche. Il est peu probable que les exonérations de charge contenues dans le plan Juppé modifient cet état de choses. Malgré les discours sur *« l'entreprise citoyenne »*, les entreprises continuent de se détourner de ces quartiers en difficulté. Seules exceptions : celles qui peuvent difficilement faire autrement, comme les grandes surfaces et les transports urbains.

Mais, en 1992, les différences régionales étaient considérables : les mesures pour l'emploi pénétraient davantage les quartiers en difficulté que le reste des communes dans neuf régions (en particulier Provence-Alpes Côte d'Azur et en Franche-Comté). En revanche, dans douze autres régions, l'effort en direction des quartiers paraissait moins important. En ce sens, Alain Juppé n'a pas tort de parler de *« pacte »*. Sans la mobilisation des élus locaux, le contrat-ville n'a guère de chance d'être un succès.

Frédéric Lemaître

A Saint-Etienne, ceux de la « Muraille de Chine » aimeraient

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyé spécial

En contrebas de l'autoroute, le long d'un pavillon préfabriqué, Djemel croise Anouar qui est venu voir Nassardine et Kader. Farouk, lui, caresse le capot de la voiture. Deux fois qu'il a dû refaire la carrosserie, mais, là, il a vraiment fini. *« C'est moi le travailleur !* dit-il à ses copains venus admirer le boulot. *Et attention, j'suis pas du métier. »* Nassardine et Kader sont sur une autre voiture. Ils s'entendent bien tous les deux, silencieux, effacés, enchaînant voiture sur voiture et découvrant au fil des jours qu'ils sont faits pour tenir un *« vrai »* garage, *« si seulement... »*. Agés de vingt-sept ans, mariés et pères de famille, Nassardine et Kader n'ont jamais eu d'emploi. D'ailleurs, parmi les gens qui sont là, personne n'a jamais eu d'emploi. Dans ce club de prévention baptisé Club 2000, *« on s'entraîne à travailler »*, selon l'expression de Salim, l'éducateur-garagiste.

Dehors, domine sur la colline celle qu'on appelle la « Muraille de Chine », immeuble phare de la cité de Montchovet à Saint-Etienne, une barre de 16 étages et de 260 mètres de long. Les cages d'escalier s'appellent les « allées », et l'allée 19 est un journal ; c'est une tradition. On y a toujours écrit sur les murs et on vient y lire les nouvelles, les coups de gueule : *« Un jour à la télé / Ils ont dit de notre quartier / qu'il fallait le détruire / et puis le reconstruire / Mais chez nous, à la Muraille / y a pas que de la racaille / Ils veulent la faire sauter / Ils peuvent toujours s'accrocher. »* Souvent, ceux qui ont quitté la Muraille reviennent *« respirer le quartier »*. Tayeb a un copain devenu ambulancier en Haute-Savoie : *« Même lui, il peut pas s'en empêcher. »*

Mme Garnier, soixante-dix ans, se présente comme *« la dernière des anciens »*. On l'appelle « Mme 18 » parce qu'elle s'est battue pour obtenir la ligne de bus n 18. Petite femme à la voix douce, arrivée ici en 1966, on ne la délogerait pour rien au monde de son grand séjour, de sa vue sur les arbres – *« c'est aéré, on est sur les pentes »* –, de cette ambiance qui rend les gens soudés, les silences qui font deviner que *« certains vivent à un franc près »*, la pudeur des voisins qui savent aider sans en parler. *« La solidarité, c'est le positif qu'on ne dit jamais sur la cité »*, regrette-t-elle. Pour elle, *« y a rien de mieux qu'une amicale de locataires pour lutter contre le racisme. Un pied-noir, fallait entendre ce qu'il sortait sur les Arabes. Maintenant, en réunion, c'est presque l'ami de ses anciens ennemis ! »*

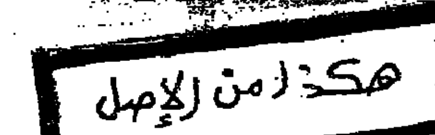
> « Je leur dis : arrête tes conneries, pense à ta famille »

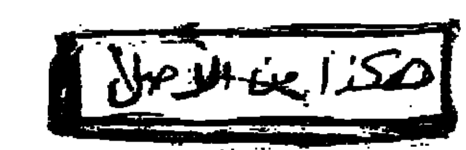
Avec son amicale, Mme Garnier est parvenue à stopper deux expulsions l'hiver dernier. L'an dernier, elle a réussi à ce que l'office des HLM crée une commission pour les familles surendettées. A Montchovet, on estime à 60 % le taux de chômage et à 3 500 francs la moyenne des revenus par famille. *« Pour un camp de vacances à 500 francs les trois semaines à la campagne, on est obligé d'échelonner les paiements »*, indique un animateur du centre social.

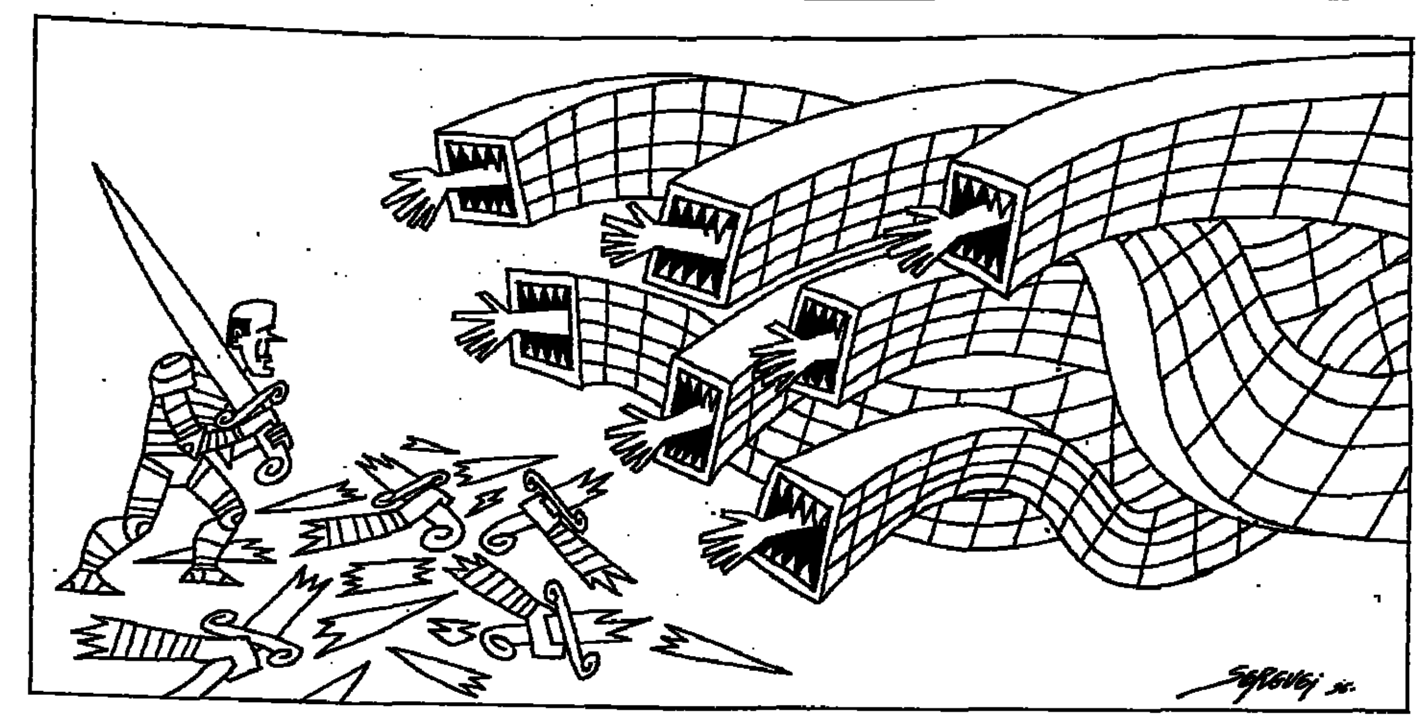
Fabienne et Ayache, eux, se sentent en famille à Montchovet. Ils se sont connus, gamins, dans une allée. Fabienne a épousé Ayache, et sa sœur le gardien de la MJC. *« Beaucoup de gens se sont mariés comme ça. »* C'est vrai qu'il manque quelques jeux pour les enfants mais l'hiver, de l'autre côté de la Muraille, sur le terrain d'aventures, les petits dévalent la pente sur des luges. L'été, les femmes tendent un fil entre les arbres et elles étendent leur linge. *« Les Turques apportent du thé, du café, les jeunes ont le magnéto et les gens dansent, ils jouent aux boules jusqu'à une heure du matin. »*

Fabienne dit qu'on montre toujours de Montchovet ce qui est cassé, brûlé, la drogue. Elle, elle va au club féminin, et *« elles »* lui font faire de l'orthographe. Les Européennes apprennent à cuisiner le couscous, les Arabes les plats français et *« on se marre, on se tutoie, on se raconte nos soucis »*. Pour le baptême de sa fille, 150 personnes avaient répondu à l'invitation dans son appartement. Pour les décès, *« faut voir la vitesse à laquelle se font les collectes. Les gens viennent, ils font vivre la maison, ils restent dormir la nuit »*.

Son mari Ayache, gardien d'immeuble, s'occupe d'une entreprise intermédiaire, Montchovet 3+. En deux ans, elle a fait travailler 70 personnes dans le nettoyage et la remise en état des cages d'escaliers et des coursives. *« Les sociétés de nettoyage ne voulaient plus venir à Montchovet. On a employé des copains, des pères de famille en fin de droits »*. Un temps, il a embauché des jeunes toxicomanes : *« On se rendait compte que ça ne les arrangeait pas de rester dans le quartier où ils se shootaient. »* Ayache a sa phrase qu'il remâche avec fierté lorsque certains ironisent en lui disant *« qu'est-ce que tu te casses le cul à gagner 5 000 balles par mois*







Les « zones franches » relancent une politique de défiscalisation commencée en 1987

LE GRAND retour de l'Etat dans les banlieues va donc se traduire par un appel aux mécanismes de la libre entreprise. La création d'une trentaine de « zones franches », annoncée par le premier ministre jeudi 18 janvier, devra aider les quartiers les plus déshérités à conserver et à attirer des activités créatrices d'emploi. Toute entreprise s'implantant dans l'un de ces sites bénéficiera d'une batterie d'avantages fiscaux et sociaux : exonération de taxe professionnelle, d'impôt sur les sociétés, de taxe foncière sur le bâti et de charges patronales (jusqu'au 50ème salarié) pendant cinq ans. Ces « zones franches » concerneront des lieux où coexistent des quartiers *« en très grande difficulté »* et des opportunités foncières limitrophes aptes à accueillir des entreprises.

Ce projet de création de « zones franches » avait été lancé par le candidat Chirac. *« J'ai pour ambition de doter* [ces quartiers difficiles] *d'une véritable activité économique, remplaçant l'économie de la drogue ou du travail clandestin qui tend à s'y implanter. J'ai proposé depuis longtemps que l'on crée pour cela des zones d'activité bénéficiant d'une fiscalité dérogatoire* (...) », avait déclaré le futur président de la République, le 17 février 1995, dans son discours-programme.

L'idée a suivi son cours au fil des multiples versions du « plan national d'intégration urbaine » commandé par Alain Juppé à Eric Raoult, bientôt coiffé de Jean-Claude Gaudin. Le rapport préparatoire rédigé par les préfets Francis Idrac et Jean-Pierr Duport prône la *« discrimination fiscale positive »* (*Le Monde* du 7 octobre 1995). Le président Chirac enfonce le clou le 26 octobre à la télévision. Il fait des « zones exonération fiscale totale » l'axe d'une politique visant à *« tendre la main aux banlieues »*.

En la matière, le gouvernement ne part pas de zéro. Le principe d'un soutien à l'activité dans les cités par des incitations fiscales avait été prévu pour la première fois par la loi d'orientation pour la ville (LOV), votée dès 1991 sous l'impulsion de Michel Delebarre, premier des ministres de la ville. Mais il n'a été concrétisé que deux ans plus tard lorsqu'a été publié le décret d'application de la LOV dressant la liste des 546 « zones urbaines sensibles » (ZUS), où les entreprises nouvellement implantées pourraient être exonérées de taxe professionnelle. Cette disposition fut de peu de poids car le « cadeau » fait aux entreprises était laissé à la charge des communes. Fin 1995, 52 d'entre elles seulement avaient adopté un tel dispositif.

Début 1995, la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire a ajouté de nouvelles incitations pour les « zones de redynamisation urbaine » (ZRU) : l'exonération de la taxe professionnelle serait compensée par l'Etat et les entreprises seraient en outre dispensées de l'impôt sur les sociétés et, pendant un an, des charges sociales patronales à partir du quatrième salarié et jusqu'au cinquantième. Mais ce nouveau texte est resté lettre morte faute de décret précisant la liste des zones concernées.

En réalité, toutes les tentatives de défiscalisation dans les banlieues se sont heurtées jusqu'à présent à la difficulté de délimiter précisément les sites bénéficiaires. Le casse-tête s'est encore compliqué lorsqu'il s'est agi de faire coïncider cette géographie avec la carte des « contrats de ville » négociée avec les élus locaux en 1993. Etendre les avantages fiscaux aux 1320 quartiers concernés par ces « contrats » aurait un coût exorbitant et une efficacité douteuse.

Le nouveau plan annoncé par Alain Juppé devrait trancher cette épineuse question en réservant les avantages attractifs aux « zones de redynamisation urbaine » dont la liste serait limitée à 350 quartiers, sélectionnés en fonction de critères objectifs (taux de chômage et de non diplômés, poids de la population jeune, potentiel fiscal).

LOGIQUE ÉCONOMIQUE

Mais en faisant de trente « zones franches » cumulant les exonérations maximales, le pivot de son « pacte », M. Juppé franchit un nouvel échelon. Il adopte une logique purement économique, différente de la politique de « grands travaux » menée jusqu'à présent.

Le plan gouvernemental s'inspire sur ce point directement des « zones d'entreprises » créées en 1987 par Alain Madelin. Le ministre de l'industie d'alors avait lui-même importé l'exemple thatchérien des *« enterprise zone »*. Il s'agissait de rompre avec la tradition française des primes d'aménagement du territoire (PAT) attribuées par l'Etat pour chaque emploi créé dans certaines zones, principalement rurales mais aussi urbaines (Lille-Roubaix-Tourcoing, Marseille, Toulon, Longwy).

Dans les trois zones d'entreprises créées en 1987 sur le site des anciens chantiers navals de la NORMED (Dunkerque, Aubagne-La Ciotat et Toulon-La Seyne), toute société créée bénéficie de dix années d'exonération d'impôt sur les sociétés à condition d'y exercer la totalité de son activité industrielle. Plus de trois cents entreprises s'y sont implantées et 14 000 emplois directs ou indirects y ont été créés grace à l'attrait exercé sur les investisseurs et les entreprises, selon Claude Heurteux, conseiller d'Alain Madelin à l'époque et président du groupe de conseil en immobilier Auguste Thouard. Le coût de l'opération pour l'Etat ne peut encore être estimé, mais M. Heurteux assure qu'il sera *« inférieur à toutes les primes qui ont été versées sans qu'aucun bilan ne soit jamais dressé »*.

Cet optimisme doit être tempéré par l'exemple anglais des *« enterprise zone »*, procédure aujourd'hui abandonnée. Le projet français tient partiellement compte des nombreux écueils recontrés outre-Manche (*lire ci-contre*). Les exonérations devront concerner aussi les commerces et les entreprises existantes, et une clause d'embauche des habitants du quartier, très vague il est vrai, a été ajoutée *in extremis*. Mais le dernier mot reviendra à la Commission européenne, très sourcilleuse dans son rôle de gardienne de la libre concurrence à l'intérieur du marché commun. *A priori*, sa philosophie consiste à conditionner la création de nouvelles « zones d'exonération fiscales » au retrait d'un nombre équivalent d'autres sites de la carte des aides déjà existantes. La liste annoncée jeudi restera donc soumise à l'approbation de Bruxelles, où M. Gaudin doit se rendre le 1er février.

D'ici-là, la pression des maires pour obtenir pour leur ville les avantages annoncés aura permis de prendre la mesure de leur engouement. Alors que le PS a déjà qualifié les « zones franches » *de « fausse bonne idée, très coûteuse et inefficace »*, il est probable que, localement, peu de maires socialistes concernés résisteront à l'attrait de l'avantage fiscal promis.

Philippe Bernard

Les difficultés de l'exemple anglais

Fleuron du libéralisme thatchérien, les vingt-cinq *« enterprise zones »*, ou zones franches, créées à partir de 1981 en Grande-Bretagne ont souvent été choisies, comme à Liverpool, en réponse à des émeutes urbaines. Mais cette politique a été abandonnée depuis 1991 en raison de son peu d'efficacité.

« Des activités voisines se sont déplacées pour profiter des avantages fiscaux, mais on n'en a pas créé de nouvelles*, constate Michael Parkinson, spécialiste des politiques urbaines à l'université de Liverpool. *Le coût de chaque emploi a été jugé si prohibitif que l'on se demande aujourd'hui si les fonds n'auraient pas pu être mieux dépensés ailleurs, pour l'éducation et la formation, par exemple. On a attiré des grandes surfaces et tué des petits commerces. »

qu'« on dise un peu de positif »

deux heures ». Ayache répond : *« Moi, je la transpire, ma paye. Elle ne rentre pas dans mes veines, ma paye. »*

Malgré tout, Fabienne les aime bien, « les petits ». Ils sont là, dehors, dans la cage d'escalier, *« ils font des conneries, ça fout les boules, mais bon, ça met de l'ambiance »*. Elle les a vus grandir. *« Je sors, ils embrassent ma petite, ils font les durs mais si je suis chargée ils me portent le panier. Je leur dis : arrête tes conneries, pense à ta famille. »* Fabienne envoie des petits mots à ceux qui passent par la prison. Et puis ceux qui se marient, elle les charrient. *« Je leur dis : ça y est, t'es tenu. Et eux, ils imitent le pendu ! »*

Certains la font rire : *« L'un avait volé la casquette d'un flic, un autre, la Mobylette du facteur, il voulait simplement faire un tour de bécane dans les champs. »* D'autres la désespèrent : *« Tu les voyais costauds, supermignons et maintenant, ils n'ont plus de dents, ils sont maigres, prêts à voler leur mère qui bataille en faisant des ménages... »* Fabienne et Ayache voudraient qu'on installe un local sanitaire pour éviter que *« les gens se piquent devant tout le monde »*. Ayache a acheté des gants antipiqûres, il ramasse autant qu'il peut les seringues qui traînent. Fabienne peste contre la ville qui regarde sa cité comme un lieu sensationnel. Elle trouve que c'est dangereux de dire *« oui, regardez les jeunes, ils n'ont pas de travail, ils vivent dans des ghettos »*. *« C'est humiliant et ça les incite à faire des conneries. D'une certaine manière, on les protège trop, il leur manque de l'autorité. »* Elle pense que les mères ne veulent pas voir la vérité, *« elles couvrent leur fils »*. Les pères, *« s'ils ont envie de donner une raclée »*, s'entendent parfois répondre par leurs enfants: *« Tape-moi et je te dénonce pour violence domestique. »* Certains, à l'âge de douze ans, jouent les interprètes pour leurs parents auprès des administrations. *« Ils connaissent les ficelles »*, dit Fabienne. Lors de la dernière poussée de fièvre dans la cité, elle leur a dit : *« Brûlez les voitures, et dans sept ans vous aurez Jean-Marie Le Pen. »* Ils ont répondu : *« On s'en fout, ce jour-là on cassera tout ! »*

Au Club 2000, le garage associatif, Nassardine, Kader, Farouk rangent les outils. Djemel filme ses camarades, il réalise une vidéo pour la MJC. Hors caméra, l'un d'eux s'emporte : *« On nous demande de nous prendre nous-même en charge, mais comment on fait quand on n'a rien, absolument rien ? »* Gilles est garagiste-éducateur. *« Ce dont on a besoin*, dit-il, *c'est de l'emploi. Ici, six personnes sur dix sont au chômage. Quand je suis dans mon bureau avec un gamin et que j'ai au téléphone le responsable d'une agence d'intérim qui m'annonce qu'il a une place mais pas pour un Maghrébin, je lui dis quoi, au gamin ? »* Les uns et les autres parlent de la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales, des pères qui bossaient sans rien dire et de l'attente du RMI. Farid, lui, prédit qu'un jour, si les pouvoirs publics n'essaient pas de comprendre, ici *« le pouvoir se prendra »*.

Dominique Le Guilledoux

2 500 habitants 60 % de chômeurs

● **La cité de Montchovet** a fait l'objet de plusieurs programmes de réhabilition. Coût : 115 000 francs, en moyenne, pour chacun des 971 logements.

● **La population** compte 2 500 personnes, dont 1 055 vivent dans la Muraille de Chine. 70 % sont des familles immigrées. Le taux de chômage avoisine les 60 %.

● **A la rentrée prochaine**, le collège de Beaulieu sera fermé. Il a vu ses effectifs fondre de 67 % en dix ans, comptant 198 élèves aujourd'hui. *« Dans les classes de sixième et cinquième, le taux d'élèves d'origine étrangère est de 86 %. On arrivait à une situation de ghetto »*, explique M. Bruno Dasquier, principal adjoint du collège et responsable de la ZEP (zone d'éducation prioritaire) de Monchovet.

● **La MJC** est pour l'instant fermée. Le centre social connaît, lui, des difficultés budgétaires.

● **François Mitterrand** s'était déplacé à deux reprises, en 1983 et en 1988, à Montchovet.

La CNIL enquête à la mairie du 3e arrondissement de Paris

La commission recherche d'éventuels fichiers d'opinions politiques et religieuses de l'ancienne équipe municipale

UNE DÉLÉGATION de quatre enquêteurs de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), conduite par Michel Bernard, conseiller d'État, s'est rendue, jeudi 18 janvier dans la matinée, à la mairie du troisième arrondissement pour procéder à une mission d'investigation sur l'affaire des fichiers électoraux. Vendredi 12 janvier, la CNIL avait écrit à Jacques Dominati, sénateur et premier adjoint au maire (UDF) de Paris et ancien maire du troisième arrondissement, pour lui demander des explications sur le fait que l'appartenance politique de certains électeurs était mentionnée sur les listes découvertes par les élus socialistes et écologistes de cet arrondissement (*le Monde* du 22 décembre 1995 et du 18 janvier 1996).

En fouillant au fin fond d'un disque dur de sauvegarde de données informatiques, la nouvelle municipalité, élue en juin 1995 autour de Pierre Aidembaum, maire (PS) du troisième arrondissement, avait en effet découvert en octobre une mine de neuf cents fichiers, constitués pour la plupart sur la base des listes électorales des 1er, 2e, 3e, 4e et 18e arrondissements. Certains de ces fichiers tendraient à prouver, selon elle, que la liste électorale du troisième arrondissement aurait été « gonflée » par des électeurs favorables à l'équipe de M. Dominati n'habitant pas réellement dans cet arrondissement, en vue des élections municipale de mars 1989 et juin 1995. Une plainte est en cours d'instruction à Amiens depuis 1989, et un juge d'instruction devrait être nommé à Paris dans les prochains jours, à la suite d'une nouvelle plainte déposée le 22 décembre 1995 par Yves Contassot et Pierre Montacié, respectivement maire adjoint (Vert) du troisième arrondissement et secrétaire de la section locale du PS.

De son côté, la CNIL, qui peut saisir le procureur de la République en cas d'infraction constatée, devra maintenant se prononcer sur l'éventuelle constitution de fichiers sans agrément préalable, le détournement de finalité de fichiers électoraux et l'éventuelle constitution de fichiers d'opinion. En marge de noms d'électeurs, on peut ainsi lire des inscriptions du type *« je suis socialiste »* ou *« assesseur Lalonde »*.

Les socialistes et les écologistes du troisième arrondissement s'interrogent également sur les critères de sélection de certains fichiers destinés à trier des noms dans une liste en vue d'un adressage ciblé. L'un d'eux, baptisé « Nazareth », leur laisse penser que des adressages auraient pu être effectués selon la confession religieuse de certains électeurs.

Réagissant dans un communiqué diffusé mercredi 17 janvier, Jacques Dominati a confirmé son *« démenti le plus formel concernant la constitution ou l'utilisation par* [ses] *soins de fichiers recensant les opinions politiques ou religieuses tels que ceux dont les allégations diffamatoires de M. Aidenbaum* [lui] *attribuent la responsabilité »* et se réserve *« de donner à ces allégations la suite judiciaire qu'elles méritent »*.

Jean-Michel Dumay

Mme Pacary : le RPR « prenait un pourcentage » sur tout

DANS un entretien publié par *Le Parisien* du 18 janvier, Chantal Pacary, mise en examen par le juge Edith Boizette pour abus de biens sociaux, affirme que le RPR *« prenait un pourcentage »* sur toutes les opérations financières réalisées par les sociétés des époux Pacary. Michel Pacary, un intermédiaire financier actuellement incarcéré, et sa femme, possédaient notamment une société spécialisée dans le financement des collectivités locales, Rhoddlams, qui prélevait des commissions et finançait illégalement certains élus. *« Mon mari se rendait* [rue de Lille, au siège du RPR] *une fois par mois, ou tous les deux mois. Il emportait avec lui les comptes précis de toute notre activité et il versait, en liquide, une commission correspondant à un pourcentage. Le RPR prenait un pourcentage sur tout. Y compris sur les affaires que nous faisions avec des villes de gauche. L'enveloppe pouvait aller, chaque fois, jusqu'à 300 000 francs. »*

Chantal Pacary raconte que tout se passait dans le bureau de l'ancien trésorier-adjoint du RPR, Jacques Durand, en présence de Louise-Yvonne Casetta, qui *« notait tout sur un gros livre noir »*. Elle précise aussi avoir versé des commissions au maire de Blois, Jack Lang, à l'ancien député de Guadeloupe condamné pour corruption, Edouard Chammougon, et à Alain Carignon, *« le plus gourmand de tous »*. « [Il] *en voulait toujours plus*, note-t-elle. (...) *Il touchait en liquide. »*

DÉPÊCHES

■ **VIGIPIRATE : le préfet de police de Paris a détaillé**, mercredi 17 janvier, les modalités de l'allègement du dispositif antiterroriste Vigipirate dans la capitale, où cinq cents militaires restent affectés à la surveillance des réseaux SNCF et RATP. L'interdiction de stationner est maintenue devant les écoles et crèches, ainsi que la neutralisation des réceptacles à déchets dans des lieux particulièrement fréquentés (grands magasins, sorties de métro, etc.).

■ **AVOCATS : le nouveau bâtonnier de Paris, Me Bernard Vatier**, a regretté, mercredi 17 janvier, *« une trop grande pénalisation »* du droit des affaires. Tout en se réjouissant que *« la chasse à la corruption soit engagée »*, il a déploré que *« l'action civile (demande de réparation) soit insuffisamment prise en compte »* et que l'action pénale soit privilégiée. *« Cette orientation trop pénaliste*, a-t-il ajouté, *présente le risque de déclencher un formidable flux d'informations et de communications »* qui *« nuit à la présomption d'innocence »* des responsables poursuivis et peut entraîner *« une perte de crédit pour l'entreprise »*.

Des maires de l'Isère démissionnent après le suicide d'un mineur

UNE VINGTAINE de maires du plateau Matheysin (Isère) ont annoncé, mercredi 17 janvier, leur intention de démissionner prochainement, en réaction au suicide d'un ouvrier des mines de La Mure, qui vivait mal sa récente mutation à Gardanne (Bouches-du-Rhône). Une douzaine de ces édiles ont symboliquement déposé leurs écharpes tricolores aux côtés du cercueil d'Eric Indocina.

« Nous insistons depuis longtemps sur le côté humain des problèmes de fermeture et de mutations, à la mine, alors que ne sont pris en compte que les aspects économiques », a déploré Claude Péquinot, le maire de La Mure. En avril 1995, pour protester contre la fermeture annoncée de la maternité de La Mure, quatre cents élus locaux avaient adressé leur lettre de démission au préfet de l'Isère, qui n'avait pas donné suite.

DISPARITIONS

André Vézinet

Le général qui s'opposa au putsch d'avril 1961

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE André Vézinet, compagnon de la Libération et ancien commandant du corps d'armée d'Alger où il s'opposa aux auteurs du putsch militaire d'avril 1961, est décédé, samedi 13 janvier, à Marseille, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Né le 1er mars 1906, à Montjaux (Aveyron), et nommé sous-lieutenant pendant son service militaire en 1926-1927, André Vézinet sert dans l'infanterie coloniale, successivement au Maroc, en Indochine et au Tchad où, dès 1940, il est l'un des artisans du ralliement de ce territoire à la France libre. Il va ensuite participer aux raids sur Koufra, en Libye, et dans le Fezzan, sous les ordres du futur maréchal Philippe Leclerc de Hautecloque. Il commande le 1er bataillon du régiment de Marche du Tchad, avec lequel il se distingue, en février-mars 1943, dans les combats de Ksar Rhilane et au djebel Mellab, en Tunisie. Il est fait compagnon de la Libération, le 2 juin 1943, au titre de chef de bataillon à la 2e division blindée (DB) : il est alors chef d'état-major du groupement tactique commandé par le futur général Dio.

C'est au sein de cette même 2e DB, reconstituée en Angleterre en 1944, qu'il prendra part, après le débarquement en Normandie, aux combats de la Libération, qui le mèneront d'Alençon à Berchtesgaden, en passant par Paris et Strasbourg. Le lieutenant-colonel Vézinet est notamment le libérateur, fin 1944, de Baccarat, dans les Vosges, et d'Erstein, en Alsace.

Après la guerre, André Vézinet sert en Extrême-Orient : il sera, avec le grade de colonel, le chef d'état-major de Leclerc, qui commande en Indochine jusqu'à sa mort, en novembre 1947. Promu général de brigade en 1949, il commande le Sud-Annam, en Indochine. De retour en France, il sera secrétaire général adjoint de la défense nationale, puis il commande la 8e division d'infanterie. Promu général de division en 1956, il occupe la fonction de directeur des programmes de l'armée de terre.

Elevé au rang de général de corps d'armée en 1959, André Vézinet reçoit le commandement de la IXe région militaire et du corps d'armée d'Alger en 1960. C'est là qu'il s'oppose, en avril 1961, au putsch dit des généraux, partisans de l'Algérie française (Raoul Salan, Maurice Challe, Edmond Jouhaud et André Zeller), contre le chef de l'Etat, le général de Gaulle. Il est arrêté – non sans brutalités – par les légionnaires du 1er régiment étranger de parachutistes et il est interné à In Salah pendant la durée du putsch, qui avortera.

En juillet 1961, le général Vézinet prend le commandement de la 1re région militaire (Paris), puis les fonctions d'inspecteur général de la défense opérationnelle du territoire (DOT). Elevé au rang de général d'armée en 1964, il devient gouverneur militaire de Lyon. Il quitte l'armée en 1967 et devient, après les événements de mai 1968, conseiller d'Etat en service extraordinaire. Il est l'auteur d'un livre, paru en 1975, qui évoque l'épopée, dans le désert, du maréchal Leclerc.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la croix des TOE, de la rosette de la Résistance et de la Distinguished Service Order (DSO) britannique, le général André Vézinet était grand-croix de l'ordre national du Mérite et grand officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

Felix Gonzalez Torres

Un activiste doux

L'ARTISTE PLASTICIEN d'origine cubaine Felix Gonzalez Torres est mort du sida, mardi 9 janvier, à Miami. Il avait trente-huit ans.

Depuis le début des années 90, Felix Gonzalez Torres tenait une place de plus en plus importante parmi les créateurs d'aujourd'hui, qui tentent d'établir de nouveaux liens entre l'art et la société, l'artiste, le spectateur et le musée ou la galerie. Par sa démarche, il valorisait des gestes, des dispositifs relationnels, une qualité d'échanges et de présence non fondée sur des considérations d'ordre plastique. Le musée, par exemple, n'était pas une fin pour l'artiste, mais une sorte de maison mère permettant d'avoir pignon sur rue et d'orchestrer efficacement une campagne d'images silencieuses comme ce grand poster reproduisant une tête de lit avec deux oreillers marqués par le creux de la tête.

Toute la thématique de l'artiste était imprégnée de son histoire personnelle : l'amour, le sida, la perte de l'autre, la solitude, l'exclusion. Outre ses interventions dans le tissu urbain et l'édition d'affiches, il produisait des gravures à tirage illimité afin que les visiteurs de ses expositions puissent se servir. Comme ils pouvaient aussi se servir dans les piles de bonbons pour la toux que l'artiste empilait.

Cet activiste doux, né en 1957 à Guaimaro (Cuba), était ancré aux Etats-Unis depuis plus de vingt ans. Il avait étudié les beaux-arts à l'université de New York au début des années 80 et enseigné en Californie à la très peu conventionnelle Cal'Arts School. Il avait à son actif un nombre impressionnant d'expositions depuis la fin des années 80, aux Etats-Unis comme en Europe, et déjà une rétrospective au Musée Guggenheim (1995). Actuellement présentée en Espagne, au Centre d'art de Saint-Jacques-de-Compostelle, celle-ci sera reprise par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris en avril prochain.

Geneviève Breerette

■ **BERNARD GANDREY-RÉTY**, réalisateur de télévision, est mort lundi 15 janvier à son domicile d'Isigny-sur-Mer (Calvados). Il était âgé de soixante et onze ans. Né le 24 janvier 1924 à Paris, Bernard Gandrey-Réty a débuté, à la Libération, comme ingénieur du son au Poste parisien puis à la Radio Télévision française, en 1947. Le nom de ce spécialiste de l'illustration sonore reste attaché aux génériques d'émissions célèbres comme « Cinq colonnes à la Une », « La Vie des animaux » ou « Des animaux et des hommes », à la grande époque de l'ORTF. Entré à la direction générale de Philips-France en 1963, il sera ensuite chargé du département audiovisuel de CBS-disques de 1966 à 1982. Bernard Gandrey-Réty a fait partie, de 1982 à 1985, des neuf « sages » de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, première instance de régulation de l'audiovisuel, créée en 1982 par le président de la République François Mitterrand et présidée par Michèle Cotta. Nommé ensuite président de TV 5 en 1987, il démissionnera en 1988, constatant le *« manque de concours »* qui lui était apporté pour développer la chaîne francophonie par satellite. Bernard Gandrey-Réty était notamment décoré par l'Etat d'Israël de la médaille des Justes parmi les nations, pour avoir sauvé de l'Holocauste des familles juives, à Aix-les-Bains (Savoie).

■ **PIERRE GUIRAL**, historien, est mort dans les premiers jours de janvier, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Né le 3 juillet 1909 à Marseille, agrégé d'histoire en 1931, enseignant dans le secondaire à Pau, Avignon et Marseille (où il fut le collègue de Georges Pompidou), Pierre Guiral entre en 1947 à la faculté d'Aix-en-Provence, d'abord comme assistant, puis comme titulaire de la chaire d'histoire contemporaine, à partir de 1955. Il est l'auteur de nombreux ouvrages historiques – sur la cité phocéenne, sur la *Vie quotidienne des députés en France (1871-1914)* – et de biographies : Prévost-Paradol, Thiers, Clemenceau...

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 17 janvier sont publiés :

● **Législative** : un décret portant convocation des électeurs pour l'élection d'un député à l'Assemblée nationale. Les électeurs de la 2e circonscription du département des Yvelines sont convoqués pour le dimanche 18 février. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 25 février. Cette élection est consécutive à la nomination de Franck Borotra, député (RPR), au ministère de l'industrie, des postes et télécommunications.

● **Rhin-Rhône** : un décret portant approbation des statuts de la société Sorelif Saône-Rhin et relatif à la réalisation des travaux de construction du canal Rhin-Rhône.

● **Santé** : un décret relatif à la matério-vigilance exercée sur les dispositifs médicaux.

● **Produits laitiers** : un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Mont d'or » ou « Vacherin du Haut-Doubs », et un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Ossau-Iraty-Brebis Pyrénées ».

● **Agriculture** : un décret portant statut particulier des répétiteurs des établissements d'enseignement technique agricole, ainsi qu'un décret portant dispositions relatives aux chefs de pratique des écoles régionales d'agriculture.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Michel et Pierre Abramovici,
et leurs épouses,
Leur mère,
ont la chagrin de faire part du décès de

Armand ABRAMOVICI,
homme libre, joueurs d'échecs,
et philosophe à ses heures,

survenu à Courbevoie le 12 janvier 1996.

L'incinération aura lieu le samedi 20 janvier, à 11 h 30, au crématorium de Beauvais (Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Valérie,
sa femme,
Tous les gens qui l'aiment vous invitent à accompagner

Bruno BOISSEL,

qui nous a quittés lundi dans sa trente-sixième année.

Rendez-vous à 15 heures, vendredi 19 janvier, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu ensuite au Père-Lachaise.

Bruno, on va bien s'ennuyer sans toi.

– La directrice et les enseignants de l'UFR de droit de l'université de Paris-X Nanterre,
ont la douleur d'annoncer le décès brutal de leur collègue

Denis CLAIROUIN-TOUCHARD.

Ils présentent à sa famille et à ses amis leurs très sincères condoléances.

– Ses enfants, ses petits-enfants et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Simone DUMAS KOMPALITCH,

survenu le 13 janvier 1996 à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– Marc et Annie Eskenazi,
Frank et Sylvia Eskenazi,
Margaux, Arthur, Elsa et Hugo,
Estelle, Isy et Inès Schuss,
Yvonne Le Gourrierec,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger ESKENAZI.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 janvier 1996.

Rendez-vous à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 11 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Olivier et Pierrette FABRE-FATON,
ses parents,
Jules, son frère,
Mme Paul Fabre,
sa grand-mère,
M. Louis Faton,
son grand-père,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Charles,

le 15 janvier 1996.

Il avait douze ans.

Mme Mireille Faton et M. Jean-Pierre Bayle,
et leurs enfants,
M. Pierre Fabre,
et ses enfants,
M. et Mme Hubert Fabre,
M. et Mme Philippe Boyancé-Faton,
et leurs enfants,
M. et Mme Rémy Fabre-Aroux,
et leurs enfants,
M. et Mme Rémi Dombray-Fabre,
et leur enfant,
Ses oncles, tantes, cousins et cousines,
partagent ce deuil cruel.

La cérémonie religieuse aura lieu le 19 janvier, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame à Dijon.

11, rue du Bocage,
21121 Fontaine-lès-Dijon.

– Le comité de rédaction de *L'Année sociologique*.
Et son président, Raymond Boudon,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Alain GIRARD,
professeur honoraire à l'université
René-Descartes (Paris-V),

survenu le 11 janvier 1996.

La cérémonie religieuse a eu lieu, le 16 janvier, en l'église de Saint-Honoré-d'Eylau de Paris.

(*Le Monde* du 18 janvier.)

– Mme Suzanne Honoré,
son épouse,
Mlle Germaine Honoré,
sa sœur,
Ses enfants, Michel, Georges, Olivier,
et leurs épouses,
Ses neufs petits-enfants
et ses trois arrière-petits-enfants,
Les familles Duvergé,
Laroche, Nouaille, Sérisé, Forgues,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre HONORÉ,
sculpteur,
grand prix de Rome 1928,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien professeur à l'école des beaux-arts
de Dijon,

le 13 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

22, boulevard Kellerman,
75013 Paris.

– Nicolas
a la profonde tristesse de faire part du décès de sa mère,

Esther KIRSZENZAFT
(Stella KIRSOZA),

survenu le samedi 23 décembre 1995, à Gordes.

– Simone et Jean Badier,
Claudine et Jacques Gras,
ses enfants,
Adeline et Jean-Simon,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Clotilde LEVASSEUR,
née MERCIER,
professeur honoraire,
docteur de l'université de Paris,

survenu le 16 janvier 1996 en son domicile, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu à Uruffe, dans l'intimité familiale.

– Le directeur de l'UFR de sciences économiques de l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les anciens étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean MARCHAL,
professeur honoraire
de sciences économiques,

survenu le 31 décembre 1995.

Une messe sera célébrée à son intention, le vendredi 19 janvier 1996, à 18 h 45, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e.

– Le président de l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les anciens étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean MARCHAL,
professeur honoraire
de sciences économiques,

survenu le 31 décembre 1995.

– Alain Merlot,
Olivier Merlot,
ses fils,

Les familles Peyroles et Peyréga,

ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. Jean MERLOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre nationale du Mérite,

survenu le 30 décembre 1995.

Un service religieux aura lieu le vendredi 19 janvier 1996, à 11 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

27, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Daniel Siraga,
a la tristesse d'annoncer la mort de

Simone MEYER,
sa tante,
IPSA,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la France libérée,

survenue à Brunoy, le 19 juillet 1995, dans sa quatre-vingt-douzième année.

et rappelle le souvenir de

Mme Paul SIRAGA,
née Raymonde MEYER,

et du

Dr Paul SIRAGA,

ses parents, décédés le 19-02-73 et le 14-01-86.

– M. et Mme Alain Peyrefitte,
ses parents,
Le docteur Florence Peyrefitte,
M. et Mme Gérard Mahieu,
et leurs enfants,
M. et Mme Goulven Habasque,
et leurs enfants,
M. Benoît Peyrefitte,
ses sœurs, frère, beaux-frères,
neveux et nièces,

ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Mlle Christel PEYREFITTE,
chargé de recherches au CNRS.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 19 janvier 1996, à 15 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, 75006 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Avance au large ».
Saint-Luc, V. 4.

– Mme Jean Raffarin,
son épouse,
M. et Mme Jean-Paul Maroy,
M. et Mme Gérard Raffarin,
M. et Mme Gérard Vilain,
M. et Mme Jean-Pierre Raffarin,
ses enfants,
Stéphane, Fabrice, Hélène et Xavier,
Antoine, Marianne, Fleur,
ses petits-enfants,
Mme Abel Martin,
sa sœur,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean RAFFARIN,
commandeur dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
du Mérite agricole,
membre de l'Académie d'agriculture,
ancien ministre,
ancien député de la Vienne,
membre honoraire du comité
économique et social,
ancien maire et conseiller général
de Mirebeau,
ancien président d'organismes agricoles,

survenu le 17 janvier 1996, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu, le samedi 20 janvier, à 15 heures, à la cathédrale de Poitiers.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Bonnillet,
86360 Chasseneuil-du-Poitou.

Anniversaires de décès

– Le 19 janvier 1986, disparaissait

Thérèse LASNE,
née GRUNFEDER.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée pensent à elle.

– Aix-en-Provence. Montpellier. Marseille.

Le 19 janvier 1984,
disparaissait notre bien-aimé

Barthélemy FLEXAS,
agrégé de l'Université.

Il est toujours présent dans sa maison.

– Le 19 janvier 1991, disparaissait

Marie-Madeleine
HEMMERDINGER-MAURICE.

« Les routes qui ne promettent
pas le pays de leur destination
sont les routes aimées. »
René Char (*Le Nu perdu*).

Débats

– **Anciens élèves du lycée Carnot-Tunis**, participez à nos activités. L'ALCT (*JO 6-1-1993*) organise un dîner-débat le 30-01-1996 avec Alain-Gérard Slama, journaliste, auteur de *La Régression démocratique* (Fayard). Rens. : ALCT, 18, Champs-Elysées, Paris-8e. Tél. : 40-74-35-75, fax : 40-31-85-25.

Communications diverses

– *SO.P.H.A.U.* : assemblée(s) générale(s), samedi 27-01-1996, ENS : 46, rue d'Ulm, à 9 h 30. Merci de le faire savoir aux collègues.

– **Maison de l'hébreu : 47-97-30-22.** *Stages express individuels tous âges* (moderne-biblique). Lisez l'hébreu biblique en une séance !

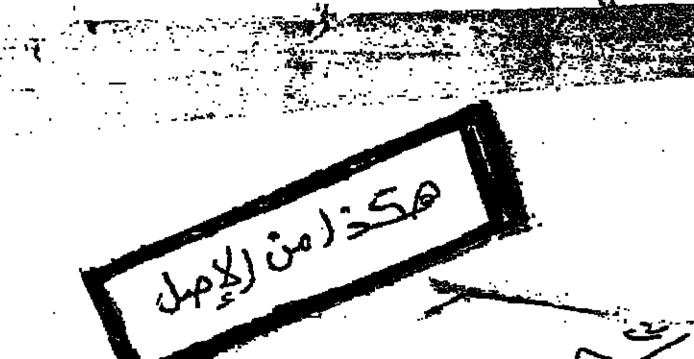
Soutenances de thèse

– **Chrystel Hug**, attaché linguistique près l'ambassade de France en Grande-Bretagne, pour l'Ecosse et l'Irlande du Nord, a soutenu, le vendredi 12 janvier 1996, à l'université de Caen, sa thèse de doctorat en études irlandaises sur *L'Ordre moral en République d'Irlande, 1922-1994*. Le jury, composé des professeurs Jean Brihault (Rennes-II), Françoise Camus (Besançon), Dermot Keogh (université de Cork, Irlande) et Paul Brennan (Caen et Paris-III, directeur de recherche), lui a attribué la mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

– **Henri NAHUM** *soutiendra le samedi 27 janvier 1996*, à 14 h 30, à l'université Paris-IV Panthéon-Sorbonne (salle Louis-Liard), une thèse de doctorat d'histoire intitulée *Les Juifs de Smyrne à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle*. Le jury sera composé de MM. Chevallier, Mantran, Fremeaux et Georgeon.

– **M. Frédéric Sojcher** soutiendra sa thèse de doctorat intitulée *Le cinéma belge et l'Europe, institutions et identités culturelles*, le jeudi 25 janvier, à 14 h 30, à l'université de Paris-I-Sorbonne, salle Jean-Baptiste-Duroselle (*entrée 1, [illegible] Victor-Cousin*).

Jury : MM. H. Mercillon et J.-P. Török, (directeurs de thèse). Mme A. Goldmann, C. Opsomer, MM. A. Delvaux et J. A. Gili.



On l'appelle « Didier », « Monsieur » ou « Docteur ». Il exerce dans un F 5 de la cité du Franc-Moisin, à Saint-Denis. Généraliste, il se conçoit autrement que comme un simple soigneur de petits maux



Médecin de campagne en banlieue

La jeune femme a enfoncé la sonnette et poussé délicatement la porte. Le regard inquiet, elle a fait deux pas dans le couloir, puis s'est immobilisée. *« Le cabinet du docteur Ménard ? »* En face d'elle, la moustache de l'homme s'est froncée. *« Docteur ? Ici ? Sûrement pas. Vous voyez bien que c'est un appartement ! »* La femme a semblé hésiter un instant. Puis elle a repris sa respiration. *« Vous êtes sûr que... ? »* L'éclat de rire ne lui a pas laissé le temps de terminer. Les bacchantes au zénith, l'homme lui a posé la main sur l'épaule. *« J'ai pas une tête de docteur et ça ressemble pas à un cabinet, mais si vous allez vous asseoir, j'essaierai quand même de faire quelque chose pour vous. »* La femme a avancé d'un mètre, découvert un couple et deux enfants dans la salle d'attente et a enfin osé son premier sourire.

Seize ans que cela dure. Seize ans, depuis que Didier Ménard s'est installé comme *« médecin généraliste »* dans ce F5 de la cité du Franc-Moisin, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), et l'atmosphère n'a pas changé. Le même appartement standard, avec porte blindée, chauffage central, vue sur le parking. La même plaque marron ébréchée, à côté de l'interphone, signalant les *« Docteurs Paknadel et Ménard »* et indiquant les horaires de leurs consultations. Le même 7e étage, de ce que l'on nomme depuis quelques mois le *« 41, rue de Lorraine »* et que l'on appelait alors la tour B13, escalier 4.

Didier Ménard venait de finir ses études. Fils d'ouvriers élevé dans les cités de Puteaux (Hauts-de-Seine), il s'était juré de retourner en banlieue, une fois prêté le serment d'Hippocrate. Aussi, lorsqu'un ami l'a informé qu'au Franc-Moisin, sur les ruines du principal bidonville de la banlieue nord de Paris, un collègue cherchait quelqu'un pour s'associer, il a immédiatement tenté sa chance. *« Je m'étais toujours dit que je ne pratiquerais pas la médecine qu'on nous enseignait,* se souvient-il. *Que je n'allais pas soigner une grippe ou une tuberculose, mais des personnes, avec leur dimension psychologique et sociale. Et, là, quelqu'un partageant mes convictions me proposait de travailler avec lui... »* Trois jours plus tard, le docteur Ménard recevait son premier patient et devenait, tout comme son confrère, *« médecin de campagne au Franc-Moisin »*.

Il prononce l'expression les yeux brillants, avec une fierté non dissimulée. Comme si, en quelques mots, il avait su tout résumer. Son propre caractère, joyeux, un brin provocateur. Mais surtout cette pratique qu'il continue chaque jour de construire. *« Etre médecin, ce n'est pas jouer la gare de triage, envoyer la femme qui veut un stérilet chez le gynéco, l'enfant chez le pédiatre ou le gamin souffrant d'une otite chez l'ORL,* soupire-t-il. *Non, être médecin, c'est s'adapter au public que l'on soigne, et pas l'inverse. Prendre le temps d'écouter. Accompagner un patient de la naissance à la mort. »* Et voir défiler, quotidiennement, ces petits maux de rien du tout, souvent plus significatifs que sérieux, ou ces drames, implacables, révoltants.

« Monsieur Cuvier ? »... Au bout du téléphone, pas de réponse. Le Dr Ménard le sait pourtant : disparu depuis quatre ans, l'homme est rentré chez sa femme, la veille, avec un trou dans la gorge. *« Une trachéotomie, à la suite d'une opération d'un cancer du larynx, a averti l'infirmière. Et les enfants sont seuls, car sa femme est aussi à l'hôpital. »* Le médecin recommence. *« Monsieur Cuvier ? »* Une respiration traverse le téléphone, suivi de petits coups dans le combiné. *« Monsieur Cuvier, je sais que vous m'entendez. Est-ce que votre fille est là ? Si oui, tapez deux fois dans l'appareil. »* Rien ne se passe. *« Elle est allée voir sa mère ? »* Deux claquements résonnent dans l'écouteur. *« Bien,* poursuit le médecin, en souriant. *Est-ce que, si je passe ce soir, elle sera là ? »* Toc, toc. *« Parfait. Et s'il y a une urgence, vous m'appelez au cabinet et vous tapez trois fois, d'accord ? »* Toc, toc. Didier Ménard raccroche, le visage lumineux. Prêt pour la suite.

Assis sur une chaise de la salle d'attente, l'homme tente de répondre aux questions que sa petite fille ne cesse de lui poser, mais s'interrompt parfois, le dos poignardé par la douleur. *« Tu vas faire quoi ? »*, s'inquiète la petite fille. *« Demander au médecin qu'il me fasse une piqûre. » « Mais ça fait mal »*, réplique-t-elle. *« Non, ça fait du bien au contraire »*, parvient-il à sourire. *« Ça retire le sang »*, grogne l'enfant. *« Tu confonds avec la prise de sang. La piqûre, on te donne quelque chose, et ça retire la douleur. » « Et demain, tu vas rester à la maison ? »*, s'exclame t-elle, radieuse. *« Non, je dois travailler. » « Mais si t'es malade... »* L'homme la coupe : *« Cesse un peu de parler ! A la maison tu ne dis rien et, là, tu n'arrêtes pas ! » « Mais c'est pas la maison ici, c'est le docteur »*, murmure la fillette avant de se taire, définitivement. L'attente est longue. Une heure. Le temps pour Didier Ménard d'évacuer une petite grippe infantile, mais surtout d'écouter la souffrance d'un jeune homme de vingt ans, tenaillé par l'angoisse depuis l'agression dont il a été victime dans un train de banlieue... Enfin vient leur tour. Le diagnostic est rapide : sciatique, sur un dos déjà touché par une hernie discale. Mais le magasinier refuse l'arrêt de travail proposé par le médecin, de peur de perdre son emploi.

PAS d'arrêt de travail non plus pour Gérard. C'est pourtant en nettoyant les verres au bar, et devant son patron, que ce jeune homme de seize ans s'est entaillé la main. Mais, comme les deux copains qui l'accompagnent aujourd'hui, il travaille au noir. *« Qu'est-ce que tu as mis là ? »*, interroge le médecin, en regardant les deux plaies noires. *« Le cuistot m'a trempé le doigt dans l'eau de Javel, puis a mis de la cendre pour désinfecter,* répond le jeune homme. *Ensuite, je suis allé chez le docteur, à Paris, près du café. Il voulait m'endormir la main et coudre. Je lui ai dit qu'il était fou. Il m'a fait un pansement, mais j'ai tout retiré. Je lui fais pas confiance. »* Le médecin sourit, l'interroge sur son boulot, ses parents, ses sœurs – toutes deux mères à moins de dix-huit ans –, le tout en effectuant les soins. Soudain, le jeune homme découvre le bandage et l'attelle qui maintient son doigt tendu. *« Puissant ! Ça fait robot le truc en fer. Avec ça, il me laissera rien toucher, le patron. Sauf le baby-foot ! »*

« Je m'étais toujours dit que je ne pratiquerais pas la médecine qu'on nous enseignait, que je n'allais pas soigner une grippe ou une tuberculose, mais des personnes, avec leur dimension psychologique et sociale »

Il est midi. Douze personnes sont passées ce matin. La veille, ils étaient vingt-six, le lendemain ils seront dix-huit. Douze, dont un *« acte gratuit »* et trois patients que l'aide médicale dispense d'avancer les 110 francs de la consultation. Un coup d'œil sur l'ordinateur, dont l'écran est toujours visible par les patients, et le médecin s'embarque pour les visites. Le secteur n'est pas bien étendu. Saint-Denis, parfois Aubervilliers ou La Courneuve. Mais guère plus. C'est qu'à elle seule la traversée de la cité, dans sa 205 blanche connue de tous, peut facilement prendre vingt minutes. Ici, un gamin qui revient de l'hôpital. Là, une femme, appuyée sur sa béquille, qui lui conte ses malheurs : tous les trente mètres, on appelle *« Didier »*, *« Monsieur »* ou *« Docteur »*... *« C'est comme un médecin de campagne, je vous dis,* s'amuse-t-il. *Sauf que, lui, s'il a envie de pisser, il a les arbres. »*

Pas de verdure, peu de fleurs, pour le généraliste du Franc-Moisin. Mais des échanges qui, comme souvent chez le praticien des champs, dépassent l'objet initial de la visite. Dans cette famille indienne, touchée par l'épidémie de gastro-entérite, il conseille sur les études des enfants. A cet adolescent grippé, il suggère de *« fermer un peu la télé »*. Chez Sœur Sophie, religieuse ouvrière à la retraite, la discussion est plus profonde. Il venait juste faire sa visite mensuelle. Mais, soudain, Sophie craque : *« Vous savez docteur, ce que je voudrais, c'est aller là-haut. »* Son regard voilé fixe le ciel, puis, un peu honteusement, le médecin. *« Mais, moi, Sophie, mon boulot c'est de vous aider à rester ici. Alors, on fait quoi ? On se fâche ? »* La religieuse se redresse, étourdie : *« Ça, sûrement pas, j'attendrai un peu. »*

La dernière visite de la matinée est, de loin, la plus pénible. Recroquevillé sur son lit, l'homme ne parle presque plus. De temps à autre, il tourne légèrement la tête, ouvre un œil encore brillant, puis s'affaisse à nouveau. Parti du nez, le cancer a complètement rongé cet Algérien de quarante-trois ans. Mais, comme le dit sa femme, qui, depuis deux ans, le soigne à domicile, *« il n'en finit pas de mourir »*. Elle prononce ces mots d'une voix dure, sans pudeur. Comme si la violence du propos restait sa seule carapace. *« J'en peux plus, Didier. Il mange plus rien, mais il continue à chier. Il pèse 35 kilos. Où est-ce qu'il trouve tout ça ? »* Le médecin l'écoute, lui explique les perturbations du transit intestinal, l'épuisement, le mystère de la résistance humaine. Puis passe au concret : *« Il te reste de la morphine ? Et pour les couches ? » « Le pharmacien se débrouille »*, sourit la femme. Elle hésite : *« Tu ne crois pas qu'il faudrait qu'il aille à l'hôpital ? »* Le médecin lui prend la main. *« En tout cas, lui veut rester ici, tu sais bien. »*

Comme chaque fois, Didier Ménard quitte le petit appartement en miettes. Mais, déjà, d'autres cas l'attendent au cabinet. Nicole, *« un peu perturbée »* par son beau-fils : *« Il m'a appelé de l'hôpital pour me dire que j'étais la plus belle et qu'il voulait m'épouser. Je crois qu'il est complètement fou... »* Edith, orteil écrasé sous une porte tandis qu'elle nettoyait le hall : Ménard prête sa voiture à l'*« association des habitants relais »* pour l'accompagner chez le radiologue... Rachid, lui, est venu voir son médecin de famille pour *« une bronchite »*. Il tousse, beaucoup. *« Surtout quand je fume »*, précise-t-il. Ménard lève la tête. *« Combien ? » « Cinq, six joints par jour, parfois plus »*, confesse le jeune homme. *« Tu devrais au moins réduire un peu »*, sermonne le médecin. La conversation est interrompue par la sonnerie du téléphone portable. Rachid parle cinq minutes. Au premier signe d'impatience du médecin, il raccroche. *« Tu as une carte de Sécu ? »*, interroge le docteur Ménard. *« Non, je n'ai travaillé que deux mois et demi, au printemps »*, bougonne le garçon. *« Donc, tu es couvert. Tu habitais Saint-Denis ? » « Non, Pierrefitte. » « Et maintenant, tu es à Pierrefitte ou à Saint-Denis ? » « A Bobigny »*, sourit le jeune homme.

DANS l'après-midi, ils sont trois à courir après cette couverture sociale à laquelle ils ont pourtant droit. Sans compter M. Cuvier et son cancer de la gorge, pour qui Didier Ménard passera cinq coups de fil avant de pouvoir lancer la demande d'aide médicale. *« C'est notre travail,* explique-t-il. *Suivre les expertises, relancer les assurances, appeler les caisses. Eux se font jeter de partout. Nous, on nous écoute. Alors, en tant que médecin, on doit agir. Si un séropositif, comme on en suit une quarantaine, sans ressources et menacé d'expulsion, vient me voir parce qu'il est dépressif, je fais quoi ? Je lui donne du Prozac ? Non. Je cherche à régler son problème de logement. Pas seul, évidemment. Il y a des réseaux. Mais c'est ça, une démarche de santé, sûrement pas la prescription d'anxiolytiques. Et je ne suis pas un missionnaire. Même sur le plan de la rentabilité, ça marche. Ici, les gens ne font pas confiance d'emblée. Mais, quand ils sentent que vous êtes vraiment là, ils ne vous lâchent plus. »* Un choix qui demande de l'énergie. *« Pour supporter cette misère qui gagne chaque jour »*, soupire le médecin. Ou pour constater, impuissant, les dérives sociales. *« Les grands, même les durs, il leur arrive de s'effondrer et de se mettre à chialer devant moi. Mais les petits, que j'ai parfois vu naître, jamais. Ils me respectent, mais ils ne m'entendent pas. »*

A l'écouter, pourtant, aucune autre vie ne semble enviable. *« Et puis ici, on s'amuse,* tranche le médecin en se frisant la moustache. *Même dans les pires catastrophes. »* Comme lors de cet incendie, il y a quelques années. Appelé en urgence, il s'inquiète immédiatement du sort du couple d'octogénaires, au dernier étage. *« Il n'y avait personne »*, lui assurent les pompiers. Le sang du médecin bout : *« Ils sont sourds comme des pots. Et, de toute manière, ils n'ouvrent qu'aux gens qu'ils connaissent. »* Accompagné du capitaine, Ménard gravit l'escalier, traverse le couloir et sonne, selon le code habituel. Après quelques secondes de silence, la porte s'ouvre. L'homme émerge au milieu d'un nuage de fumée, fixe le médecin, observe le pompier en tenue. Enfin, il tourne la tête et hurle à travers l'appartement : *« Elsa, c'est pour les calendriers ! »*

Nathaniel Herzberg

Génocide froid en Irak

« IRAK : l'embargo imposé à l'Irak par les Nations unies *a entraîné la mort de 560 000 enfants depuis la fin de la guerre du Golfe, en février 1991, indique l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans une étude rendue publique le 30 novembre.* » Cette information, publiée en brève et en page intérieure par *Le Monde* du 2 décembre 1995, est apparemment passée inaperçue. Du moins aux yeux des habituels donneurs de leçons en matière de droits de l'homme et des spécialistes de l'indignation sélective. Aurait-on laissé mourir 560 000 chiens qu'on aurait vu, à coup sûr, une *véritable levée de boucliers : tous* y seraient allés de leurs couplets dénonciateurs. Et il est à parier que la nouvelle aurait occupé la « une » de tous les médias, écrits ou audiovisuels. Mais voilà, il s'agit d'Irakiens !

Les nazis, on s'en souvient, avaient décidé que le peuple juif appartenait à la catégorie raciale des *Untermenschen* (sous-*hommes*) : *l'Holocauste a été* l'expression aberrante de cette vision du monde. Nul ne songe à tenir ce discours aujourd'hui à l'égard du peuple irakien – mais le résultat n'est-il pas le même ? Sous prétexte que le régime de Saddam Hussein ne satisfait pas aux conditions de l'ONU, n'est-on pas en train d'acquiescer à un véritable génocide silencieux sur le peuple irakien ?

Un journaliste nord-américain a poussé le cynisme jusqu'à soutenir que cette situation inhumaine est imputable à Saddam Hussein, qui *« s'accommoderait »* ainsi de la disparition progressive de son peuple à seule fin de se maintenir au pouvoir (*Herald Tribune* du 28 décembre 1995). A ce compte, on pourrait tout aussi *bien dire que, en maintenant* l'embargo, le Conseil de sécurité se fait le complice de cette attitude...

Le Conseil de sécurité, soumis à la volonté américaine, déclare qu'il n'appliquera l'article 22 de la résolution 687 sur la levée de l'embargo que lorsque l'Irak satisfera à toutes les clauses de celle-ci et, pour se dédouaner, que, selon la résolution 986, ce pays peut vendre une quantité limitée de son pétrole.

560 000 enfants morts depuis 1991, cela fait plus de 110 000 par an. Il y en aura autant en 1996. Nous devons refuser ce massacre

Sur le premier point, les interprétations nord-américaines de *la résolution 687 sont telles* qu'elles visent en réalité à obliger les Irakiens à abdiquer toute forme de souveraineté nationale. C'est la vieille pratique du mandat, appliquée naguère par la Société des nations, qui est aujourd'hui utilisée par le Conseil de sécurité.

Quant au second point, *l'hypocrisie y confine au refus d'humanité pur et simple : si l'Irak peut* vendre à hauteur de 1 milliard de dollars de brut tous les trois mois, les prélèvements opérés à des titres divers par l'ONU sur cette somme sont tels qu'il ne reste en réalité pas plus que 6,5 dollars par mois pour chacun des vingt millions d'Irakiens !

Il faut poser franchement et lucidement les questions suivantes : la position américaine est-elle compatible avec les intérêts *de l'Europe et de* la France au Moyen-Orient ? Avons-nous intérêt à soutenir une stratégie qui, en alimentant le brasier de l'intégrisme, fait de la Méditerranée une zone de conflits et de l'Irak un terrain d'expérimentation *de la recolonisation* du monde ? Faut-il accepter le monopole absolu d'une puissance (les Etats-Unis) sur la principale ressource énergétique mondiale pour les décennies à venir ?

En vérité, la stratégie américaine n'a pas varié depuis les années 30 : elle vise à s'approprier *le contrôle des réserves de pétrole* pour en maîtriser le prix. De là dépendait et dépend l'avenir du dollar, et donc des rapports hégémoniques à l'égard de l'Europe et de l'Asie. Tous les Etats qui, dans la région, échappent à ce contrôle, sont considérés par les Etats-Unis comme dangereux (Iran, Irak, Libye). *D'où l'acharnement sur le peuple irakien, à qui on ne finit pas de faire payer* les errements de ses dirigeants.

La conséquence la plus immédiate, c'est, outre ce génocide froid, la montée de la haine anti-occidentale en Irak et dans le monde arabo-musulman.

Le Conseil de sécurité vient de reconduire cet embargo pour deux mois. La France, gênée par les conséquences dramatiques qui en résultent pour le peuple irakien, a demandé l'envoi en *Irak d'une délégation pour établir* un rapport. C'est dérisoire. Rien ne justifie le maintien de cet embargo. L'Irak ne constitue plus un danger militaire. Tous ses systèmes de production d'armes sont en réalité sous le contrôle du *Conseil de sécurité*. Or rien n'indique que celui-ci veut changer d'attitude. En outre, aux Etats-Unis, la campagne électorale paralysera jusqu'au mois de novembre 1996 toute velléité, de quelque candidat que ce soit, de remettre en question cet embargo.

560 000 enfants morts depuis 1991, cela fait plus de 110 000 par an. Il y en aura autant en 1996. Nous devons refuser ce massacre. Nous appelons donc, au-delà des engagements politiques des uns et des autres, à intervenir auprès du gouvernement français pour que seul, ou avec d'autres, il impose au Conseil de sécurité la levée de l'embargo *conformément* à *l'article 22 de* la résolution 687.

A défaut d'obtenir cette mesure du Conseil de sécurité et des Etats-Unis, nous demandons au gouvernement français, pour des raisons humanitaires, de favoriser les conditions de sa levée dès lors que la prétendue « menace » militaire irakienne n'est maintenant rien d'autre qu'un prétexte scandaleux pour *maintenir à genoux* tout un peuple.

Lucie et Raymond Aubrac, Jean-Claude Carrière, Jean-Pierre Chevènement, Régis Debray, Gisèle Halimi et Sami Naïr.

L'autre enterrement

par Danièle Sallenave

PAR un paradoxe dont on est *loin sans* doute de pouvoir épuiser la signification, en enterrant François Mitterrand, la République aura du même coup enterré un de ses principes fondateurs : la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Qu'on le veuille ou non, *le* 11 janvier 1996 à 11 heures, ce principe a *été ouvertement bafoué* ; et le catholicisme est redevenu religion d'Etat au moment où se réunissaient à Notre-Dame de Paris les autorités civiles et militaires ainsi que les chefs d'Etat et de gouvernement des principaux pays du monde ; au moment où on célébrait un office religieux pour *rendre un hommage national* au chef d'Etat défunt.

Où étiez-vous alors, Français juifs et musulmans, Français agnostiques, Français athées ? Vous a-t-on demandé s'il vous convenait d'être représentés, en tant que citoyens, sous les espèces d'un chrétien priant, communiant, se recueillant ? *Responsables et* militants socialistes, vous êtes-*vous tous* sentis *« en symbiose »*, comme Edith Cresson, au moment de l'élévation ? Avez-vous regretté que l'intronisation du président en mai 1981 n'ait pas donné lieu à un *Te Deum* ?

Qu'on me comprenne bien. Je ne viens pas renouveler quelque vieux discours antireligieux. Le principe *de la laïcité de l'Etat, que je rappelle ici*, n'est pas pour moi une machine de guerre contre la foi religieuse et ses manifestations. Si la laïcité est anticléricale, c'est au sens propre, au sens où elle refuse l'intrusion de l'Eglise dans les affaires publiques et, en ce sens, la séparation des ordres civique et religieux doit d'abord signifier la séparation de la sphère du public et du privé, et *s'appliquer à elle*. Elle doit se faire au bénéfice du citoyen *et de la vie de la cité comme au bé*néfice de l'homme privé, de la liberté de toutes les croyances et de leur expression.

Je n'ai donc évidemment rien à objecter si, en tant que personne privée, un ancien chef d'Etat choisit des obsèques religieuses. En revanche, je m'étonne que la Ré*publique française ne trouve pas* d'autre lieu qu'une église, ni d'autre *manifestation* qu'une messe pour dire son unité et faire entendre solennellement sa voix.

On me dira que la République n'a jamais su trouver d'équivalent symbolique aussi puissant que les cérémonies religieuses pour la naissance, le mariage, les funérailles. Ainsi en témoignent l'em*barras de la décoration vaguement* spiritualiste du dôme du crématoire au cimetière du Père-Lachaise et le léger ridicule des « baptêmes républicains » et autres « professions de foi citoyennes » que tel ou tel pays voisin a mis en place pour *s'y* substituer.

Peut-être. Mais il n'y a là rien qu'on ne puisse éviter, pour peu que, aux heures solennelles et publiques, on veuille bien s'en tenir fermement à la résolution de maintenir la laïcité de l'Etat. Tant de lieux de mémoire républicaine, citoyenne, et pourquoi pas, s'agissant d'un homme d'Etat de *gauche, syndicale*, voire *ouvrière*, sont à notre disposition dans la capitale ! Le Panthéon, pour les vraiment grands jours ; mais aussi le Sénat, mais l'Assemblée, mais la Mutualité, ou encore la Bourse du travail, des places mêmes, la Bastille, la place Léon-Blum, qu'on pouvait ordonnancer en vue d'un office *républicain, de deuil ou de* commémoration (qui serait autre *chose*, on l'espère, que le défilé de mode géant du bicentenaire des droits de l'homme !).

En enterrant François Mitterrand, la République aura du même coup enterré un de ses principes fondateurs : la séparation de l'Eglise et de l'Etat

Mais non, frères, il nous reste l'Eglise ! La France, dans le fond, n'a jamais achevé sa révolution. Malgré le grand sursaut de la III[e] République qui se l'était donné pour mission, elle a toujours préféré s'en tenir à un compromis : bonnet *rouge*, peut-être, *mais sans jamais* dire non à la robe noire. Une grande paresse et une vraie mauvaise volonté ont toujours curieusement saisi les institutions françaises au moment d'inventer des cérémonies qui seraient propres à la République, c'est-à-dire laïques.

Qu'on ait rendu ce même hommage au général de Gaulle et à Georges Pompidou n'y change rien ; *que le président disparu l'ait* expressément voulu, encore moins. *S'il n'est pas étonnant que* la droite vacille parfois dans l'idée qu'elle se fait du respect des principes fondateurs de la République, le moins qu'on puisse attendre d'un président socialiste, c'est de le voir affirmer, par-delà la mort, l'attachement qu'il *leur* porte. Il est donc pour le moins choquant de *voir se renouveler*, au *son des* grandes orgues, le jour où l'on enterrait le seul président de gauche que la France ait connu depuis la Libération, l'union sacrée des notables et des cléricaux.

Danièle Sallenave *est écrivain.*

Le Dakar, ou crier dans le désert

par Michel Caillat

PLUS que jamais, c'est *dans l'indifférence* générale que le Rallye Grenade-Dakar vient de labourer les terres meurtries d'Afrique. Pas n'importe quelle indifférence. La télévision publique et la majorité des journaux couvrent la course dans la plus pure tradition sportive d'aveuglement aux réalités économiques, sociales et politiques des pays traversés. Il y a *quelques années*, Thierry Sabine et sa compagnie se donnaient bonne conscience en transportant quelques pompes à eau.

La population africaine, affamée et symboliquement diffamée, ne mérite-t-elle pas autant d'égards que les grands malades de notre pays ?

Dans le même temps, et dès la création de l'épreuve, le mouvement critique du sport, regroupé au sein de la revue *Quel Corps ?*, alertait régulièrement l'opinion sur cette *« escapade des négriers des temps modernes »* (*Le Monde* du 3 janvier 1985). Dans la foulée, mais avec retard, un collectif Pa'Dak voyait le jour...

Le temps semble avoir fait son œuvre : les nouveaux et « gentils organisateurs » ont jugé futile de « faire comme si » le rallye avait une vocation humanitaire. Les 150 associations du collectif Pa'Dak ont trop vite abandonné la dénonciation de la course de la honte et de ses méfaits : exhibition et gaspillage des richesses, pistes défoncées, essence rationnée, personnes tuées ou blessés. Seul le courant *Quel Corps ?* tente, contre vents de conformisme et censure, de poursuivre sans relâche le combat contre les *« profiteurs du désert, la horde sauvage et la sarabande impérialiste »* Il y a dix ans, René Dumont déclarait : *« Ce rallye est indécent. Je compare cela à une bande de fêtards qui organisent un banquet mais pas chez eux et qui entrent chez un pauvre pour ripailler sans l'inviter à partager (...). La vraie aventure, c'est la lutte contre la faim.* » Dix ans déjà et rien n'a changé. Pis même, la pensée unique a fait ses ravages dans un domaine très fortement *monolithique et consensuel*, le sport. Le silence est pesant et intolérable. En toute impunité, les pillards des sables poursuivent leur course à l'argent et à la gloire au pays de la mort et de la misère. L'exhibition de cette caravane et de son infrastructure énorme (hélicoptères, véhicules d'assistance, technologie de pointe) est odieuse dans une région du *monde endettée, toujours aussi* pauvre, où le taux de croissance par habitant est le plus souvent de moins de 1 %.

Combien de temps encore les citoyens de notre pays, si enclins à donner aux quêtes organisées, pourront-ils accepter de jouer les spectateurs résignés et bienveillants de ce *« rallye monstrueux »* (Jean-Marie Le Clézio) ? La popu*lation africaine*, affamée et symboliquement diffamée par le spectacle irrespectueux de la richesse et de l'arrogante oisiveté, ne mérite-t-elle pas autant d'égards que les grands malades de notre pays ? N'y a-t-il pas quelque indécence à voir l'un des présentateurs attitrés des soirées du « Téléthon » jouer, chaque jour, sur nos écrans le rôle de pro*pagandiste d'un grand cirque dé*risoire ? Propagande doublée d'une forte propension au voyeurisme meurtrier, les ralentis sur les tonneaux, culbutes et autres accidents faisant sans nul doute monter l'Audimat.

A l'heure où la politique européenne d'aide à l'Afrique est remise en question et où l'écart se creuse toujours plus entre le Nord et le Sud, *n'est-il pas de* notre devoir de nous soulever et de dire massivement stop à la croisade néocolonialiste contemporaine ?

Michel Caillat *est professeur d'économie et de droit au lycée Jean-Zay d'Orléans.*

Abus de biens sociaux : le vrai problème

par Jean-Claude Bouvier, Jean-Michel Gentil et Valéry Turcey

LE point de départ de la prescription des abus de biens sociaux – c'est-à-dire le calcul de *la date-butoir au-delà de laquelle* l'infraction ne pourra plus être poursuivie – doit être fixé, non plus au jour où l'infraction a été constatée, mais au jour où elle a été commise. Tel est, entre autres, le contenu de la proposition de loi déposée par Pierre Mazeaud et qui doit être prochainement examinée par le Parlement.

Certains ne manqueront pas à *cette occasion de préciser* qu'il ne s'agit là que de simples dispositions techniques. Des juristes confirmés, aux avis autorisés, rappelleront *(voir le texte de Marie-Anne Frison-Roche dans* Le Monde *du 6 janvier)* qu'une telle modification n'a comme vocation que d'aligner le régime de prescription des abus des biens sociaux sur celui de l'immense majorité des autres délits pour lesquels le compte à rebours commence à partir de la date de la commission de l'infraction. A première vue donc, rien de bien passionnant sous cet austère – et quelque peu obscur – débat juridique...

Il y a toutefois une autre façon de présenter les choses : sous le couvert de la technicité, c'est bien l'instauration d'une véritable « amnistie douce » des infractions *financières qui* constitue *l'enjeu* du débat.

La plupart des grandes affaires politico-financières qui, ces dernières années, ont fait l'objet d'un traitement judiciaire, ont vu le jour « par accident », à partir de la découverte de banals abus de biens sociaux. Cette infraction – *qui consiste de la part d'un dirigeant* à utiliser les biens de sa société à des fins étrangères à son intérêt social – constitue souvent le premier symptôme significatif traduisant l'existence de systèmes de corruption généralement complexes que l'on ne peut – faute d'outils législatif, judiciaire et policier efficaces – appréhender d'emblée.

Les éléments constitutifs des divers délits spécifiques tels que le trafic d'influence, par exemple, sont souvent si difficiles à réunir qu'il ne reste en fin de compte, pour réprimer un mouvement de *fonds frauduleux, que la qualification* d'abus de biens sociaux. Mais *elle n'est elle-même guère aisée à* établir : les actionnaires d'une société ne disposent pas d'instruments de contrôle adaptés qui leur permettraient de déceler, en temps utile, les manifestations d'une gestion illégale.

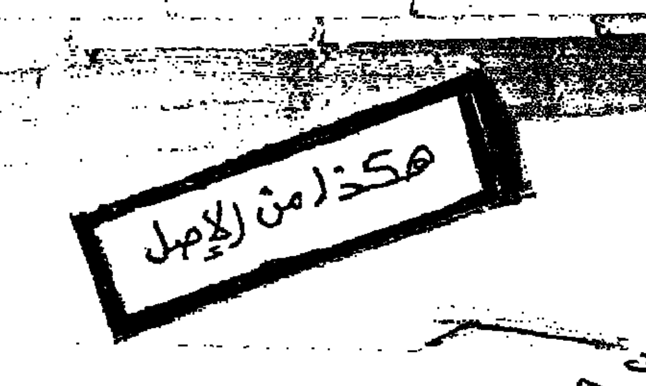
Des commissaires aux comptes, rémunérés par les sociétés concernées, sont bien chargés de vérifier les écritures comptables et de révéler aux procureurs de la République les faits délictueux dont ils ont eu connaissance, mais ils sont eux-mêmes parfois démunis devant des montages tortueux qui n'incitent pas à la transparence et à une claire compréhension des transferts financiers réalisés. Il n'est pas rare dès lors d'attendre plusieurs années après *la commission du délit pour que* celui-ci, au hasard d'un contrôle *fiscal inopiné, d'un dépôt de bilan* ou de la plainte d'un actionnaire soit éventuellement constaté et dénoncé à la justice. C'est pour cette raison, afin d'éviter les inconvénients d'une révélation trop tardive des abus de biens sociaux qui risqueraient d'être définitive*ment prescrits* avant même que l'on ait pu remarquer leur existence, que la Cour de cassation a décidé d'étendre aux abus de biens sociaux la solution selon laquelle, comme en matière d'abus de confiance, la prescription ne court qu'à partir *« du jour où les délits sont apparus et ont pu être constatés dans des conditions permettant l'exercice de l'action publique »*.

Sous le couvert de la technicité, c'est bien l'instauration d'une véritable « amnistie douce » des infractions financières qui constitue l'enjeu du débat

Estimant que *« cette jurisprudence était nécessaire pour réprimer des agissements le plus souvent occultes »*, la commission présidée par Simone Rozès et chargée de proposer un éventail de mesures pour lutter contre la corruption, avait d'ailleurs recommandé de l'inscrire dans la loi.

Il est permis de regretter que la proposition de loi en question, bien qu'elle préconise un délai de prescription de six ans pour tenir *compte de ces spécificités*, ne suggère aucune véritable amélioration des mécanismes de contrôle qui pourraient permettre aux actionnaires ou aux autorités de découvrir, en temps utile, d'éventuelles infractions. Il appartient sans nul doute au Parlement de définir les règles applicables aux infractions financières, comme aux autres crimes et délits. Puisse-t-il cependant ne pas oublier les lois d'amnistie votées en d'autres temps, et leurs conséquences pour la démocratie.

Jean-Claude Bouvier *est secrétaire général du Syndicat de la magistrature.*
Jean-Michel Gentil *est président de l'Association française des magistrats instructeurs.*
Valéry Turcey *est secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats.*



Le Monde DES LIVRES

VENDREDI 19 JANVIER 1996

Le merle blanc de Kabylie

Taos Amrouche, comme son frère Jean, incarna, par son chant autant que par sa vie ardente, les dédoublements et les déchirements d'une culture rebelle

TAOS AMROUCHE, ROMANCIÈRE
de Denise Brahimi.
Ed. Joëlle Losfeld,
184 p., 95 F.

SOLITUDE MA MÈRE
de Taos Amrouche.
Ed. Joëlle Losfeld,
236 p., 108 F.

Marguerite-Taos Amrouche fut dans l'après-guerre, comme son frère Jean Amrouche, une des grandes « voix » de la Radiodiffusion française. Elle avait baptisé sa dernière série d'émissions « Etoile de chance ». Elle n'eut pas pour autant la chance de voir son œuvre littéraire reconnue.

En revanche, elle fut par ses récitals, ses disques, son livre de poèmes et de contes berbères *Le Grain magique* (1), un porte-parole du peuple auquel la rattachait ses racines. Elle reste dans le souvenir de beaucoup comme une des rares et des plus pures interprètes de la mémoire vivante kabyle.

Mais plus que tout lui importaient ses romans : pour elle, seuls ceux-ci livraient, mis en mots, tout ce qu'elle sentait vivre en elle de lumineux et de tragique. C'est cet œuvre que Denise Brahimi a décidé de ressusciter en lui consacrant un livre chez Joëlle Losfeld et que le même éditeur entreprend, en outre, de publier intégralement : trois romans depuis longtemps disparus du catalogue des éditeurs – *Jacinthe noire, Rue des Tambourins, L'Amant imaginaire* – seront réédités dans les prochains mois. Le quatrième resté inédit, *Solitude ma mère*, paraît aujourd'hui en premier.

A l'origine, il y a une famille singulière. A la fin du siècle dernier, une jeune femme kabyle n'avait eu pour seule ressource, afin d'échapper à l'opprobre de son village, que de mettre son enfant sans père à la première école laïque de filles d'Algérie, ouverte à Fort-National, sous le ministère Combes, pour tenter l'impossible assimilation. Ainsi grandit la mère de Taos. Mariée à un Kabyle, elle transmit à ses enfants, suivant la tradition des femmes aèdes, le patrimoine oral berbère (2). *« Une famille de clairchantants »*, a écrit son fils Jean.

> *Une présence rayonnante, excessive, rires et larmes mêlés*

Transplantée dans les années 30 à Tunis puis à Paris, la famille Amrouche incarne, par l'itinéraire de Jean et de Taos, les déchirements et les contradictions d'êtres viscéralement attachés à la culture de leurs ancêtres rebelles, et décidés en même temps, coûte que coûte, à s'exprimer au sein de la culture française, devenue une part non moins viscérale d'eux-mêmes.

La vie ardente de Taos Amrouche (née à Tunis en 1913, elle meurt en 1976) mérite en soi un livre. Il était tentant – et peut-être plus gratifiant pour le lecteur – d'écrire une vraie biographie : l'enfance tunisienne et la pauvreté, la bourse pour l'Ecole normale supérieure de Fontenay, le refus de se conformer à la vie de normalienne, les études de musicologie à la Casa Velazquez, la fréquentation d'écrivains comme Gide et O. V. de L. Milosz, l'amitié avec Giono, la recherche passionnée d'une forme littéraire qui l'exprime tout entière, la conquête trop tardive de la scène et du public par ses chants, le désespoir de ne pas voir reconnaître son œuvre romanesque... Elle avait une présence rayonnante, excessive comme une tragédienne antique, rires et larmes mêlés : seule sur scène, chantant *a capella*, elle soumettait son public à la présence charnelle de sa voix qui remplissait tout l'espace – elle a elle-même, en toute clarté, comparé l'acte de chanter à l'acte sexuel. Elle y joignait une exigence spirituelle, un goût pour les choses lumineuses, fleurs, fruits, une aspiration à une plénitude qui serait fusion de la chair et de l'âme, celle du *Cantique des cantiques* : elle a longtemps hésité, pour son roman *Solitude ma mère*, entre ce titre-là et un autre, *L'Arbouse flamboyante*. Une personnalité solaire : certains amis l'appelaient *« petite reine Karomama »*, nom d'une reine égyptienne dont la statue est au Louvre.

Denise Brahimi, à qui l'on doit des études axées sur la rencontre, le choc et la fusion des cultures – Fromentin au Sahara, Isabelle Eberhardt en Algérie –, a choisi une voie plus difficile que la simple biographie : rendre compte, en partant de son écriture, de l'univers d'un être à la fois marqué par *« les dédoublements et les déchirements »* – un double exil, une double culture, une double spiritualité, un double amour (autant de titres de chapitres du livre) – et par une recherche de l'absolu, d'une harmonie avec soi-même comme avec les autres. Une recherche qu'elle définit comme le *« projet unitaire »* pathétique et inassouvi de Taos Amrouche ; une poursuite de l'impossible qu'elle ne craint pas de comparer à celle de la baleine blanche par le capitaine Achab.

De l'adolescence à l'âge mûr, de la *Rue des Tambourins* à *Solitude ma mère*, les romans de Taos Amrouche mettent en scène sous divers noms une femme qui vit dans toutes ses fibres ce qu'elle appelle elle-même son *« hybridité »*, dont tout son œuvre, nous dit Denise Brahimi, serait une lente prise de conscience, le mot n'apparaissant qu'aux dernières pages de son dernier livre, pour être enfin assumée comme une revendication essentielle. C'est probablement aussi à l'époque où elle rédigeait ces pages qu'elle renonça au port de son prénom français pour arborer fièrement celui de Taos (le « paon royal », en kabyle) seul.

« L'héroïne, expliquait l'auteur pour présenter son *Amant imaginaire* en 1975, *n'est pas d'ici. Elle porte en elle le tourment, l'insatisfaction, la révolte et le sentiment d'un irrémédiable exil. Aména est une transplantée, une inadaptée dont les racines sont à nu et qui entend crier ses racines. D'où son obsédant besoin de prendre racine en chacun de ceux qui croisent son destin... »* Dans *Solitude ma mère*, elle fait dire à la même Aména : *« Je ne ressemble à personne... Je viens d'Afrique... »*, mais aussi : *« Je veux être heureuse et apaisée »*, rêvant d'une *« vie harmonieuse et pleine comme une orange »*.



NICOLAS TREATT

Taos Amrouche, une recherche de l'absolu, d'une harmonie avec elle-même comme avec les autres

Les lecteurs d'aujourd'hui seront plus aptes à entendre la voix des héroïnes de Taos Amrouche, plus attentifs et plus passionnés par elles que les éditeurs d'il y a quarante ou même vingt ans : les enfants de « merles blancs » (c'était ainsi que Taos elle-même qualifiait sa famille) sont aujourd'hui légion.

Les mêmes lecteurs risquent d'être légèrement déroutés par le style et les procédés narratifs de la romancière. Denise Brahimi évoque une filiation avec le roman français d'analyse, de Benjamin Constant à Gide. C'est l'une des singularités de Taos Amrouche que de formuler des passions qui sont totalement de notre temps en des termes classiques qui nous semblent parfois d'un autre âge. Jean Giono disait qu'il y avait en elle une M[lle] de Lespinasse. Conçus dans les années 50, ses romans fleurent parfois la psychologie de Paul Bourget plus que celle de Stendhal. Mais ils n'y sombrent pas. Parce que, là aussi, apparaissent et triomphent, dans la trame même de l'écriture, toutes les ressources qui font la force de l'« hybridation » : dans sa préface à *Solitude ma mère*, Jacqueline Arnaud, qui fit tant pour les études berbères, signalait *« cet art du contraste »* comme un trait maghrébin.

Denise Brahimi rappelle que Taos Amrouche aimait *Les Nourritures terrestres* et *L'Amant de lady Chatterley*. Elle aurait pu ajouter, à plus juste titre encore, *Que ma joie demeure*. Mais chez Taos, à la différence de Gide, de Lawrence ou même de Giono, nul apprentissage n'a été nécessaire pour dire l'accord charnel des êtres et des choses. *« Les Berbères,* écrivait déjà Ibn Khaldoun au XIV[e] siècle, *racontent un tel nombre d'histoires... »* L'appétit, la gourmandise pour la vie, coulent de source. Au plus profond du malheur surgissent les images d'authentiques bonheurs : *« Comme ma mère l'Afrique qui, depuis des millénaires, a été convoitée, violée par les invasions successives, mais se retrouve invariablement elle-même (...), et la sent encore frémissante en moi, l'ardente jeune fille, l'arbouse flamboyante que je fus à dix-huit ans. »* Des lignes de ses romans naît alors un chant envoûtant qui s'élève, toujours indompté, et qui rejoint celui de son frère Jean : *« Tout meurt tout se dissout pour que naisse la vie / Toute image de nous est image de mort / Mais aussi toute mort est un gage de vie. »* Oui, Taos Amrouche fut bien une clairchantante.

François Maspero

(1) Aujourd'hui malheureusement épuisé.

(2) *Histoire de ma vie, de Fadhma Aïth Mansour Amrouche* (La Découverte) a été accueilli en 1968 par Albert Memmi dans sa collection « Domaine maghrébin » après avoir été refusé pendant vingt ans par les éditeurs parisiens.

L'amour misogyne de l'Anonyme

Plutôt qu'un roman, « Le Secret » est l'auto-analyse rétrospective d'un adolescent refoulant ses sentiments pour une camarade de collège

LE SECRET
(Il Segreto)
de l'Anonyme triestin.
Traduit de l'italien
par Jean et Marie-Noëlle Pastureau,
préface de Dominique Fernandez,
Seuil, 403 p., 140 F.

Une fois familiarisé avec le narrateur du *Secret*, il ne sera pas interdit au lecteur de supposer que l'auteur anonyme, et scrupuleusement ambigu, de l'ouvrage ne voulait demeurer tel – si, toutefois, en confiant à la fille du grand poète triestin Umberto Saba ce roman qu'il venait d'achever, il pria cette amie de le lire seulement après sa mort et, en cas de publication, de *« ne révéler jamais à personne, pour aucun motif, le nom de l'auteur »*, comme le rappelle Dominique Fernandez dans sa préface.

Linuccia Saba ne mit pas longtemps à communiquer le manuscrit aux éditions Einaudi, et le livre parut en 1961. L'écrivain était-il mort ? Claudio Magris, mémorialiste s'il en fut de la Mitteleuropa, pense qu'il s'agit de Giorgo Voghera, né, comme le personnage central du *Secret*, à Trieste en 1908, toujours en vie – pensionnaire d'une maison de retraite dans sa ville natale – et auteur des *Années de la psychanalyse* (1980), de *Prison à Giaffa* (1985), et de *Notre maîtresse la Mort*. S'agit-il vraiment d'un roman ? Peut-être l'a-t-on envisagé ainsi durant sa rédaction, entre 1926 et 1949... Mais les livres ne changent-ils pas, assez souvent, de genre ?

Aujourd'hui, *Le Secret* apparaît plutôt comme de l'auto-analyse rétrospective d'un adolescent brouillé dès la naissance avec son avenir : fier de posséder, aussi loin qu'il remonte dans son enfance, *« le don de comprendre les gens avec une acuité peu commune »* ; plein de certitudes inexplicables et de doutes sans cause ; ne voulant accomplir que par une réflexion méticuleuse ce qui ne saurait aboutir que par la passion ou par l'emportement ; ignorant que voir de trop près et sans cesse équivaut à cesser de voir ; ayant, par conséquent, toujours devant lui, à la place du réel, ce qui aurait été possible – ce qui le serait, ou pas : l'Anonyme affectionne le conditionnel, dont le roman s'accommode mal ; le champ des hypothèses est trop mouvant pour construire un tel édifice.

Le « secret » qui se trouve au cœur du livre ? L'amour que le narrateur a éprouvé, entre sa treizième et sa dix-septième année, pour une camarade de collège, Bianca Sorani, sans jamais le lui laisser soupçonner.

Par moments, au tout début, on pourrait croire que cela est dû à l'une de ces timidités extrêmes qui oscillent entre la vertu et la niaiserie ; ou bien, comme dans les romans-feuilletons, à la crainte que Bianca ne devine en lui l'enfant naturel qu'il est, le fils d'un socialiste, et que, en bonne bourgeoise, elle n'exerce à son endroit *« l'art de l'humilier par ces railleries subtiles propres aux gens de son milieu »*. Mais ce n'est là qu'une raison secondaire : en fait, ce garçon a toujours pris le soin de dissimuler ses sentiments ; en outre, il croit savoir – parce que Weininger le lui a dit par la bouche de son père – que les femmes n'aiment que les hommes décidés et sans scrupules...

De fil en aiguille, les ruses de la pensée l'emportent sur l'élan amoureux, de sorte que *« cette passion qui ne découle pas de* [son] *juste jugement »* semble au narrateur devoir être condamnée : l'amour, *« même s'il a inspiré les plus hautes créations artistiques, n'est pas excusable pour autant, pas plus que n'est excusable l'ivresse, même si c'est sous son effet que tel ou tel poète a écrit ses plus beaux vers »*.

S'il était plus intelligent et quelque peu artiste, on pourrait évoquer l'inconcevable Monsieur Teste à propos de ce jeune homme qui se veut sourd aux appels du cœur, considère la misogynie *« comme le fruit le plus remarquable de* [sa] *vision froide et courageuse de la vie »*, et qui, dans sa volonté mi-monacale, mi-policière de se faire une vie d'ascèse, fonde l'*« Académie des purs »* – une manière de secte dont les statuts prévoient un *« Grand Inquisiteur »* et des règles de vie telles que de ne pas adresser la parole *« à la partie femelle de l'humanité »*...

Le ridicule le disputant à la démence, c'est le premier qui triomphe. Les études s'achèvent, on se disperse pour toujours, les années filent. Le narrateur ? Son âme aura aimé une fois, sans que l'amour éveille ses sens. Et s'il arrive que sa propre nature lui pèse parfois comme une malédiction, il ne commencera à la comprendre que trop tard, par le biais d'un rêve où Bianca discute à son sujet avec un ancien du collège : *« Mais qu'est-ce qu'il veut, finalement ? »*, interroge-t-elle. Et son camarade de lui répondre : *« Il veut être toi. »*

Se non è vero, è ben trovato.

Hector Bianciotti

L'ÉDITION

■ **L'affaire Mertens rebondit.** La princesse Lilian de Belgique et son fils, le prince Alexandre, intentent de nouveau un procès – non plus en référé, cette fois, mais au fond – à l'écrivain Pierre Mertens, auteur du roman *Une paix royale*, et à son éditeur, Le Seuil, accusés de propos diffamatoires à l'égard de la famille royale dans une œuvre qui s'affichait pourtant comme une fiction. Notamment, le prince Alexandre y était traité de *« vieux loubard usé »* et de *« nocturne rustre »*, et la princesse Lilian y évoquait feu le roi Baudouin en indiquant qu'il *« ne lisait que des bandes dessinées »*. Malgré le jugement en référé du tribunal de grande instance de Paris, le 14 septembre 1995, qui avait reconnu le *« procédé fautif »* de l'écrivain tout en rejetant la demande de saisie des exemplaires déjà publiés, le tribunal avait été saisi une seconde fois, les demandeurs accusant l'auteur et l'éditeur d'avoir poursuivi la publication de l'ouvrage en profitant de l'effet médiatique. Le juge des référés avait alors ordonné, le 22 septembre, la suppression de cinquante-six lignes incriminées en cas de réimpression du roman (*Le Monde* des 16 et 25 septembre 1995). Le Seuil s'est exécuté en remplaçant les passages supprimés par la mention du jugement – *« Passage supprimé en exécution de l'ordonnance de référé (...) à la requête de Leurs Altesses Royales la princesse Lilian de Belgique et le prince Alexandre de Belgique »*. Les membres de la famille royale estiment que c'est ainsi faire *« contribuer, malgré eux, les demandeurs à la promotion du livre »*. Ils demandent *« la condamnation solidaire de Pierre Mertens et des éditions du Seuil à leur verser la somme de 1 million de francs, soit 2 millions au total à titre de dommages-intérêts, somme qui sera intégralement remise à la Fondation Léopold III pour la nature. »*

■ ***Les Lieux de mémoire* en anglais.** L'impressionnant ouvrage collectif en sept volumes, publié sous la direction de Pierre Nora chez Gallimard, entre 1984 et 1992, et consacré aux lieux de mémoire en France, est en cours de traduction aux Etats-Unis. Columbia University Press (New York) et Chicago University Press ont entrepris respectivement une adaptation singulière de l'ouvrage, avec la collaboration de Pierre Nora lui-même, qui a contribué à la sélection des chapitres, recomposant différemment chaque ensemble en un tout abrégé mais cohérent, et rédigeant une introduction spécifique à chacune des deux éditions. C'est la première fois que sont cédés à l'étranger les droits de publication de cette entreprise gigantesque.

■ **Une collection pour un livre.** Les éditions Phébus ont décidé de lancer « Liberté sur parole », une collection d'essais, de documents et de témoignages. Elle démarre avec un unique texte qui ne *« trouvait pas sa place »* dans cette maison d'édition auparavant destinée à accueillir la littérature française et étrangère : c'est *Esclaves*, un ouvrage de la journaliste Dominique Torrès révélant la persistance de l'esclavage aujourd'hui (en librairie depuis le 3 janvier), qui a imposé le lancement de cette collection pour l'instant consacrée à lui seul. Se voulant l'héritière de « Libertés », la collection créée par Jean-Jacques Pauvert dans les années 60, « Liberté sur parole » est aussi un hommage au recueil d'Octavio Paz, dont elle porte le titre. Il s'agira, indique l'éditeur, d'un *« lieu ouvert à la parole sans contrainte, à l'indignation, à la mise en cause même. Un lieu enfin où se retrouveront, par-delà les clivages de l'histoire, les classiques de l'Antiquité et les témoignages d'aujourd'hui. »* Aucun autre texte n'est encore prévu pour prendre place dans cette nouvelle collection que Jean-Pierre Sicre, directeur de Phébus, alimentera selon ses coups de foudre, sans déterminer à l'avance de rythme de publication.

Handke, avocat pro-serbe

L'auteur est plus à la recherche de lui-même que soucieux de rendre compte de la réalité extérieure en ex-Yougoslavie

Peter Handke, écrivain autrichien vivant dans la banlieue ouest de Paris n'est pas totalement étranger à l'ex-Yougoslavie. Il est né en effet en 1942 dans un village de Carinthie, où cohabitaient germanophones et Slovènes. L'auteur de *La Femme gauchère* (Gallimard) et de *La Chevauchée sur le lac de Constance* (Arche) n'est pas de l'espèce des écrivains pétitionnaires, aspirant au titre de grande conscience du siècle. Ses sorties du-bois littéraire sont aussi rares que remarquables, comme on put le voir par exemple lors de l'affaire Waldheim, président autrichien élu malgré (à cause de ?) ses trous de mémoire sur son passé d'officier de la Wehrmacht, en Yougoslavie, justement.

Peter Handke prévient d'emblée le lecteur qui entame son périple dans le long texte intitulé « Justice pour la Serbie », publié en deux épisodes par le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* des 5 et 12 janvier : *« Ceux quidiront : Hou ! le pro-serbe. Hou ! le yougophile ! n'ont nullement besoin de poursuivre leur lecture. »* Ce serait dommage, car même ceux qui ne partagent pas les idées de Handke sur le conflit bosniaque tireront profit de son compte-rendu de voyage à travers la Serbie, effectué fin novembre.

Ils commenceront, et on les comprend, par s'irriter des a priori de l'auteur sur le traitement du sujet par la presse. Il manifeste même à l'égard du *Monde* une agressivité particulière, dirigée principalement contre l'ancienne correspondante du journal à Belgrade, stigmatisée pour sa supposée haine viscérale des Serbes, sans mentionner, lui qui semble lire les journaux avec une attention de notaire, que cette journaliste, Florence Hartmann, comme d'autres correspondants français, avait été expulsée de la capitale yougoslave en avril 1994 pour ne s'être pas contentée de chanter les louanges de Slobodan Milosevic. On serait même tenté de suivre son conseil de non-poursuite de lecture, lorsqu'il s'en prend, sans le nommer, à Jean Hatzfeld, envoyé spécial de *Libération en* Bosnie, disqualifié par Handke dans sa compétence de correspondant de guerre par son passé de *« journaliste sportif vif, parfois agréable à lire, et particulièrement brillant dans ses reportages sur le Tour de France »*. Peter Handke omet non seulement de mentionner que Jean Hatzfeld est l'auteur d'un des meilleurs livres sur la guerre dans l'ex-Yougoslavie (*L'Air de la guerre*, édition de l'Olivier repris en Point-Seuil), mais passe également sous silence qu'Hatzfeld a laissé une jambe à Sarajevo en 1992, victime d'un tireur isolé. Ah ! cela ne remplace pas la « compétence » exigée par Handke des cuisiniers de sa pitance journaleuse et journalière, mais il est des façons de persifler qui donnent la nausée.

Persévérons néanmoins dans la lecture de ce plaidoyer en faveur de la Serbie, pour constater que Handke n'a pas tort tout le temps. Non qu'il apporte des révélations ou des démentis aux horreurs dûment constatées : l'expulsion des populations, les massacres planifiés et organisés, mais il amorce un questionnement que la suite des événements, cette paix des cimetières et de la séparation des « ethnies », rend à nouveau légitime : *« Qui a commencé ? »* En faisant allusion à la bataille de Vukovar, que l'on s'accorde aujourd'hui à considérer comme le point de départ d'une guerre de quatre ans, Handke s'interroge : *« Qui était l'agresseur ? Celui qui a commencé la guerre est-il le même que celui qui l'a provoquée »*, écrit-il après avoir noté que le gouvernement croate avait semé la panique dans l'esprit de la minorité serbe de Slavonie orientale, qui se voyait réduite à la condition de citoyens de seconde zone dans leur propre pays. Une interrogation qui n'est pas annulée par les crimes qui ont été commis ultérieurement par les Serbes de Bosnie. De même, on peut admettre que les faisceaux médiatiques ont un peu trop été dirigés, pour le dénoncer, sur le projet grandiloquent de « Grande Serbie » de Slobodan Milosevic, permettant ainsi à Franjo Tudjman de mettre en œuvre avec discrétion et habileté son dessein de « Grande Croatie » sur les ruines d'une Bosnie dépecée...

PÉRIPLES CORRUPTEURS

Reste l'horreur, les crimes de guerre comme les exécutions massives de Srebrenica de l'été 1995. Difficile de les nier, et même l'avocat le plus retors d'une mauvaise cause sait que mieux vaut reconnaître l'évidence, et semer le doute dans l'esprit des jurés sur l'enchaînement des causes qui ont provoqué le crime. Handke s'interroge : *« Comment peut-on expliquer un tel massacre perpétré sous les yeux de l'opinion publique mondiale ? Quelles en ont été les motivations ? Pourquoi n'a-t-on pas fait une recherche des causes, au lieu de mettre sur le marché les faits ou des pseudo-faits bruts ? »* Raisonnement dangereux qui voudrait que la compassion passe avant la justice, que les criminels soient réinsérés avant d'avoir rendu des comptes...

Lorsque l'on n'est pas satisfait de la manière dont le monde vous est raconté, le plus simple est d'aller voir soi-même. Le plus simple ? Voire ! Le voyage politique des écrivains et des intellectuels est un genre périlleux, un piège dans lequel tombent les meilleurs esprits. D'André Gide en URSS (mais lui s'est vite rattrapé) à Roland Barthes dans la Chine de la grande révolution culturelle prolétarienne, nombreux sont les hommes de lettres et les penseurs qui se sont laissé fasciner par le charme exotique des dictatures, de ces périples *« extrêmement corrupteurs »*, comme le reconnaissait Paul Nizan lors de son séjour en Union soviétique stalinienne, dans les années 30.

Handke, qui connaît ses classiques, a voulu éviter ce piège. Pas de visite guidée, donc, mais un voyage quasi touristique à thème, celui des fleuves et des gens qui vivent sur leurs rives. Un voyage découverte à travers la Serbie profonde et l'âme d'un peuple désigné comme *« paranoïaque »* par ses adversaires. Comme guides, deux amis serbes de Handke, un journaliste travaillant à Cologne pour une radio allemande, et une sorte de « Neveu de Rameau » vivant d'expédients en Autriche, qui vont visiter, en compagnie de Handke, leur famille à Belgrade et en province.

Il y a dans le texte de Handke un parfum de *Bildungsreise* à l'allemande, où l'auteur est plus à la recherche de lui-même que soucieux de rendre compte de la réalité extérieure. Et c'est là que le plaidoyer de Handke est le plus convaincant. Ce n'est pas une défense et illustration de la Serbie officielle, de ses chiens de guerre et de ses idéologues, mais l'exposé d'une empathie avec des paysages et des hommes qui subissent un malheur dont ils ne savent plus comment il est advenu. *« Ce pays me fait l'effet d'une immense chambre d'orphelins »*, note-t-il à l'issue de son périple. Au bord de la Drina, qui sépare la Serbie de la Bosnie, et qu'il ne franchira pas, Handke cherche en vain un pierre plate pour faire un ricochet jusqu'à l'autre rive. Un geste d'orphelin, pas d'avocat.

Luc Rosenzweig

Coups de jeune

La nouvelle collection « Libres » veut réconcilier la jeunesse et le roman en racontant le monde avec des histoires brèves et vives

Pour définir « Libres », la nouvelle collection qu'Erik Orsenna lance ce mois-ci chez Fayard, le romancier précise en gourmet les ingrédients indispensables : des auteurs de fiction (pour une narration vivante), de la brièveté (pour déjouer la contamination généralisée du zapping ?), de la diversité et de la jeunesse, qu'il faut entendre comme un sens de la vitalité, de l'enquête, voire de l'impertinence... Les premières livraisons répondent à ce programme qui ne manque pas d'ambition, comme la devise qui résonne comme un défi : *« Brèves histoires pour raconter le monde entier. »*

A l'origine, un souci de père pour Erik Orsenna : face à la littérature réductrice des jeux de rôle, univers refuge qui ne regarde pas le monde contemporain, et aux trop rares engouements – spectaculaires pour Stephen King, voire Tolkien – qu'on n'imputera pas aux prescriptions parentales, comment donner de vrais rendez-vous de lecture à l'adolescent d'aujourd'hui ? Comment éviter le rejet du romanesque par ce lecteur peu familier de la littérature de son temps et réticent – on le comprend – devant le label officiel « jeunesse », qui avec l'âge apparait comme un carcan, une sorte de ghetto ? Déjà exercé dans l'art délicat de l'innovation éditoriale – il lança naguère chez Ramsay la collection « Mots », reprise plus tard par son complice Paul Fournel – Orsenna conçut avec Claude Durand, PDG de Fayard, le projet de ces petits « Libres ».

Renouvelant le pari de L'Ecole des loisirs (coll. « Médium ») et de Gallimard (coll. « Page blanche »), Fayard publie donc cinq textes brefs – moins de cent cinquante pages –, inédits, dans un format et un tarif de poche (39 F), pour ne pas rebuter le lecteur impécunieux. Ces conditions supposent un effort partagé par l'éditeur et l'auteur dont les droits sont évidemment très faibles et les à-valoir fort modestes. Quand tous les partenaires jouent le jeu, l'aventure devient possible. Illustrant lui-même l'optique qu'il veut promouvoir, Erik Orsenna a composé l'une de ces premières livraisons : *Histoire du monde en neuf guitares*.

Variation en neuf mouvements sur l'instrument à travers les âges, de l'Egypte du Haut Empire à Jimi Hendrix, avec Eric Clapton en *guitar hero*, c'est moins une farandole rythmée, légère et vive, qu'un survol de l'aventure humaine – de l'ancêtre de l'espèce, baptisée « Lucy » par la *beatlesmania*, à l'aube de l'an 2000 –, parcours d'une élégante gravité qu'accompagne le frère de l'auteur, Thierry Arnoult, à la guitare. Ismaïl Kadaré (*L'Aigle*), Tahar Ben Jelloun (*Les Raisins de la galère*), Christophe Donner (*Mes débuts dans l'espionnage*) et Lionel Duroy (*Comme des héros*) – (lire page III) – sont les autres pionniers de l'aventure, dont la prochaine étape est prévue pour début 1997 avec cinq autres titres.

Reste à ne pas rebuter par l'objet même. La présentation, uniforme, semble peu convaincante, puisque le beige pâle et les effets de relief de la couverture ne rendent pas compte de l'imagination et de l'audace qui font la griffe de la collection.

Aux lecteurs de juger en toute liberté, sans indication contraignante d'âge selon les volumes, sans spécificité thématique visible. Hors des prescriptions usuelles. Libres en somme.

Ph.-J. C.

Maroc : le livre hors de portée

La lecture pourrait devenir un luxe pour les Marocains : d'après *La Vie économique* du 12 janvier, le ministère des finances vient de décider de surtaxer l'importation des livres. De 0,25 %, la surtaxe passerait à 2,75 %. Si l'on ajoute à cela le décalage du change et les frais de transport, un ouvrage qui coûte 100 F en France sera vendu 190 dirhams environ au Maroc, ce qui équivaut à quatre kilos de viande, à quatre poulets (fermiers), à huit places de cinéma, à une cartouche de cigarettes ou encore au salaire *hebdomadaire d'une domestique !*

Le livre de poche n'est pas épargné par cette hausse. Le prix du livre est en principe fixe, mais rares sont ceux qui respectent ce qu'on appelle le « prix conseillé ». Entre deux kilos de viande et un roman en format de poche, il faut choisir. Or ceux qui ont les moyens n'achètent pas souvent des livres, et ceux qui aiment lire sont dans l'incapacité de s'offrir les ouvrages dont ils ont besoin et envie. C'est pour cela qu'un livre acheté est lu par des dizaines de personnes. Il n'existe pas assez de bibliothèques de prêt, comme il n'existe pas de politique du livre. D'excellents libraires essaient de se battre, mais par ailleurs il semble que l'on fasse tout pour empêcher la lecture. Alors, taxer et surtaxer le livre, cela n'a pas d'importance puisque cet objet est considéré comme *un produit de luxe, réservé* à une élite qui, de toute façon, préfère en général regarder des cassettes vidéo plutôt que de plonger dans un roman ou un essai. Cette politique est celle de l'exclusion, qui consolide l'analphabétisme (plus de 60 % de la population) et *développe une sous-culture*, porte ouverte à tous les extrémismes.

Tahar Ben Jelloun

■ **ESPAGNE.** Mario Vargas Llosa, *élu à l'Académie royale espagnole*, le 24 mars 1994, a été reçu en son sein lundi 15 janvier. L'écrivain, d'origine péruvienne mais naturalisé espagnol depuis le 2 juillet 1993, réside normalement à Londres, et il semble peu probable qu'il puisse assister à toutes les séances du dictionnaire... Toutefois, Vargas Llosa est un passionné de la langue espagnole, le castillan, sous toutes ses formes : *« Quelque vingt pays l'utilisent*, a-t-il expliqué à *El País*, le quotidien auquel il collabore régulièrement, *et le tronc commun se maintient fermement grâce au développement des moyens de communication, (...) qui ont parallèlement permis d'accélérer les échanges. »* Il s'amuse, par exemple, d'avoir entendu de jeunes Madrilènes employer des expressions typiquement hispano-américaines venues tout droit des *culebrones* (feuilletons) vénézuéliens qui passent à la télévision. Pour lui, *« la littérature est un objet artistique qui nécessite une réélaboration de la matière première, la langue parlée, sans s'en écarter outre mesure »*. Et c'est par l'invention et l'imagination qu'*« un créateur, un artiste peut le mieux contribuer au travail des académiciens »*. Il a prononcé son discours sur Azorín (1874-1967), et c'est le Prix Nobel Camilo José Cela qui lui a répondu.

■ **BANDES DESSINÉES.** L'ouvrage *Hitler = SS*, dont les dessins sont dus à Philippe Vuillemin et le scénario à Jean-Marie Gourio, a été retiré de la vente en France en 1988. Parue d'abord dans le mensuel *Hara-Kiri*, cette BD, qui traite des camps de concentration et notamment des relations entre SS et juifs, avait ensuite été publiée sous forme d'album diffusé en kiosques. Philippe Vuillemin, fondateur de la « ligne crade » et qui préfère ne plus évoquer cet album, est un des auteurs reconnus de la BD française. Ses albums sont publiés aux éditions Albin Michel et sa série *Les Sales Blagues* fait l'objet d'un dessin animé diffusé par Canal Plus. Philippe Vuillemin a été couronné en 1995 par le Grand Prix du Salon international de la bande dessinée d'Angoulême et, à ce titre, est le président de la prochaine édition de ce salon, qui se tient du 25 au 28 janvier. Mais l'album, qui était publié en Espagne par Makoki, avait été condamné après une plainte de l'Amicale de Mauthausen et du B'naï B'rith d'Espagne. L'éditeur s'était défendu au nom de la liberté d'expression et en faisant valoir que l'intention des auteurs était de se moquer de la résurgence des courants néonazis en Europe. Mais le Tribunal constitutionnel de Barcelone a confirmé la sentence en expliquant que *« chaque vignette, dans chaque dessin, chaque texte était une agression en soi »*, et que tout l'album était un *« appel à la violence* via *l'humiliation »*.

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **LA REVUE « TEL QUEL » : HISTOIRE ET ÉCRITURE.** L'équipe Théorie littéraire et sciences humaines dirigée par Julia Kristeva, de l'université Paris-VII - Denis-Diderot, organise un colloque sur la revue *Tel Quel*, vendredi 9 février à partir de 9 heures, avec la participation de Philippe Forest, Olivier Renault, Pascale Fourtrier, Christiane Lemire. Une table ronde autour de *Philippe Sollers* conclura cette journée (Jussieu, amphithéâtre 24, 2, place Jussieu, 75005 Paris).

■ **ANDRÉ BRETON.** Une journée d'études intitulée « Résonances autour d'André Breton » aura lieu mercredi 31 janvier, de 14 heures à 18 heures, à la Cité internationale universitaire de Paris, avec des interventions d'Yves Bonnefoy, Hisaki Matsuura, Fernando de Szyszlo, Mario Vargas Llosa et Henri Cartier-Bresson (19, bd Jourdan, 75014 Paris, salon Honnorat).

■ **« LES QUINZE CONSÉQUENCES DE LA CHUTE DU MUR DE BERLIN »** seront détaillées par Bernard Guetta au cours de la conférence qu'il tiendra samedi 20 janvier à 15 heures à l'American Center (entrée libre, 51, rue de Bercy, 75012 Paris, tél. : 44-73-77-77).

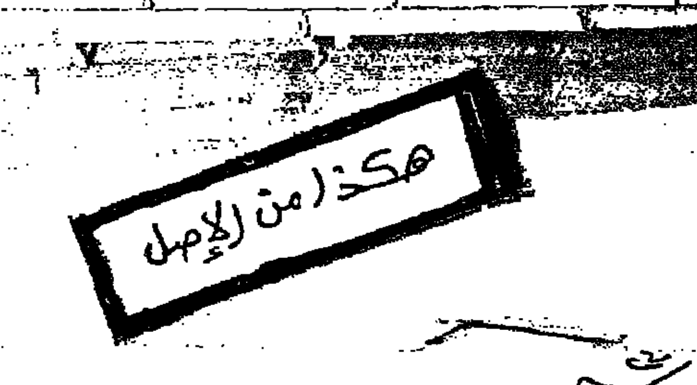
■ **LE DEUXIÈME FORUM DIDEROT,** organisé par l'Association Diderot et le Centre d'études du vivant, aura lieu mercredi 31 janvier à 20 heures. Il aura pour thème « La fin de la vie : qui en décide ? » (université Paris-VII - Denis-Diderot, amphithéâtre 24, 2, place Jussieu, 75005 Paris).

■ **ÉCRIVAINS PORTUGAIS CONTEMPORAINS.** Sous le titre « Paroles à fleur d'eau », Anne Petit et le Théâtre de la Vieille Grille proposent une série de lectures-spectacles autour d'auteurs portugais contemporains – Camilo Pessanha, mort en 1926, Sophia de Mello Breyner, David Mourao-Ferreira, Antonio Ramos Rosa, Nuno Judice, Maria Judite de Carvalho. Ces soirées ont lieu les lundis à 21 heures à partir du 29 janvier et jusqu'au 25 mars (Théâtre de la Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 75005 Paris. Renseignements et réservation : 43-79-20-81).

■ **VASCO DE GAMA ET LUIS DE CAMOES.** Avec le concours de la Bibliothèque de Bordeaux et de l'Institut Camoes, le Carrefour des littératures propose une rencontre avec Vasco Graça Moura sur l'épopée des découvertes maritimes portugaises, mardi 23 janvier à 18 heures (Bibliothèque de Bordeaux, salle de conférences, 85, cours du Maréchal-Juin. Renseignements : (16) 56-24-32-51 ou 56-44-92-40).

■ **HOMMAGE A PAUL CELAN.** Le Centre communautaire et Alain Suled proposent une soirée d'hommage au poète de langue allemande, jeudi 25 janvier à 20 h 30, avec notamment Yves Bonnefoy, Raphaël Draï et George Ferenczi ; Monique Dorsel lira des textes de Paul Celan (5, rue Rochechouart, 75009 Paris).

■ **« L'EUROPE ET L'INDE DANS LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE DU XIX[e] SIÈCLE ».** La journée d'étude sur ce thème qui n'avait pu se dérouler le 1[er] décembre en raison des grèves aura lieu le 26 janvier, de 9 heures à 19 heures, au Centre de recherche et de documentation sur Hegel et sur Marx (36, rue de la Chaîne, 86000 Poitiers, Tél. : (16) 49-45-45-47).



L'avenir de la mort

François Poirié, Sylvie Gracia et Philippe Mezescaze.
Trois variations subtiles et lucides sur une jeunesse sacrifiée

RIRE LE CŒUR
de François Poirié.
Actes Sud, « Générations »,
138 p., 85 F.

L'ÉTÉ DU CHIEN
de Sylvie Gracia.
Gallimard, « L'Arpenteur »,
212 p., 85 F.

OÙ IRONS-NOUS DIMANCHE PROCHAIN ?
de Philippe Mezescaze.
Arléa, 128 p., 85 F.

Trois romans, brefs et saccadés comme des chagrins d'adolescent, affrontent la rentrée de janvier, un peu étouffés par le débarquement annoncé des productions de haut prestige. Leurs auteurs ne sont pas du genre à se pousser du col par l'exploitation vociférante d'une vertu immanente : leur jeunesse. François Poirié (troisième roman), Philippe Mezescaze (troisième roman) et Sylvie Gracia (premier roman) témoignent pourtant d'une sombre ferveur. Ils ont abandonné aux orateurs chevronnés le plaidoyer contre une société en panne. Ils en racontent les répercussions intimes. L'amour, la passion, le désir lui-même – dernier bastion concédé aux Julien Sorel sans emploi – ont disparu, emportés avec les promesses des années 70, celles du corps et de la politique et jusqu'aux récupérations adultes de la mélancolie. Trois visions d'un passé très immédiat, trois subtiles variations sur le thème de l'avenir démoli et, en prime, l'écriture, une lucidité douloureuse au service de la littérature. Pas de faux langage en surcharge complaisante, pas de racolage momifiant les exclus dans de réconfortants clichés. Leur récit a la rigueur dépouillée des constats : comme les chiots encombrants de l'été, les jeunes sont déposés en marge du destin.

Nicolas, l'un des trois narrateurs du roman de François Poirié, *Rire le cœur*, aime Joseph, qui est aimé d'Anne. Une femme, deux hommes. Mais le récit se détourne aussi des mirages de l'aventure triangulaire chère à Henri-Pierre Roché. Après avoir stigmatisé le parti pris de *La Maladie de la mort*, Poirié n'écrit-il pas lui-même cette phrase qui pourrait conclure le roman de Marguerite Duras : *« Les hommes qui n'aiment pas les femmes n'aiment rien. »* Phrase capitale si l'on accepte d'en extraire toutes les résonances.

> « L'avenir n'a plus d'avenir »

Le vrai sujet de *Rire le cœur* n'est pas l'échec de la relation amoureuse ni l'impossibilité de l'inscrire dans la mémoire, c'est le renoncement précoce à toute possibilité de futur. Nicolas désire Joseph parce qu'il est sûr de le perdre. Nicolas est fasciné par le couple Joseph-Anne parce que sa destruction conforte sa détresse. Et d'ailleurs que faire du temps et du vieillir, de Verlaine veuf de Rimbaud ? Joseph se retire, aspiré par le rêve immobile d'une mort qui se regarde arriver. Que vous reste-t-il, Nicolas, sinon le corps mangé par les mots des écrivains disparus ?

« Les écrivains ont le droit d'avoir un corps, même petit. Ils ont le droit d'être aimés. Leurs phrases nous appartiennent ; les dire, les redire, les écrire, les faire lire, c'est caresser leur corps, si fragile sous nos doigts de vivants. » Nicolas enfile les citations comme un amoureux à bout de souffle fait le bilan de ce qu'il vénère. Il a rencontré Samuel Beckett, Roland Barthes et Michel Foucault un mois avant sa mort. Il cite Nietzsche, Dostoïevski, Maurice Blanchot, André Gide, André Malraux, Michaux, Proust... Ecrire sauverait-il Nicolas ? La forme fragmentée à outrance, la répartition du discours sur trois personnages-sosies et la caution des phrases d'écrivains incrustées dans le texte nient à chaque page le réconfort de l'imaginaire. François Poirié nous refuse l'histoire d'amour. *« Nous, on a l'air absent,* dit Joseph en regardant une photo de jadis. *Trois mannequins de cire. On a l'air grave... J'avais embrassé Nico sur la bouche. Anne aussi. Les éboueurs nous avaient dit "Bonjour". On avait été heureux... Personne ne l'a jamais regardée... Ce n'est pas une photographie : c'est un mensonge. »*

Le roman de Sylvie Gracia, *L'Eté du chien*, construit en 349 séquences haletantes, certaines lapidaires comme un cri, est la chronique – du 16 mai au 15 août – du pire des désespoirs, celui sans cause et sans issue qui suinte de la vie ordinaire d'une femme de trente et un ans. Après des études à Montpellier et un mariage finalement raté, Françoise s'est repliée avec ses deux enfants chez ses parents et gagne sa vie comme caissière au supermarché du petit bourg où des touristes viennent passer des vacances vides d'exploits. Françoise revoit les amis d'enfance déjà réfugiés dans la nostalgie, se livre à quelques compromissions charnelles avec de vieux adolescents médiocrement mûris, rassure les enfants, qui sont la seule lumière diffuse sur le marécage quotidien.


B. DESCAMPS/MÉTIS
Trois romans décisifs sur la totalité de mourir avant de vivre

Sylvie Gracia est un écrivain. Elle manipule la langue avec une précision d'entomologiste rageur. Des phrases pleines et crues, nettes comme les gifles données sans hargne. Entêtantes de lassitude. Ce n'est pas simple de démythifier l'amour, à l'abri des excès puérils. Sylvie Gracia évite tous les pièges d'une histoire d'abdication. Françoise est jeune et séduisante. Elle arrête simplement d'espérer. Et, comme dans le roman de François Poirié, aucun mobile dramatique ne provoque la capitulation intérieure. Rien n'a lieu hormis la mort du chien, minable cadavre en ce bel été qui prélude à un automne définitif.

C'est l'hiver de la vie qui envahit l'étrange roman de Philippe Mezescaze : *Où irons-nous dimanche prochain ?* Et c'est dans un roman de mort que, paradoxalement, peut encore survivre un couple. Drôle de couple : le narrateur, jeune garçon épuisé par la maladie, récupère, dans la vaste maison délabrée dont il hérite, un vieil homme obsédé par le récurage des pierres tombales. L'histoire se prêtait à tous les dérapages et à toutes les confusions. Philippe Mezescaze tient le cap. C'est lumineux et logique comme la folie, défoncé par l'humour. Un attelage de fin de partie. Deux hommes collés par la solitude. Le jeune va mourir. Mezescaze ne s'apitoie pas sur la jeunesse brisée. Il décrit la grisaille des dimanches au bord de l'océan. Il ne dénonce pas la cruauté d'un futur anéanti – *« L'avenir n'a plus d'avenir »*, écrit en écho François Poirié. Le texte s'ouvre comme un soupirail sur un vague lien d'assistance, à ras de vie, très bas, là où conspire la vérité d'un monde qui ne veut pas avouer sa désespérance. Acrobates téméraires, Sylvie Gracia, François Poirié et Philippe Mezescaze ont osé le grand écart : écrire un roman court et décisif sur la totalité de mourir avant de vivre. Ils ont gardé l'équilibre, avec talent.

Hugo Marsan

Héros malgré soi

Espionnage, guerres ethniques. Lionel Duroy et Christophe Donner démystifient les rêves d'adolescent

COMME DES HÉROS
de Lionel Duroy.
Fayard, coll. « Libres »,
120 p., 39 F.

MES DÉBUTS DANS L'ESPIONNAGE
de Christophe Donner.
Fayard, coll. « Libres »,
120 p., 39 F.

Les enfants ne sont pas fatalement des héros spécifiques. Si, lorsque l'on veut s'adresser à un public « jeune », on réduit bien souvent le monde à des dimensions jugées convenables pour ne pas broyer la frêle créature, certains romanciers n'hésitent pas à tenter le pari inverse. Ils basculent par exemple l'adolescent dans un univers âpre et sans protection – celui des espions ou des guerres ethniques –, où l'héroïsme est une métaphore stimulante qu'on convoque seulement les jours d'exaltation.

Une famille classique chez Duroy : Papa – Luc – est journaliste, Maman – Nathalie – travaille dans un laboratoire, Elise partage ses passions entre les peluches et son chat, Réglisse ; quant au grand frère, Sébastien, c'est lui qui compose ce récit d'un été 95 peu ordinaire. Par défi, puisque sa prof de français, méconnaissant ses talents, lui a fait « repiquer » sa sixième (*« Enfin, Madame Corneille, vous aviez ce génie dans votre classe et vous ne l'aviez pas repéré !... »*). Pour rassurer sa mère aussi, inquiète de son périple dans les Balkans. Il est vrai que l'aventure est peu banale et le week-end initial survolté : comme sa mère est furieuse du verdict du conseil de classe, Sébastien d'un coup impulsif s'ouvre le pied. Bientôt Nathalie a un accident d'auto : une minerve en plus et une voiture en moins. Pour tout arranger, Réglisse se fait écraser. Petite fin du monde ordinaire dans l'ambiance des veilles de vacances.

Pour ressouder une famille en capilotade, Luc embarque les enfants dans un vieux minibus... et en route pour la Croatie ! Mostar, où les attendent des amis rencontrés lors d'un reportage avant la trêve des hostilités. Mostar, ville martyre à la cicatrice noire encore béante au centre des immeubles blancs où Sébastien découvre Vladko, le jeune Croate qui guidait son père naguère, sombre et réservé, autonome déjà, mûri à force de malheur. Le hasard d'un élan de tendresse pour Malika, une vieille femme cassée, et le destin du petit Français insouciant bascule dans l'aventure vraie, avec ses alarmes, ses espoirs, ses terreurs qu'on conjure en racontant les livres que l'on aime, ses audaces impérieuses qui vous propulsent au rang d'adulte à force de défier le drame.

D'une sage évidence, la morale du livre de Duroy – *« il se passe dans le monde des choses beaucoup plus graves que de redoubler sa sixième »* – est autrement convenable que le propos de Christophe Donner, qui annonce la couleur avec santé et énergie dans *Mes débuts dans l'espionnage* : de la première phrase (du narrateur, Charles, quinze ans : *« Ma mère a un beau cul, j'ai pensé. »*) à la dernière (offrant des Nike *« je les ai piquées au pédé du dessus, a dit mon grand-père, elles sont pratiquement neuves. »*). Entre-temps cent pages d'épisodes caracolants et invraisemblables, ébouriffants, où le vrai et le faux sont affaire d'intérêt provisoire, donc relatif.

Charles passe en Suisse une correspondance truquée qui promet de faire parler les orateurs antiques grâce au traitement des poteries qui auraient, témoins secrets, emmagasiné les sons perdus. De RER en TGV, il se débarrasse d'une filature vénéneuse et délicieuse – singulier duo que cet homme élégant qui arbore *Le Monde diplomatique* et cet adolescent qui cache *Man-O-Man*, *« une revue avec des mecs »*, entre *VSD* et James Ellroy. La nuit, joggant dans des lieux interlopes où il offre son image mais refuse son corps, il cède finalement à Damian, un top-model sportif dont il *« aime bien* [l]es *pieds »*. Décidément, Charles accumule les premières fois inconvenantes.

Comme Damian, fée bleue version gay, libère notre Pinocchio du mensonge comme des liens qui l'entravent, tout le faux qui entoure la vie de Charles, la bloque sans la protéger, s'écaille. Confronté à la vérité et au plaisir, l'adolescent s'arrache sans retour à la convention de l'espionnage lyrique, celui d'une mère qui ment et d'un aïeul misanthrope. Les chaussures offertes par son grand-père, paquet qu'il manipule avec des précautions d'artificier tant qu'il n'a pas ouvert, c'est bien la bombe qui éventre la chrysalide d'où sort un papillon enivré. Libre et sans morale.

Ph.-J. C.

Les banlieues de l'Hexagone

LES RAISINS DE LA GALÈRE
de Tahar Ben Jelloun.
Fayard, coll. « Libres »,
144 p., 39 F.

La galère, Nadia, la narratrice, la connaît : elle voit les jeunes de sa génération la vivre quotidiennement dans sa cité HLM de Resteville. Et si elle ne la vit pas elle-même, c'est qu'elle est poussée par une force peu commune : celle de la colère qui traverse tout ce récit.

Son père parlait de lui-même comme d'un vieux dattier transplanté sur le balcon d'un immeuble de banlieue : Nadia est en quelque sorte la fille de ces immigrés algériens à qui Tahar Ben Jelloun donna la parole, il y a vingt ans, dans *La Plus Haute des Solitudes*. Née en France, elle n'est pas une déracinée. Peut-être même porte-t-elle la faute, aux yeux de beaucoup, d'avoir trop de racines : sa mémoire est prise entre le ciel bleu d'un village kabyle déserté qui sent aujourd'hui la mort, et les paquets de nuages noirs de son *« Val-de Nulle-Part »* francilien. A treize ans, elle écrit dans son journal : *« Je ne serai jamais la petite beur qui passe à la télé pour dire combien elle est assimilée, intégrée, rangée. Non. J'ai la rage ! »*

Elle se bat, elle est toujours battue : contre le maire communiste qui a fait abattre la maison rêvée et construite par son père pour élever à sa place une maison de la culture (mais ce sera finalement un supermarché) ; contre les classes surpeuplées de son lycée, elle qui passera sa licence d'économie et deviendra sociologue : contre *« l'ange noir de l'échec »* qui plane sur son frère Aziz comme sur les autres garçons de son âge, français de naissance *« avec des gueules d'Arabes, dans des banlieues d'Arabes et un avenir d'Arabes »* ; contre les Français qui dressent des murs pour se protéger et *« pensent que la banlieue ne fait déjà plus partie de l'Hexagone »* ; contre les barbus islamiques qui veulent récupérer sa colère ; et contre elle-même qui rêve de bonheur, ailleurs, dans un endroit où les enfants ne naissent pas avec une petite étoile cassée au front, alors qu'elle se le répète : *« Tu ne vis bien que dans le mélange... »* Les raisins de la galère, ce devrait être cela : la richesse de ces fruits du mélange, avec tout ce qu'ils peuvent apporter de neuf et de créateur, que Nadia aurait voulu voir les siens cueillir et donner si l'on n'avait pas laissé pousser sa génération *« comme le chiendent dans un terrain vague »*.

Mieux qu'un roman-témoignage, le livre de Tahar Ben Jelloun est un poème-témoignage. Ecrit dans un style haletant, efficace, chacune de ses phrases, voire chacun de ses mots, sont porteurs d'images, parfois fulgurantes.

Pas de lieux communs sur les banlieues, pas de discours antiraciste. Une langue directe, qui restitue le tissu de la vie dans toute son épaisseur, mais fait toujours jaillir l'essentiel. Nadia, révoltée, lucide, ne rêve pas d'un monde différent. Elle en est elle-même, déjà, l'incarnation. Et elle nous dit simplement qu'une société qui a de la chance d'avoir en son sein des milliers de Nadia et passe sans les voir, doit savoir qu'elle se condamne à la sclérose et à la mort.

François Maspero

D'autres mondes

PAR NICOLE ZAND

Femme des Lumières

LA CARTHAGÉNOISE
(La Tejedora de coronas)
de German Espinosa.
Traduit de l'espagnol (Colombie)
par Vincent Nadeau,
La Différence / Unesco,
440 p., 138 F.



LOUIS MONIER

German Espinosa ou le roman total

Composer le portrait d'un siècle tout entier – et quel siècle ! – dans un roman totalisant (totalitaire ?), d'un foisonnement prodigieux, vertigineux, en suivant la vie et les aventures d'une femme du XVIII[e] siècle, une belle créole native de Carthagène-des-Indes, Geneviève Alcocer..., tel fut le projet que le Colombien German Espinosa (né en 1938) a mené au long de douze années, entre 1969 et 1981, à Bogota, à Nairobi, à Carthagène, en écrivant ce livre étonnant intitulé en français *La Carthagénoise*, et qu'ont déniché les éditions de La Différence pour leur collection hispanique « Les Voies du Sud ». Un roman immense sur fond de ce siècle des Lumières français qui a, on le sait, fasciné les Latino-Américains ; un livre délirant, érudit, plein de science et de culture, de fornication et de violence. Un roman total qui, certes, ne se laisse pas aborder dans la facilité, avec une profusion d'histoires dans l'histoire, une multitude de retours en arrière.

Conçu par un jeune homme de trente ans, manifestement surdoué, amateur de picaresque, nourri de littérature classique et de Nouveau Roman, de Cervantès et de Voltaire, de Michel Butor et, peut-être, de Georges Perec, plutôt que de ses compatriotes Garcia Marquez ou Alvaro Mutis. La carrière de German Espinosa, à la fois romancier, essayiste, poète et journaliste, inconnu en Europe jusque-là, semble vouloir nous prouver une fois de plus que les œuvres franchissent mieux l'Océan d'est en ouest que dans l'autre sens. Auteur de nombreux ouvrages depuis son premier recueil de poèmes, à seize ans, reconnu dans son pays, sa vie est aussi foisonnante que son roman : directeur de la page littéraire du *Diario de la Costa* de Carthagène à dix-sept ans, il a travaillé ensuite comme rédacteur politique à United Press et à la télévision, puis comme éditorialiste ; il a été consul de Colombie à Nairobi (1977-1978), conseiller d'ambassade à Belgrade, observateur à la Conférence des pays non alignés en 1978 ; il a aussi traduit en espagnol des ouvrages sur l'astrologie chinoise.

La Carthagénoise, c'est donc un siècle d'histoire conté par une femme qui se souvient de sa vie dans un récit parfaitement circulaire. Comme la mémoire. Dix-neuf chapitres, chacun composé d'une phrase unique qui coule au gré des méandres du souvenir. Sans un point, sans un paragraphe, mais ponctués de virgules, pour reprendre son souffle et aller jusqu'au bout d'un phrasé tourbillonnant, agglutinant, dont le traducteur, Vincent Nadeau, un Québécois, professeur de littérature hispanique à l'université de Mexico, a su rendre la souplesse et la richesse verbale dans une remarquable traduction, qui n'est pas étrangère au plaisir de la lecture.

Carthagène, sur la mer des Caraïbes, fondée en 1533 par les Espagnols, devenue le principal port d'exportation de l'or et des métaux précieux de cette région, fut aussi un actif marché d'esclaves. Elle fut prise en avril 1697 par les Français, et c'est là que commence l'aventure de Geneviève, dont le nom signifie, paraît-il « tresseuse de couronnes », qui est le titre original du roman de German Espinosa, *La Tejedora de coronas*. Dans cette cité *« inculte et mercantile »* pense-t-elle, en proie aux envoyés de l'Inquisition et aux trafiquants d'or, elle et son ami Frédéric ont le sentiment d'être loin du monde cultivé, dont ils reçoivent des échos lointains. *« Nous nous trouvions entourés de balourds, de commerçants, de gens bardés de préjugés, et nos propres parents, en bons Espagnols, ne songeaient qu'à propager la foi ou à combler leurs coffres. »* Ils ont fait le projet d'aller à Paris, bien que les Français soient des ennemis, dont Geneviève ne pourra oublier la sauvagerie lors de la prise de Carthagène. Avec deux géographes-astronomes, un Français et un Italien, elle partira, lorsque Frédéric aura été exécuté comme hérétique pour avoir découvert une planète. Elle arrive à Paris au printemps 1712.

Indienne à qui on fait sentir son infériorité et assumer *« les idées en vogue sur l'état dégénéré des habitants du Nouveau Monde »*. Femme de surcroît, sans mari, sans parents, qui sent qu'on la considère comme un *« chimpanzé sans poil »*. Les rues de Paris sont dangereuses et elle était près d'être violée par un homoncule au nez rouge si *« un gars maigrichon mais fort gracieux, armé d'un bâton et de beaucoup de cran, n'avait mis en fuite le malfaiteur abasourdi, après quoi il s'occupa de moi et me consola pour me tirer de ma stupeur »*. Ce fut sa première rencontre avec le jeune François-Marie Arouet, qui deviendra un des personnages essentiels de son existence. *« C'était la première fois que je faisais l'amour avec quelqu'un qui n'avait rien à voir avec l'astronomie ou les mathématiques. »*

Tout au long du récit, reparaît la nostalgie des vents chauds de la mer Caraïbe. Et de ses orages. *« A l'orée de la nuit, les éclairs se mirent à zigzaguer au-dessus de la mer, les dévots se signèrent devant les échos grondants du tonnerre, une rafale d'eau salée, soulevée par le vent, obligea à fermer les fenêtres qui donnaient à l'occident, ceux qui vivaient près de la plage virent l'horizon obscur se déchirer en boules de feu, en couleuvres et en filets de lumière qui faisaient comme des fissures subites et sinistres dans une surface de jais lustré, et je pensai que, pour prendre un bain ce soir-là, le cinquième ou le sixième de la journée, il serait préférable de porter une camisole en entrant dans la salle d'eau, car aller nue était un défi au Seigneur. »* Les *« défis au Seigneur »*, pourtant, n'étaient pas pour offusquer notre Geneviève, qui ne compte ni ses *« énièmes viols »*, ni ses amants, qui pourrait passer aussi pour une pédante, une « femme savante ».

Elle se fera astronome pour prolonger le souvenir de l'être aimé, le merveilleux amant Frédéric, qui avait donné le nom de Geneviève à une planète qu'il avait découverte (mais que les savants nommeront beaucoup plus tard Uranus), elle accueillera le roi Louis XIV en visite à l'Observatoire de Paris, rencontrera les grands noms, et les moins grands, de l'Europe des Lumières, entrera dans les sociétés secrètes, sera l'émissaire de la Grande Loge à Madrid, à Londres, en Prusse, à Rome, envoyée en expédition en Laponie avec Maupertuis pour y mesurer la longueur d'un arc de méridien, embastillée pendant dix ans, passant des cachots du Saint-Office aux célébrations vaudoues de la côte caraïbe et aux tortures de l'Inquisition. Pour finir par accomplir le destin d'une *« vie accidentée »* que lui avait prédit, longtemps auparavant, l'horoscope du comte de Boulainvilliers, quand, octogénaire, elle rentrera dans sa Carthagène natale, avec de rares souvenirs d'une vie bien remplie : deux portraits d'elle par Hyacinthe Rigaud, le paratonnerre de Franklin, des liasses de lettres de *« son François-Marie »*.

Espinosa a rêvé une femme. Libre, rebelle, avide de connaissance, partie outre-mer *« pour irradier l'Amérique des lumières du Vieux Continent »*, et qui participe à tous les courants émancipateurs de son époque. Quelle connaissance de la culture européenne chez ce Colombien d'aujourd'hui ! On reste époustouflé par l'érudition prodigieuse du romancier et son habileté à mêler sur fond historique une invention et un vrai contenu romanesque. Une écriture aussi qui, si elle semble compliquer la lecture, est, finalement, on s'en rend compte, la seule manière d'accumuler et de transmettre tant de questions et tant de richesses. Et de jouer de toutes les ficelles du roman. De toutes les armes du romancier.

Correct à bon conte

Il était une fois de belles histoires du temps jadis passées au tamis du « politiquement correct »... à savourer avec modération

POLITIQUEMENT CORRECT
Contes d'autrefois
pour lecteurs d'aujourd'hui
(Politically correct bedtime stories)
de James Finn Garner.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Daniel Depland.
Grasset, 106 p., 65 F.

Il fait ce qu'il peut pour écrire de façon absolument « PC » (prononcez *pissi*, *politically correct*, et donc politiquement correct), James Finn Garner, mais il ne le peut qu'en employant les grands moyens : une grosse mesure de dérision additionnée d'un doigt de gentillesse sur fond de culture populaire et internationale sans oublier un zeste de férocité jubilatoire. Résultat, un succès planétaire qui a dépassé tous ses espoirs mais aussi ceux de son éditeur, Mac Millan Publishing Company, d'autant que trente autres maisons d'édition avaient auparavant refusé le manuscrit. Un succès qui doit plus au bouche-à-oreille qu'à la critique, et qui est, si l'on y regarde bien, assez curieux. Car cette *political correctness* (correction politique) n'est rien d'autre qu'une de ces « américâneries » toute américaine et difficilement exportable heureusement, comme, au hasard, la prohibition, le maccarthysme, les adoptions de Cabbage Patch Dolls, les crises antisucre, antisel et même antitabac.

Que peuvent penser du politiquement correct des Polonais ou des Japonais ? Il est incontestable que nous Français avons commencé, nous aussi, à succomber à la tentation de remplacer nombre de bons vieux adjectifs tout ce qu'il y a de simples – si pas toujours de bon goût – par des périphrases ou des euphémismes, et par là même souvent difficiles à comprendre de premier abord. Or même si tous ces changements proviennent d'un louable souci de ne blesser personne, on ne fait pas une belle langue avec de bons sentiments ou de bonnes intentions. Heureusement, nous ne sommes pas dotés de cette belle énergie pionnière qui pousse à progresser coûte que coûte sans la moindre réflexion susceptible d'entraver la bonne marche en avant, tous ensemble et sur une seule voie, fût-elle sans issue.

Mais les « Etats-Uniens » ont fait plus beau et plus fort : l'importance du PC y a pris des dimensions aussi absurdes que terrifiantes, et James Finn Garner, journaliste et comédien – ce qui n'est pas forcément la même chose – n'a pas hésité à régler leur compte aux idées nouvellement reçues. Il a donc réécrit d'une plume quasi maniaque les belles histoires du temps jadis, dont on a infligé la lecture à nombre d'enfants du Nouveau et de l'Ancien Continent – comme Philippe Dumas et Boris Moissard l'avaient fait d'ailleurs de façon tendre et charmante avec *Les Contes à l'envers* (1) dès le début des années 80. Le résultat n'est pas toujours aussi savoureusement drôle qu'on aurait envie de le croire, parce que le procédé est forcément un peu lassant. Mais si on prend le soin de s'administrer le poison à dose mithridatisante en le laissant infuser lentement, on pourra en tirer un maximum de satisfactions.

L'auteur s'en tire aussi bien qu'il était possible, car il est extrêmement malin et consciencieux : il a de son propre aveu lu et relu tout ce qui était disponible de *Boucles d'or* à *Peter Pan* ou *Winnie the Pooh*. Et il s'est lui-même bien régalé, c'est certain. Fallait-il pour autant exploiter le filon jusqu'à épuisement du lecteur et de l'inspiration ? James Finn Garner garde ses distances : *« C'était une vieille idée*, dit-il, *je l'ai fait, et cela m'a rapporté pas mal d'argent. Il m'a fallu huit mois pour écrire le premier recueil, mon éditeur m'a donné dix semaines pour le deuxième, et douze pour le troisième. A présent, je figure dans des anthologies, je fais des conférences dans les universités, et j'ai mis de l'argent de côté pour que mon fils puisse faire des études. »* Il a envie de passer à autre chose, de se consacrer à son prochain livre qui aura pour thème le passage à l'an 2000 et les nouvelles folies que cela va, espère-t-il, entrainer, dans son nouveau bureau, avec son nouvel ordinateur, mais toujours à Chicago.

Martine Silber

(1) L'Ecole des loisirs, 1990, « Neuf en poche », 70 p., 28 F.

L'enfer du mariage

Hypocrisie, égoïsme et haine. A travers le quotidien d'un couple qui se déchire, Ludwig Lewisohn dénonce la société des années 20

LE DESTIN DE MR. CRUMP
(The Case of Mr. Crump)
de Ludwig Lewisohn.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par R. Stanley,
revu par Anna Noël,
préface de Thomas Mann.
Phébus, 410 p., 149 F.

Il est *« pervers, sournois, calomniateur de la vertueuse Amérique, démolisseur des valeurs du mariage, pornographe »*. Ces titres de gloire, Ludwig Lewisohn les reçoit des éditeurs auxquels il a adressé cette histoire de Mr. Crump. Nous sommes dans les années 20, et c'est à Paris, en 1926, que l'oeuvre paraît en tirage limité, puis en 1931 chez Plon avec une préface de Thomas Mann et enfin aux Etats-Unis en 1947 – en version expurgée.

Né en 1883 à Berlin de parents juifs allemands émigrés aux Etats-Unis, mort à Miami en 1955, attaché à devenir un bon Américain, qu'a pu donc bien écrire celui que, de Sinclair Lewis à Artaud, beaucoup reconnaissent comme un grand de la littérature de ce siècle ? Tout simplement un roman *« sur l'inferno du mariage »* et qui n'a rien de pornographique, même s'il en met à mal quelques valeurs.

Herbert Crump, fils d'émigrés allemands, est un musicien qui, après des années difficiles, est reconnu par les mélomanes les plus exigeants de New York. Il a vingt-deux ans, se voit *« pareil à quelque aimable héros des romans de Paul Bourget »* quand il rencontre Anne Bronson – dans le chapitre intitulé « Catastrophe ! ». D'une famille assez pauvre qui fait montre de sentiments sudistes, elle souffre de bovarysme. Herbert lui semble un bon tremplin pour sauter haut dans la société. Mariage. Rien n'est pourtant plus opposé à la vanité de cette ambitieuse que le caractère de son époux. Hypocrisie, répugnance, puis haine sont le lot quotidien que Mr. Crump supporte jusqu'au jour où il doit choisir pour mettre un terme à cet enfer : le suicide ou le crime. De cet assemblage, il faut qu'un des deux éléments disparaisse – nous ne dirons pas ici lequel, à la dernière ligne, *« prit le récepteur et demanda les bureaux de la police »*.

On peut se demander pourquoi cette histoire d'un ménage raté, qui se révèle aujourd'hui comme un des grands romans de notre actualité, a tant subi les foudres des prudes. La réponse nous est donnée par Mr. Crump, lui-même, à compter du moment où il prend conscience que sa femme est l'image d'une société impitoyable, et que cette société est là pour justifier jusqu'aux plus odieux comportements d'Anne.

A l'inverse de Mr. Crump, elles – Anne et la société – cachent derrière un conformisme de façade, un goût pour le matérialisme qui les pousse à toutes les compromissions, à tous les égoïsmes. C'est le règne de l'imposture. L'amour n'est qu'un moyen pour réussir, comme la charité publique qu'une façon de se débarrasser des problèmes qui feraient moins pauvres les miséreux qu'on méprise ; il s'agit, dans son petit ego, de consommer, d'être dans le vent, de s'adosser à des principes qui n'ont pour finalité que la condamnation de quiconque n'est pas « correct », ne répond pas aux normes que ceux qui les établissent ne respectent pas.

Et cela est d'autant plus dérangeant que le romancier ne tend pas le doigt vers des « eux » qui rassureraient le lecteur ; si l'enfer, c'est l'autre, il est aussi en nous. Raison de plus pour ne pas éviter ce roman qui a cette qualité première de n'être jamais analytique, de peindre notre civilisation – Freud en avait deviné le caractère prophétique – par une succession de scènes intimistes où l'humour n'a rien à envier au talent de l'écriture. Une oeuvre rare, « inconvenable ».

Pierre-Robert Leclercq

Plongée en eau trouble

LE CURISTE
(Der Kurgast)
de Herman Hesse.
Traduit de l'allemand
par Alexandra Cade,
Ed. Maren Sell/Calmann-Lévy
220 p., 98 F.

Excédé, Herman Hesse lance un jour *« Espèce de curiste ! »* à un pédant entêté dans le hall d'un hôtel à Baden-Baden. Tout a pourtant si bien commencé. En descendant du train, Hesse avoue qu'il est immédiatement saisi par la magie du lieu où il est appelé à séjourner quatre semaines. L'hôtel est agréable, le médecin est un vrai humaniste. Sans compter que les repas sont délicieux et les convives un véritable spectacle qu'en *« schizophrène léger »* il dépeint avec un humour bienveillant ou acide. Même les contraintes imposées par le traitement ont quelque chose d'agréable. Tout semble propice au divertissement, à l'étude et à la réflexion. Bien sûr il y a quelques désagréments, comme la promiscuité momentanée et forcée avec ce couple de Hollandais, bruyants, bavards et fêtards, qui occupent la chambre d'à côté. C'est surtout l'homme qui a le don de déclencher sa mauvaise humeur. A tel point que Hesse développe une véritable aversion pour cet individu au cou épais, à la jovialité aussi débordante que son sans-gêne. Il devient l'ennemi en soi. Il faut lire les pages où Hesse décrit la montée d'une haine authentique, primitive, taraudante.

La cure a ses perfidies. En l'espace de quelques jours, son état, au lieu de s'améliorer, le transforme en vieillard. Lui qui était si fringant en descendant du train, le voilà obligé de chercher ses pantoufles du bout des orteils. Il n'a plus de goût pour la réflexion. Pis : il commence à s'abandonner sans résistance à la monotonie d'une existence frelatée. Lui d'habitude si prompt à mépriser les bourgeois et les citadins, si fier de sa culture, est devenu un curiste.

A se demander si les bains ne contiennent pas une substance particulière, qui ramollit les neurones. Hesse décrit, sans rien masquer, ce moment douloureux qui trouve sa résolution dans l'éclatante convergence du corps et de l'esprit : le rire. A trop vouloir se conformer à une norme, à faire de sa sciatique une particularité, il avait fini par *« manquer d'humanité »*. C'est avec une sérénité prudente qu'il savoure la sagesse retrouvée : *« Ah, la sagesse est une chose tellement simple ! Les hommes l'ont exprimée et formulée depuis bien longtemps déjà avec une précision et une clarté parfaites. Alors pourquoi sommes-nous sages de temps en temps seulement, lorsque tout va bien ? »* A son retour, Hesse commence à rédiger *Le Loup des steppes*.

Pierre Deshusses

Le Feuilleton de Pierre Lepape


TUDOR BANUS

SAINT LOUIS
de Jacques Le Goff.
Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 992 p., 185 F
(en librairie le 23 janvier).

Louis IX a-t-il existé ?

Contrairement à la figurine des dictionnaires Larousse, un écrivain ne sème pas à tous vents. Il n'y a pas d'un côté un objet idéal, le livre, signifiant pur et autonome, et de l'autre le public, présent et futur, sur lequel l'œuvre tombe comme une pluie qu'il accueille ou ignore, absorbe ou rejette selon les modes, les milieux, les dispositions et les goûts. Même s'il lui arrive – souvent – de se tromper, un auteur écrit *aussi* en fonction du ou des publics – réels ou imaginaires – auxquels il adresse son discours. L'écriture d'un livre inclut l'image qu'il se fait, qu'il se rêve, de ses lecteurs.

C'est ainsi que le *Saint Louis* de Jacques Le Goff est d'abord une conversation avec ses collègues, les historiens. On y parle boutique. *Saint Louis* est un livre savant écrit par un savant. Son volume, son appareil érudit, les discussions qu'il engage, les problèmes qu'il tourne et retourne, les chantiers qu'il explore et ceux qu'il suggère en font un message adressé à la communauté scientifique. C'est à elle que Le Goff pose cette question qui apparaîtra naïve aux naïfs : peut-on écrire une biographie historique ? Et Le Goff ne se contente pas de prouver le mouvement en marchant : le dernier mot de son livre, après neuf cents pages d'enquêtes serrées, reprend la même interrogation : *« A la fin, Saint Louis a-t-il existé ? »* Les profanes ne se posent pas ce genre de problème. Il leur semble même incongru.

C'est à leur usage, cette fois, que Jacques Le Goff, en pédagogue impeccable, va démonter les mécanismes de l'écriture de l'Histoire. *Saint Louis* est une méditation active, concrète sur le savoir historique : que peut-on connaître, à coup sûr, du passé ? Et pour ne pas rester dans les généralités et les abstractions, l'historien nous ouvre grandes les portes de son laboratoire. Nous allons, pour ainsi dire, voir un grand médiéviste, un des maîtres de la « nouvelle histoire » s'affronter pas à pas avec un fantôme : Louis, petit-fils de Philippe Auguste, fils de Louis (numéroté, plus tard, VIII) et de Blanche de Castille, roi de France de 1226 à 1270, canonisé en cour de Rome en 1297.

Le combat se livre en trois manches, de durées sensiblement égales. Au cours du premier, Le Goff écrit une vie de Saint Louis selon les normes de la tradition historique sérieuse. Panorama du monde connu au XIIIe siècle, description des institutions politiques et religieuses et de leurs évolutions, tableaux de l'expansion économique et de l'expansion territoriale du domaine royal qui accède, pour la première fois, à la Méditerranée, développements sur le rôle ascendant de la jeune université de Paris – qui organise la première grande grève connue de l'Occident. Sur ces grandes fresques synthétiques se brode une biographie de Saint Louis telle que les sources, nombreuses, permettent de la reconstituer. Les difficultés de la succession, l'autorité de Blanche de Castille qui se prolonge bien au-delà de la minorité du roi, la piété exemplaire du jeune monarque, sa bravoure guerrière, sa soumission spirituelle à Rome et sa résistance temporelle, la grande croisade de 1248, son échec, le retour du roi après six ans d'absence, l'ordre moral qu'il fait peser sur le royaume en même temps que la justice, la seconde croisade et la mort à Tunis, en martyr de la chrétienté ; le retour du corps et la dissémination de ses restes – *« la dévolution politique des os »* –, le lent procès de canonisation – les papes à la fin du XIIIe siècle avaient pris l'habitude de mourir quelques mois après leur élection.

Le livre aurait pu s'arrêter là et nous disposerions d'un solide et brillant ouvrage sur la France à l'époque de Saint Louis dans la lignée de *La Méditerranée à l'époque de Philippe II*, la géographie en moins, une certaine saveur de l'anecdote en plus. Mais Le Goff cherche précisément à atteindre un objet qui s'évanouissait sous la grande focale braudélienne : un individu, la pulsation unique d'une vie. La chair fraîche, comme il dit. Il n'y a pas de vie de Louis dans ce premier livre, tout juste une juxtaposition d'images élaborées par ses contemporains : images d'un roi, images d'un juste, images d'un pieux, images d'un saint, si nombreuses, si riches, si enveloppantes qu'elles font disparaître le visage et le corps de Saint Louis sous la végétation proliférante de ses fonctions. Au point que le biographe doute et nous invite à partager sa perplexité : *« Un historien peut-il connaître autre chose que les intérêts des milieux et des individus producteurs de mémoire ? »* Saint Louis n'est-il que la somme approximative des discours dont il a été l'objet, n'est-il qu'un modèle de roi saint, un roi-programme à l'usage de la monarchie et de l'église ? Saint Louis a-t-il existé ?

D'où la seconde partie du livre, la plus aride, la plus dramatique aussi, puisque Le Goff y prend le risque de défaire ce qu'il vient de construire. Voici examinées, éclairées et critiquées une à une toutes les sources qui ont servi à guider la main du portraitiste. Et Le Goff, qui est au XIIIe siècle comme chez lui, n'a aucun mal à montrer que sous l'apparente objectivité des témoignages, des chroniques, des histoires, des relations, se dissimulent – parfois à peine – des options idéologiques, des visées politiques, des rivalités religieuses, mais aussi des modèles rhétoriques, des lieux communs de l'imaginaire, de la littérature et de l'apologétique médiévales.

Un seul de ces écrivains, au terme d'une pointilleuse inquisition, semble échapper à la récusation ; c'est Joinville. Le Goff écrit d'ailleurs : *« Saint Louis est une création de Joinville. »* Mais il ajoute : *« Au terme de son enquête, l'historien a tendance à penser que le modèle ressemblait au héros du livre. »* Prenant la plume en 1309, à plus de quatre-vingts ans, l'ancien compagnon et conseiller de Saint Louis aurait-il, mieux que d'autres, évité les tentations de l'hagiographie ? L'illusion de vérité plus grande qu'il nous donne ne viendrait-elle pas de ce que, le premier dans notre langue, il ose parler de lui-même à la première personne ? Le Goff n'ignore pas, après Michel Zink, cette séduction trompeuse du subjectif. Aussi bien lui faudra-t-il encore trois cents bonnes pages pour conclure à la relative fiabilité du vieux sénéchal de Champagne.

C'est la partie la plus belle de ce *Saint Louis*, celle dont on extraira demain des passages pour les manuels des écoles ; celle où l'on sent respirer, dans les hauteurs, ce Moyen Age chrétien et féodal au bout de sa course, aux portes de son déclin. Déjà Louis IX annonce dans ses actes l'émergence d'une autre ère, celle de l'Etat monarchique, mais son horizon est ailleurs : il est comme la cristallisation d'un idéal politique qui s'immerge dans un idéal spirituel, sans se confondre avec lui. Au fond, Jacques Le Goff a eu beaucoup de chance, ou beaucoup de flair en élisant Saint Louis comme sujet de sa quête biographique : la mémoire ne lui fournit guère que des modèles de personnages et de conduites, mais l'originalité profonde de Louis IX, sa personnalité, fut d'avoir voulu être l'incarnation vivante d'un modèle idéal, celui du roi saint. Dans la gloire, dans la souffrance, dans l'exercice quotidien de la vie, dans la pratique de son pouvoir, dans la guerre, dans la justice et jusque dans la mort. Sa vie est tout entière régie, avec une rigueur presque inhumaine et en tout cas tyrannique, par la vocation qu'il se choisit de serviteur et d'imitateur du Christ.

Au point que les seuls reproches – ou presque – qu'on lui adresse sont d'en faire trop. Passe encore d'occuper une bonne partie de ses journées et de ses nuits en prières et en dévotion, mais les flagellations répétées ne s'imposent peut-être plus à une époque où la religion se veut plus douce et moins mortifiante. Passe de ne pas rire le vendredi, de jeûner plus souvent qu'il n'est prescrit, d'ajouter encore quelques semaines de chasteté aux règles de la sexualité conjugale ; mais la dignité d'un roi de France est-elle compatible avec le mode d'existence d'un moine mendiant, traînant en chemise dans la poussière au moindre pèlerinage, lavant des pieds dès qu'il s'en présente et s'acharnant à convertir tout infidèle qui passe à sa portée ? Plus gravement, l'obsession de la purification qui taraude Saint Louis, pour être partagée par la plupart des intellectuels de son époque n'en présente pas moins des caractères odieux. C'est notre roi juste et bon qui ordonne, en 1269 *« que vous imposiez à tous et chaque juif des deux sexes des insignes. C'est à savoir une roue de feutre ou de drap d'écarlate, cousue sur la partie supérieure du vêtement, sur la poitrine et dans le dos, qui les fasse connaître... Que si dans la suite un juif était trouvé sans ce signal son vêtement supérieur appartiendrait au dénonciateur. »* Sans compter une amende de 10 livres, convertie, il est vrai, *« en usage pieux »*.

Louis IX, nous dit Le Goff, fut le dernier roi saint. Après lui les rois échappent à la sainteté individuelle, désormais incompatible avec la sacralisation de l'Etat. Quand les rois décidaient d'être saints, ils soumettaient leurs peuples à l'ascétisme et à la pénitence. L'Etat sacralisé a retenu la leçon.

★ Signalons la réimpression de l'ouvrage de Jean Markale *Le Chêne de la sagesse. Un roi nommé Saint Louis* paru en 1985 (éd. du Rocher, 304 p., 129 F).

Une approche inédite du roi chrétien idéal

Avec « Saint Louis », Jacques Le Goff invente – et impose – un genre nouveau : la « biographie totale ». Rencontre avec un historien dont l'audace égale l'impeccable rigueur

Quel que soit l'angle que l'on adopte, la biographie que livre aujourd'hui Jacques Le Goff est un événement. Par le poids de l'ouvrage d'abord (près de mille pages). Par son titre, *Saint Louis*, dont la simplicité étonne, puisqu'elle rappelle une vision d'image d'Epinal dont tant de biographes ont du mal à se déprendre et où le roi semble s'effacer devant le chrétien élevé sur les autels. C'est au nom d'*« une certaine unité de Saint Louis »* que l'auteur, avec son éditeur, Pierre Nora, a finalement adopté cette formule, conscient de dégager ainsi un modèle nouveau, et peut-être unique, de roi sanctifié, *« un roi "programmé" par sa mère, ses conseillers et plus tard Louis lui-même pour incarner le type du roi chrétien idéal »*. Louis n'est pas *« le roi souffre Passion du haut Moyen Age »*, pas plus qu'il n'est le *« roi convertisseur de son peuple »*, idéal du XIe siècle (1). Dès le milieu du XIIe siècle, le roi saint doit combiner *« l'exercice de la piété et des vertus avec un bon gouvernement »*. Si l'enjeu dynastique a pu ainsi pousser certains clercs à instruire patiemment le dossier de canonisation de Philippe Auguste, après celui de Robert le Pieux, les désordres libidineux des deux hommes interdirent à la curie de donner suite. C'est sans doute Louis VII, bisaïeul du roi saint, qui préfigure le mieux cette exigence nouvelle, même si les hommes du XIIe siècle n'avaient pas suffisamment conscience de ce qui s'imposera bientôt pour songer à lui, « pré-Saint Louis » oublié. Le comportement envers les pauvres, les lépreux, plus génériquement les « humbles », associé à un exercice politique conforme au modèle de la chrétienté, y compris bien sûr le respect des règles du mariage nés du mouvement réformateur grégorien, font désormais le saint. Et Louis IX représente, unique, cette définition nouvelle.

Le projet, enfin, a pris de dix à quinze ans, gestation lente et appliquée, dont peu de biographies bénéficient. Affaire de sérieux et de rigueur. On aimerait aventurer vingt ans même, puisque c'est en 1974 que paraissaient, déjà sous la houlette de Pierre Nora, codirecteur alors avec Jacques Revel de la collection « Archives », ces *Propos de Saint Louis* que présentait David O'Connell et dont Jacques Le Goff assurait la préface (2). On y entendait la voix du roi, tout ce qu'il avait dit et qui avait été rapporté par ses contemporains, approche unique, sinon toujours très sûre, de l'individu, pétrifié dans sa légende dorée. Mais le médiéviste n'avait pas alors *« une idée claire de cette envie de se faire le biographe de Saint Louis »*.


BULLOZ
Joinville offrant sa « Vie de Saint-Louis » au futur Louis X vers 1309

NOUVEAU CONCEPT

Vingt-deux plus tard, l'ouvrage est accompli. Résolument neuf. Inventant même un concept qu'il inaugure, celui d'une *« biographie totale »*. Il s'agit pour Le Goff de mettre en résonance trois perspectives : celle, évidente, des événements de la chronologie, mais aussi – et c'est rarement mis en lumière avec une telle force – la critique fondamentale des *« sources de production de la mémoire et de l'idée d'individualité »*, élément capital pour éviter tout anachronisme et accéder à l'intelligence du temps ; enfin l'analyse des valeurs de son époque pour que l'insertion de l'individu soit parfaitement convenable. C'est l'ambitieux projet, défi *« qui s'est imposé assez vite comme le seul possible »*, que Jacques Le Goff accomplit aujourd'hui, au terme de l'enquête la plus stimulante qu'il soit donné de partager. Il demande qu'on lui pardonne l'immodestie du terme *« biographie totale »* – terrifiant par sa démesure –, mais on aurait regretté qu'il l'abandonnât, puisqu'il livre l'une des clés de sa démarche.

Il faut remonter au débat fameux développé autour de l'école des *Annales* et à l'attaque en règle contre l'*« histoire en miettes »* que d'aucuns excommuniaient solennellemment. *« Ecrire une biographie, serait-ce faire de l'histoire en miettes ? Est-ce renoncer à cette ambition d'histoire globale qui a été celle des* Annales *? »*, s'interroge Jacques Le Goff. Il est vrai que le genre biographique n'a pas tenu une grande place au sein de la production de la génération des fondateurs, même si Marc Bloch, au fil de son essai *Apologie pour l'histoire : le métier d'historien*, rappelait déjà, révérant l'intelligence historique de Fustel de Coulanges, que celui-ci ne *« tenait pas assez compte des individus »*. Lucien Febvre n'a pas non plus écrit de réelles biographies, mais plutôt des essais autour de certaines personnalités remarquables, et, lorsqu'il aborde Luther ou Marguerite de Valois, il choisit surtout là un *« angle d'attaque »*. C'est pour lui, avant tout, l'occasion d'évoquer l'humanisme et la Réforme. Même son chef-d'œuvre, *Le Problème de l'incroyance au XVIe siècle* (3), n'est pas, malgré son sous-titre (« La religion de Rabelais »), une étude de la vie du médecin fameux : l'homme est là, au cœur du débat religieux, mais l'essentiel reste la leçon qui relativise les notions de ruptures, parfois excessivement valorisées en histoire, réhabilitant de fait les permanences et la longue durée.

Comme les héritiers n'ont pas démenti cette approche biaisée du genre, *« restait donc à tenter une biographie qui s'inscrive dans le projet général d'une histoire totale, puisque la voie n'était pas encore ouverte »*. Ce pari est aussi celui d'une conviction : le courant des *Annales* n'est pas mort, la source n'en est pas tarie. En appliquant à la biographie cette tradition de l'histoire totale qui définit l'école, Jacques Le Goff entend contribuer à infléchir le mouvement vers les domaines qu'il a globalement négligés : histoire contemporaine, histoire politique et... biographie. *« Il s'agit moins d'un changement que du renouvellement d'une tradition. »* Aucun abandon des principes fondateurs, mais une mutation à l'œuvre.

L'autre moteur de cette somme est une certaine irritation devant des travaux qui prétendent traiter d'une vie, mais rattachent bien souvent au personnage une problématique seconde (*« Saint Louis et la France »*, *« et la chrétienté »*, *« et la croisade »*, etc.) qui trouble la vision de l'individu. Même s'il existe d'indéniables réussites dans le genre, comme le *Philippe Auguste* de John Baldwin (4), il ne s'agit pas de ces biographies *« pures »* que Le Goff appelle de ses vœux, mais qu'on hésite semble-t-il à entreprendre. L'historien est ferme : *« Je n'aime pas ces confusions qui altèrent le genre. »* Peut-être pourrait-on ranger au rang des prédécesseurs du médiéviste le Kantorowicz de *L'Empereur Frédéric II* (5). Plus sûrement, d'une démarche jumelle – puisque là les conditions de la recherche historique deviennent comparables –, le Peter Brown de *La Vie de saint Augustin* (6). Car, si stimulante soit-elle, cette méthode d'investigation a une limite réelle : celle de son champ d'efficacité. Pour tenter la *« biographie totale »* d'un personnage historique, il faut, outre les outils méthodologiques qui ne dépendent que de l'historien, un champ documentaire très vaste qu'il est rarement donné de composer. Seuls quelques noms parviennent à fédérer une masse suffisante de *« productions de mémoire »* pour justifier l'enquête. Enfin, il convient que le personnage porte son temps – le khan mongol ne tenait-il pas le capétien pour le vrai maître de l'Occident, devant le pape ou l'empereur ? – et évite les marges où sa représentativité se perdrait. Frédéric II n'a pas les valeurs consensuelles qui élisent seuls au XIIIe siècle le Poverello d'Assise et Louis IX, même si le capétien a sa légende noire, pour les Occitans et les juifs notamment. Et la façon dont Le Goff fait justice de quelques partis pris ne devrait pas faire que des heureux, tant il est dur de réviser certaines traditions qui résistent mal à l'examen rigoureux. Cette ultime condition restreint encore terriblement le champ. Aussi, avec la modestie de son sujet d'étude, Jacques Le Goff reconnaît-il que sa démarche *« n'est applicable qu'à un nombre limité de personnages, en tout cas pour les périodes anciennes »*. Charles Quint sans doute, *« qui domina aussi son époque d'une façon considérable »*, Louis XIV aussi – *« il a la dimension »* – et, *« malheureusement, Napoléon »*.

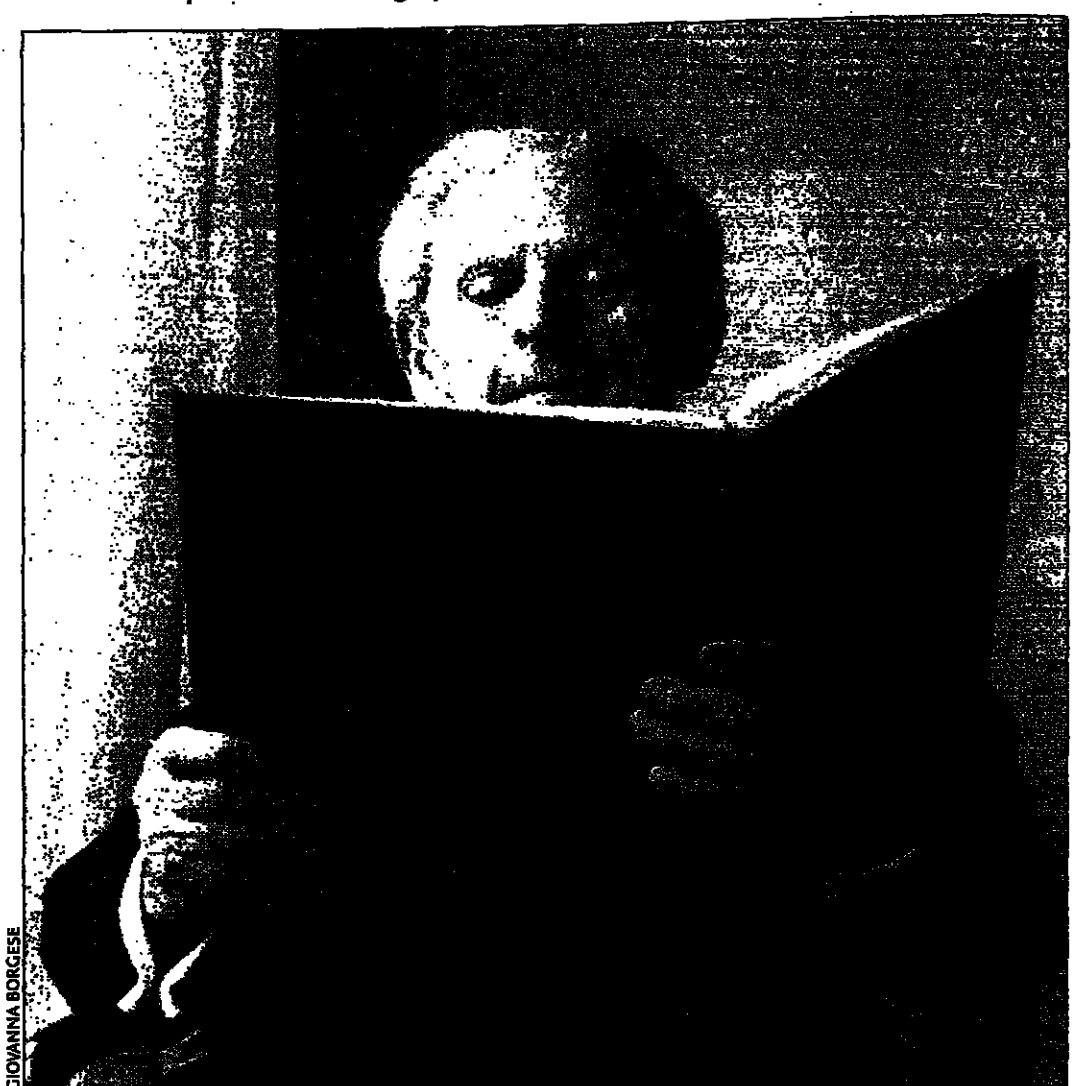
Pour l'heure, Saint Louis attend le lecteur en un rendez-vous déjà historique que l'on prolongera avec la magistrale édition et nouvelle traduction que propose Jacques Monfrin de la *Vie de Saint Louis* de Jean de Joinville (7), que l'ouvrage de Le Goff invite à lire, ou relire, avec l'urgence d'une promesse de bonheur.

Philippe-Jean Catinchi

(1) *Les Saints Rois du Moyen Age en Occident*, de Robert Folz (Soc. Ballandistes, 1984), dont Le Goff corrige légèrement la conception univoque.
(2) Gallimard/Julliard, nº 52, 1974.
(3) Albin Michel, 1942, rééd. 1988.
(4) Fayard, 1991.
(5) Gallimard, 1987 (l'édition allemande date de... 1927).
(6) Seuil, 1971.
(7) Dunod, 640 p., 170 F.

LEVINAS

D'Emmanuel Levinas, disparu le 25 décembre 1995, paraît un recueil ultime de « Lectures talmudiques ». Ce penseur doux mais radical sut fondre des héritages divers, pensée grecque et pensée juive, méditation phénoménologique et exigence éthique.



GIOVANNA BORGESE

L'extrémisme de l'altérité

Quelques semaines avant sa mort, Emmanuel Levinas préparait cet ouvrage. Les trois dernières leçons talmudiques du philosophe

NOUVELLES LECTURES TALMUDIQUES
d'Emmanuel Levinas.
Ed. de Minuit, 96 p., 65 F.

Voici donc le dernier – et cinquième – volume de lectures talmudiques que livrera Emmanuel Levinas, disparu le 25 décembre 1995 (1). Généreux de sa parole comme de son enseignement, le philosophe confiait volontiers ses textes à de petits éditeurs, de sorte qu'il demeure vraisemblablement fort peu d'inédits. Dernier livre et petit livre, certes, mais aux dimensions qu'affectionnait cet artiste de la brièveté, qui se mouvait à merveille dans l'espace mi-oral mi-écrit de la conférence. Disciple de la loi orale juive, le Talmud, Levinas a incontestablement inventé et poussé à sa perfection une forme courte du discours philosophique, qui n'est ni l'article ni l'aphorisme, chers aux heideggeriens.

Du Talmud, Levinas ne se considérait nullement comme l'un des maîtres, et ses *« scrupules »* l'amènent à nouveau à s'en dire un simple *« amateur »*, dans toute la dimension amoureuse du terme. Plus que jamais dans les trois leçons qui composent l'ouvrage, il met en scène la rencontre qui aura constitué sa propre vie philosophique : celle de la Grèce et de Jérusalem, symbolisée ici par le commentaire de l'étonnant dialogue entre Alexandre de Macédoine, disciple d'Aristote et archétype de l'Etat, et les « sages du Néguev », les rabbins.

Les leçons talmudiques, soigneusement réécrites par l'auteur, ont pour origine des conférences prononcées lors des colloques des intellectuels juifs de langue française. Cependant, exceptionnellement, on trouvera dans ce volume une leçon faite devant le Consistoire central, une des instance dirigeante du judaïsme français, et donc face à une assistance plus avertie. Il s'agit d'une parole généralement exotérique, destinée à un public que la Shoah avait coupé de la continuité de la tradition juive, et à qui il fallait tout réapprendre. D'où, ça et là, quelques traits vieillis d'apologétique ou de pédagogie et quelques traces de conceptions d'époque prêtant à discussion, comme cette manière d'attribuer à une crise du monothéisme le fonds de l'antisémitisme. Et pourtant, Levinas cherche déjà à tirer le Talmud de la perspective strictement juridique dans laquelle une certaine orthodoxie, plus que méfiante vis-à-vis de la pensée juive, voudrait aujourd'hui enfermer son étude.

La juxtaposition de ces trois leçons ne saurait faire oublier qu'elles se situent dans des temps et des contextes bien différents, et qu'entre la première et les deux dernières Levinas était devenu célèbre. En 1974, sa renommée excédait à peine les frontières de la communauté juive et de quelques sphères philosophiques. Ceux qui allaient se réclamer de sa pensée, *« ouvriers de la onzième heure »* selon une expression qu'appréciait ce penseur parfois sévère, ne s'étaient pas encore emparés de son enseignement comme d'un drapeau.

Or c'est justement dans les derniers textes (de 1988 et 1989) qu'on voit Levinas revendiquer une discrétion à laquelle il assignait un rôle essentiel dans tout *« vrai savoir »*. Oui, dit-il, il y eut un temps où *« la Cabbale n'était pas encore, comme à Paris, affaire de tout le monde »*, où les *« questions ultimes »* se traitaient en *« dialogues discrets et même dans la pensée d'un seul »*. Cet *« aristocratisme du vrai savoir »*, Levinas n'aura cessé de le revendiquer, quitte à prendre son public à rebrousse-poil. De même qu'il en appelle à dépasser la fonction de pure information du langage pour s'élever jusqu'au Livre, il déplore la perte irréparable que comporte la tranformation des livres en documentation. Avec la célébrité, en somme, l'exigence n'avait pas diminué, bien au contraire ; plus que jamais, Levinas se montrait sensible aux risques que la vulgarisation faisait courir à la pensée, *« à cause de sa subtilité qui la rend fragile et la veut discrète »*.

Cette nécessité de la discrétion doit se comprendre aussi par la radicalité des exigences qui affleurent sous le conformisme apparent de l'homme. Radicalité d'une responsabilité pour autrui qui n'envisage, à titre de récompense de l'action éthique, qu'une obligation supplémentaire. Extrémisme de l'altérité qui considère que l'authentique bonté, dans son *« essentielle intention »*, son intention *« inavouée »*, réside dans le consentement à mourir pour autrui... Virulence du rejet de l'Etat, source d'anarchie, et de l'autorité politique, par principe injustifiable, provisoire, révocable face au seul ordre politique acceptable qu'étaient pour Levinas – comme d'ailleurs pour Yeshayahou Leibovitz – le Pentateuque (la Torah), sa justice, ses juges et ses maîtres savants. C'est dans la haine du pouvoir que Levinas trouvait le fondement, négatif, de la démocratie.

Plus que jamais, le philosophe invite à penser sans concession, par delà les discours figés de l'intégrisme ou du « révoltisme ». En cela aussi réside la grandeur vivante des trois dernières leçons d'Emmanuel Levinas.

Nicolas Weill

(1) Voir *Le Monde* du 26 décembre 1995.

Philosophe et juif

C'est un truisme d'avancer que Levinas a inscrit son cheminement dans le sillage du judaïsme. Mais les mises en garde récurrentes du philosophe, qui se défendait d'*« être guidé par la théologie juive »* ou qui précisait que sa lecture de la Bible *« consiste à ne jamais donner au mot Israël son sens ethnique »*, soulignent le fait qu'à ses yeux son œuvre appartient essentiellement, aussi, à la philosophie générale. C'est peut-être dans son rapport, fort pudique, à la Shoah qu'on pourrait comprendre ce qui, chez lui, noue le destin juif et le destin de l'humanité européenne. C'est par la radicalité de la destruction qui ébranla toute une civilisation que la Shoah, qui toucha en son centre un peuple singulier, engagerait le destin de l'homme moderne, de sorte que la conscience juive, répondant pour elle-même à ce défi, répondrait aussi pour l'homme moderne dans une démarche de rachat.

Au cœur de la spécificité du martyre juif se jouerait ainsi le destin humain. Toute la philosophie du *« pour l'autre »* ne se ramasserait-elle pas dans la lecture des deux termes hébraïques qui désignent la « responsabilité » ? *Arev* (le garant, responsable pour soi de la conduite de l'autre) vient d'une racine qui désigne aussi l'otage *ben arouba*, tout comme *akharaiout* est du radical d'*aher*, l'autre...

Levinas a partagé, en fait, cette attitude avec tout un courant intellectuel né après-guerre dans le judaïsme français, que l'on a appelé l'*« école d'Orsay »*, en référence à l'école de cadres juifs, créée dans la Résistance, qui en fut à l'origine.

La finalité globale de cette mouvance intellectuelle fut bien de redonner au judaïsme son envergure spéculative, son ambition philosophique, son horizon d'universel, par-delà l'historicisme académique et le dogmatisme rabbinique, mais pas nécessairement contre eux. Par ce biais, Levinas a été un des acteurs de la reconstruction du judaïsme français d'après-guerre, qui entendait témoigner de la présence d'Israël dans le monde des nations, en retrouvant dans le judaïsme la force de la question et en menant, à travers ses textes, une quête brûlant de tous les feux des défis contemporains...

Son projet de traduire pour la parole biblique dans les termes de l'universel philosophique, à vrai dire, s'apparente à l'histoire fort ancienne du courant de la philosophie juive, articulant le logos et la Torah, initié dès l'Antiquité par Philon d'Alexandrie, au Moyen Age par Maïmonide (souvent invoqué par Levinas), et continué, au début du XXe siècle, par les Allemands Hermann Cohen et Franz Rosenzweig, auxquels il devait beaucoup. Tout comme Philon articulait Platon et la Bible, Maïmonide, Aristote et le rabbinisme, Levinas aurait articulé Husserl et Heidegger avec le judaïsme. Et avec quel magistral résultat : puisqu'il a fait d'un judaïsme réputé suranné, dépassé par le christianisme et la modernité, une référence du discours philosophique contemporain...

Cette comparaison doit cependant être circonstanciée. Levinas m'a ainsi un jour déclaré : *« Je ne suis pas un philosophe juif mais philosophe et juif. »* Quoique les philosophes juifs classiques n'eussent pas renié cette définition, eux qui ont toujours entrepris de faire la synthèse du Grec et du Juif, celle-ci n'en est pas moins significative de l'intention levinassienne qui, à ce propos, tranche sur les philosophes qui l'ont précédé. Contrairement, en effet, au travail classique de la philosophie juive, Levinas fait l'économie de *l'épreuve et de la réduction du singulier* pour entrer de plain-pied dans l'universel. De la même façon, il accède au visage (divin) d'autrui, sans ferrailler avec la « théologie » qu'il repousse théoriquement. Tout se passe comme si ce combat était tenu pour accompli et comme si l'universalité d'Israël était devenue une évidence. Ce qui, à tout le moins, du point de vue philosophique, n'est pas acquis.

Toute sa pensée érige ainsi le judaïsme en modèle philosophique de l'universel sans que la clarté ait été faite sur l'économie de cette singularité.

C'est ce qui explique, à mon sens, à la fois la clarté et l'obscurité qui entourent le rapport de la philosophie levinassienne au judaïsme, et à la religion en général. La question se pose aussi, pour la conscience juive, car faire de l'élection d'Israël la Figure même de la *« personnalité humaine en tant qu'elle est moralement responsable »* aurait nécessité une confrontation moins indirecte avec l'historicité pour mieux faire la part de l'idéal de l'injonction éthique et de la réalité à l'épreuve. Et c'est ce qui explique aussi pourquoi, malgré tout, l'œuvre de Levinas a eu peu d'influence sur le judaïsme. L'époque a confronté les juifs à l'expérience de la singularité, que ce soit dans la constitution d'une nationalité juive ou de l'exercice d'un pouvoir d'Etat, que ce soit dans une affirmation identitaire et un néojudaïsme plus soucieux de soi que des autres, dans un monde désorienté. De ce point de vue, peut-être est-ce la « réciprocité » bubérienne de Je-Tu qui servirait mieux les chances du dialogue du Juif et du Grec que l'*« asymétrie »* du *Moi* et de l'Autre, telle que Levinas l'a pensée.

A vrai dire, en deçà même de tout débat philosophique, c'est toute la pensée juive et cette mouvance fondatrice qui ont connu, ces dernières années, une éclipse sociale, et l'effacement de Levinas en fut un des aspects. Il a fallu la revendication de filiation a posteriori des « nouveaux philosophes » (dont la lecture de Levinas a tranché, par une excessive démesure, sur la pudeur et la réserve chuchotée de l'homme), et surtout la consécration des universités américaines, pour que son image grandisse dans le monde juif... Mais, par-delà cette conjoncture, l'œuvre de Levinas, pensée généreuse, rayonnante, restera pour la conscience juive comme une interrogation sur sa propre vocation et les discours qu'elle a suscités. Une invite à retrouver le souci d'autrui qui est indissociable de sa vocation existentielle. L'affirmation intempestive de Levinas, exprimée dès 1947 (1), résonne toujours dans son exigeante actualité : *« Etre juif, ce n'est pas seulement rechercher un refuge dans le monde mais se sentir une place dans l'économie de l'être. »* Ce pourrait être le chantier du judaïsme du XXIe siècle...

Shmuel Trigano

▶ **Maître de conférences à l'université Paris-X-Nanterre.**

(1) Dans *Confluences*, nos 15-17, 1947.

Une certaine idée de la France

Cette sentence de Levinas *« Rencontrer un homme, c'est être tenu en éveil par une énigme »* pourrait intituler ce qu'il nous a légué : une énigme. On reviendra demain, plus tard, sur les multiples facettes de l'énigme. Je voudrais dans l'immédiat tenter de faire entendre, parce que cela n'a pas été beaucoup dit et que c'est, me semble-t-il, aujourd'hui l'important, que dans l'œuvre de Levinas l'un des sens de l'énigme fut signifié par le nom de la France. Il faudrait à ce point raconter une longue histoire, probablement l'inventer en partie. Je ne prétendrai ici qu'à une rapide évocation.

Admettons la biographie : la France s'y trouve dès le début impliquée – l'enfance en Lituanie, la référence à l'affaire Dreyfus – *« dans des villages où l'on n'avait jamais vu une lettre latine le nom de Zola était connu, honoré comme celui d'un saint »* – puis l'arrivée à Strasbourg, les études de philosophie, la rencontre avec Blanchot... Mais la biographie n'est pas en elle-même suffisante. Il s'agit, de la façon la plus évidente, d'une langue, d'un style : *« la langue française, dont Levinas est un poète... »*, écrivait déjà Elisabeth de Fontenay ; et Levinas lui-même, dans un entretien avec François Poirié : *« J'ai souvent pensé (...) que l'on fait la guerre pour défendre le français (...), c'est par cette langue que je sens les sucs du sol... »*

Au-delà encore, et pour expliquer ce qui, de l'œuvre, s'identifie au français, il faudrait convoquer les thèmes de la philosophie. A très grandes enjambées je reconstituerai le trajet de la manière *suivante* : tout d'abord la phénoménologie husserlienne, qui va arracher la philosophie à l'abstraction des vérités générales.

Chez Husserl, cela se traduisait ainsi : le souci pour la vérité détermine l'humanité comme grecque, il se fait d'abord grec, il existe ensuite dans le devenir que détermine la possibilité de son oubli, européen. Telle est la patrie, double, de la philosophie – qui a donc en l'occurrence une patrie. Patrie qui n'est certes ni celle du sang ni celle du sol, mais qui signifie que l'engagement pour la vérité confère au *sujet* que la tradition métaphysique concevait comme « sujet en général », une identité, c'est-à-dire cette impossibilité de se faire remplacer qui s'appelle la responsabilité. Tout cela, Levinas pouvait le déchiffrer chez Husserl.

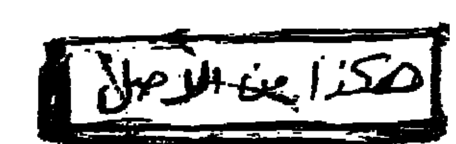
Restaient pourtant des questions ou des doutes : Husserl ne tombait-il pas dans l'ethnocentrisme ? Et, plus gravement peut-être, la phénoménologie ne se ramenait-elle pas à l'abstraction, c'est-à-dire, comme l'en accusera Heidegger, à la métaphysique, dont elle croyait s'exempter ? Heidegger substituera un temps à la séquence « Grèce-Europe » cette autre combinaison : « Grèce-Allemagne ». Pour beaucoup de raisons, dont la moindre sera de ne pas consentir *« à dire en grec des choses barbares »*, Levinas se refusera à ce déplacement. Que faire dès lors de l'idée d'un idiome de la philosophie d'une humanité vouée à son particularisme langagier ? Récusant l'autochtonie impliquée par l'idiome, Levinas accentue autrement le grec, le contraignant à accueillir la merveille, l'altérité : c'est là la chance de la traduction « en grec » du texte saint – celui qui dit l'Autre –, la chance des « littératures nationales », livrées elles-mêmes à l'infini des gloses et des interprétations. Et parmi elles, entre toutes, le « français », à quoi manifestement Levinas fait un sort spécial, ne serait-ce qu'en *écrivant lui-même en français*, un français inouï, en acclimatant en France, en tant que « langue française » la phénoménologie, point d'accomplissement ou de butée de la philosophie parvenue à son terme.

Posons alors la question peut-être la plus difficile : pourquoi faudrait-il admettre que cette venue de *l'Autre* dans le Même soit le « français » ?

Je me risquerai à un raccourci brutal, pour lequel plaide cependant une histoire littéraire et philosophique qui depuis le XIXe siècle s'est construite sur cet *engagement « pour le français »* par cette façon d'introduire du littéraire dans le philosophique, littéraire entendu comme de l'essentiellement inachevable. La France a surdéterminé son histoire et sa langue, depuis le coup d'envoi de la Révolution et de la Déclaration des droits de l'homme, avec la République, avec l'affaire Dreyfus, avec l'appel du 18 juin, de toute la charge de l'énigme. Sensible à cette charge, la portant comme nulle autre, parce que venue d'ailleurs – du fin fond de l'Europe et du tréfonds de l'histoire –, l'œuvre de Levinas redonne peut-être à penser ce qui est pour notre temps l'urgence : l'idée d'une France différente, c'est-à-dire, « non-in-différente » à ce qu'on nomme avec légèreté et indifférence « toute la misère du monde » ; une France s'affirmant par là même infiniment plus fortement (cette force qui s'appelle chez Levinas l'infini) que ce qu'autorise le langage de l'angoisse et de la crainte pour soi, prononcé couramment aujourd'hui « fermeture des frontières » ou « maîtrise des flux migratoires » ; bref : *une certaine idée de la France.*

Alain David

▶ **Professeur de philosophie, délégué à la culture de la Licra.**



La hauteur et l'émotion

La situation de la philosophie de Levinas au sein de l'horizon contemporain paraît à plus d'un titre singulière : étrangère au marxisme, au structuralisme, encore plus au néopositivisme et aux courants analytiques anglo-saxons, elle récuse également l'héritage nietzschéen de la *« mort de Dieu »* et la présomption heideggérienne d'une *« fin de la métaphysique »*. Sa filiation sera-t-elle plus aisée à établir à partir de la phénoménologie et de la pensée existentielle ? En première analyse, sans nul doute. Les travaux de jeunesse de Levinas attestent qu'il fut un disciple de Husserl (dont il traduisit les *Méditations cartésiennes*) et un lecteur passionné de Heidegger (alors que celui-ci était encore inconnu en France).

Mais *Totalité et infini* s'impose en 1961 par un ton nouveau et la conjonction très personnelle des thèmes qui obtiendront une universelle renommée : la critique radicale de l'ontologie et des pensées totalisantes, l'affirmation de la transcendance de l'Autre, l'impérieuse primauté de l'éthique. Le sec énoncé de ses thèses risque cependant de masquer la véritable originalité de cette philosophie et même de lui imputer, sous le masque séduisant de son style phénoménologique, une habile entreprise de restauration de la métaphysique et de la morale les mieux pensantes.

Peut-être, à cet égard, le conseil de Bergson est-il toujours précieux : essayer de retrouver le « point unique », infiniment dense et simple, autour duquel une philosophie digne de ce nom s'articule et rayonne. Alors que dans la philosophie classique et jusque chez Sartre la morale devait résulter du travail théorique, l'oeuvre de Levinas ne se divise nullement en deux volets, l'un théorique, l'autre pratique. La hauteur impose d'emblée l'exigence éthique : révélant l'infini, elle traduit l'élan métaphysique à l'oeuvre en nous. Il s'ensuit une responsabilité aussi impérieuse qu'irreprésentable, aussi irrécusable que non contractuelle.

« Le phénomène premier de la signification coïncide avec l'extériorité », lit-on à la fin de *Totalité et infini* à propos du visage de l'Autre. Si ce visage est révélation d'une présence vivante, non simple dévoilement d'une chose, il me saisit et me requiert plus originairement que ma propre identification. La révélation de la présence est ainsi expérience d'une distance infinie. Cette révélation de la transcendance signifie l'impossibilité pour la pensée de se refermer sur les choses et de laisser son être se clore en une totalité. La hauteur que Levinas découvre au coeur de la pensée n'est pas celle d'un projet de souveraineté faisant du monde le jouet de la puissance : réduire ainsi la transcendance serait rester dans les limites de l'ontologie occidentale. Cette intuition de la hauteur est assumée par Levinas avec une incontestable originalité : ne se réduisant pas à la reconnaissance traditionnelle d'une réalité transcendante dominant une conscience autonome, elle découvre cette extériorité infinie au plus intime de la visée intentionnelle. Son originalité ne met pourtant pas cette pensée à l'abri d'objections fondamentales.

Pour affronter cette pensée, l'entendre et lui répliquer, il faut littéralement se placer sur le même registre, mesurer sa noblesse et l'ampleur de ses enjeux. Paul Ricoeur, au terme de son livre *Soi-même comme un autre*, dénonce chez *Lévinas* un recours systématique à l'hyperbole, non simplement au sens de la figure de rhétorique, mais comme stratégie d'un « effet de rupture » bouleversant l'économie du Même et de l'Autre dans l'ensemble du champ philosophique. Ricoeur souligne que l'hyperbole de l'Autre atteint, dans *Autrement qu'être...* un *« tout paroxystique »* : le sujet devient *« otage de l'Autre »*, obsédé par lui au risque de rester passif devant une altérité cruelle ou impitoyable.

De fait, la dépossession du moi (et de son identité) est-elle à ce point principielle qu'elle doive m'exposer à l'Autre jusqu'à m'exproprier radicalement ? Et cette dépossession ne risque-t-elle pas de mettre en péril le moment à la fois critique et dialogique qui doit soutenir et accompagner toute réponse, toute responsabilité ? En définitive, si la hauteur de l'autre viole d'emblée mon intimité, quelle différence laissera-t-elle subsister entre le phénomène, l'être et le devoir-être ?

Le court-circuit qu'on peut ainsi déceler entre phénoménologie, métaphysique et éthique rend la pensée de Lévinas assurément fascinante, tout animée d'un élan affirmateur que la philosophie nietzschéenne semblait avoir capté à l'inverse, au profit du sens de la terre. Pour tenir tête à Zarathoustra, il fallait un poète et un passionné qui sût réinscrire le prophétisme dans le texte philosophique occidental. Bien que se défendant de donner congé à la rationalité, Levinas revendique l'*« éclatement du logos »*. C'est sans doute pourquoi sa pensée ne se laisse pas aisément entamer par une dialectique patiemment argumentée.

Sous l'hyperbole, si éloquente soit-elle, affleure l'émotion. Le virtuose dans la subversion des concepts husserliens ou heideggériens se double d'un écrivain qui sait redécouvrir l'approche de la sensibilité comme exposition à l'Autre, évoquer le corps souffrant, la maternité, la demeure, le travail, mais surtout le visage et le secret d'autrui en leurs fragiles singularités. Cette pensée n'aurait été que noble ou altière *si elle n'avait* pas eu cette capacité d'émouvoir. L'émotion est mise en mouvement et ébranlement affectif. En évoquant en l'Autre une voix antérieure à toute vue, à toute foi, à toute adhésion, Levinas sait toucher. Et sans doute n'a-t-il pas eu, au fond de lui-même, d'ambition plus haute que d'assumer lui-même le rôle de l'Autre, étranger ou exilé, qui fait irruption et nous oblige à l'entendre, nous force à l'écouter et peut-être à le recevoir : *« Une voix vient de l'autre rive »*, lit-on à la fin d'*Autrement qu'être*.

La redécouverte de la hauteur s'est faite grâce à l'émotion soutenant sans cesse l'intelligence. On est en droit de trouver contestable une conception tellement asymétrique et sans doute trop métaphysique des relations interpersonnelles. Mais ne doit-on pas se mesurer à la pensée de Levinas en partageant quelque chose de l'émotion qui l'a suscitée ?

Dominique Janicaud

► Professeur de philosophie à l'université de Nice. Il a publié notamment *Le Tournant théologique de la phénoménologie française* aux éditions de l'Eclat, en 1991.

Le devoir ou la pitié

FONDER LA MORALE
Dialogue de Mencius avec un philosophe des Lumières
de François Jullien.
Grasset, 220 p., 119 F.

L'enfant va tomber dans le puits. Vous ne le connaissez pas. La terreur qui vous saisit n'a rien à voir avec un attachement particulier. Elle vous tire hors de vous-même, sans vous laisser de temps ni de choix. Vous vous précipitez au secours du petit. Sans calcul, sans délibération : voir l'enfant en danger suffit. Pas d'objectif secondaire : votre geste, évidemment, ne cherche pas à « faire plaisir » – aux parents ou à vous-même.

Savoir, globalement, que des humains souffrent et meurent constitue une connaissance pâle. Facile à endurer, elle ne porte pas à agir. Il faut qu'un regard, un cri, une parole rendent ces malheurs proches, aigus, insupportables. Le vrai ressort est là : une émotion soudaine, inévitable et singulière, fait ressentir comme intolérable la souffrance des vivants, exige qu'on les secoure. Cela s'appelle la pitié.

Cette connivence immédiate avec les existences menacées est d'abord une énigme. Constater son existence est une chose, comprendre son processus en est une autre. Pourquoi ressentons-nous comme intolérable une souffrance que nous n'éprouvons pas directement ? Comment s'opère cette subite sortie de soi, qui nous rend solidaires des autres ? *« Entre les pôles, dressés face à face, du "sentiment" et de la "raison", la pensée européenne oscille – ou plutôt elle tourne en rond »*, écrit François Jullien.

Sa conviction : un détour par la Chine peut *« désenliser »* la réflexion sur la morale. Exemple : l'œuvre de Mencius, disciple de Confucius, rédigée au IVe siècle avant Jésus-Christ. Ce penseur développe, à propos de *« ce qui se fait »*, une méditation à la fois assez proche et assez distincte de celle de nos Lumières pour que puisse s'instaurer un véritable dialogue. Dans la perspective chinoise, l'énigme de la pitié disparaît. Car l'individu n'est pas conçu comme un ensemble fermé, un moi clos. Il est pensé d'emblée comme partie prenante d'une relation, élément d'une interaction, pièce d'un processus.

D'où vient l'impulsion nommée pitié ? De notre commune participation à la vie. Menacée en lui, elle réagit en moi. Cette donnée irréfléchie peut-elle fonder la morale ? Oui, si on la considère comme l'émergence, éphémère et occasionnelle d'une logique qu'il convient d'étendre à la totalité de notre action. La pitié, du point de vue de Mencius, est un point de départ, une amorce de la vertu d'humanité.

Nous avons, en quelque sorte, l'échantillon. Il est toujours à disposition. Mais il nous appartient de produire un tissu uniforme avec l'ensemble de notre activité. Toutefois, rien n'est plus étranger à la pensée chinoise qu'un sujet pourvu d'une volonté libre, écoutant la voix de sa conscience, agissant pour imposer sa décision aux choses, déplorant que sa mauvaise nature puisse l'emporter. François Jullien rappelle comment la Chine ignore ces oppositions entre monde et conscience, ou désir et action, qui nous semblent « naturelles ».

Peut-on fonder la morale, quand on ne dispose pas des notions de liberté ou de conscience autonome ? L'exemple chinois le montre. La conscience morale, pour Mencius, n'est en aucune manière séparée du cours du monde et de ses régulations. On peut perdre l'humanité, tout comme est perdu un chemin envahi d'herbes et de ronces.

Mais il n'y a aucune fatalité dans cette déchéance : nulle nature spécifiquement mauvaise de l'humain n'en est cause. C'est pourquoi il n'y a, en fait, aucune difficulté à être sage. Nous croyons que tout doit être ardu et laborieux. Erreur : la vraie conquête est de comprendre combien ce qu'il y a à faire est simple.

La croissance végétale fournit ici le modèle : il ne sert à rien de tirer sur la plante pour qu'elle pousse plus vite. Il ne convient pas non plus de l'abandonner aux mauvaises herbes. Sarcler suffit – tâche modeste, qui se contente d'aérer la terre alentour.

R.-P. D.

La nature invente sans cesse

Ilya Prigogine, prix Nobel de chimie, s'efforce de réunir science et philosophie. Mais où est l'interprète ?

LA FIN DES CERTITUDES
Temps, chaos et les Lois de la nature
d'Ilya Prigogine.
Odile Jacob, 226 p., 140 F.

Les scientifiques sont une création récente. Longtemps, l'espèce n'exista pas. Les gens de savoir étaient tour à tour physiciens et métaphysiciens. Ou bien zoologues et historiens, ou encore algébristes et diplomates. Ces activités étaient évidemment distinctes, mais on passait souvent, sans peine, de l'une à l'autre. Circuler entre les domaines de connaissance était possible et légitime. Pas de clôture à franchir ni de cloison à défaire. L'interdisciplinarité, qu'on ne cesse d'invoquer et qui demeure l'exception, fut la règle durant des siècles.

Vint le temps des disciplines. A tous les sens du terme, « Les sciences », alors, se dirent au pluriel. D'une branche à une autre, peu de questions communes. Pis : on vit s'opérer un divorce, parfois dramatique, entre l'accumulation des connaissances exactes et l'exercice de la réflexion fondamentale. Les philosophes, en majorité, furent coupés des sciences, au point de finir par croire, comme Heidegger, que *« la science ne pense pas »*. Les scientifiques, pour la plupart, avancèrent dans leur programme du semestre, prétendant ne pas se mêler de métaphysique.

Ce temps est train de s'achever. Ilya Prigogine est l'un des artisans de cette mutation. Prix Nobel de chimie en 1977 pour sa découverte des « structures dissipatives », ce chercheur, né à Moscou en 1917, travaille depuis plus de cinquante ans à l'Université libre de Bruxelles. Les livres qu'il a publiés en collaboration avec la philosophe Isabelle Stengers l'ont fait connaître d'un vaste public (1). Il est devenu, pour bon nombre de lecteurs, le symbole d'une mutation profonde de la réflexion scientifique. Non sans raisons. Prigogine soutient en effet qu'une nouvelle rationalité scientifique émerge. Elle conduit à modifier notre conception des lois de la nature comme à repenser la place de l'homme dans le monde. Ses conséquences s'étendent de la mécanique quantique à l'apparition de l'univers. On le voit, les changements annoncés sont considérables !

Fil directeur : la question du temps. Est-ce un hasard, souligne Prigogine, si cette question, devenue centrale dans la pensée philosophique contemporaine de Hegel à Heidegger, s'est trouvée à peu près évacuée des préoccupations scientifiques ? *« Pour nous autres physiciens convaincus*, écrivait Einstein, *la distinction entre passé, présent et futur n'est qu'une illusion, même si elle est tenace. »* Principal motif de cet évanouissement du temps dans la physique : le déterminisme. Si, en possédant toutes les données nécessaires, on peut prédire avec exactitude et dans les moindres détails l'évolution d'un système, le déroulement du temps n'apportera rien. Il permettra seulement le déploiement de ce qui est déjà là. Il rendra effectives les prévisions, mais sera dépourvu de toute épaisseur propre. On peut imaginer, comme le font les physiciens, ce temps réversible, inversant son cours et se déroulant dans l'autre sens – cela ne changerait pas, à leurs yeux, les mécanismes fondamentaux de la réalité.

Prigogine s'insurge contre cette éviction du temps, qu'il juge scientifiquement erronée et humainement absurde. La réalité, à ses yeux, est inséparable du temps, et demeure inconnaissable si on en fait abstraction. Car le temps bâtit la réalité. Il la suscite de manière toujours nouvelle et imprévisible, à mesure qu'il se déroule, irréversiblement. *« Aucune formulation des lois de la physique qui ne prend pas en compte le rôle constructif du temps ne pourra jamais satisfaire notre besoin de comprendre la nature »* écrit le physicien philosophe, inspiré par Bergson et Whitehead. De ce point de vue, la physique, même sous sa forme quantique, est insatisfaisante. Qu'à cela ne tienne, refaisons la physique ! Tel est, en gros, le vaste projet dont ce livre expose les premiers résultats. Il souhaite en effet inclure, au sein même de la formulation des lois naturelles, la présence de la « flèche du temps ». Car l'immense majorité des faits naturels sont des phénomènes irréversibles, pour lesquels passé et futur demeurent totalement distincts et dissymétriques.

Prigogine a mis en lumière la dynamique des systèmes instables et leur importance, tandis que la physique avait privilégié l'équilibre, suggérant *« une fausse image de la matière »*. Au terme de son parcours, le savant façonne de la nature une image neuve. Ce n'est plus un automate au futur sans surprise, tout entier connaissable, mais une invention permanente. Portée par la dynamique du temps et par les processus créatifs qui en découlent, la nature ne cesse de créer. Une telle « création » n'a évidemment rien à voir avec une volonté arbitraire. Elle obéit à des jeux de probabilités. La réflexion avance ainsi dans une passe que son auteur juge relativement étroite, à mi-chemin du déroulement implacable de mécanismes aveugles et du pur hasard. La découverte principale exposée dans *La Fin des certitudes* est la possibilité de considérer les trajectoires comme des grandeurs probabilistes, et d'exprimer les lois de la dynamique en termes d'ensemble.

L'exposé demeure toutefois très ardu. Bien peu de lecteurs seront en mesure de juger effectivement de la pertinence des démonstrations. Les suivre seulement exige déjà une solide culture scientifique. Si l'on ignore ce que sont l'application de Bernouilli, l'exposant de Lyapounov, l'opérateur de Pesson-Frobenius, la transformation du boulanger, l'espace de Hilbert ou les Grands Systèmes de Poincaré, inutile d'insister ! Il y a là un vrai problème. S'agit-il d'incriminer l'auteur ? L'éditeur ? Le lecteur ? Aucun, sans doute, n'aura ménagé sa peine. Le résultat n'en est que plus préoccupant. Mis à part quelques spécialistes, ceux qui vont ouvrir cet ouvrage risquent fort d'être déçus. La technicité des chapitres principaux est inaccessible aux visiteurs lambda. Nous voilà confrontés de façon directe et sensible aux conséquences de l'existence de ce que C. P. Snow appela *« les deux cultures »* – celle issue des humanités traditionnelles et celle élaborée par le développement scientifique. Paradoxe de cet ouvrage : il rend sensible la distance séparant ces deux mondes alors même qu'il s'efforce, en un sens, de l'annuler.

Cette fracture-là est moins visible, et sûrement moins grave, que d'autres failles parcourant nos sociétés. Pourtant, si l'on ne trouve ni interprètes assermentés ni méthode fiable de sous-titrage, nous risquons fort de n'être plus en mesure de nous faire une idée, même simplement approchée, de la pensée vivante. Il faudrait alors se fier à des ouï-dire, des images, des impressions. Ce ne serait pas seulement la fin des certitudes. Ce serait le commencement des impostures. Nous y sommes ? Raison de plus pour vouloir encore en sortir.

Roger-Pol Droit

(1) *La Nouvelle Alliance* (Gallimard, 1979), *Entre le temps et l'éternité*, Flammarion, 1992).

Les barbouzes en action

Comment, au cours de la guerre d'Algérie, la France gaullienne a « usé » d'une très efficace machine à supprimer les opposants

LA MORT ÉTAIT LEUR MISSION
de Constantin Melnik.
Plon, 224 p., 110 F.

Si ce n'était un sujet grave et singulier, le lecteur de *La mort était leur mission* s'amuserait à identifier, au fil des pages, les héros, et leurs comparses, du livre de Constantin Melnik. Histoire sans doute de ne pas prendre au pied de la lettre une fiction qui, en vérité, s'inspire directement de la vie de l'auteur et des mille jours qu'il passa, durant les années 60, auprès de Michel Debré, premier ministre, à contrôler les activités des services spéciaux français en pleine guerre d'Algérie. A ce simple énoncé des faits, on comprend que le vrai-faux roman de Constantin Melnik nous livre, à travers une série d'anecdotes à clés, les péripéties – devenues historiques aujourd'hui – de cette époque trouble.

Car *La mort était leur mission* raconte, en termes à peine dissimulés, les exécutions, commises par les services spéciaux, de sang-froid et sur commande, de personnalités (trafiquants d'armes au bénéfice des Algériens, dirigeants de ce qu'on a appelé la « rébellion » et partisans divers de la cause de l'indépendance de cet ancien département français, qu'on baptisait alors porteurs de valise). Au centre de cette violence, le service Action – et ses opérations « homo », pour homicides – du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), qui est l'ancêtre de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

D'entrée de jeu, Constantin Melnik le reconnaît : *« Au cours de la seule année 1960, cent trente-cinq personnes ont été envoyées* ad patres *pendant des « opérations homo » du service Action du SDECE, six bateaux coulés et deux avions détruits. »* Faisant bonne mesure, il avoue : *« Pour faire face à la guerre d'Algérie, la France gaullienne a disposé, quelle que soit la valeur morale de sa politique, d'une des plus puissantes machines à tuer du monde contemporain. »* Le ton du livre est clairement donné.

JEU DE MIROIR

De la première à la dernière page de son témoignage, Constantin Melnik fait étalage de sa schizophrénie, entendue non dans le sens médical de cette expression, mais dans son acception populaire : le dédoublement de la personnalité. Après *Des services très secrets*, en 1989 (1), puis *L'Agence et le Comité*, en 1991 (2), le voilà qui récidive à sa façon. Il se met lui-même en scène sous son vrai nom comme sous celui de Serge Levine, un Russe blanc, au cabinet du premier ministre. Il introduit aussi le général Valois, le « patron » des services spéciaux, qui ressemble comme un frère jumeau au général Paul Grossin, cet officier socialisant et franc-maçon qui commanda véritablement le SDECE de 1957 à 1962.

On découvre encore le commandant Delamaison, un spécialiste des explosifs et des poisons, qui rappelle étrangement le capitaine Jeannou Lacaze, futur chef d'état-major des armées. Et puis survient Dupont-Castel, le chef des malfrats du service, derrière lequel on aura reconnu aisément Marcel Leroy-Finville, qui commanda le célèbre service 7 du SDECE, chargé d'ouvrir les coffres-forts, le courrier ou les valises diplomatiques.

Enfin, dans ce jeu de mensonges et de miroirs paraît « la Savonnette » ou « le Cardinal ». Nul besoin d'être dans le secret des dieux pour être sûr de la vraie identité du chef des barbouzes en Afrique, Jacques Foccart, que, de toute évidence, M. Melnik ne porte pas dans son coeur.

Mais, au-delà de ces fantaisies de plume, *La mort était leur mission* traite d'une question grave : la violence d'Etat. Si, comme aimait à le répéter Raymond Aron, à qui Constantin Melnik porte un culte authentique, l'histoire est tragique, peut-on pour autant tolérer que la violence soit systématisée et qu'elle soit le fait d'organismes d'Etat ou sous la coupe clandestine de l'Etat ? Peut-on au nom de l'Etat – et d'un Etat républicain – exécuter quiconque est soupçonné de se mettre en travers d'une politique ? Existe-t-il un usage limité de la violence ? Et, si le *« permis de tuer »* lui est donné, celui qui applique l'ordre sans faillir – sous le prétexte qu'il obéit à son propre gouvernement – n'est-il pas un criminel de guerre ? Peut-on assassiner qui que ce soit sans haine ?

Constantin Melnik fait dire en substance à l'un de ses personnages : si on avait exécuté Hitler à temps, la face du monde en eût été changée.

C'est la mort brutale et non programmée d'un enfant, en Italie, lors d'un coup raté des agents du service Action du SDECE, qui fait s'interroger le conseiller de Matignon, une fois le drame accompli. Trop tard : le petit Emilio a perdu la vie dans une rue de Rome sous l'effet d'un ballon trafiqué qui a explosé inopinément et, pendant ce temps, la « cible » visée est intacte. On frémit rétrospectivement à l'idée qu'il en fut réellement ainsi par la faute de la France. Dostoïevski ne disait-il pas : *« Dieu n'existe pas si souffre un enfant »* ?

Jacques Isnard

(1) Editions de Fallois
(2) Jean-Claude Lattès éditeur

N. GUILBERT

ÉCONOMIE
PAR PHILIPPE SIMONNOT

Crimes parfaits

MOBBING, LA PERSÉCUTION AU TRAVAIL
de Heinz Leymann.
Traduit de l'allemand
par Edmond Jacquemot,
Seuil, 185 p., 98 F.

Gertrude est encore très belle à trente ans. Après avoir été mannequin, elle est revenue à son métier de dessinateur industriel, et a été engagée à ce titre par une grande entreprise du bâtiment. Elle partage un bureau avec une autre femme et trois collègues masculins. Peu à peu, elle se rend compte que ses collègues ne l'aiment guère, surtout la femme, qui l'agresse avec des remarques du genre : *« Bois plutôt du jus de carotte, c'est meilleur pour ta ligne. »* Au bout de quelques semaines, Gertrude prend son courage à deux mains et aborde le sujet. Réaction de sa collègue : *« Mais, dis-donc, c'est toi qui as voulu garder tes distances. Avec tes allures de mannequin. »* Les mâles du groupe s'amusent de l'incident. Les relations de*viennent de plus en plus difficiles.*

Un jour, Gertrude croit entendre ses collègues parler d'une autre personne, puis elle comprend que l'on parle d'elle comme d'un tiers du sexe masculin : *« Est-ce qu'IL a fini son dessin ? Va LE voir et vérifie. »* A partir de ce jour, ses quatre collègues ne s'expriment plus à son propos que de cette manière : à la troisième personne et au masculin. La mise à l'écart se poursuit, se perfectionne dans des supplices verbaux des plus raffinés, jusqu'à ce que Gertrude, épuisée, démissionne.

Des histoires misérables comme celle-là, Heinz Leymann en connaît des milliers. En matière de persécution, l'imagination semble illimitée. Ce psychologue d'origine allemande, professeur à l'université de Stockholm, en a déduit un nouveau concept, malheureusement intraduisible en français. De *mob* (la populace), l'anglais a fabriqué le verbe *to mob* : houspiller. Leymann en a tiré le concept du *« mobbing »*, c'est-à-dire *« un enchaînement, sur une assez longue période, de propos et d'agissements hostiles, exprimés ou manifestés par une ou plusieurs personnes envers une tierce personne »*.

Ainsi le harcèlement sexuel bien connu n'est qu'une forme de violence parmi d'autres, et peut-être pas la pire, car le *mobbing*, par des agissements en apparence banale, peut aboutir à *« briser un individu sans que personne ne s'en offusque »*. En France, un million de personnes, selon Leymann, seraient victimes de cette *« psychoterreur »*.

Avec une précision clinique, notre docteur en psychologie décrit les phases de la « liquidation » de la personne choisie comme tête de Turc ou comme Petit Chose. Le point de départ est un conflit, comme il s'en produit inévitablement dans la vie quotidienne. Dès que le conflit est dénaturé, le mobbing commence à jouer, la victime est « stigmatisée », comme marquée au fer rouge. Alors tous les moyens sont bons pour se débarrasser d'elle. L'employeur, le psychologue maison, le représentant syndical interviennent sur des présupposés erronés ou biaisés. Et la petite tragédie se termine par l'exclusion définitive du monde du travail.

Blessée et humiliée, dépouillée des avantages sociaux qu'elle tenait pour acquis, affectée de troubles psychosomatiques ou psychiatriques, acculée à la défensive, en proie à une anxiété permanente, la victime du *mobbing* est exposée à une détérioration de ses conditions d'existence et de sa santé, à l'affaiblissement ou à l'anéantissement de ses raisons de vivre. Cela aboutit parfois à un internement psychiatrique comme dans les pays totalitaires, lequel internement confirme officiellement la thèse des agresseurs, à savoir que la victime, par son *« mauvais caractère »*, est la seule responsable de ses propres malheurs. Ses appels à la justice passent pour de l'ergotage ou du radotage et sont perçus comme autant de symptômes de sa maladie mentale. Il n'est pas rare que le suicide apparaisse alors comme seule délivrance.

En général, les conducteurs de ces mises à mort ne savent pas ce qu'ils font. « Ce n'était qu'une plaisanterie », disent-ils s'ils ont à s'en défendre. Ils sont souvent terrifiés quand on leur apprend ce qu'est devenue la personne dont ils avaient *fait leur souffre-douleur. Ils sont comme innocents*, ces fauteurs de meurtres sans criminel, de crimes parfaits s'il en est. Une fois le processus enclenché, il est très difficile de l'empêcher d'aller jusqu'à son terme. Les chances de la victime d'échapper à son sort déclineront rapidement dès que le *mobbing* aura atteint sa « vitesse de croisière ». Si le supérieur hiérarchique prend les choses en main dès l'apparition du conflit, il peut redresser la situation. Mais, dans la plupart des cas, il préfère ne pas s'en mêler, et, au bout de six mois, même s'il voulait intervenir, ce serait trop tard. Il ne serait ni obéi ni même écouté.

« Il est surprenant, remarque Heinz Leymann, *qu'autant d'individus puissent être si mal traités sur leur lieu de travail. »* A l'en croire, même le moins doué des dirigeants devrait s'apercevoir que son entreprise (si ce n'est lui-même) jette l'argent par les fenêtres en ne favorisant pas un bon climat dans son entreprise. Pour ne rien dire de ce que coûte à la société l'in*validation de la victime. Mais le seul* but *de l'entreprise est-il* vraiment de gagner de l'argent ? N'est-il pas aussi de permettre à des humains, *« plus prompts que des espèces animales à se détruire mutuellement »*, de satisfaire leurs besoins de cruauté ?

INTERNATIONAL
PAR DANIEL VERNET

Demain, la Palestine

ISRAÉLIENS ET PALESTINIENS L'ÉPREUVE DE LA PAIX
de Alain Dieckhoff.
Ed. Aubier,
244 p., 120 F.

LA PALESTINE EN MARCHE
de Ben Porat et Dany Rubinstein.
Flammarion, 226 p., 115 F.

Les élections du samedi 20 janvier, qui permettront de désigner pour la première fois les organes exécutifs et législatifs de l'Autorité palestinienne, sont une étape capitale, non seulement pour l'avenir démocratique des Israéliens mais pour le sort de la paix dans la région. On peut en effet imaginer pour le Moyen-Orient une « paix froide » dans laquelle les ennemis d'hier se résigneraient à l'existence de l'autre sans que soit mis fin à la violence latente. On peut rêver d'une véritable coopération qui ne se limite pas à la cohabitation forcée mais jette les bases d'un développement concerté entre deux Etats démocratiques, l'un juif qui serait débarrassé de son héritage religieux, l'autre palestinien qui aurait fait siennes les valeurs libérales.

Le premier bilan de l'Autorité palestinienne n'est pas très encourageant. Comme l'histoire de la plupart des mouvements de libération nationale le montre, les nouveaux dirigeants ont tendance à favoriser l'accession au pouvoir des apparatchiks qui *« se sont battus »* à l'extérieur aux dépens des responsables de l'intérieur qui ont bien souvent été imprégnés – c'est le cas en Palestine – par une société démocratique. Aussi, ces premières élections palestiniennes auront-elles une influence essentielle sur l'avenir de la paix car, reconnaît Alain Dieckhoff, *« la dynamique des accords actuels porte en elle la création d'un Etat palestinien »*. Que cet Etat soit démocratique n'est pas indifférent et influera sur *« la possible banalisation »* de l'Etat d'Israël. Chercheur au CNRS, Alain Dieckhoff s'est attaché à comprendre le conflit israélo-arabe et à expliquer la société israélienne. Il ne cache pas son soutien au processus de paix qui a reçu une impulsion décisive depuis les conversations secrètes d'Oslo entre Shimon Pérès, alors ministre israélien des affaires étrangères, et Abou Mazen, l'envoyé spécial de Yasser Arafat. Ces négociations, qui doivent se poursuivre à partir du printemps, sont minutieusement contées dans le livre de Ben Porat et Dany Rubinstein.

Alain Dieckhoff s'intéresse dans le détail aux questions encore en suspens : l'avenir des réfugiés palestiniens, le statut de Jérusalem, le sort des implantations juives en Cisjordanie et à Gaza. Et il avance des propositions ; elles seront reçues par la droite israélienne comme autant de provocations – elles ne sont même pas encore au programme du Parti travailliste –, mais elles ont au moins l'avantage de tenir compte de deux nationalismes qui se croient également habilités à réclamer la même terre.

Pour les réfugiés palestiniens, Alain Dieckhoff demande qu'Israël reconnaisse officiellement l'injustice qui leur a été faite quand ils ont été obligés de quitter leurs villages. Il est temps de renoncer à une écriture unilatérale de l'Histoire : *« Maintenant que les Israéliens disposent d'un Etat qui est sorti renforcé des multiples épreuves qu'il a traversées*, dit-il, *l'heure paraît propice à une approche plus objective des conditions complexes dans lesquelles il vit le jour ainsi que des conséquences négatives que cette naissance eut pour les Palestiniens »*. Les expulsés de 1948 seront plus difficiles à accueillir que ceux de 1967. Toutefois, avec un mélange subtil de retours (partiels), d'intégration et de compensations financières, Israël peut aider à résoudre le problème.

Des concessions doivent être aussi acceptées à propos de Jérusalem. Israéliens et Palestiniens veulent en faire leur capitale. Après un examen critique de toutes les hypothèses, Alain Dieckhoff recommande une *« souveraineté duelle »*. Jérusalem serait une ville capitale de deux Etats et siège de deux municipalités dans laquelle la libre circulation serait garantie, tandis que la Vieille ville, où sont concentrés les Lieux saints, serait placée sous administration internationale. Bien que complexe, cette solution, soutenue avec des nuances par Ben Porat et Dany Rubinstein, n'en apparaît pas moins réaliste. Alain Dieckhoff se réfère à quelques exemples étrangers, telle la séparation entre compétences *« territoriales »* et *« personnalisables »* en Belgique, pour régler la question des (quelques) Arabes vivant à Jérusalem-ouest et des quartiers juifs de Jérusalem-est.

Quant aux implantations juives en Cisjordanie et à Gaza, l'auteur considère que la *« décolonisation »* est inévitable, que la paix doit être fondée sur un partage clair des territoires entre deux Etats se partageant la même terre, même s'il peut y avoir quelques rectifications mineures par rapport aux frontières de 1967. Autrement dit, il doit y avoir un *« découplage entre l'Etat d'Israël et la terre d'Israël »* (la terre des ancêtres) comme il doit y avoir une distinction entre la Jérusalem terrestre et la Jérusalem céleste. La contrepartie n'est pas négligeable : l'acceptation d'Israël comme Etat à part entière dans la région dont la sécurité serait d'autant mieux garantie qu'il serait entouré de voisins démocrates. Tout reste donc à faire.

La Nomenklatura tuée par le ridicule

LES NOUVEAUX SECRETS DE LA NOMENKLATURA
de Michaël Voslensky.
Traduit du russe
par Michel Secinski,
Plon, 450 p., 150 F.

Avec le recul du temps, il apparaît que le communisme à la façon soviétique a succombé à deux sortes d'attaques. D'abord, bien sûr, à celle des combattants de la liberté, des Soljenitsyne, des Boukovski, des Sakharov et d'autres militants plus obscurs qui en dénonçaient à leurs risques et périls les horreurs, les turpitudes et les injustices. Mais il a succombé aussi à des critiques plus insidieuses, venues de l'intérieur, qui mettaient en lumière un autre de ses travers, presque aussi mortel : le ridicule.

par Michel Tatu

C'est ce dernier registre qu'exploite depuis quinze ans Michaël Voslensky. Son premier livre *La Nomenklatura, les privilèges en URSS* (Belfond, 1980) avait connu un énorme succès et joué un rôle démystificateur que l'on peut situer en seconde position après *L'Archipel du Goulag* de Soljenitsyne. L'auteur n'est pourtant pas un héros et ne prétend pas l'être : après des études à l'Université de Moscou pendant la guerre, il fut jugé suffisamment sûr pour être envoyé au procès de Nuremberg comme traducteur, puis en Allemagne *au conseil de contrôle* allié, enfin au Conseil mondial de la paix et à divers instituts dépendant du département international du comité central du Parti communiste. Sagement, il a attendu de faire défection sans bruit en Allemagne de l'Ouest pour publier sa *Nomenklatura*. Tout en révélant qu'il a fait l'objet d'un attentat par la suite, il va jusqu'à rendre, encore aujourd'hui, un curieux hommage *« à titre personnel »* à plusieurs des grands nomenklaturistes qu'il a servis au cours de sa carrière, notamment Boris Ponomarev, un des plus ternes des bureaucrates staliniens.

Mais, précisément pour ces raisons, Michaël Voslensky est un fin connaisseur de son sujet. C'est avec un œil d'expert qu'il en a épluché tous les *« nouveaux secrets »*, à la lumière des révélations de la presse russe depuis cinq ans et aussi de ses propres recherches dans les archives. Familier de la langue de bois et maniaque du détail, il décrypte non sans humour les innombrables circulaires, instructions, notes et comptes rendus que produisait l'énorme bureaucratie du parti. On apprend tout sur le niveau des salaires aux divers échelons de l'appareil (1 000 roubles de l'époque, soit cinq fois plus que le traitement moyen d'un médecin, *pour un chef de service au comité* central), sur le dosage minutieux des privilèges accordés à chaque catégorie des *« grands retraités »* (combien de pièces pour leurs suites dans les maisons de vacances, la marque des voitures qui leur sont affectées, etc.), enfin sur les petits et grands sujets dont s'occupait tout ce monde. C'est le comité central qui approuve le plan de préparation du championnat du monde d'échecs (Spasski contre Fischer) en 1971, c'est encore lui qui décide de moderniser le matériel grâce auquel le Glavlit, l'organisme qui s'occupe de la censure, intercepte les envois des journalistes étrangers.

Cette dernière instruction date de décembre 1988, en pleine glasnost. L'auteur a en effet privilégié la période la plus récente, et le résultat est plutôt accablant pour Mikhaïl Gorbatchev, pris plusieurs fois en flagrant délit de mensonge, notamment sur Katyn et sur Tchernobyl. Les derniers mois du régime ont été marqués par la confusion et la logorrhée, mais la routine continuait : le dernier *« plan de travail »* établi par le secrétariat du CC prévoyait pour le mois d'août 1991 (le mois du putsch) une discussion sur *« certaines orientations du travail du PCUS avec les organisations d'anciens combattants »* et, pour septembre sur *« le fonctionnement des organisations du parti de la région de Grodno en matière de réalisation de la politique sociale du parti »*. Comme au bon vieux temps...

Les calculs établis par Michaël Voslensky sur les effectifs de la Nomenklatura confirment globalement ce qu'il disait dans son premier livre. En fait, les listes portaient sur les postes et non pas les personnes, et l'on était toujours le nomenklaturiste de quelqu'un : du Politburo, du secrétariat ou du Comité central (c'est-à-dire de l'un de ses départements) : le total de cette Nomenklatura centrale était de 16 002 postes en 1987, mais il fallait y ajouter les nomenklaturas locales. A raison de 286 postes pour un seul comité d'arrondissement dans une ville comme Mourmansk, on arrive à un total de 2 millions de personnes pour l'ensemble du pays, 8 millions environ avec les familles. Dernière bonne nouvelle confirmée par une instruction spéciale en 1990 : tous ces *« cadres responsables »* du parti, sans exception, étaient dispensés de mobilisation en cas de guerre...

SOCIÉTÉ
PAR ROBERT SOLÉ

La confrérie des nantis

GRANDES FORTUNES
de Michel Pinçon
et Monique Pinçon-Charlot.
Payot, 376 p., 135 F.

Les nouveaux riches devraient être déclarés d'utilité publique. Ne démontrent-ils pas que n'importe qui – vous, moi – peut accéder à la fortune par ses seuls mérites professionnels ? Nombre d'entre eux figurent dans le peloton de tête des personnes les plus nanties de France, si l'on en croit les palmarès régulièrement publiés ici ou là. Mais ces classements sont assez trompeurs, soulignent Michel et Monique Pinçon, au terme d'une minutieuse enquête : les héritiers des grandes dynasties continuent d'occuper une place de choix parmi les principaux possédants, malgré la dispersion apparente des « deux cents familles » dénoncées en 1934 par Edouard Daladier (il s'agissait des deux cents premiers actionnaires de la Banque de France, qui était alors une institution privée).

Matériellement d'abord, les vieux patrimoines sont sous-évalués, puisque les meubles anciens et les objets d'art échappent à l'impôt sur la fortune. Or, ces trésors ne cessent de gagner en valeur au fil des ans, alors que d'autres biens se dévaluent. Et, surtout, la fortune ne se limite pas à l'argent : au patrimoine mobilier, immobilier, foncier ou industriel, s'ajoute un capital social, scolaire et symbolique. Les vrais riches cumulent toutes les formes de richesse. Elevés dans des maisons-musées, fréquentant les meilleures écoles, bénéficiant de précieuses relations, ils entrent dans la vie adulte avec une multitude d'atouts.

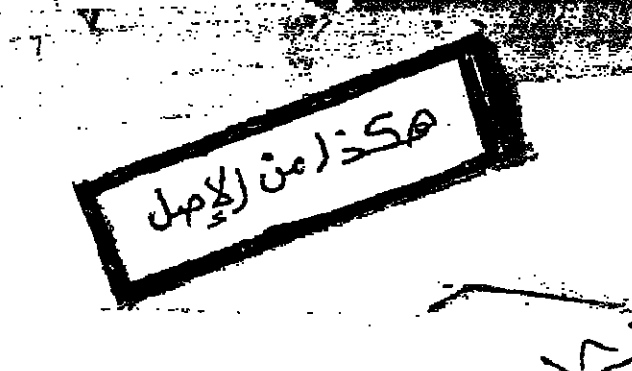
Michel et Monique Pinçon, qui sont sociologues, avaient déjà publié deux ouvrages sur les beaux quartiers. Ils soulignent, chiffres à l'appui, la formidable concentration spatiale de la richesse en France. La région parisienne se taille évidemment la part du lion, étant entendu que les grandes fortunes s'épanouissent dans quelques arrondissements de la capitale et quelques communes de la périphérie. Vivre entre soi est une absolue nécessité. C'est vrai de la résidence principale comme des résidences secondaires. Il ne s'agit pas simplement du plaisir de fréquenter des personnes du même monde, loin des odeurs désagréables, des bruits intempestifs et des mauvaises manières : la concentration favorise les contacts et permet d'accumuler toutes les formes de capitaux. *« On est plus riche au voisinage des plus riches. »*

L'aristocratie fortunée et la haute bourgeoisie ont toujours préféré défricher des terres vierges plutôt que de reconquérir un habitat qui avait déjà servi. Neuilly est né ainsi. De grands lotissements, comme le parc de Maisons-Laffitte ou Le Vésinet, ont vu le jour dans le même esprit, avec un système proche de la cooptation et des comités de défense de l'environnement.

C'est aussi le cas de Deauville, créée de toutes pièces en 1859 à la place d'un marais, mais qui a le malheur d'être envahie de plus en plus par des excursionnistes du week-end ou de nouveaux riches qui se pavanent avec des 4x4 aux chromes rutilants. Rien n'est plus détestable aux vieilles fortunes que cet étalage de richesse. Le vrai luxe, fait d'élégance et de bonnes manières, est à usage interne : il permet de s'identifier à un groupe, non de proclamer son étrangeté devant la foule. Ce monde-là est *« une secte sans prosélytisme »*.

Heureusement, les grandes fortunes ne se limitent pas à l'Hexagone. Le château, le yacht ou le chalet – ces excroissances des beaux quartiers – existent souvent au-delà des frontières. Les vrais riches ont le rare privilège de se sentir chez eux un peu partout sur la planète : comme propriétaires, amis des propriétaires ou abonnés des grands palaces. Le sang bleu n'a jamais eu de frontières. Les mariages avec des étrangers de même rang entretiennent le cosmopolitisme et l'internationalisation du patrimoine des grandes familles.

Plus ce patrimoine est important, plus il exige une gestion collective. Les nantis constituent une confrérie, expliquent Michel et Monique Pinçon, et l'idée d'un individualisme grand-bourgeois est trompeuse. Chaque héritier est le maillon d'une chaîne, le dépositaire d'un patrimoine – matériel mais aussi culturel – à transmettre. Il doit en quelque sorte mériter son héritage. Ce n'est pas toujours le cas : tout sera *donc* fait pour récupérer un maladroit, un irresponsable ou un dévoyé. Au-delà de chaque famille, il existe une forte solidarité de groupe compte tenu des liens familiaux, sociaux, financiers ou professionnels. D'où l'étonnant paradoxe, très bien souligné par les auteurs : tout en niant idéologiquement la réalité des classes sociales, la grande bourgeoisie s'affirme comme une classe. La seule classe qui existe encore.



Töpffer, le charme d'un pionnier

Aquarelliste contrarié, mais critique d'art avisé, l'illustrateur genevois, disparu voilà cent cinquante ans, inventa la grammaire de l'« estampe en images »

MONSIEUR JABOT, MONSIEUR VIEUX BOIS
Deux histoires d'amour

MONSIEUR CRÉPIN, MONSIEUR PENCIL
Deux égarements de la science

LE DOCTEUR FESTUS, HISTOIRE DE MONSIEUR CRYPTOGAME
Deux Odysées
de Rodolphe Töpffer.
Seuil, 3 vol., 176 p. et 120 F chacun.



Le garde champêtre s'emportant en insultes, les jeunes Crépin se bornent à lui présenter avec calme leur carte d'adresse. (38)

Le Festival de la bande dessinée, qui s'ouvrira à Angoulême le 25 janvier, risque de voir perturber la belle ordonnance de la commémoration annoncée à l'occasion des cent ans de la bande dessinée. Le coupable ? Rodolphe Töpffer. Un dessinateur genevois vieux de presque deux siècles, dont Thierry Groensteen restaure la mémoire avec une application de chartiste. L'exposition qu'il a conçue pour Angoulême n'est qu'une nouvelle étape dans la « croisade » contre l'oubli qui nous valut déjà un *Töpffer, l'invention de la bande dessinée* (1), anthologie de textes qu'il a réunis et présentés avec Benoît Peters, et aujourd'hui les trois superbes volumes.

La polémique en vue ne résistera pas au plaisir de l'exhumation du glorieux pionnier. Si l'usage veut que l'on tienne le *Yellow Kid* de l'Américain Richard F. Outcault, paru en 1896, pour le premier jalon du genre – et de fait l'apparition des *comics* dans la presse d'outre-Atlantique provoque immédiatement leur production « industrielle » –, le corpus du dessinateur genevois, disparu il y a cent cinquante ans, n'échappe pas au genre. Impressionné, Wolinski avoue son admiration : *« Ce qui est extraordinaire avec Töpffer, c'est qu'immédiatement ce fut parfait.* (...) *Tout ce que ses successeurs ont trouvé, c'est de faire parler les personnages dans des ballons et quelques autres astuces cinématographiques. »* Il est vrai que les phylactères absents coûtent sa notoriété au pauvre artiste, ce qui prête à sourire aujourd'hui, où le totem de la BD à Montreuil, cru 1995, couronne un recueil d'histoires sans paroles (2).

Qui est-il, ce pionnier oublié dont Goethe vantait le *« talent inné, gai (...), étincelant de verve et d'esprit »* ? C'est le fils d'un peintre, Adam Töpffer, caricaturiste et aquarelliste apprécié. Rodolphe rêve d'embrasser la même profession, mais une maladie ophtalmique lui interdit le travail sur la couleur : il se contentera donc du trait, écriture et dessin. Le voilà romancier (sans génie), nouvelliste (la brièveté lui sied mieux), critique d'art (sans doute est-ce la part de ses écrits qui nous surprend le plus par la qualité et la pertinence du propos), dessinateur enfin. C'est cette polyvalence, exceptionnelle poussée à ce point d'invention, qui lui permet, le premier, d'établir le langage, la grammaire complète d'un genre qui ne s'appelle encore que l'*« histoire en estampes »*.

La tentation de la loufoquerie et l'élégante désinvolture du trait comme du scénario, il les emprunte au réel, au biographique même. Marié en 1823, il emploie la dot de son épouse en fondant une institution inspirée des principes de l'*Emile* de Rousseau. Ce pensionnat préfigure assez bien, dans ses fictions, l'établissement de Monsieur Bonnefoi, dont la pension défend un projet fort sage par sa modestie même : faire *« comme on peut et pour le mieux »*. Le clin d'œil a dû réjouir ses élèves, premiers lecteurs de ses *« choses folles »* et autres *« infiniment misérables barbouillages »*, définitions hâtives qu'on aurait tort de lire comme des formules de coquetterie. Sans l'enthousiasme de Goethe qui le convainc de publier ces *« griffonnages »* capricieux, Töpffer n'aurait peut-être rien édité.

Les excursions qu'il organise avec ses pensionnaires aux alentours de Genève avaient déjà alimenté les *Voyages en zig-zag*, qui valent par le pittoresque et la malice caractérisant ce témoignage hors pair sur le premier âge du tourisme d'altitude. Comme il y intègre des dessins, croquis faits sur le vif, puis retravaillés, ou exercices de mémoire, le jeu entre texte et image fonctionne déjà. On retrouvera ce dialogue dans d'autres voyages, odysées absurdes et drolatiques de Monsieur Cryptogame ou du Docteur Festus.

L'Histoire de Monsieur Cryptogame est composée alors que la maladie réduit l'activité du dessinateur. Il confiera l'adaptation pour la gravure de ses dessins à son jeune collègue Cham, qui signe alors à *L'Illustration*. Ce devait être la première bande dessinée feuilletonesque parue en 1845. Dernière malice, comme pour ne pas manquer le millésime officiel, la version originale de Töpffer ne paraîtra qu'en... 1896. Le cas du *Docteur Festus* est particulièrement riche : la première version dessinée remonte à 1829 ; Töpffer en compose le récit, roman parodique, quatre ans plus tard. Il reprend en 1840 le personnage et le propos et en livre à nouveau, mais simultanément cette fois, deux moutures : un roman de 160 pages et un album d'histoires en estampes, celui qui reparaît aujourd'hui. Cette maturation, laboratoire captivant, comme l'auto-adaptation qui permet de dissocier, presque d'opposer deux langues, restent uniques. Double langage du trait. Pour Töpffer, à la différence de la couleur et du relief, seul le trait est conventionnel, puisque lui seul n'existe pas à l'état naturel. Père partagé entre ses deux enfants jumeaux, le dessinateur livre Festus au plus large public : *« Va donc, petit livre, et choisis ton monde. »*.

Reste à découvrir la férocité de la satire contre les agents de l'ordre – militaires bien sûr, et La Mèche et L'Amorce préfigurent déjà les Dupont et Dupond d'Hergé – ou hommes de science, même si l'étude des cerveaux à travers la forme des crânes peut conduire à une observation minutieuse des expressions et traits du visage qui en fait une discipline graphique à part entière. Certes le texte est rejeté chez Töpffer aux limites du cadre, juxtaposition qui permet le jeu entre le dessin et le discours. Mais, loin d'être une faiblesse, cette mise en espace est la condition du dialogue, léger et insouciant sans doute, mais n'est-ce pas aussi souvent l'un des charmes de la bande dessinée ?

Ph.-J. C.

(1) Hermann, coll. « Savoir sur l'art », 1994.

(2) *L'Œil du chat*, de Fabio, Le Seuil, 1995 ; voir « Le Monde des livres » du 1er décembre 1995.

Petits bonheurs

TU SERAS UN HOMME MON NEVEU
de Marie Desplechin.
L'Ecole des loisirs, coll. « Neuf », 154 p., 48 F.

Qu'elle écrive pour les adultes ou pour les enfants, Marie Desplechin a ce don inouï de l'humour gracieux et spontané, un humour qui n'est jamais fabriqué pour rire mais qui vient seulement d'une très grande attention aux choses. Et celui qui la lit a le bonheur de se sentir aussitôt concerné, tant elle se montre sensible à ces petits tracas universels qui vous gâchent la vie d'un cœur humain.

Pour exemple de tracas, Henri se fait ratatiner aux échecs par son oncle Alfred. Mais c'est surtout la vie en général qui ne va pas. Rien ne sert à rien, il s'ennuie, est mauvais à l'école, où *« il faut toujours apprendre des choses que l'on oublie aussitôt »*, où *« rien ne ressemble à la vie »*, alors que *« les professeurs disent que, pour réussir dans la vie, il faut réussir à l'école. Crois-tu que je vais redoubler ma vie ? »*, s'inquiète Henri.

Comme le capitaine Haddock dans *Le Secret de la Licorne*, embarqué jusqu'à s'y perdre par le récit de l'histoire de son ancêtre, Alfred se souvient pour son neveu de *« l'un des moments les plus heureux de sa vie »*, et il s'en souvient si bien qu'on ne sait plus qui, d'Henri ou d'Alfred, est le protagoniste de l'histoire. Parce que l'un et l'autre, et le lecteur avec eux, sont entrés dans quelque chose qui ressemble à une expérience extraordinaire. En fait, il ne s'agit que d'une chasse au canard. Mais Marie Desplechin a ce talent-là aussi : aller trouver la magie là où on n'y aurait pas pensé. Comme le sage Alfred l'explique à Henri devant l'échiquier en lui prenant son Fou, *« ce pauvre fou que je venais de mettre à l'abri de son cheval »*, il suffit de savoir regarder : *« Vois-tu, pour celui qui ne sait pas regarder, tout est simple et monotone. Mais pour celui qui sait qu'une situation en cache toujours bien d'autres, l'avenir est divers et imprévisible. »*

L'expérience extraordinaire, c'est partir à la chasse avec un cousin de ses parents qui aime bien boire, fumer des gauloises, jouer du piano, peindre des portraits de faux ancêtres pour un ami antiquaire, changer souvent de fiancée et en avoir une qu'il appelle la Grenouille ou le Trognon, qui a de jolies joues et qui sent le sucre. C'est surtout de se faire offrir un vieux livre à l'odeur de bibliothèque ancienne et s'intitulant *La Prose du Transsibérien*, talisman imparable pour celui qui se croyait *« fort mauvais poète »*, et qui ne savait pas *« aller jusqu'au bout »*. Marie Desplechin a le chic pour remonter le moral aux enfants qui se sentent perdus !

M. V. R.

Le retour des Indiens

Pocahontas et Sitting Bull sortent de la réserve pour renouer avec nos rêves d'enfants

Vedettes incontestées des enfances bercées par *Rusty et Rintintin* et les derniers feux du western classique, les Indiens d'Amérique avaient connu une éclipse que Kevin Costner, en signant *Danse avec les loups*, compromit dès 1990. Aujourd'hui, en marge de la sortie européenne du nouveau Disney dont l'héroïne, Pocahontas, est une princesse indigène, c'est une vision plus exigeante qui ressort de récentes parutions spécialement favorables aux Amérindiens. Même la rapide et succincte *Histoire des enfants du monde* de Chris et Melanie Rice (1) fait autant de place à Ohe-tika-wi, l'enfant des Grandes Plaines, qu'aux Européennes Marie et Anne, qui représentent la France de 1789 et l'Angleterre de la révolution industrielle.

Deux sommes méritent une mention particulière. Tout d'abord le volume intelligemment didactique des « Clés de la connaissance » de Nathan, *Les Indiens d'Amérique* (2). Avec lui, vous n'ignorerez rien du choix des prénoms, de la construction d'un tipi ou du langage des coiffes en plumes d'aigle. Malgré son origine anglaise, l'ouvrage n'encourt pas la même suspicion que certaines entrées du CD-ROM *Thomas Petit-Aigle* (3), bien fait au demeurant mais qui, dans son volet encyclopédique, se dégage parfois bien mal d'une vision paternaliste dont on craint qu'elle n'ignore le second degré. Pas de risque comparable avec le « témoignage » de fidélité de William Camus, Ka-be-mub-be en iroquois, *Ainsi vivaient mes ancêtres les Indiens* (4), stèle pour mémoire dédiée à tous les « braves » et toutes les « win », ses aïeux. Le texte est moins efficace pour qui cherche une information précise, mais il faut le lire comme un voyage dont le rythme dépendrait du guide, soucieux de préserver le temps et la sagesse des siens. C'est ce qu'a su faire en démiurge inspiré Michel Piquemal, en composant les Mémoires apocryphes de Sitting Bull, chef suprême des Sioux Dakotas (5), magnifiquement illustrés par Jame's Prunier. Un texte superbe aussi précieux que l'objet que l'on offrira volontiers aux adolescents, si l'adulte ne se le réserve pas, ravi de retrouver le rêve indien de sa propre enfance.

Ph.-J. C.

(1) Illustrée par Sergio (Larousse, 44 p., 85 F).

(2) Adaptation française de Françoise Fauchet (64 p., 99 F).

(3) Flammarion Multimédia.

(4) Fleurus (168 p., 199 F).

(5) *Moi, Sitting Bull* (Albin Michel, 112 p., 98 F).

▶Signalons la parution à L'Ecole des loisirs d'un recueil de contes indiens traduits de versions anglaises par Nathalie Hay, *La Jeune Fille qui épousa un ours* (coll. « Neuf », 184 p., 48 F) et, pour les plus habiles, les *Bricolages des Indiens* de Catherine Haegen, où trois niveaux de difficultés permettent de planifier sa progression (Casterman, 52 p., 59 F).

Exercices de mémoire

Sobre ou féroce, le dessin témoigne aussi des années 40

PARIS-RUTABAGA SOUVENIRS D'ENFANCE 1939-1945
de Jean-Louis Besson.
Bayard, 96 p., 129 F.

LA BÊTE EST MORTE ! LA GUERRE MONDIALE CHEZ LES ANIMAUX
de Victor Dancette et Jacques Zimmermann.
Illustrations de Calvo.
Gallimard, 80 p., 165 F.

Avec le cinquantenaire de la fin du deuxième conflit mondial resurgissent des dessins de la guerre, éclats intimes d'une mémoire d'enfant ou geste manichéenne à la gloire des vainqueurs.

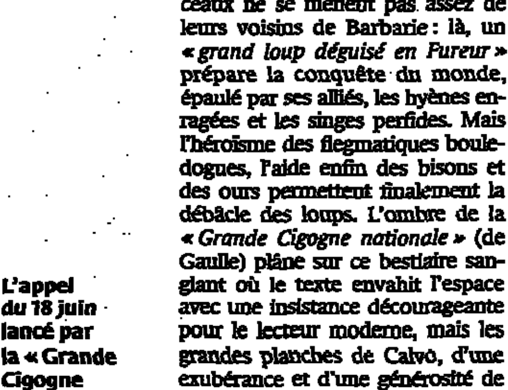
Paris-Rutabaga, c'est le carnet crayonné à sept ans par Jean-Louis Besson dès la déclaration de guerre, qui le surprend en vacances sur la côte normande. Réfugiés à Vitré, en Bretagne, chez un oncle obligeant, l'enfant et sa famille reviendront à Paris après l'installation de l'occupant. Avec une apparente naïveté de témoin oculaire qui enregistre tout, l'enfant raconte les alertes et leur part d'aventure, l'école de Vichy, son hymne et ses fêtes patriotiques, le rationnement et les combines pour améliorer l'ordinaire.

Mais aussi les mesures raciales, la rafle du Vél' d'Hiv' et la disparition de Mademoiselle Rosenthal qui enseignait le piano à Geneviève, la sœur du petit Jean-Louis. L'émotion d'un professeur d'histoire pour saluer en classe ceux qui ne reviendront pas des vacances de l'été 42, ou celle de l'enfant devant le corps exposé de Philippe Henriot. Abattu par des résistants, c'est le premier mort que voit l'enfant : le visage cireux et les chaussures brillantes qui pointent dévorent le reste de la scène.

Aucune grandiloquence. Aucune réécriture – pourtant facile – de cette sombre période. Le livre de Besson a le mérite de rappeler que pour nombre de Français l'Occupation fut simplement une longue attente de l'issue où l'essentiel était de survivre le moins mal possible. Les dessins crayonnés à dix ans ont fait resurgir cette époque enfouie dans la mémoire de l'adulte : il la livre aujourd'hui. Avec une sobriété et une force réelle qui tient autant à la discrétion du trait, au coloris doux mais jamais mièvre qu'à la réserve d'un commentaire respectant la vision de l'enfance, aiguë et sans parti-pris.

Paru dès 1944, *La bête est morte !* n'a pas de ces prudences. C'est une terrifiante relation de la guerre mondiale, violente, excessive, traitée par le biais classique du symbolisme animalier. Les braves lapins et les écureuils comme les fiers lionceaux ne se méfient pas assez de leurs voisins de Barbarie : là, un *« grand loup déguisé en Fureur »* prépare la conquête du monde, épaulé par ses alliés, les hyènes enragées et les singes perfides. Mais l'héroïsme des flegmatiques bouledogues, l'aide enfin des bisons et des ours permettent finalement la débâcle des loups. L'ombre de la *« Grande Cigogne nationale »* (de Gaulle) plane sur ce bestiaire sanglant où le texte envahit l'espace avec une insistance décourageante pour le lecteur moderne, mais les grandes planches de Calvo, d'une exubérance et d'une générosité de trait exceptionnelles, emportent l'adhésion. C'est là que le récit prend la vitalité qui plaide pour cette intrigue civique d'un manichéisme absolu. N'en faisons pas reproche aux auteurs. Conçu pendant l'Occupation par des résistants d'un engagement farouche, l'ouvrage a la dureté des indignations viscérales. Paru dès la Libération chez G. P. *« sans l'autorisation du Grand Putois »* (masque transparent de Gœbbels), ce livre est un document pour l'historien, bien sûr, mais c'est aussi un jalon précieux du civisme dans la bande dessinée.

Ph.-J. C.



L'appel du 18 juin lancé par la « Grande Cigogne nationale »

Dorothy West, le « Kid » de Harlem

Dans les années 20, elle fut la cadette du groupe Harlem Renaissance. A quatre-vingt-huit ans, elle est la dernière représentante de ce mouvement qui œuvra pour la reconnaissance d'une culture noire

MARK LOVEWELL

Ils l'appelaient « The Kid ». A Harlem, dans les années 20, c'était la plus jeune de la troupe. Et pourtant, en franchissant le seuil du minuscule cottage en bois où Dorothy West s'est retirée depuis plus de cinquante ans, sur l'île très chic de Martha's Vineyard, dans le Massachusetts, on a du mal à imaginer que cette petite dame joyeuse, toute menue et haute comme trois pommes, littéralement enfouie dans une pagaille de livres et de papiers, infiniment bavarde et qui ne s'interrompt que le temps de ses fous rires, est, à quatre-vingt-huit ans, la plus vieille et la seule survivante de ce mouvement d'artistes noirs américains, dans les années 20, que l'on baptisa Harlem Renaissance.

Pendant quarante-six ans, elle avait disparu. Un roman, deux recueils de nouvelles, et, depuis, Dorothy West n'avait plus rien publié, en dehors de nouvelles dans la presse et de la rubrique qu'elle tient régulièrement dans *The Vineyard Gazette*, le journal local de l'île. *Le Mariage*, son second roman qui vient de paraître, est son premier livre traduit en français et se trouve salué comme un petit événement aux Etats-Unis, où l'on n'attendait plus, de la part de la vieille dame de Harlem, que du silence. C'est Jackie Kennedy-Onassis, éditeur dans la maison américaine Doubleday et possédant elle aussi – toutes proportions gardées – un « cottage » sur Martha's Vineyard, qui l'encouragea à recommencer. Alors, Dorothy West a repris sa vieille machine à écrire – celle des premières nouvelles écrites dans sa jeunesse –, qui maintenant lui fait mal aux doigts. « *Quand j'étais petite*, se souvient-elle dans un anglais au pur accent de Boston, *j'ai demandé un jour à ma mère si je pouvais fermer la porte de ma chambre. Elle m'a dit : oui, mais pourquoi ? Et je lui ai répondu : parce que je veux réfléchir. Un peu plus tard, je lui ai demandé si je pouvais m'enfermer à clé. Elle m'a dit : oui, mais pourquoi ? Et je lui ai répondu : parce que je veux écrire.* »

Tout le monde la connaît, à Martha's Vineyard. On vient la voir comme une bête curieuse, et elle n'en finit plus de raconter ses histoires, avec sa gaieté impayable et sa voix haut perchée qui s'emballe au fur et à mesure que les souvenirs reviennent. Il n'y a que sa petite taille qui la contrarie vraiment. Comme pour oublier qu'elle arrive au nombril de ses visiteurs, elle ouvre vite la porte et repart de son petit pas pressé, vêtue d'une robe de chambre, pour s'enfoncer dans un fauteuil. « *J'avoue que ça m'énerve. Je suis sûre que les gens profitent de moi à cause de ma taille. Quand j'ai atteint 5 pieds (1,52 m), j'étais aux anges – si, si, je mesurais 5 pieds, je vous assure. Mais, en achetant une penderie de 5 pieds de haut, j'ai dû me rendre à l'évidence : j'avais rétréci* », lance gravement la vieille dame avant de pouffer dans sa main et de laisser y exploser encore l'un de ses fous rires adorables.

Dorothy West est « noire sans le savoir », pour ainsi dire. A Boston, *sa ville natale, où, dans une famille* bourgeoise, elle a reçu la meilleure éducation, son père était le premier Noir à créer une entreprise de produits alimentaires et l'un des premiers à posséder une résidence secondaire sur l'île de Martha's Vineyard. A la maison, on ne parlait pas trop des origines de sa mère, venue d'une famille pauvre du Sud. Il était surtout de bon ton de ne pas évoquer le temps où le grand-père de Dorothy était esclave et où son père, jusqu'à l'âge de sept ans, l'avait été.

Les choses avaient changé. La famille de Dorothy West, comme celle du *Mariage*, était, comme elle dit, « *de toutes les couleurs* ». Telle Shelby, l'héroïne du roman, qui se sait Noire par ses origines tout en étant blonde aux yeux bleus, la mère de Dorothy – « *la plus belle femme de Boston* », tient à préciser sa fille – était noire mais « *dorée de peau* », comme la plupart des membres de sa famille. « *Si bien que, quand ma mère, dont j'étais la fille unique, m'emmenait dans les rues de Boston avec tous mes cousins, j'étais la seule enfant de couleur. J'avais de quoi oublier que j'étais noire. Sauf que les gens que l'on rencontrait sur le chemin demandaient en toute ingénuité si j'étais la cuisinière de la maison...* », raconte-t-elle en se tordant de rire. Et ce n'est qu'en passant qu'elle rappelle, l'air de rien, les moments où, à l'école, seule Noire parmi ses cousins, on la montrait du doigt en l'appelant « *nigger* ». « *J'ai commencé à écrire à cause de ça* », ajoute-t-elle sur un même ton léger. « *Parce que j'aimais autant rester à la maison* ».

La première fois que Dorothy West vit New York, elle avait dix-huit ans et fut surprise, en se promenant dans Harlem, de voir tant de gens de couleur réunis. « *C'était incroyable, je n'avais jamais vu ça !* commente, hilare, la petite dame. *Et, très sérieusement, je me suis approchée de l'un d'eux pour lui demander quand devait avoir lieu la parade...* » C'était en 1926, elle devait se rendre dans la grande ville légendaire pour y recevoir le premier prix ex aequo de la nouvelle du magazine *Opportunity*. Zora Neale Huston, qui l'avait obtenu avec elle, était déjà une star du mouvement *Harlem Renaissance* et trouva alors de fort mauvais goût de partager son prix avec une môme inconnue, celle qui allait devenir le « Kid » de Harlem.

A l'écouter se perdre dans d'intarissables anecdotes, on comprend que c'est bien malgré elle, et sans s'en rendre compte, que le « Kid » a vieilli. « *Quand j'avais sept ans*, se souvient-elle. *J'ai lu un poème qui comportait ce vers : "the last leaf on the tree"* (La dernière feuille sur l'arbre). *Je me rappelle m'être dit alors que je ne voudrais jamais être la dernière feuille de l'arbre. On peut dire que c'est raté !* » Elle est bien la dernière, en effet, de la coterie d'artistes, tous plus âgés, qu'elle était allée rejoindre dans le New York des années 20 : Richard Wright, Paul Robeson, Zora Neale Huston, Langston Hughes, Wallace Thurman, Countee Cullen... des noms peu connus individuellement, à l'exception des deux premiers, alors que le combat littéraire et politique du groupe eut une influence décisive sur la reconnaissance spécifique de la culture noire américaine.

Sur le mouvement lui-même et ces années-là, Dorothy West ne s'étend pas, plutôt étonnée de se voir considérée, aux Etats-Unis, comme un phénomène historique. « *Nous nous prenions tous pour Scott Fitzgerald et n'avions aucune conscience de ce que nous faisions. Nous étions jeunes, pauvres, joyeux et écrivains. J'aurais été la première surprise de savoir que nous appartenions à un "mouvement", et encore plus étonnée d'apprendre que ce mouvement avait un nom. Ce n'est pas nous qui l'avons appelé* Harlem Renaissance », raconte celle qui fut pourtant non seulement écrivain, mais l'un des éditeurs les plus reconnus du mouvement, convaincue qu'il fallait un lieu pour faire entendre les voix des Noirs : avec sa vivacité légendaire, qu'on devine sans peine devant l'énergie de son bavardage, elle avait fondé toute seule, en 1934, *Challenge*, un magazine consacré à la prose et à la poésie des Noirs américains, puis *New Challenge*, avec Richard Wright, dont elle dit seulement qu'elle ne l'a « *jamais aimé, parce qu'il n'aimait pas les Blancs* ».

> « *J'ai demandé un jour à ma mère si je pouvais fermer la porte de ma chambre. Elle m'a dit : oui, mais pourquoi ? Et je lui ai répondu : parce que je veux réfléchir. Un peu plus tard, je lui ai demandé si je pouvais m'enfermer à clé. Elle m'a dit : oui, mais pourquoi ? Et je lui ai répondu : parce que je veux écrire.* »

Le mouvement s'éteint avec la Grande Dépression. « *Maintenant, j'ai l'impression que beaucoup d'entre nous ont perdu leur temps* », conclut simplement la vieille dame, tout en s'indignant passionnément, du haut de son fauteuil, si l'on s'aventure à l'interroger sur les écrivains noirs américains d'aujourd'hui. « *Non, il n'y aura jamais une période comme la nôtre ! Maintenant, les écrivains sont des gens sophistiqués, qui ne pensent qu'aux honneurs. Nous étions jeunes, naïfs et pauvres. Ceux d'aujourd'hui vivent dans un autre monde.* »

Plus portée sur les anecdotes légères que sur la réflexion sociale qui sous-tend pourtant ses livres, on dirait que Dorothy West fuit quelque chose. « *J'en ai assez de parler des Noirs* », lance-t-elle comme pour clore le débat. Et, pour ne contrarier personne, elle ne dira pas de quel endroit de l'île elle s'est inspirée pour situer *Le Mariage*. L'île dont elle parle pourrait être celle de Prospero, coupée du temps et de l'espace. Mais il y a, dans ce quartier résidentiel de la communauté noire aisée du village d'Oak Bluffs où elle habite, une grande place bordée de cottages en bois peint qui ressemble à celle où évolue la communauté noire élitiste de « l'Oval », celle qui vit comme une humiliation le mariage de l'une des siennes, Shelby, avec un jazzman blanc venu de New York.

Sans être d'une valeur littéraire exceptionnelle, mais néanmoins prenant pour ce qu'il révèle de cinq générations de Noirs américains, depuis l'esclavage jusqu'au monde de « l'Oval », son roman stigmatise, autour d'un événement-clé – un mariage entre une Noire et un Blanc –, le racisme intrinsèque des deux communautés. L'union de Shelby, la Noire à la peau blanche, avec un Blanc, est autant désapprouvée par sa famille noire que son arrière-grand-mère blanche s'indigne, par ailleurs, de l'intrusion de sang noir dans sa descendance.

Au moins autant que des conflits raciaux, c'est de l'idéologie bourgeoise qu'il s'agit et des effets pervers, à l'intérieur de chaque communauté, d'une Amérique glorifiant la « réussite » et l'ascension sociale. Moins partisane de la cause noire que sévère envers les préjugés de race et de classe en général, Dorothy West avait de quoi redouter la réaction du mouvement « radical » des Black Panthers – à cause desquels elle avait même renoncé à écrire son livre, commencé une première fois dans les années 60. On est loin, dans *Le Mariage*, du « *Black is beautiful* ».

Pourtant, comme le laisse entendre Arlette Stroumza dans sa préface, l'autocritique n'est-elle pas le signe de la « *maturité d'un peuple* » ? Au-delà de l'idéologie, c'est Shelby, délibérément aveugle à la couleur, qui a le dernier mot : « *La couleur était un leurre. Pas l'amour.* » A Martha's Vineyard, Dorothy West ne sort presque jamais de son petit cottage où l'infini désordre lui donne de quoi vivre en autarcie et rester indifférente aux tempêtes et à la neige qui, l'autre jour comme chaque hiver, ravageaient les maisons de bois exposées aux vagues. Elle a abandonné sa machine à écrire pour entreprendre, à la main, la rédaction de ses Mémoires. « *Mon père a commencé esclave. Il m'a légué la volonté de se frayer un chemin dans la vie quoi qu'il arrive, la force d'apprendre toujours plus et de raconter. C'est peut-être pour ça que je vis depuis si longtemps, vous ne croyez pas ? Mais si je suis vraiment "la dernière feuille de l'arbre", qui écoutera mes histoires ?* »

Marion Van Renterghem

LE MARIAGE (The Wedding),
de Dorothy West.
Présenté et traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Arlette Stroumza, Belfond, 244 p., 119 F.

SOMMAIRE

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction.
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Boris le brutal

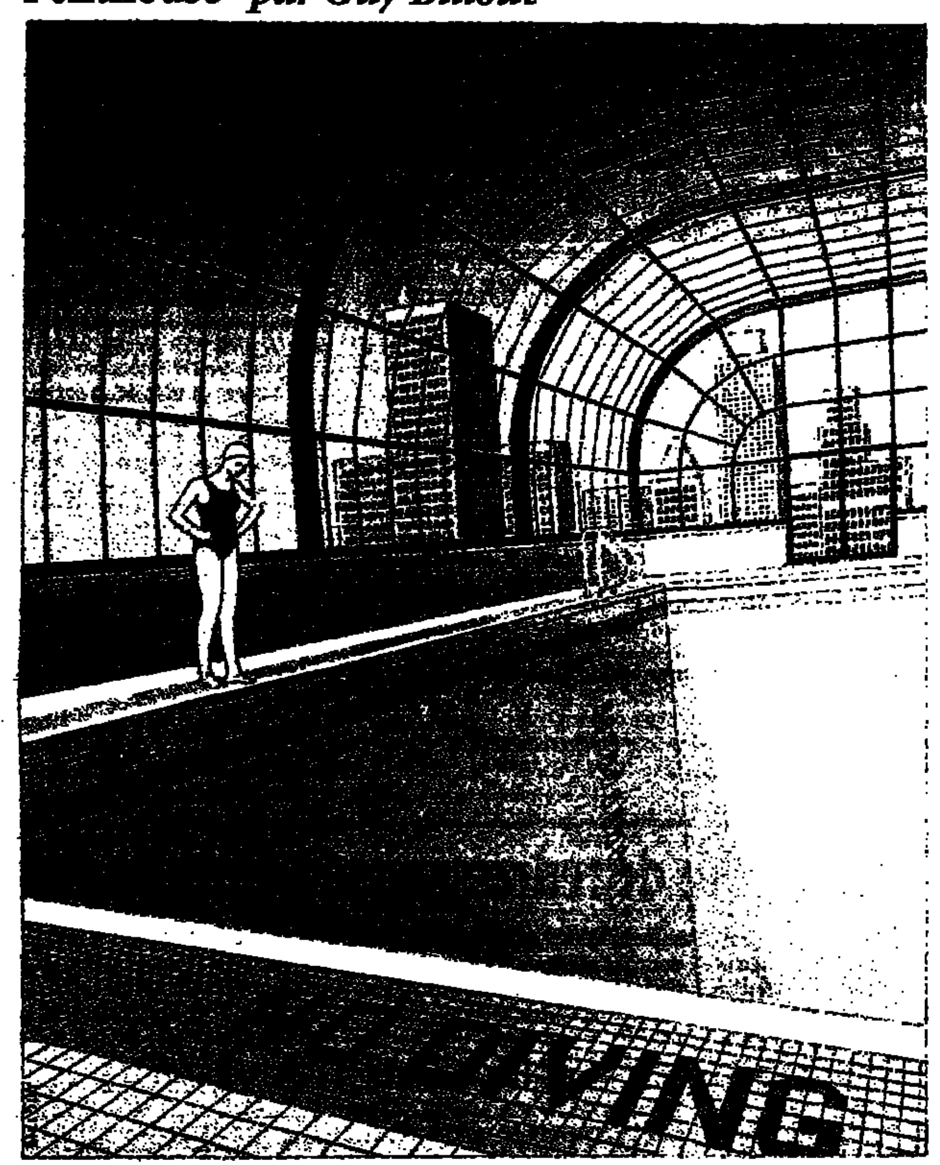
MASSACRE au Daghestan, poursuite de l'œuvre de mort en Tchétchénie, nomination comme ministre des affaires étrangères d'un ancien chef du contre-espionnage soviétique et d'un apparatchik peu reluisant à la tête de l'administration présidentielle, limogeage du ministre libéral chargé des privatisations, accélération de la reprise en main des médias : la Russie paraît engagée sur une pente de plus en plus inquiétante.

Pris dans la logique infernale qu'il a lui-même déclenchée, il y a un an, en envoyant ses troupes en Tchétchénie, donnant l'impression qu'il a un compte personnel à régler avec le peuple tchétchène et le chef des indépendantistes, Djokhar Doudaev, laissant paraître qu'il s'agit pour lui, avant tout, de ne pas perdre la face dans cet affrontement absurde et sanglant, Boris Eltsine semble désormais incapable de concevoir une autre politique que celle de la terre brûlée en Tchétchénie. Le président russe a incontestablement déjà accompli une partie du chemin : vingt mille morts dans une population civile d'un million d'habitants ; Grozny, la capitale, en ruines ; une économie exsangue, des centaines de milliers de réfugiés, des villages ravagés – et des centaines de millions de dollars consacrés à une guerre ainsi indirectement financée par l'aide occidentale.

Pour tenter d'assurer sa réélection lors de l'élection présidentielle de juin prochain, Boris Eltsine donne de plus en plus de gages aux nationaux-communistes, principalement en faisant tomber les têtes que ceux-ci réclament. Ce n'est pourtant pas le message que les électeurs avaient envoyé en décembre 1995. Ils voulaient, d'abord, retrouver des conditions de vie honnêtes et en finir avec la criminalité et la corruption qui minent le pays. Ce n'est pas en sacrifiant les libéraux de son entourage, comme Anatoli Tchoubaïs, le pionnier des réformes économiques, Sergueï Filatov, le chef de l'administration présidentielle, ou le ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, que Boris Eltsine atteindra ce résultat.

En fait, le Kremlin s'enferme, chaque jour davantage, dans une logique de la forteresse assiégée. Tardivement, les Occidentaux commencent à s'inquiéter, après avoir soutenu sans réserve un Boris Eltsine présenté comme le garant de la poursuite des réformes et de l'ouverture démocratique de la Russie post-soviétique. Car tout se passe comme si l'occupant du Kremlin n'était aucunement, comme le clament les chancelleries occidentales depuis des années, le dernier rempart contre le retour des communistes à Moscou, mais bien, à l'heure actuelle, leur meilleur tremplin. Pis : depuis pas mal de temps déjà, on ne voit pas ce qui distingue la politique de Boris Eltsine de celle que mèneraient à sa place les ultra-nationalistes – ce qui enlève pas mal de poids à l'argument « Eltsine ou le désastre », fréquemment utilisé par les dirigeants occidentaux. Apparemment, cette réalité n'émeut pas outre mesure le Conseil de l'Europe, qui s'apprête, jeudi 25 janvier, à accueillir la Russie dans ses rangs et à conforter ainsi un pouvoir eltsinien de plus en plus brutal.

Penthouse *par Guy Billout*



REVUE DE PRESSE

L'HUMANITÉ
Charles Silvestre

■ Après l'acrobatie, le coup de force. C'est l'expression littéralement employée par *Le Monde* pour caractériser la voie que devrait emprunter le gouvernement français. « Vers un coup de force monétaire franco-allemand », titre ce journal. La logique de ce putsch à froid est limpide (...). Loin d'attendre le 1er janvier 1999 pour mettre en place la monnaie unique, on y sauterait tout de suite et à pieds joints. (...)
Il n'y a pas de coup de force monétaire sans coup de force social, économique, sans coup de force politique. On sait ce que la marche à la monnaie unique, le respect des critères de convergence, dictés par les marchés financiers en guerre économique, ont déjà fait de dégâts en France et dans toute l'Europe. Et voilà que l'on propose d'accélérer cette marche, comme s'il s'agissait d'un *blitzkrieg* contre ces eurosceptiques que sont et que deviennent les peuples.

FRANCE INTER
Bernard Guetta

■ La France ne croit plus à la possibilité d'une défense purement nationale. Pour peser dans le rapport de forces international et pouvoir faire vivre une industrie militaire qui ne laisse pas le monopole de la fabrication d'armes aux Etats-Unis, la défense devra, en effet, être européenne, c'est-à-dire réunir les moyens des Etats-membres de l'Union mais aussi définir des priorités et des doctrines communes. (...)
L'Alliance atlantique est entrée dans une période de mutation forcée.
Tout est à revoir et la volonté de la France est de contribuer, à l'occasion de ce grand chambardement, à la création d'un « pilier européen de l'Alliance », constituant une défense européenne intégrée à un dispositif atlantique – des forces séparables, mais non séparées. (...) Elle est prête, le jour venu, à faire l'apport de sa dissuasion nucléaire à la future défense européenne. Gaullisme ou pas, la France est aujourd'hui plus européenne que jamais.

Le retour de l'Etat en Amérique latine

Suite la première page

« Les déséquilibres financiers ont émergé au Mexique parce que ce pays a trop bien suivi la prescription orthodoxe, accusait le dernier rapport de la Cnuced (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement). *La foi aveugle dans ces politiques explique pourquoi il y a eu autant de complaisance et d'inaction en Amérique latine et dans la communauté financière internationale dans le début des années 90, quand les taux de change s'appréciaient et que les déficits commerciaux et des comptes courants s'accroissaient. »*

Les spécialistes des financements internationaux rejoignent ces critiques : *« Faute d'être très sélectifs, les marchés émergents risquent de devenir des marchés submergés »*, disait ainsi Jean-Louis Terrier, directeur de Credit Risk International, lors d'un débat sur les financements en Amérique latine. Les institutions financières internationales elles-mêmes sont devenues plus prudentes : les économistes de la Banque mondiale reconnaissent l'imprudence du Mexique, et le FMI ne s'oppose plus aux précautions prises par le Chili, le Brésil, la Colombie ou le Pérou comme par les pays d'Asie du Sud-Est, chacun à sa manière.

La construction de la légalité implique une nouvelle citoyenneté et l'apparition de forces politiques et sociales indépendantes

Quant à l'utilisation des taux de change nominaux, souvent payée de taux d'intérêt élevés, elle a contribué à la surévaluation des monnaies locales et à l'élargissement des déficits commerciaux. Elle risque aussi de rendre les dévaluations plus dramatiques. Les difficultés actuelles du Mexique ou de l'Argentine, qui s'est interdit toute dévaluation de sa monnaie, ont amené le FMI à tolérer des méthodes plus souples, comme celles du Chili ou du Brésil.

Mais la remise en question est plus large. La dépendance de l'Amérique latine envers les capitaux étrangers tient à l'insuffisance d'épargne interne pour alimenter l'investissement : sauf au Chili, cette épargne n'atteint pas 18 % du produit intérieur brut, contre 25 %, voire plus, en Asie du Sud-Est, et elle tend encore à diminuer.

Cette faiblesse s'explique elle-même largement par la distribution du revenu et l'étendue de la pauvreté. Les pays latino-américains sont les champions de l'inégalité. A l'orée des années 90, la part du revenu national perçue par les 10 % les plus riches représentait plus de 10 fois celle des 20 % les plus pauvres au Mexique, en Colombie ou au Chili, 24 fois au Brésil, alors que le rapport n'est que de 1 à 6 en Thaïlande, 1 à 3 en Indonésie... Héritage de la colonisation, cette concentration bloque la capacité d'épargne entre les mains d'une petite partie de la population. Elle a été aggravée par l'extension de la pauvreté au cours des années 80. Or, au cours des deux décennies précédentes, déjà, la part des plus pauvres n'avait cessé de se réduire dans la région. Et, hormis le Chili, peu de pays ont vraiment remonté la pente au cours des dernières années.

Ce constat n'est pas neuf. *Mais la* Banque mondiale, après la Banque interaméricaine de développement, en tire les conséquences en faisant de la lutte contre la pauvreté une condition même de la poursuite de la croissance économique en Amérique latine, et de la réduction des inégalités un des objectifs majeurs d'une *« deuxième génération de réformes ». « C'est seulement si la pauvreté est réduite et si la distribution des revenus devient plus équitable, que les réformes structurelles* [notamment l'assouplissement du marché du travail, la poursuite des privatisations et l'extension du libre-échange, NDLR] *deviennent soutenables »*, écrivent Shahid Javed Burki et Sebastian Edwards dans l'étude *Latin America after Mexico.*

La nécessité, dans cette deuxième phase, d'améliorer les services administratifs et sociaux (notamment l'éducation) pour les plus pauvres conduit aussi à réhabiliter l'Etat qu'on s'était jusqu'ici appliqué à réduire : *« De nouvelles institutions doivent être créées pour accomplir efficacement des tâches que le privé ne peut prendre en charge : maintenir la loi et l'ordre, fournir des services sociaux de base aux pauvres, établir un corps de régulateurs modernes, indépendants et « professionnels », enfin réaliser des infrastructures de base »*, disent encore Shahid Javed Burki et Sebastian Edwards, évoquant *« un besoin pressant de reconstruire l'Etat ».*

Même si c'est d'un Etat régulateur et arbitre, et non plus d'un Etat producteur de biens et fournisseur d'emplois, qu'il s'agit, c'est clairement un renversement de perspective que recommandent les experts et les responsables de la Banque mondiale. L'institution accordait déjà des prêts pour réorganiser les administrations et les services publics. Mais elle n'assignait pas à ceux-ci une mission si importante. Peut-être ce renversement ne pouvait-il se produire qu'après le *« choc libéral ». « Le choc libéral ne résout rien par lui-même,* expliquait déjà le sociologue Alain Touraine. *Le marché sans Etat, c'est le marché noir. Pour passer au développement, il faut un nouveau système étatique. »*

En retrouvant un rôle régalien, l'Etat, en fait, acquerrait une puissance nouvelle. Envahissant – au départ par défaut, par incapacité du capital national –, l'Etat « populiste » était faible. Il a bloqué l'entrée de l'argent étranger, mais il n'a pu empêcher la fuite des capitaux nationaux, ni même su obliger les oligarchies économiques à respecter la légalité. L'inconstance des politiques économiques contribuait à le rendre illégitime.

Sa reconstruction n'est pas sans conséquences politiques. Pour fonctionner, le nouvel Etat ne doit pas seulement être efficace, *« professionnel »* comme dit la Banque mondiale, il doit être reconnu comme légitime. La construction de la légalité nouvelle ne peut être le fait des gouvernements seuls, considérés comme uniques représentants de la société. Elle implique une nouvelle citoyenneté et l'apparition de forces politiques et sociales indépendantes : une déconnexion entre Etat, syndicat et parti (notamment au Mexique), une résistance aux tentations néocaudillistes et, surtout, une rupture du clientélisme qui fonde encore la vie politique dans la plupart des pays d'Amérique latine.

Guy Herzlich

Les faux-semblants du débat sur la relance

FAUT-il vraiment prendre au sérieux le nouveau débat de politique économique qui secoue les rangs de la majorité ? Au moins peut-on tenter d'évaluer l'efficacité des différentes propositions qui s'affrontent.

De prime abord, le point de vue exprimé par les balladuriens apparaît le plus convaincant. Au cours de ce dernier mois, le gouvernement a en effet multiplié les prélèvements nouveaux : ceux-ci atteindront près de 120 milliards de francs en 1996, dont près de 100 milliards à la charge des seuls ménages. Or, si l'activité faiblit dangereusement, c'est précisément parce que la consommation est atone. Il semble donc tout à fait logique de suggérer un report de certains prélèvements, qu'il s'agisse du nouvel impôt pour la Sécurité sociale, baptisé RDS, ou du premier tiers provisionnel de l'impôt sur le revenu. De la sorte, les Français disposeront de revenus un peu plus confortables, au plus fort de la chute d'activité, et honoreront leur dette fiscale quand la reprise, pronostiquée par les conjoncturistes pour le second semestre, se manifestera.

A contrario, le gouvernement ne semble pas avoir pris l'exacte mesure de la situation. Qui peut croire que la réforme annoncée le 21 décembre, visant à débloquer de manière anticipée les fonds de participation, ou la refonte prévue du livret A pourraient stimuler une consommation languissante ? Il se trouve bien peu d'experts pour saluer cette idée. La dernière piste pourrait même prêter à sourire, car s'il y a sûrement de bonnes raisons pour revoir les avantages dont bénéficie le livret A, beaucoup moins « populaire » qu'on veut bien le dire – 75 % des montants placés sont détenus par 20 % des épargnants –, nul ne peut penser que leur remise en cause, entraînant une perte de revenus pour les ménages, incitera ceux-ci à consommer davantage.

Le gouvernement semble avoir décidé de jouer sur le registre de la dramatisation

A bien des égards, le débat apparaît pourtant empreint d'arrière-pensées beaucoup plus politiques qu'économiques. De la part des balladuriens, il est évidemment de bonne guerre, puisque le gouvernement a usé – et même abusé – de l'arme fiscale, de rappeler les promesses du candidat Chirac et de suggérer un report des prélèvements. Mais il est difficile d'imaginer qu'un contribuable, dispensé de payer l'intégralité de son tiers provisionnel dès février, modifiera profondément ses comportements d'achats dans les prochains mois, sachant qu'il devra, de toute façon, payer la totalité de son impôt à l'automne. Une telle mesure ne saurait être le gage d'une reprise économique : M. Juppé s'est fait un malin plaisir de rappeler, mercredi 17 janvier, devant l'Assemblée nationale, que M. Balladur n'avait pas hésité, au plus fort de la récession de 1993, à majorer la CSG.

L'ennui, pour le gouvernement, c'est qu'il s'expose à une critique similaire. La plupart des économistes conviennent, en effet, que l'un des facteurs déterminants qui influent sur le comportement de consommation des ménages est ce qu'ils appellent leur « revenu permanent ». En clair, si les Français préfèrent épargner plutôt que consommer, ce n'est pas seulement parce que leurs revenus menacent de baisser au cours du premier trimestre, c'est aussi parce qu'ils ne savent pas précisément le sort que le gouvernement leur réserve à plus long terme.

Au-delà des mesures défendues par le premier ministre, ce qui frappe, c'est leur accumulation. Un plan de soutien à l'activité rendu public le 21 décembre, un second annoncé trois semaines plus tard, alors même que le premier n'est pas entré en vigueur : le gouvernement semble avoir décidé de jouer sur le registre de la dramatisation et ne connaître que les dispositions *« d'urgence »*, au moment précis où les consommateurs-contribuables demandent à être rassurés. Un jour, le gouvernement exclut d'assujettir le livret A au RDS ; le lendemain, il fait courir la rumeur qu'il pourrait en baisser le taux de rémunération – ce qui revient strictement au même –, avant de suggérer, le surlendemain, que la réforme portera plutôt sur le plafond des dépôts autorisés ou sur le nombre de livrets autorisé par famille : de nouveau, comme à l'automne dernier, la critique qui se fait jour porte moins sur les mesures elles-mêmes que sur la « lisibilité » de la politique économique générale du gouvernement. Comme si le cap n'était pas franchement défini.

La situation est à ce point confuse que quelques grands chefs d'entreprise se prennent à penser que le gouvernement serait mieux inspiré de ne rien faire du tout plutôt que d'agiter en permanence *« la boîte à idées »*. Dans de nombreux cercles patronaux influents, le sentiment qui domine est que le premier ministre risque de récolter l'inverse de ce qu'il espère.

Alors, quelle mesure serait de nature à relancer véritablement l'activité ? Peinant à trouver la réponse, le gouvernement vibrionne. Faute de parvenir à dessiner une véritable politique économique alternative, ses détracteurs, sur le registre de la critique, suivent en partie son exemple.

Laurent Mauduit

AÉRONAUTIQUE **Depuis la chute des commandes d'avions par les compagnies aériennes en 1990, la concurrence s'est exacerbée entre les trois principaux constructeurs de moteurs : les groupes américains Pratt & Whitney et General Electric (qui est associé au français Snecma) et le britannique Rolls Royce. Le redémarrage du marché n'a pas réduit les pressions sur les prix. ● LE BOEING 777 attise, au contraire, les rivalités. Pour équiper cet avion gros porteur, les fabricants bradent leurs réacteurs. Ils iraient jusqu'à l'offrir gratuitement en échange de contrat de maintenance. ● AIRBUS, dont le 340 n'est équipé que par GE et Snecma, aimerait pouvoir faire jouer la concurrence sur les moteurs. ● LA SNECMA annonce des pertes pour 1995 d'environ 1,1 milliard de francs en raison de cette guerre des prix. Le constructeur français envisage d'accentuer son programme de restructurations.**

La compétition fait rage sur le marché mondial des moteurs d'avion

Les trois principaux constructeurs, General Electric, Pratt & Whitney et Rolls Royce, bradent leurs équipements pour s'assurer des parts d'une activité qui redémarre. Les ventes du Boeing 777 en bénéficient. Airbus aimerait pouvoir faire jouer la concurrence pour l'A 340

LES PRÉMICES d'un redressement du marché aéronautique enregistrées en 1995 ont un goût amer pour les motoristes. Si les constructeurs de moteurs d'avions ont pu se partager des commandes pour l'équipement d'environ 560 avions civils de plus de 100 places, contre 270 en 1994, ce fut au prix d'une *« guerre totale »* sur les prix. Avionneurs, motoristes et banquiers spécialisés dans le financement aéronautique font la même analyse : *« Les moteurs sont actuellement bradés. »*

La compétition a toujours été vive entre les trois premiers motoristes mondiaux, les américains *Pratt & Whitney et General Electric* (allié au français Snecma pour les moteurs civils) et l'anglais Rolls Aerospace (filiale de Rolls Royce). Mais la récession amorcée dès 1990, qui a réduit de manière drastique *les commandes des compagnies aériennes*, a redoublé la concurrence. Puis, paradoxalement, l'amorce d'une reprise enregistrée en 1995 a encore intensifié celle-ci.

A l'origine de cette guerre à mort, le nouvel appareil du constructeur américain Boeing, le 777, un biréacteur de 360 places, pour lequel les trois motoristes ont dû développer des versions nouvelles ou un moteur complètement nouveau. Tout commence en 1991, *lorsque Pratt & Whitney remporte* la première commande de 777 passée par United Airlines. Deuxième acte : General Electric, qui a dû consacrer 1,5 milliard de dollars *(7,5 milliards de francs) au dévelop*pement de son nouveau moteur se donne tous les moyens de prendre une revanche.

A la plus grande surprise, le groupe américain emporte la *motorisation de la totalité des 30 ap*pareils commandés par British Airways, qui privilégiait jusque-là son compatriote Rolls Royce, au nom d'une *« préférence nationale »* implicite. Un coup de maître dont la profession cherche les raisons. Quelques semaines plus tard, la réponse est connue : General Electric annonce le rachat d'une unité de maintenance à British Airways pour 483 millions de dollars, alors qu'elle avait été évaluée quelques *semaines auparavant* entre 154 et 169 millions de dollars par des consultants.

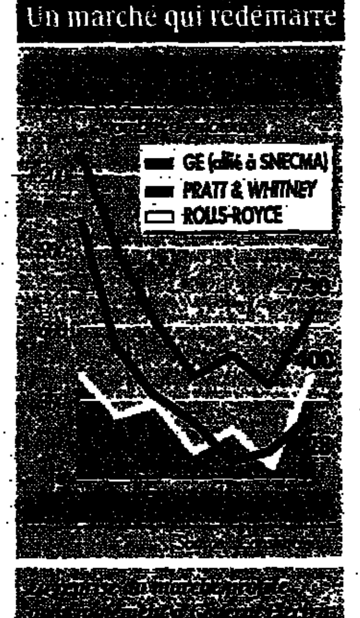
VITRINE TECHNOLOGIQUE

Troisième acte : Rolls Royce, qui désespérait de n'avoir remporté jusque- là que quelques maigres victoires avec le 777 (Cathay Pacific, Thaï, Emirates), remporte en 1995 la motorisation de 77 appa*reils commandés* par Singapore Airlines… Comment ? *« En donnant gratuitement ses moteurs, moyennant un contrat de maintenance »*, affirme des proches du dossier. Chez Rolls, on dément, mais en reconnaissant *« la forte concurrence sur ce marché »*. Bel euphémisme.

« Tous ces contrats promettent de fortes déconvenues sur la dernière ligne du compte de résultat lorsque les appareils seront livrés dans un ou deux ans », prédit un spécialiste du financement aéronautique. Rétroactivement, pourtant, nul fabricant ne semble regretter d'avoir eu à payer une sorte de *« ticket d'entrée »* pour affirmer sa présence sur le marché des gros moteurs. Le GE 90, le PW4073 et le Trent 800 sont les plus gros moteurs de l'aviation civile avec une poussée de plus de 80 000 livres : ce sont des vitrines technologiques. En outre, la motorisation des 777 a représenté près de la moitié des commandes effectuées par les compagnies aériennes auprès de Boeing en 1995, avec 14,5 milliards de dollars sur un total de 31,2 milliards. Aucun des trois acteurs ne pouvait donc prendre le *risque d'être absent de ce segment* stratégique pour les prochaines années.

S'il est encore trop tôt pour faire un bilan, les trois constructeurs *sont parvenus* à asseoir leur présence sur ce créneau en affichant des parts de marché pour la motorisation du 777 depuis son lancement (230 commandes) d'environ 30 % pour General Electric et Rolls Aerospace et de 40 % pour Pratt & Whitney. Un partage du marché qui devrait alimenter la compétition… mais interdire toute perspective de profit sur ce marché pendant plusieurs années.

Or, dans cette lutte, tous les trois *ne disposent pas de la même capa*cité de résistance. Pratt & Whitney peut compter sur son puissant actionnaire United Technologies ; General Electric bénéficie de la rente *constituée par la famille du CFM 56* (développé à parité avec la Snecma) ; Rolls Aerospace apparaît comme le plus vulnérable. La Snecma, qui fait face à de sérieuses difficultés financières, a choisi de se fixer des limites, pour ne pas être *« entraînée »* par son partenaire américain dans des concessions suicidaires. Conformément au contrat spécifique qui la lie à General Electric pour la construction du GE 90 (participation de 25 %), son président Bernard Dufour a informé, dès décembre 1994, son partenaire américain qu'elle se réservait la possibilité de ne pas le suivre. La Snecma s'interroge également pour savoir si elle suivra son partenaire pour les versions ultérieures du GE 90.



Les motoristes tirent en tout cas pour l'avenir les leçons de la situation présente. La Snecma propose à Airbus de développer, en exclusivité, le moteur destiné à équiper une version allongée de l'A 340 (quadriréacteur), pour lui permettre de renforcer ses atouts par rapport à son concurrent, le 777. Le motoriste français rappelle que le CFM 56-3 – le moteur le plus vendu dans le monde, qui équipe le Boeing - 737, l'avion le plus vendu – a été développé sur cette base. *« Dans le cadre d'un contrat d'exclusivité, l'argent est investi au profit de l'avion et non pas contre la concurrence »*, argumente la Snecma, ajoutant : *« Dans le cas contraire, les arguments commerciaux prévalent et obligent quelquefois à faire des arbitrages techniques qui ne sont pas optimaux. »*

Airbus fait pour l'instant une analyse différente de la situation. Voyant brader le moteur de son principal concurrent sur le marché des gros porteurs (un moteur représente en moyenne 15 à 20 % du prix d'un avion), le consortium européen y voit l'une des raisons du succès du 777. Il préférerait multiplier le nombre des motoristes de l'A 340 pour bénéficier de la même pression concurrentielle sur les prix. Les motoristes, eux, n'ont guère envie de se lancer à nouveau dans une bataille à mort sur les prix.

Christophe Jakubyszyn

La Snecma annonce 1,1 milliard de francs de pertes pour 1995

LA SNECMA a annoncé, jeudi 18 janvier, avoir réalisé un chiffre d'affaires de 8,6 milliards de francs (contre *10,3 milliards en 1994) dont 65 % dans le domaine civil* et 71 % à l'export. Les pertes sont évaluées à 1,1 milliard de francs (contre 2,18 milliards l'année précédente après une provision de 1,8 milliard). *« Les abattements sur les prix de vente atteignent des niveaux inégalés »*, explique la Snecma.

Pour l'avenir, le motoriste français se réjouit *« que, en 1995, les commandes, avec 10 milliards de francs, dépassent largement les ventes »*. Le consortium CFM (qui regroupe l'américain General Electric et la Snecma) a *enregistré des commandes de 619 unités, soit 45 %* des parts de marché mondial. Il faudra toutefois attendre 1997 pour que le net redressement du marché aéronautique se traduise dans le chiffre d'affaires de la société, qui prévoit seulement 9 milliards de ventes en 1996. La Snecma va poursuivre son programme de restructurations qui continuera de peser à court terme sur ses résultats, mais qui devrait lui permettre d'économiser entre 1 et 1,5 milliard de francs à fin 1997. Un plan social est prévu, supprimant 805 emplois équivalent *temps plein sur un total de 11 000.*

La situation financière de l'entreprise devrait donc rester délicate, avec un endettement qui s'élève actuellement à 900 millions de francs. Bernard Dufour, son président, dans un plan détaillé adressé au gouvernement *au cours de l'été 1995, estimait cependant pouvoir* tenir jusqu'à la fin 1997 sans recapitalisation, grâce aux cessions des activités non stratégiques. Au-delà, l'Etat devrait probablement injecter un montant compris entre 6 à 10 milliards, selon des sources proches du dossier. *Toutes ces hypothèses restent également dépendantes* de la parité franc-dollar. Si la Snecma est parvenue à se couvrir sur un dollar à 5,50 francs jusqu'à fin 1998, elle estime, au-delà, ne pas pouvoir assurer sa rentabilité avec un billet vert sous les 5 francs, sauf à renforcer son programme de restructurations.

C. J.

GIAT Industries : plan de redressement et éventuelles poursuites judiciaires

LE PDG de GIAT Industries, Jacques Loppion, s'est engagé devant son conseil d'administration, mercredi 17 janvier, à présenter courant avril un plan de redressement de son groupe, après clôture des comptes pour 1995 sur la base d'un audit financier qu'il a reçu et qui fait état d'une perte cumulée, depuis la création de l'entreprise en 1990, de 11,8 milliards de francs. La situation du GIAT est *« très grave »*, a affirmé mercredi soir, sur France Info, le ministre de la défense, Charles Millon, ajoutant qu'il n'était *« pas question d'envisager sa disparition, mais son redressement »*, et qu'*« il y aura une grande concertation avec les partenaires sociaux »*.

Pour M. Millon, il y a eu un *« certain nombre d'erreurs »* et des *« investissements peut-être mal calculés »*. Au ministère de la défense, qui exerce la tutelle administrative du secteur de l'armement et qui est l'actionnaire de ce groupe nationalisé, on laisse entendre que des poursuites judiciaires pourraient être décidées contre les responsables de cette situation que M. Loppion, nommé PDG en juillet 1995, en remplacement de Pierre Chiquet, a qualifiée d'*« affligeante »*, tout en se défendant d'avoir *« chargé la barque »*.

Selon le diagnostic établi par l'audit financier et juridique ordonné, les résultats de GIAT Industries – dont le capital social s'élève à 2,9 milliards de francs – font apparaître, entre juillet 1990 et décembre 1995, des pertes nettes cumulées à *hauteur de 6,3 milliards de francs*, dont 2,6 milliards sont, en réalité, des pertes de change sur le dollar et les marchés dérivés. A ces résultats négatifs, il faut encore ajouter, selon l'audit, des risques estimés et des provisions (pour le plan de restructuration en préparation) à hauteur de 5,5 milliards de francs, dont la majeure partie (quelque 3,2 milliards) provient en réalité d'une sous-évaluation du contrat de vente de quatre cent trente-six chars Leclerc, en avril 1993, aux Emirats arabes unis (EAU). Ce qui se solde au total par une situation nette négative de 11,8 milliards de francs.

VERS UNE RECAPITALISATION

Signé sur la base d'un dollar à 5,7 francs, pour un montant global de 3,6 milliards de dollars, parce qu'il était une planche de salut pour GIAT Industries, le contrat avec les EAU a laissé le constructeur du Leclerc en situation de non-couverture, avec un dollar à la baisse. A ces maladresses financières – simples décisions hasardeuses ou plus ? –, il convient d'ajouter les risques pris par GIAT Industries en termes de compensations avec son client, auquel le groupe a promis d'apporter – sous peine de pénalités – des activités industrielles pour 1 milliard de francs.

Au conseil d'administration, les représentants de l'Etat ont affirmé que *« l'actionnaire sera amené à faire son devoir pour renflouer GIAT »*. Ce qui a été interprété par les dirigeants actuels de l'entreprise comme un engagement de l'Etat à participer, sans doute à la fin de 1996, à une recapitalisation, dont le niveau dépendra de leur plan de redressement et de son volet social, qui s'adressera aux 12 500 personnes de la société.

Mais, dans l'entourage du ministre de la défense, on évoque le droit pour l'actionnaire d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des responsables de la gestion précédente s'ils viennent à être identifiés. Sans attendre, l'actuel *PDG de GIAT Industries a décidé de* se séparer des principaux dirigeants de ses services financiers et, principalement, de ceux d'entre eux qui ont monté une salle des marchés au sein du groupe. M. Loppion a, d'autre part, évoqué les mesures *d'urgence qu'il a dû arrêter depuis* septembre dernier. Outre la mise sous contrôle strict des opérations sur les marchés financiers et la couverture à 100 % des avoirs en dollars, le PDG de GIAT Industries a institué un plan d'économies, suspendu d'éventuelles acquisitions non stratégiques dans le domaine civil, et il a simplifié l'organisation du groupe. Ainsi, deux « pôles » d'activités opérationnelles ont été créés : d'un côté, les blindés, dont la charge de travail est en expansion, et, de l'autre, les armes et les munitions, dont l'activité est en régression sensible. Disparaissent les cinq branches autonomes précédentes qui, à l'usage, se sont révélées d'un fonctionnement lourd et inadapté. M. Loppion est, en effet, conscient du fait qu'il joue en ce moment l'« image » du groupe face à de nouveaux clients du char Leclerc, à commencer par l'Arabie saoudite et le Qatar.

J. I.

Les syndicats refusent les licenciements

Les syndicats de GIAT Industries ont vivement réagi à l'annonce de la préparation d'un plan de redressement. La CFDT, largement majoritaire, a annoncé, mercredi 17 janvier, *« l'organisation, dès jeudi, d'assemblées générales dans tous les sites »*, *« face à la gravité de la situation »*. Le syndicat, qui exige *« zéro licenciement »* et aucune *« fermeture de site »*, réclame *« la négociation d'un pacte de l'emploi »* et annonce sa rencontre, lundi 22 janvier, avec M. Plotre, conseiller social du ministre de la défense. Jean-Pierre Chaffin, président de la Fédération de la métallurgie CFE-CGC, a, de son côté, déclaré mercredi que son syndicat ne tolérerait pas de *« licenciements secs »* chez GIAT Industries.

COMMENTAIRE

L'ÉTAT COUPABLE

L'Etat se poursuivra-t-il lui-même en justice ? En laissant entendre que, devant la situation catastrophique de GIAT Industries, il pourrait envisager une *action judiciaire contre les responsables* de la gestion précédente, le ministère de la défense joue à l'apprenti sorcier.

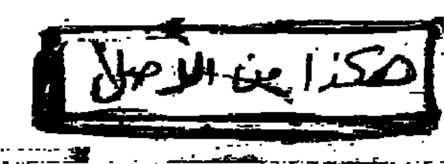
Les proches de Charles Millon *n'ont pas tort de considérer que* les conditions insensées dans lesquelles le contrat a été signé avec les Emirats arabes unis a précipité la déconfiture du *constructeur du char Leclerc, qui,* s'il avait été une entreprise normale, aurait dû déposer son bilan depuis longtemps.

GIAT Industries est une société *anonyme à capitaux publics* : l'Etat y est représenté au conseil d'administration. GIAT Industries est un fabricant d'armements terrestres : l'Etat est son client numéro un, son bailleur de fonds, son tuteur administratif et son contrôleur. Depuis des années que GIAT Industries s'enfonce dans le rouge, il est difficile d'imaginer que les représentants de l'Etat aient assisté au naufrage sans tirer la sonnette d'alarme.

Mais comment un PDG peut-il tenir la barre quand l'Etat réduit de moitié ses propres commandes de chars, n'achète *plus guère de munitions, ni de* pièces d'artillerie depuis plusieurs années d'affilée, et, dans le même temps, exige de l'industriel – pour acheter la paix so*ciale dans des régions déjà* économiquement déprimées – qu'il ne ferme aucun centre de production, qu'il supprime le moins d'emplois possible et, *in fine, qu'il ne touche pas aux rigi*dités du statut d'ouvrier d'Etat ? L'Etat a des responsabilités. Son confort est de pouvoir faire porter le chapeau à d'autres. *L'exemple de GIAT Industries* a ceci de singulier qu'il inaugure d'autres cas – aussi désastreux – à venir dans une industrie d'armement qui rappelera bientôt la sidérurgie au tournant des années 80.

Jacques Isnard

هكذا من الأصل



Eurotunnel négocie avec ses banquiers sous la pression de la justice

Les commissaires aux comptes ont déclenché une procédure d'alerte

La justice française s'intéresse de près au dossier Eurotunnel. Si les négociations entre l'opérateur du tunnel sous la Manche et ses banquiers ne débouchent pas rapidement, un mandataire *ad hoc* pourrait être nommé par le Tribunal de commerce de Paris. Le schéma aujourd'hui à l'étude consisterait à transformer plusieurs dizaines de milliards de francs d'intérêts, dus aux banquiers, en obligations convertibles en actions.

LA PRESSION monte sur Eurotunnel et ses banquiers, condamnés à trouver dans les prochains jours un accord avant que la justice française ne s'empare de l'affaire. C'est l'avenir de la société concessionnaire du Tunnel sous la Manche qui se joue et celui des 23 milliards de francs investis, *« dans un placement de père de famille »*, par plus de 700 000 petits actionnaires.

Eurotunnel, endetté de près de 75 milliards de francs, ne rembourse plus ses banquiers depuis le 14 septembre 1995 et se trouve sous la menace d'une intervention de la justice.

Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent outre-Manche pour réclamer la mise en faillite d'Eurotunnel et sa liquidation au profit de ses créanciers. En France, la logique de la loi sur les faillites est différente : elle a pour objectif premier de sauver l'entreprise pour préserver les emplois et seulement ensuite de dédommager les créanciers.

La justice française pourrait intervenir dans le règlement, aujourd'hui encore privé, de la cessation de paiement virtuelle d'Eurotunnel. De fait, le Tribunal de commerce de Paris est déjà saisi de l'affaire. A l'automne dernier, les commissaires aux comptes français d'Eurotunnel, KPMG et Price Waterhouse, ont déclenché à l'encontre d'Eurotunnel la procédure dite d'alerte. Celle-ci consiste pour un commissaire au compte à prévenir le tribunal de commerce lorsque la continuité de l'exploitation d'une entreprise semble compromise, ce qui est le cas d'Eurotunnel.

Les auditeurs sont d'ailleurs obligés de suivre cette procédure, ne serait-ce que pour dégager leur responsabilité. Là où l'affaire se complique, c'est que le Tribunal de commerce pourrait, comme l'a révélé le *Financial Times* dans son édition du 18 janvier, nommer un mandataire *ad hoc* chargé de régler le conflit. Ce mandataire peut être désigné : soit sur demande de la société, ce qu'Eurotunnel dément avoir fait, soit à l'initiative du président du Tribunal de commerce.

OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Ce mandataire règle les problèmes de l'entreprise, même si la direction reste officiellement au pouvoir. *« Il a généralement pour mission de vérifier si l'entreprise est viable, et d'évaluer les efforts que peuvent consentir les créanciers »*, explique l'avocat Mᵉ Henrot. La société entre alors dans une procédure de règlement amiable ou est mise en redressement judiciaire.

Pour éviter que la situation ne leur échappe, les dirigeants d'Eurotunnel et leurs banquiers négocient à marche forcée un schéma de rééchelonnement.

Il s'agirait pour Eurotunnel d'émettre des obligations convertibles sans intérêts afin justement de ne plus avoir à payer les intérêts (6 milliards de francs par an) de sa dette principale (64 milliards de francs). Patrick Ponsolle, président d'Eurotunnel, voudrait en plus que les banquiers abandonnent définitivement une partie de ces intérêts.

AVANTAGES

Cette solution à l'étude présenterait l'avantage pour les banques de ne pas avoir à passer de provisions sur une part importante de leurs engagements. Elle ne diluerait pas immédiatement la part détenue dans le capital d'Eurotunnel par les actionnaires actuels. Ces derniers auraient d'autant plus de raison de se satisfaire de ce schéma que le prix de conversion des obligations, prévue pour dans plusieurs années, pourrait être très supérieur au cours de Bourse actuel (6,35 francs). *« On pourrait émettre plus de 20 milliards de francs d'obligations convertibles, ce qui correspondrait à terme à une participation des banquiers dans Eurotunnel de l'ordre de 45 % »*, explique un négociateur.

Curieusement, les banquiers n'ont pas intérêt à sacrifier encore plus la mise des petits porteurs, même si l'application stricte du droit les y autorise. *« Dans quelques années, les banquiers voudront lancer une nouvelle augmentation de capital pour se faire rembourser une partie de leurs emprunts. Ce ne sera possible que si le cours de l'action progresse »*, indique un banquier.

Une annulation pure et simple de la mise des actionnaires risquerait aussi de provoquer des procès en série au détriment des dirigeants d'Eurotunnel et des banquiers accusés de soutien abusif. Le président britannique d'Eurotunnel, Alastair Morton, n'a-t-il pas déclaré qu'il avait lancé une augmentation de capital en 1994 sous la pression de ses banquiers alors qu'il pensait dès 1993 qu'il fallait arrêter des payer les intérêts de sa dette.

Arnaud Leparmentier et Eric Leser

La Générale des eaux s'attend à un déficit de 3 à 3,5 milliards de francs pour 1995

LA NOTE des aventures immobilières de la Générale des eaux est beaucoup plus élevée que prévu. Lorsque le groupe avait annoncé en octobre dernier qu'il allait enregistrer sa première perte historique, les analystes s'attendaient à un déficit total de 1 à 2 milliards de francs. *« Selon les plus récentes estimations »*, il devrait atteindre 3 à 3,5 milliards de francs, a prévenu le groupe, jeudi 18 janvier.

A l'origine de cette descente aux enfers : l'immobilier. Le groupe, qui s'est longtemps refusé à avouer le poids de ses engagements dans le secteur, est contraint aujourd'hui de mener une opération-vérité douloureuse. Les pertes de cette activité, plus les provisions, approcheraient les 7 milliards de francs.

La compagnie Immobilière Phénix fait figure de principale accusée. Pratiquant depuis des années une fuite en avant, elle s'est engagée au-delà du possible dans les maisons individuelles, des grands chantiers douteux, comme les complexes hôteliers de Cannes et Mandelieu. Absorbée par sa maison-mère en août dernier, elle est depuis soumise à un ménage sans précédent. Comme le sont les 515 autres sociétés immobilières et foncières du groupe. Réunies au sein d'un même ensemble baptisé Compagnie Générale pour l'immobilier (CGI), elles sont désormais mises sous tutelle. Jean-Marie Messier, dauphin de Guy Dejouany, PDG de la Générale, a pris la présidence de ce pôle en direct. Michel Lefebvre, président de la société de promotion immobilière Georges V, filiale du groupe Arnault, reprise par la Générale des eaux, va devenir vice-président de la CGI.

LE PIÈGE IMMOBILIER

Mais le groupe n'en a certainement pas fini avec l'immobilier. Il se retrouve piégé dans des grands opérations pluri-annuelles comme la Zac Danton à la Défense, le projet Balbesberg en Allemagne. Les milliards de francs de provisions passées cette année risquent de ne pas suffire.

L'activité BTP, qui représente un bon tiers du chiffre d'affaires du groupe, est tout aussi problématique. Se trouvant trop confiné aux limites hexagonales, la Société générale d'entreprise (SGE) et CBC, ces deux filiales de bâtiment, ont mené ces dernières années une politique d'expansion forcenée en Europe et surtout en Allemagne. Après avoir profité du boom immobilier à la suite de réunification allemande, il leur faut maintenant goûter les fruits amers de la récession du bâtiment outre-Rhin. *« Les charges de restructurations de la SGE ont dû être alourdies (...) et le résultat de CBC sera une perte très importante, de l'ordre de 500 millions de francs »*, indique le communiqué du groupe.

Ces revers n'ont pu être effacés par les activités de service du groupe : l'eau, l'énergie, les déchets, les transports. Ni par les cessions d'actifs, qui se sont élevées l'an dernier, à plus de 5 milliards de francs.

La Générale des eaux, qui prévoit *« un net rebond »* de son résultat en 1996 grâce aux restructurations de l'immobilier et du BTP, entend mettre l'accent sur ses activités de service. Mais toutes sont dévoreuses de capitaux. La SFR, filiale du groupe dans le radio-téléphone, qui connaît un réel succès commercial, demande de lourds investissements, tout comme l'eau, ou l'énergie, qui ont un avenir prometteur à l'étranger. Pour satisfaire ces besoins, le groupe va devoir poursuivre avec plus de vigueur encore sa politique de désengagement et tailler dans cet empire devenu beaucoup trop vaste pour ses moyens financiers.

Martine Orange

Le groupe Air France prend la voie du redressement

LA COMPAGNIE Air France et ses filiales (Air Charter, Servair...) a dégagé un bénéfice net de 232,4 millions de francs sur le premier semestre de son exercice 1995-1996 (avril-septembre 1995), contre une perte de 477,2 millions de francs un an avant. En consolidé, la compagnie a bénéficié des effets positifs de la recapitalisation publique sur ses frais financiers : ils ont diminué de près de 550 millions de francs pour se réduire à 600 millions. Le groupe a également enregistré une plus-value de 380 millions de francs sur la cession de sa participation dans Sabena. Ce résultat semestriel intègre toutefois une provision de 630 millions au titre du plan social concernant 1 200 hôtesses et stewards qui doit s'étaler sur deux ans. Sans ses filiales, la compagnie a vu son chiffre d'affaires baisser de 3,4 % à 20,5 milliards et son résultat net progresser mais rester négatif de 335 millions (contre – 490,4 millions un an avant).

Apple accuse une perte et supprime 1 300 emplois

LE CONSTRUCTEUR américain d'ordinateurs Apple a annoncé, mercredi 17 janvier, qu'il supprimera 1 300 emplois sur un total de 17 000. Pour couvrir ces mesures, une provision avant impôts de 125 millions de dollars (625 millions de francs) sera passée sur les comptes du deuxième trimestre (janvier-mars 1996) de l'année fiscale en cours, période pour laquelle le groupe prévoit une nouvelle perte d'exploitation. Au cours du premier trimestre (septembre-décembre 1995), Apple a accusé une perte opérationnelle de 119 millions de dollars et une perte nette de 69 millions de dollars, le chiffre d'affaires étant malgré tout en hausse de 11 % à 3,15 milliards de dollars. Les analystes n'attendent pas un retour aux bénéfices avant le quatrième trimestre fiscal (juillet-septembre 1996). Apple, dont les marges se sont fortement dégradées, n'exclut pas d'autres mesures de restructuration, comme la simplification de sa ligne de produits.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'exploitant téléphonique français** devait annoncer, jeudi 18 janvier en début d'après-midi, une hausse de 7 francs de l'abonnement téléphonique et une baisse de l'ordre de 10 % des tarifs des communications nationales longue distance (*Le Monde* du 29 décembre 1995). L'abonnement est actuellement de 45 francs par mois et un appel interurbain est facturé une unité téléphonique toutes les vingt et une secondes.

■ **La privatisation partielle** de France Télécom *« ne rapportera pas beaucoup à l'Etat, tout le monde en est désormais convaincu »*, a indiqué, mercredi 17 janvier, François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace. L'Etat veut vendre 25 % à 49 % de France Télécom, dont la valeur est estimée entre 150 et 200 milliards de francs. Mais, compte tenu du fait que les personnels demeureront fonctionnaires, il devra probablement prendre à son compte une bonne part de la charge des retraites pesant sur l'exploitant.

■ **DAIMLER-BENZ : le groupe allemand** a annoncé mercredi 17 janvier la disparition officielle de sa filiale AEG. Les actionnaires de la firme pourront échanger leurs titres contre des actions Daimler dans un rapport de cinq pour un. Les activités restantes de la filiale (microélectronique, construction ferroviaire, automatisation) seront intégrées dans Daimler.

■ **RENAULT : le constructeur automobile français** suspendra sa production en Turquie du 25 au 31 janvier 1995. Compte tenu des incertitudes de l'économie turque, les ventes de Renault y sont en baisse.

■ **OLIVETTI : le groupe italien** d'informatique et de télécommunications a indiqué, mercredi 17 janvier, qu'il s'attend à accuser des pertes plus importantes que prévu pour l'année 1995 en raison de charges de restructuration plus lourdes. Le déficit atteindrait 1 500 milliards de lires (4,65 milliards de francs), soit près de 500 milliards de lires de plus que les dernières estimations. Olivetti maintient ses prévisions de résultat net positif pour 1996.

■ **NOKIA : le groupe finlandais** a annoncé, mercredi 17 janvier, qu'il compte supprimer 600 emplois sur 4 000 dans son activité de fabrication de téléviseurs en Europe. Nokia a également indiqué chercher un partenaire pour cette activité.

Surenchère allemande dans les cosmétiques américains

ATTENDUE dès le lancement de l'OPA (offre publique d'achat) du numéro un mondial des cosmétiques, le français L'Oréal, sur l'américain Maybelline en décembre, la contre-attaque de l'allemand Benckiser s'est concrétisée le 17 janvier. Dans une lettre adressée à Maybelline, spécialisée dans les maquillages bon marché, Bensicker surenchérit sur l'offre « amicale » de 660 millions de dollars (3,3 milliards de francs) faite par la firme française à la mi-décembre. Benckiser propose 37 dollars par action, contre 36,75 dollars et se déclare disposé à augmenter son offre sensiblement sous certaines conditions.

Le directeur général, Peter Harf, précise que sa proposition est régie par des modalités analogues à celles de L'Oréal. Outre le rachat des actions pour un montant de 512 millions de dollars (508 millions pour la proposition française), elle comprend la reprise de la dette estimée à 150 millions de dollars.

Le groupe allemand est disposé à relever son offre si Maybelline prend la disposition suivante : L'Oréal ne pourra acheter que les titres de l'entreprise détenue par Wasserstein-Perella représentant 29 % du capital, cette banque d'affaires new-yorkaise s'étant déjà engagé à les lui apporter.

Avant de se prononcer sur cette proposition *« non sollicitée »*, la direction de Maybelline a souligné dans la soirée que *« cette offre n'est pas substantiellement plus élevée que celle de L'Oréal »*. Elle aurait décidé de rencontrer les deux protagonistes, et de fournir à Benckiser le protocole signé avec L'Oréal. A Wall Street, la nouvelle est arrivée après la clôture de la séance boursière trop tard pour que les investisseurs puissent réagir. Cependant, depuis plusieurs semaines, les opérateurs tablaient sur une bataille boursière et font monter le titre. L'action se négociait le 17 janvier à 39,75 dollars, un cours supérieur aux deux offres.

Dès le mois de décembre, avant même que le numéro un mondial des cosmétiques ne concrétise son offre, le groupe allemand s'est intéressé à cette firme américaine. Il aurait même proposé 36 dollars par action aux dirigeants de l'entreprise qui n'y ont pas donné suite. Benckiser, un groupe privé de 17 milliards de francs de chiffre d'affaires, est plus connu outre-Atlantique pour ses détergents (notamment pour lave-vaisselle, comme Calgon) que pour ses parfums grand public.

L'attrait de Maybelline réside dans les 18 % de part de marché réalisé dans le maquillage vendu dans les supermarchés américains. Si pour Benckiser, il s'agit d'augmenter sa palette de produits, pour L'Oréal, cette acquisition devrait lui permettre de se hisser au numéro deux du secteur avec 28 % du marché américain, juste derrière Procter and Gamble (29 %).

Avant de se lancer dans la bataille, le groupe français s'était assuré du soutien du principal actionnaire de l'entreprise, la banque d'affaires Wasserstein Perella par le biais d'une option d'achat de sa participation.

Dominique Gallois (avec Reuters et Bloomberg)

● **LE PRÉSIDENT** des Etats-Unis, Bill Clinton, a exprimé ses *« profonds regrets »* après l'annonce du départ du vice-président de la Fed, Alan Blinder, dont le mandat s'achève.

● **LE BÉNÉFICE** net de la Bundesbank pour 1995 sera plus élevé que prévu et dépassera les 10,5 milliards de marks (35 milliards de francs), selon l'institut HWWA de Hambourg.

● **PATRICK STEVENSON**, ancien responsable des activités sur les marchés financiers à Paribas, quittera l'établissement le 31 janvier, a annoncé la banque, mercredi 17 janvier.

● **LE LIFFE**, le marché à terme des instruments financiers de Londres, lancera le 25 janvier le premier système au monde de négociations électroniques pour les contrats sur options.

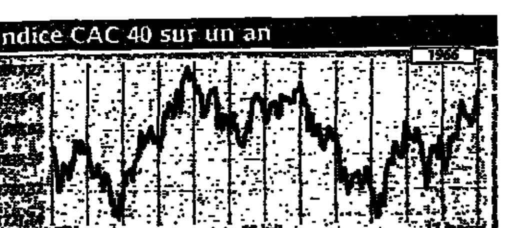
● **LE DOLLAR** a atteint, mercredi, son cours le plus élevé depuis quatre mois face à la monnaie allemande. Monté jusqu'à 1,4727 mark, il s'est replié, jeudi matin 18 janvier, à 1,4670 mark.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Consolidation à Paris



CAC 40/5 jours

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la baisse jeudi 18 janvier, le marché ayant opté pour une consolidation avant la décision de la Banque de France sur une éventuelle baisse de son taux d'appel d'offres à 13 h 15. Vers 10 h 45, l'indice CAC 40, qui avait ouvert en recul de 0,42 %, cédait 0,28 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises perdaient 0,3 %, à 1 960,12 points. Le volume totalisait 2 milliards de francs, dont 1,4 milliard sur les valeurs de l'indice vedette.

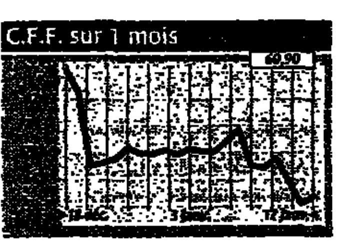
« La baisse de 1/4 de point du taux d'appel d'offres est déjà dans les cours. Si on n'a que ça, le marché pourrait consolider jusqu'à 1 930, voire 1 920 points », estimait un opérateur.

Du côté des valeurs, les échanges sur la Générale des eaux représentait environ 270 millions de francs. Le titre baissait de 2,9 %, à 535 francs, dans 503 000 pièces après que le groupe eut annoncé une prévision de perte consolidée comprise entre 3 et 3,5 milliards de francs pour 1995. La plupart des boursiers interrogés expliquaient que cette perte était attendue. Castorama gagnait 2,7 %, à 876 francs. La société a annoncé que son chiffre d'affaires avait progressé de 10 %, à 16,4 milliards de francs, en 1995 et devrait encore augmenter de 10 % en 1996.

Eurotunnel gagne 0,79 %, à 6,40 FF.

Crédit foncier de France, valeur du jour

APRÈS deux séances de net recul et une perte de près de 15 %, le titre du Crédit foncier de France (CFF) s'est légèrement repris, mercredi 17 janvier, à la Bourse de Paris. L'action a terminé en hausse de 2,7 % à 61 francs avec 147 000 pièces échangées. Le CFF n'est toujours pas parvenu à un accord avec la Caisse des dépôts sur les conditions d'un refinancement d'une vingtaine de milliards. Le gouverneur Jean-Claude Colli a annoncé mi-décembre une réduction drastique des frais généraux et les syndicats appellent à une grève vendredi 19 janvier.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h31	Cours au 18/01	Var. % 17/01	Var. % 31/12
Cred.Fon.France	65,30	+7,22	−7,76
Gascogne (B)	446	[illegible]	+7,99
Remy Cointreau	152,90	[illegible]	−1,98
Christian Dior	582	+3,95	+10,22
CEP Communication	444	+3,25	+9,35
Castorama DI (Li)	878	+2,59	+9,47
Coflexip	185	+2,77	+1,36
Credit Local Fce	411,50	[illegible]	+4,97
Strafor Facom	301	+2,52	+15,32
Salomon (Ly)	3080	[illegible]	+8,07

BAISSES, 12h31	Cours au 18/01	Var. % 17/01	Var. % 31/12
Dassault-Aviation	335,20	[illegible]	+5,07
Groupe De La Cite	572	[illegible]	+7,11
SGE	99	[illegible]	−7,90
Eaux (Cie des)	533	[illegible]	+9,02
Cetelem	950	[illegible]	+3,37
Sidel	1432	[illegible]	−6,15
Klepierre	591	[illegible]	+2,78
Eridania Beghin	874	[illegible]	+4,04
Worms & Cie	241	[illegible]	+4,10
Galeries Lafayette	1200	[illegible]	+0,50

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h31	18/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eaux (Cie des)	467209	249527811
LVMH Moet Vuitton	128638	141510248
Sidel	75632	107414245
Carrefour	21731	72054596
UAP	581335	67059500,60
Michelin	322228	64586312,50
Alcatel Alsthom	142687	63286916,20
Danone	61287	49661594
Societe Gale A	77515	47212528
Elf Aquitaine	118345	44919972,90

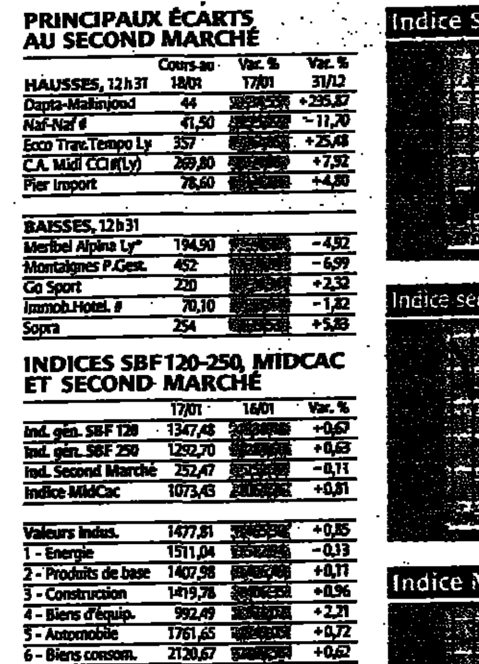
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h31	Cours au 18/01	Var. % 17/01	Var. % 31/12
Dapta-Mallinjoud	44	[illegible]	+235,87
Naf-Naf #	41,50	[illegible]	−11,70
Ecco Trav.Tempo Ly	357	[illegible]	+25,48
C.A. Midi CCI#(Ly)	269,80	[illegible]	+7,92
Pier Import	78,60	[illegible]	+4,80

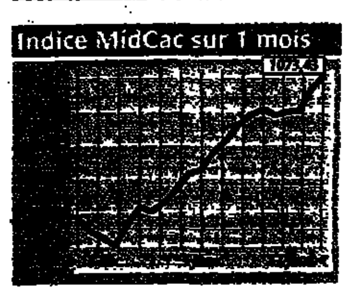
BAISSES, 12h31	Cours au 18/01	Var. % 17/01	Var. % 31/12
Meribel Alpina Ly*	194,90	[illegible]	−4,92
Montaignes P.Gest.	452	[illegible]	−6,99
Go Sport	220	[illegible]	+2,32
Immob.Hotel. #	70,10	[illegible]	−1,82
Sopra	254	[illegible]	+5,83

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	17/01	16/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1347,48	[illegible]	+0,67
Ind. gén. SBF 250	1292,70	[illegible]	+0,63
Ind. Second Marché	252,47	[illegible]	−0,11
Indice MidCac	1073,43	[illegible]	+0,81
Valeurs indus.	1477,81	[illegible]	+0,85
1 - Energie	1511,04	[illegible]	−0,13
2 - Produits de base	1407,98	[illegible]	+0,11
3 - Construction	1419,78	[illegible]	+0,96
4 - Biens d'équip.	992,49	[illegible]	+2,21
5 - Automobile	1761,65	[illegible]	+0,72
6 - Biens consom.	2120,67	[illegible]	+0,62
7 - Indus. agro-alim.	1484,11	[illegible]	+1,33
Services	1363,14	[illegible]	+0,82
8 - Distribution	2341,19	[illegible]	+1,26
9 - Autres services	969,91	[illegible]	+0,47
Sociétés financières	985,01	[illegible]	+0,04
10 - Immobilier	662,14	[illegible]	+0,41
11 - Services financ.	1020,75	[illegible]	+0,02
12 - Sociétés invest.	1138,16	[illegible]	−0,04







Accès de faiblesse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse, jeudi 18 janvier, les acheteurs ayant décidé de se retirer prudemment, inquiets de l'évolution de la crise des créances immobilières. L'indice Nikkei a perdu 200,22 points, soit 0,97 %, à 20 370,04 points. Toutefois ce recul n'inquiète pas les opérateurs.

La veille, Wall Street avait terminé en baisse à l'issue d'une séance irrégulière, le marché étant tiraillé entre les inquiétudes sur la performance de l'économie ainsi que celle des entreprises américaines et la tentation d'acheter certaines valeurs bon marché. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a cédé 21,32 points, soit 0,42 %, à 5 066,90 points. La tendance était également à la baisse à la Bourse de Londres, affectée par les prises de bénéfice consécutives au bond de mardi. L'indice Footsie a cédé 6,4 points, à 3 704,2 points, soit un repli de 0,2 %.

Ce sont également des ventes bénéficiaires qui, outre-Rhin, ont pesé sur la Bourse de Francfort. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a ainsi abandonné 0,23 %, à 2 371,30 points, les investisseurs prenant leur bénéfice après les deux records de lundi et mardi.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 17/01	Cours au 16/01	Var. en %
Paris CAC 40	1966	1952,10	+0,71
New-York/DJ indus.	5083,52	5088,22	−0,09
Tokyo/Nikkei	20570,30	20567,10	+0,02
Londres/FT100	3704,20	3710,60	−0,17
Francfort/Dax 30	2371,30	2376,87	−0,23
Frankfort/Commer.	850,61	852,59	−0,23
Bruxelles/Bel 20	1894,29	1888	+0,33
Bruxelles/Général	1632,74	1627,32	+0,33
Milan/MIB 30	983	983	—
Amsterdam/Gé. Cbs	332,50	332	+0,15
Madrid/Ibex 35	328,33	327,46	+0,26
Stockholm/Affarsal	1320,75		—
Londres FT30	2753,50	2760,90	−0,27
Hong Kong/Hang S.	10593,80	10671,20	−0,73
Singapour/Strait t	2390,06	2397,83	−0,33

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

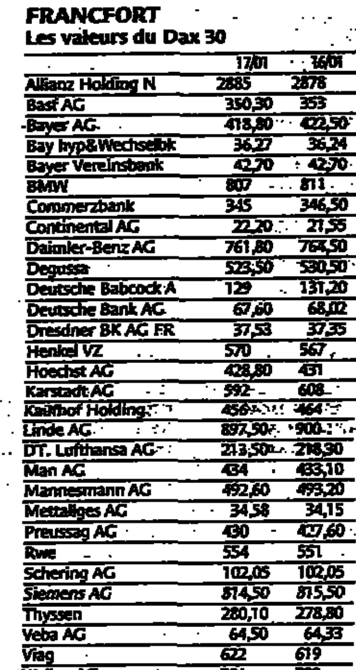
	17/01	16/01
Alcoa	50,50	50,37
American Express	40,37	39,62
Allied Signal	48,37	48,87
AT & T	67,12	66,50
Bethlehem	13,87	14
Boeing Co	76,25	76
Caterpillar Inc.	54,12	55,50
Chevron Corp.	53,62	53,25
Coca-Cola Co	73,12	74,87
Disney Corp.	59,50	59,87
Du Pont Nemours&Co	70,75	70,50
Eastman Kodak Co	69,37	69,25
Exxon Corp.	80,25	79,87
Gén. Motors Corp.H	52,87	52
Gén. Electric Co	71,37	70,87
Goodyear T & Rubbe	43,75	44,37
IBM	87,12	87,75
Intl Paper	37	36,50
J.P. Morgan Co	79,12	77,62
Mc Don Dougl	92	92,12
Merck & Co.Inc.	65,37	64,87
Minnesota Mng.&Mfg	63,62	67,25
Philip Moris	91	90,37
Procter & Gamble C	86,25	89
Sears Roebuck & Co	40	42,50
Texaco	77,12	76,25
Union Carb.	38,50	40,25
Utd Technol	91,87	91,87
Westingh. Electric	18,37	18
Woolworth	10,25	10,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

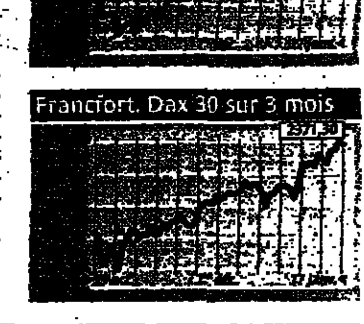
	17/01	16/01
Allied Lyons	5,41	5,50
Barclays Bank	7,60	7,56
B.A.T. industries	5,70	5,69
British Aerospace	8,35	8,35
British Airways	5,11	5,04
British Gas	2,55	2,67
British Petroleum	5,21	5,22
British Telecom	3,76	3,77
B.T.R.	3,34	3,34
Cadbury Schweppes	5,44	5,46
Eurotunnel	0,82	0,80
Glaxo	9,03	9,02
Grand Metropolitan	4,45	4,46
Guinness	4,89	4,82
Hanson Plc	2,04	2,04
Great Ic	6,93	6,88
H.S.B.C.	9,96	9,95
Impérial Chemical	8,16	8,11
Marks and Spencer	4,38	4,35
National Westminst	6,55	6,50
Peninsular Orienta	4,81	4,82
Reuters	6,18	6,18
Saatchi and Saatch	0,98	0,95
Shell Transport	8,34	8,28
Smithkline Beecham	6,90	6,90
Tate and Lyle	4,61	4,54
Univeler Ltd	13,37	13,28
Zeneca	12,76	12,91

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	17/01	16/01
Allianz Holding N	2885	2878
Basf AG	350,30	353
Bayer AG	418,80	422,50
Bay hyp&Wechselbk	36,27	36,24
Bayer Vereinsbank	42,70	42,70
BMW	807	811
Commerzbank	345	346,50
Continental AG	22,20	21,55
Daimler-Benz AG	761,80	764,50
Degussa	523,50	530,50
Deutsche Babcock A	129	131,20
Deutsche Bank AG	67,60	68,02
Dresdner BK AG FR	37,53	37,35
Henkel VZ	570	567
Hoechst AG	428,80	431
Karstadt AG	592	608
Kaufhof Holding	456	464
Linde AG	897,50	900
DT. Lufthansa AG	213,50	218,30
Man AG	434	433,10
Mannesmann AG	492,60	493,20
Mettallges AG	34,58	34,15
Preussag AG	430	427,60
Rwe	554	551
Schering AG	102,05	102,05
Siemens AG	814,50	815,50
Thyssen	280,10	278,80
Veba AG	64,50	64,33
Viag	622	619
Wellag AG	786	780







Francfort, Dax 30 sur 3 mois

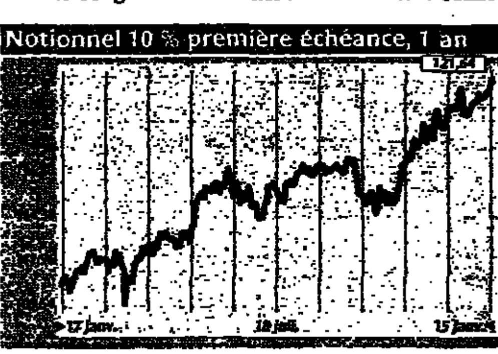
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif a ouvert en légère baisse, jeudi 18 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars reculait de six centièmes, à 122,82 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,32 %, soit un écart de 0,49 % par rapport à celui des titres d'Etat allemands. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse, soutenu par la confirmation du ralentissement de l'économie. L'indice précurseur de l'activité a reculé de 0,3 % au mois de novembre. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était détendu à 6,01 %.

Les taux à trois mois s'inscrivaient à 4,47 %, jeudi matin en France. Les opérateurs attendaient une baisse significative des taux directeurs de la Banque de France, jeudi, à l'issue de la réunion de son conseil.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,37	6,35	7,11	[illegible]
Allemagne	3,63	5,80	6,61	1,50
Grande-Bretagne	6,50	7,47	7,72	3,90
Italie	10,12	10,59	10,98	5,80
Japon	0,38	3,12	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,63	5,62	6,04	2,60

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/01	Taux au 16/01	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,72	5,43	101,45
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,79	6,94	101,49
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,23	6,37	101,89
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,49	6,61	101,85
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,07	7,14	102,81
Obligations françaises	6,77	6,85	100,95
Fonds d'Etat à TME	−1,48	−1,46	100,47
Fonds d'Etat à TRE	−1,11	−1,09	100,24
Obligat. franç. à TME	−0,67	−0,94	98,94
Obligat. franç. à TRE	+0,16	+0,19	100,12

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,50 %)

	Achat 17/01	Vente 17/01	Achat 16/01	Vente 16/01
Jour le jour	4,5625	—	4,5625	—
1 mois	4,32	4,52	4,53	4,68
3 mois	4,42	4,57	4,60	4,75
6 mois	4,45	4,60	4,65	4,80
1 an	4,45	4,65	4,65	4,85
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,5099	—	4,5313	—
Pibor Francs 3 mois	4,5490	—	4,5508	—
Pibor Francs 6 mois	4,5625	—	4,5898	—
Pibor Francs 9 mois	4,5625	—	4,5938	—
Pibor Francs 12 mois	4,5625	—	4,5938	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,8438	—	4,8802	—
Pibor Ecu 6 mois	4,7500	—	4,8023	—
Pibor Ecu 12 mois	4,7292	—	4,7969	—

MATIF

Échéances 17/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	219153	[illegible]	122,90	122,38	122,88
Juin 96	1471	123,28	123,36	122,88	123,36
Sept. 96	78	122,08	122,08	121,80	122,16
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	33226	[illegible]	95,43	95,32	95,41
Juin 96	10190	95,62	95,67	95,55	95,62
Sept. 96	5407	[illegible]	95,72	95,62	95,69
Déc. 96	2807	95,65	95,65	95,53	95,62
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	1759	[illegible]	92,40	91,96	92,26
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 96	22662	1962	1977	1950	1975
Février 96	317	1972,50	1982,50	1957	1982
Mars 96	1163	[illegible]	1991	1966,50	1988,50
Juin 96	4	[illegible]	1961	1960	1967

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0015 | US/DM ↗ 1,4688 | US/¥ ↘ 105,4300 | DM/F ↗ 3,4203 | £/F ↘ 7,6725

Fermeté du dollar

LE DOLLAR ÉTAIT EN HAUSSE, jeudi matin 18 janvier, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4682 mark, 105,30 yens et 5,01 francs. La veille, le billet vert était monté, à New York, jusqu'à 1,4727 mark, son cours le plus élevé depuis quatre mois.

La devise américaine avait été soutenue par l'annonce d'une contraction du déficit commercial des Etats-Unis au mois d'octobre. Celui-ci s'est établi à 8,04 milliards de dollars, contre 8,25 milliards en septembre. Le dollar avait également tiré profit de la réduction du taux des prises en pension de la Bundesbank, ramené de 3,73 % à 3,65 %. La monnaie allemande restait faible, jeudi matin, face aux autres devises européennes. Elle s'inscrivait à 3,4150 francs français et 1 078 lires.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/01	% 16/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,0300	[illegible]	328	[illegible]
Ecu	6,3195	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0015	[illegible]	4,6400	[illegible]
Belgique (100 F)	16,6425	[illegible]	16,0500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	305,3800	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1630	[illegible]	2,8200	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,4200	[illegible]	82,5000	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9415	[illegible]	7,4700	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,6725	[illegible]	7,2000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0820	[illegible]	1,7500	[illegible]
Suède (100 krs)	75,1300	[illegible]	68	[illegible]
Suisse (100 F)	424,1100	[illegible]	409	[illegible]
Norvège (100 k)	78,0200	[illegible]	72	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,6390	[illegible]	47	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0605	[illegible]	3,7200	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,8500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6494	[illegible]	3,3200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,7408	[illegible]	4,4600	[illegible]
Finlande (mark)	112,8300	[illegible]	106	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	18/01	17/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4688	1,4575	+0,77
TOKYO : USD/Yens	105,4300	105,6200	−0,18

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9510	4,9495	4,9510	4,9495
Yen (100)	4,6996	[illegible]	4,7257	4,7199
Deutschemark	3,4232	[illegible]	3,4232	3,4229
Franc Suisse	4,2545	4,2507	4,2545	4,2507
Lire ital. (1000)	3,1525	3,1495	3,1525	3,1495
Livre sterling	7,6528	[illegible]	7,6528	7,6480
Peseta (100)	3,3033	[illegible]	3,3033	[illegible]
Franc Belge	16,648	16,676	16,648	16,676

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,43	[illegible]	4,50
Eurodollar	5,50	[illegible]	5,37
Eurolivre	6,50	[illegible]	6,31
Eurodeutschemark	3,59	[illegible]	3,43

L'OR

	cours 17/01	cours 16/01
Or fin (k. barre)	63300	63800
Or fin (en lingot)	63850	63900
Once d'Or Londres	397,60	397,70
Pièce française(20f)	362	368
Pièce suisse (20f)	362	365
Pièce Union lat(20f)	365	367
Pièce 20 dollars us	2250	2260
Pièce 10 dollars us	1360	1360
Pièce 50 pesos mex.	2365	2360

LE PÉTROLE

En dollars	cours 17/01	cours 16/01
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	17/01	16/01
Dow-Jones comptant	229,59	[illegible]
Dow-Jones à terme	326,20	[illegible]
CRB	—	[illegible]

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2601	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2488	[illegible]
Aluminium comptant	1606	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1598	[illegible]
Plomb comptant	716	[illegible]
Plomb à 3 mois	707	[illegible]
Etain comptant	6280	[illegible]
Etain à 3 mois	6315	[illegible]
Zinc comptant	1027	[illegible]
Zinc à 3 mois	1049	[illegible]
Nickel comptant	7805	[illegible]
Nickel à 3 mois	7895	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,46	[illegible]
Platine à terme	422	415,40
Palladium	132	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,81	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,55	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,35	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	235,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	200	200
Orge (Londres)	115,10	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1282	[illegible]
Café (Londres)	1970	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1555,52	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,82	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,17	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 18 JANVIER

Liquidation : 24 Janvier
Taux de report : 5,63
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 PARIS
−0,24 %
CAC 40 : 1961,34

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compen-sation (1)
EDF-GDF 3%	7595	7600	+ 0,06	7540
B.N.P.(T.P)	938	926	− 1,27	910
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	830	—	814
Renault (T.P.)	1915	1913	− 0,10	1905
Rhone Poulenc(T.P)	2090	2095	+ 0,24	2020
Saint Gobain(T.P.)	1159	1150	− 0,77	1110
Thomson S.A (T.P)	1080	1075	− 0,46	1080
Accor	659	660	+ 0,15	620
Air Liquide	891	888	− 0,33	795
Alcatel Alsthom	443,80	441	− 0,63	395
Alcatel Cable	362	364	+ 0,55	330
Alspi	355	347,10	− 2,22	330
AGF-Ass.Gen.France	155,50	154,90	− 0,38	152
Axa	318,50	322	+ 1,09	325
Axime	429	424	− 1,16	375
Bail Investis	865	860	− 0,57	835
Bancaire (Cie)	524	523	− 0,19	535
Bazar Hot. Ville	384,90	378	− 1,79	350
Bertrand Faure	143,60	143,60	—	112
BIC	520	523	+ 0,57	470
BIS	410	416	+ 1,46	360
B.N.P.	215,50	213,90	− 0,74	208
Bollore Techno	436	428	− 1,83	425
Bongrain	2825	2816	− 0,31	2680
Bouygues	495	501	+ 1,21	479
Canal +	973	979	+ 0,61	915
Cap Gemini Sogeti	133,20	134	+ 0,60	129
Carnaudmetalbox	224	228	—	203,80
Carrefour	3304	3295	− 0,15	2960
Casino Guichard	156	156,70	+ 0,44	128
Casino Guich.ADP	115,40	116,50	+ 0,95	105
Castorama Dl (Li)	853	878	+ 2,93	730
C.C.F.	246,70	247,50	+ 0,32	250
CCMX(ex.CCMC) Ly	54,50	55,40	+ 1,65	48
Cegid (Ly)	376,70	380,90	+ 1,11	360
CEP Communication	430	444	+ 3,25	415
Cerus Europ.Reun	70,50	70,50	—	55
Cetelem	979	950	− 2,96	885
CGIP	1080	1064	− 1,48	930
Chargeurs	975	980	+ 0,51	1000
Christian Dior	562	582	+ 3,55	585
Ciments Fr.Priv.B	184,10	185,60	+ 0,81	191
Clarins	509	504	− 0,98	455
Club Mediterranee	434	433	− 0,23	380
Coflexip	180	185	+ 2,77	178
Colas	873	869	− 0,45	790
Comptoir Entrep.1	11,65	11,70	+ 0,42	11
Comptoir Moder.	1723	1705	− 1,04	1580
CPR	403	403	—	400

VALEURS FRANÇAISES (suite)	Cours précéd.	Derniers cours
Cred.Fon.France	60,90	[illegible]
Credit Local Fce	401	[illegible]
Credit Lyonnais CI	240	[illegible]
Credit National	373,50	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	223	[illegible]
Damart	3960	[illegible]
Danone	816	[illegible]
Dassault-Aviation	350	[illegible]
Dassault Electro	232	[illegible]
De Dietrich	248,60	[illegible]
Degremont	420,10	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li	47,60	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	212	[illegible]
Docks France	816	[illegible]
Dynaction	98,80	[illegible]
Eaux (Gle des)	551	[illegible]
Ecco	850	[illegible]
Eiffage	738	[illegible]
Elf Aquitaine	381,10	[illegible]
ERAMET	329,50	[illegible]
Eridania Beghin	898	[illegible]
Essilor Intl	1068	[illegible]
Essilor Intl ADP	757	[illegible]
Esso	584	[illegible]
Eurafrance	1804	[illegible]
Euro Disney	12	[illegible]
Euro RSCG W.W.	445	[illegible]
Europe 1	1015	[illegible]
Lagardere (MMB)	104,50	[illegible]
Lapeyre	269	[illegible]
Lebon	185	[illegible]
Legrand	842	[illegible]
Legrand ADP	534	[illegible]
Legris Indust.	172	[illegible]
Locindus	826	[illegible]
L'Oreal	1396	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1089	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES (suite)	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compen-sation (1)
Valeo	246,30	248	+ 0,69	208
Vallourec	271	270,10	− 0,42	163
Via Banque	146	147	+ 0,68	140
Worms & Cie	247	241	− 2,42	230
Zodiac ex.dt divid	887	880	− 0,78	740
Elf Gabon	890	879	− 1,23	830

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compen-sation (1)
ABN Amro Hol.#	236,40	236,90	− 1,05	220
Adidas AG #	287	286,60	− 0,13	255
American Express	199	201	+ 1	200
Anglo American	355,10	354	− 0,30	305
Amgold	472,50	—	—	395
Arjo Wiggins App.	14,85	14,20	− 4,37	12,50
A.T.T. #	329	335,20	+ 1,88	320
Banco Santander #	246,50	240,10	− 2,59	235
Barrick Gold #	139,60	141,40	+ 1,28	131
B.A.S.F. #	1203	1211	+ 0,66	1100
Bayer #	1440	1438	− 0,13	1290
Blenheim Group	18,65	—	—	19
Buffelsfontein	19,90	19,80	− 0,50	16
Chase Manhattan #	308	308,90	+ 0,29	295
Cordiant PLC	7,30	7,35	+ 0,68	6,50
Daimler Benz #	2607	2611	+ 0,15	2450
De Beers	168	166,90	− 0,65	150
Deutsche Bank #	231,20	229,20	− 0,86	235
Dresdner Bank #	127,60	128,10	+ 0,39	130
Driefontein	71,55	69,50	− 2,86	61
Du Pont Nemours #	348,20	353,40	+ 1,49	335
Eastman Kodak #	343,90	348,70	+ 1,39	325
East Rand	3,63	3,58	− 1,37	2,62
Echo Bay Mines #	58,95	58,20	− 1,27	52
Electrolux #	221,70	214	− 3,47	194
Ericsson #	92,60	94,60	+ 2,15	92
Exxon Corp. #	400	401,40	+ 0,35	395
Ford Motor #	138	138,20	+ 0,14	142
Freegold	47,10	46,70	− 0,84	40
Gencor Limited	20,60	20,55	− 0,24	17
General Elect. #	353,80	356,50	+ 0,76	345
General Motors #	245,10	246	+ 0,36	250
Gle Belgique #	422,60	422,60	—	400
Grd Metropolitan	33,85	34	+ 0,44	33
Guinness Plc #	37,05	36,05	− 2,69	34
Hanson Plc	15,55	15,60	+ 0,32	14,50
I.B.M #	445	436,10	− 2	440
I.C.I #	61	—	—	57
I.T.T. #	605	625	+ 3,30	600
Ito Yokado #	310	305	− 1,61	300
Matsushita #	83	83,70	+ 0,84	79
Mc Donald's #	227,10	233,80	+ 2,95	220
Merck and Co #	325,30	327,20	+ 0,58	310
Minnesota Mg #	320,90	316,90	− 1,24	330
Mitsubishi Corp.#	61,40	61,70	+ 0,48	61
Mobil Corporat.#	549	550	+ 0,18	545
Morgan J.P. #	388,60	395,30	+ 1,67	395
Nestle SA Nom. #	5340	5330	− 0,18	5380
Nipp. MeatPacker #	74,40	—	—	74
Norsk Hydro #	213	214,50	+ 0,70	198
Petrofina #	1506	1505	− 0,06	1500
Philip Morris #	450,70	455,70	+ 1,10	435
Philips N.V #	192,80	192,70	− 0,05	177
Placer Dome Inc #	131,10	133,50	+ 1,53	120
Procter Gamble #	435	435,50	+ 0,11	410
Quilmes	220	220	—	210
Randfontein	36,30	35,65	− 1,79	33
Rhone Poul.Rorer #	259,50	262,60	+ 1,07	255
Royal Dutch #	676	681	+ 0,73	675
R T Z #	68,70	68	− 1,01	70
Sega Enterprises	256,30	256,30	—	270
Saint-Helena	33,65	33,65	—	27
Schlumberger #	333,80	335,30	+ 0,44	345
SGS Thomson Micro.	156,90	158	+ 0,70	165
Shell Transport #	62,95	64	+ 1,66	64
Siemens #	2779	2781	+ 0,07	2680
Sony Corp. #	315,70	312,70	− 0,95	280
Sumitomo Bank #	106	104,80	− 1,13	109
T.D.K #	250,20	253,60	+ 1,35	245
Telefonica #	73,65	74	+ 0,47	67
Toshiba #	39,60	39,45	− 0,37	37
Unilever #	705	709	+ 0,56	685
United Technol. #	459	461,90	+ 0,63	460
Vaal Reefs	418,50	420	+ 0,35	335
Volkswagen A.G #	1516	1523	− 0,39	1640
Volvo (act.B) #	101	100	− 0,99	97
Western Deep	206,50	207	+ 0,24	168
Yamanouchi #	107,30	110,90	+ 3,35	108
Zambia Copper	2,89	2,85	− 1,38	1,76

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

JEUDI 18 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	116,15	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,87	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,71	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	119,20	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	114,86	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,10	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,10	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	109,65	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,95	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107,52	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	118,20	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,97	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,40	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,15	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	114,10	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	—	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93-97	101,96	[illegible]
Finansder 9%91-06#	118,76	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,70	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,58	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,13	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	105,12	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	109,28	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	101,75	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	110,56	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,62	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,50	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,80	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,44	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	102,20	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,17	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	116,94	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	117,22	[illegible]
SNCF 8,8%87-94CA	109,20	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	890	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	147	147
Commerzbank AG	1131	1131
Fiat Ord	15,50	15,45
Gevaert	300,80	300,80
Gold Fields South	169	169
Kubota Corp	31,60	31
Montedison act.ep.	4,54	6,002 d
Olympus Optical	49,35	47
Ottomane(cie Fin.)	165,70	161
Robeco	357	356,20
Rodamco N.V.	144,60	143,30
Rolinco	380,30	378,30
Solvay SA	2631	2631

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

JEUDI 18 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		57,50	[illegible]
AFE #		363	[illegible]
Aigle #	◆	235	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	141	[illegible]
Altran Techno. #		809	[illegible]
Montaignes P.Gest.		475	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	561	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		215	[illegible]
Bque Vernes		635	[illegible]
Beneteau #		350,90	[illegible]
B I M P		84,50	[illegible]
Boiron (Ly) #		503	[illegible]
Boisset (Ly)#		218,10	[illegible]
But S.A.		265	[illegible]
Cardif SA		603	[illegible]
CDA-Cie des Alpes		143	[illegible]
C.E.E #		250	[illegible]
CEGEP #		156,10	[illegible]
Cermex # (Ly)	◆	265	[illegible]
CFPI #	◆	266	[illegible]
Change Bourse (M)		252	[illegible]
Christ.Dalloz #		1133	[illegible]
Cipe France Ly #		289	[illegible]
CNIM CA#		153	[illegible]
Codetour	◆	257	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	◆	260	[illegible]
Conflandey S.A.		279,90	[illegible]
C.A. de la Brie		354,90	[illegible]
C.A.Gironde (B)		447,20	[illegible]
C.A.Haute Normand.		348,50	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		346,10	[illegible]
C.A. Paris IDF		720	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#		365	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		332	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#		218,50	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		338	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		468	[illegible]
C.A. Oise CCI		243	[illegible]
C.A.Pas de Calais		420	[illegible]
C.A. Somme CCI		239,50	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		367,50	[illegible]
CFJPE(exGAN part#		131	[illegible]
Chaine et Trame #		135	[illegible]
C.A. Midi CCN(Ly)		257	[illegible]
Creeks		55,20	[illegible]
Delta Prot.# Ly	◆	301	[illegible]
Devanlay	◆	470	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

JEUDI 18 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	0,01
Sté lecteurs du Monde	◆	170	170
Nobel	◆	125	125
Mumm	◆	900	900
Générale Occidentale	◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 17 janvier

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Coexis		1776,56	[illegible]
Comptavalor		2249,95	[illegible]
Converti CIC		337,01	[illegible]
Crédit Mutuel Capital		1704,27	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF		107,09	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T		849,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		95,71	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis		92,68	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		2207,95	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T		225,56	[illegible]
Uni-Associations	◊	119,68	119,68
Uni-Foncier		1221,15	1191,37
Unifrance		616,03	601
Uni-Garantie C		1665,15	1634,10
Uni-Garantie D		1353,87	1328,63
Uni Régions		1357,05	1323,95
Univar	◊	296,08	296,08
Univers Actions		1739,21	1696,79
Univers Obligations		2184,57	2143,84
Valorg		2375,50	2340,39
Valreal		34035,34	34018,33
Winterthur St-Honoré		250,64	239,27

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES

◊ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

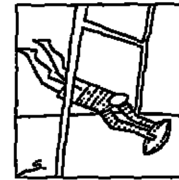
SPORTS

TRADITIONS Le Tournoi des cinq nations commence, samedi 20 janvier, par sa plus grosse affiche : le XV de France affronte celui d'Angleterre à Paris. Les Français, qui ont battu les Anglais pour la troisième place de la Coupe du monde en Afrique du Sud, ne se sont plus imposés face à ces adversaires dans le Tournoi depuis 1988. ● LA FÉDÉRATION ANGLAISE (RFU) est actuellement traversée par de fortes tensions entre ses clubs d'élite, partisans du passage au professionnalisme, et la majorité des pratiquants, partisans du maintien du statut amateur. ● LE CONFLIT entre les deux parties s'est envenimé depuis que Cliff Brittle, tenant de l'amateurisme, a été élu à la tête de la RFU, dimanche 14 janvier. ● LE TOURNOI pourrait également devoir s'adapter aux nouvelles mœurs en vigueur depuis l'officialisation de l'argent dans le rugby mondial.

Le rugby anglais accouche du professionnalisme dans la douleur

Les clubs de l'élite se heurtent aux très nombreuses équipes du royaume qui souhaitent le maintien du statut amateur. La fédération qui les réunit tiendra dans six semaines une assemblée générale décisive pour l'avenir du jeu

LE REGARD clair porte loin, la coupe de cheveux est impeccable, le costume élégant. A la manière dont Cliff Brittle prend la pose pour immortaliser son élection à la présidence de la Fédération anglaise de rugby (*RFU*), on comprend qu'il s'agit d'un homme de tradition. Ce chef d'entreprise de cinquante-quatre ans, retiré dans le paradis fiscal de l'île de Man, se veut le preux héraut de l'amateurisme, du rugby d'antan. Il évoque irrésistiblement l'Angleterre des collèges et de l'aristocratie. Et il tient désormais entre ses mains la destinée des joueurs vedettes des meilleures équipes du royaume, comme celle des anonymes engoncés dans le passé du jeu comme en un âge d'or.



RUGBY

C'est à ces derniers qu'il doit la présidence. Les petits clubs, fleuron de ce rugby des gentlemen si caractéristique de l'Angleterre, l'ont porté au pouvoir contre les chantres du professionnalisme. John Jeavons-Fellows, candidat officiel du comité exécutif, n'a pu qu'admettre sa défaite. Il prônait un passage maîtrisé à l'ère open. C'était encore trop pour les tenants de la tradition, qui, prêts à un splendide isolement, ont même refusé d'entériner la décision prise en août dernier par l'International Board, le gouvernement mondial du rugby, qui avait alors officiellement ouvert la voie au professionnalisme.

Dès son élection, dimanche 14 janvier à Birmingham, le nouveau président de la Fédération anglaise de rugby s'est efforcé de rassurer. Cliff Brittle a prononcé les mots « *dialogue* » et « *concertation* », s'engageant à prendre en compte les intérêts de tous, petits et grands. Cette fois, ce n'était pas assez. Les équipes de l'élite se sont trop engagées dans la voie du professionnalisme pour accepter un retour en arrière. Les rumeurs de divorce ont donc enflé : on a prêté l'intention aux clubs de première et de deuxième division de se réunir sous l'égide d'une autorité indépendante dépossédant la fédération du haut niveau.

Devant la gravité de l'enjeu, les protagonistes sont tacitement tombés d'accord pour s'accorder un délai de réflexion. La RFU s'apprête à adresser un questionnaire aux 2 405 clubs affiliés. Le résultat de cette enquête sera connu dans six semaines. Il donnera lieu à une nouvelle assemblée générale et au débat décisif : le rugby anglais s'autorise-t-il le professionnalisme ? Ou reste-t-il fidèle à un amateurisme plus que centenaire ?

Après cinq mois de silence stupéfait, les partisans du maintien du statut amateur ont voulu faire entendre leurs voix. Leur objectif est pêle-mêle de couper court au rugby pro, interdire la participation des clubs anglais à la Coupe d'Europe, interdire aux internationaux de gagner de l'argent grâce au jeu. Mais la lenteur de leur réaction a permis la mise en place d'un fonctionnement de l'élite qui paraît irréversible. Les dix clubs de première division ont créé, lundi 15 janvier à Londres, une association chargée de défendre leurs intérêts. Ils invitent les formations de deuxième division à les rejoindre, écartant pour l'instant l'hypothèse d'une *rupture ouverte avec la fédération*. Les rebelles se sont trouvé un efficace porte-parole. Peter Wheeler, *ancien joueur du Quinze de la Rose*, devenu directeur de Leicester, champion d'Angleterre en titre, rassemble autour de lui les représentants de toutes les équipes qui comptent. Ils clament que le refus du professionnalisme rendrait inévitable une scission, lointain et douloureux écho de la séparation du rugby à XV et du XIII, du sud et du nord du pays.

LE PRIX DES STARS

Avec ses 375 000 licenciés, le rugby anglais règne sur l'hémisphère Nord. Son championnat attire plus que nul autre les investisseurs, qui en attendent d'importantes répercussions médiatiques. Le groupe japonais NEC vient de signer avec les Harlequins un contrat de sponsoring. Il rapportera au club londonien la somme de 12 millions de francs cette saison. Du coup, les dirigeants se prennent à rêver. Ils ont contacté la star de la dernière Coupe du monde, le trois-quarts aile néo-zélandais Jonah Lomu, persuadés d'avoir aujourd'hui les moyens de s'offrir sa puissance et sa vitesse.

L'histoire de Rob Andrew est sans doute plus exemplaire. Indéracinable demi d'ouverture de l'équipe d'Angleterre, il coulait des jours tranquilles dans un grand club londonien, après une aventure toulousaine. Directeur des ventes dans une entreprise d'investissement immobilier, il s'était déjà garanti des éventuelles difficultés de l'après-carrière. Il a tout lâché pour Newcastle, club de deuxième division qui vient d'être repris par Sir John Hall. Déjà propriétaire de l'équipe de football locale, celui-ci a su développer des arguments concentrés dans une belle capacité à mettre de l'argent sur la table. Aujourd'hui, Rob Andrew est à la tête de l'une des cinq directions du club, tout en continuant à exercer ses talents sur les terrains. Il gagne près de 100 000 francs par mois, bénéficie de primes aux résultats, d'un logement et d'autres avantages en nature. Sa notoriété, sa connaissance du rugby international, ont permis d'attirer aux clubs d'autres joueurs de renom, comme le pilier irlandais Nick Popplewell ou le demi de mêlée écossais Gary Armstrong.

Le nouveau cours du jeu séduit jusqu'aux étrangers. Saracens a obtenu pour trois ans la signature de Michael Lynagh. Le demi d'ouverture de l'équipe d'Australie, championne du monde en 1991, n'a jamais caché être un mercenaire. Il s'est d'abord arrêté en Italie, à une époque où l'argent était banni du sol anglais. Il tente aujourd'hui l'aventure outre-Manche. Philippe Sella, le Français recordman du monde des sélections, a lui aussi été l'objet de tentatives d'approche, comme d'autres internationaux français.

Le rejet du statut professionnel par la fédération anglaise placerait ces joueurs dans la situation de travailleurs irréguliers. Dans ces conditions, ils pourraient attaquer devant la justice les clubs employeurs. Ils n'ont pas manqué de le faire savoir à la RFU, y voyant un moyen de pression supplémentaire. Car, pour eux, l'enjeu est clair : il s'agit de faire comprendre à la fédération qu'elle n'a pas le choix. Le conflit n'est que suspendu pendant six semaines. Elle doit accepter le professionnalisme. Sinon, le rugby se passera des plus prestigieuses équipes d'Angleterre.

Pascal Ceaux

Le statut des internationaux

Les joueurs de l'équipe d'Angleterre ont signé un contrat avec la Rugby Football Union (RFU) à l'automne dernier. Tous les membres du *squad*, titulaires et remplaçants, se voient garantir la somme de 24 000 livres sterling (environ 200 000 francs) pour la saison. S'y ajoute une prime de 2 000 livres (environ 18 000 francs) par match. Elle récompense la participation, et n'est pas liée au résultat. La RFU avait mis au point ces contrats en réponse à la tentative de circuit professionnel menée par Ross Turnbull. Lorsque l'homme d'affaires australien avait voulu débaucher les meilleurs joueurs anglais pour mener à bien son projet, ceux-ci avaient jugé suffisantes les propositions de la fédération. En cas de refus du professionnalisme, la question de la régularité de ces contrats serait posée de facto.

Le Tournoi des cinq nations préserve sa magie

LORSQUE vient le mois de janvier, le monde du rugby européen contemple sa plus vieille création avec l'émotion d'un adulte qui aurait retrouvé ses jouets d'enfant. C'est l'heure du *Tournoi des cinq nations*, de ses saveurs surannées et de ses traditions intactes. Depuis 1987 et la première Coupe du monde, ces sensations se sont troublées d'interrogations qui traduisent une inquiétude générale. Le Tournoi résistera-t-il à la concurrence de sa jeune sœur ? Finira-t-il par reconnaître l'usure de son intérêt sportif ? Jusqu'à présent, lorsque vient le mois de mars, lorsque retombe la ferveur de *cinq journées et dix matches*, joueurs, spectateurs, journalistes, et depuis peu sponsors, ont conclu, dans un cliché béat, que *« le Tournoi conserve sa magie »*.

Avec ce mois de janvier 1996 pointe un nouveau danger et une autre question. Le Tournoi qui s'ouvre sera le premier de l'ère professionnelle, ouverte cet été. Cette compétition de l'ancien régime rugbystique résistera-t-elle à terme à la révolution de l'argent qui bouleverse tous les fondements de ce sport ? La crainte semble vaine. Le passage du tennis au professionnalisme n'a pas périmé ses vieux tournois du Grand Chelem. Les sports enrichis recherchent la noblesse des épreuves bien établies. Les professionnels, leur cortège de sponsors et de caméras ont plus que jamais besoin d'événements populaires dont l'histoire a su alimenter la notoriété. Les télévisions ne sauraient se contenter d'une Coupe du monde tous les quatre ans.

NOUVELLES VALEURS

La preuve : lorsque les puissances de l'hémisphère Sud ont franchi l'étape décisive vers le professionnalisme, en signant, en juin 1995, un contrat de retransmission avec le magnat Rupert Murdoch, que se sont-elles engagées à créer en premier ? Une compétition des mers australes où s'affronteront chaque année Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud. Le Sud s'est offert un décalque de ce Tournoi des cinq nations qui a toujours suscité son envie. Et qui lui permettra d'alimenter sa nouvelle économie du rugby. La même logique devrait s'imposer au Nord pour le Tournoi des cinq nations.

Cela ne saurait empêcher une adaptation aux nouvelles valeurs qui se mettent en place sur le continent. Dimanche 7 janvier, avec le Cardiff-Toulouse disputé dans l'Arm's Park de Cardiff, la Coupe d'Europe a montré qu'elle pourrait concurrencer le Tournoi dans ses propres stades. L'arrivée des Anglais dans cette nouvelle compétition, la prochaine saison, en fera encore monter l'intérêt et le niveau sportif.

Dès novembre, la Fédération anglaise avait choisi de souligner que le Tournoi, épreuve reine dans l'hémisphère Nord, ne saurait faire l'économie d'une adaptation. Elle a proposé que le Tournoi soit déplacé en avril-mai, dès la saison 1997, avec un calendrier resserré, des matches programmés pendant plusieurs week-ends d'affilée, le samedi ou le dimanche. Le Tournoi s'éloignerait ainsi de la zone de la Coupe d'Europe. Les rencontres, disputées des jours différents, assureraient des droits télévisés et des recettes publicitaires supplémentaires, la proximité avec les finales des championnats nationaux garantirait un meilleur niveau de jeu. Ce projet a suscité l'hostilité de nombre de défenseurs de la compétition, qui jugeaient qu'elle y perdrait son âme. Mais le mal est fait : dans la nouvelle donne du rugby mondial, les rites du Tournoi ne sont plus tout à fait intouchables.

Jérôme Fenoglio

Le calendrier

● **Samedi 20 janvier :**
France-Angleterre ; Irlande-Ecosse
● **Samedi 3 février :**
Ecosse-France ; Angleterre-Galles
● **Samedi 17 février :**
France-Irlande ; Galles-Ecosse
● **Samedi 2 mars :**
Ecosse-Angleterre ; Irlande-Galles
● **Samedi 16 mars :**
Galles-France ; Angleterre-Irlande

Elena Likhovtseva met fin au rêve australien de Mary Pierce

La Française, tenante du titre, a été éliminée dès le deuxième tour des Internationaux de tennis de Melbourne

MELBOURNE
de notre envoyée spéciale

Mary Pierce a disparu très vite dans l'ombre des vestiaires, son cœur gros. Peut-être une larme. Beaucoup de dépit. Derrière elle, sous les acclamations, Elena Likhovtseva a traversé le court bouillant et s'est arrêtée pour signer furtivement quelques autographes en héroïne encore un peu timide mais radieuse : elle venait de battre Mary Pierce, tenante du titre, tête de série n° 4.

Elena Likhovtseva, Russe, 51e mondiale, vingt ans, cadette de Mary de quelques mois, était venue l'affronter en petit soldat : *« C'est toujours difficile d'affronter une favorite*, dit-elle. *Il faut s'accrocher aux évidences : je n'avais strictement rien à perdre, alors j'ai décidé d'être détendue et de lui laisser le stress. »* La jeune fille, il est vrai, a toujours amusé pour son insolence et impressionné par son excellente acuité du jeu. Vainqueur de l'Orange Bowl en 1991, le plus grand tournoi juniors du monde, elle a été couronnée révélation de l'année 1994 sur le circuit féminin après avoir fait souffrir quelques joueuses bien mieux classées qu'elle.

Puisqu'elle n'aurait pas la force suffisante, Elena aurait la malice. Tout de suite, la Russe joue sans peur. Dès la première balle, sur le service de Mary Pierce, elle n'hésite pas à opposer des retours profonds, cette balle déjà très lourde, prise juste derrière le rebond. Habituée aux coup croisés habituellement tirés par ses adversaires, la tenante du titre reçoit un feu de coups droits posés droit sur la ligne de couloir, elle ne sait qu'en faire. Menacée sur son service dès le premier jeu, elle passera le match à courir derrière le score.

« UN MAUVAIS JOUR »

« C'est ce que l'on appelle un jour sans, souffle-t-elle. *Tout allait bien avant. J'ai fait mes étirements tranquillement. Non, je n'étais pas stressée, non, ce n'est pas le vent tourbillonnant. Dès le début du match, je ne me suis pas sentie bien. J'avais les jambes lourdes. Bref, je n'avais pas la pêche. »* Très vite, elle commet des fautes et, pis, regarde passer les balles de son adversaire sous son nez. Mary s'inquiète, Mary s'encourage. Aux changements de côté, elle plonge son visage dans une serviette ou bien ferme les yeux, comme pour effacer déjà ce qui va devenir un mauvais souvenir.

De l'autre côté, Elena Likhovtseva se surprend par son calme. Elle sait qu'elle tient son jour, et profite pleinement de l'aubaine. Malgré des fautes de jeunesse, elle continue d'assiéger Mary Pierce de coups francs et longs. Un set perdu, une fièvre qui monte. Mary court toujours trop tard, égarée dans ses doutes.

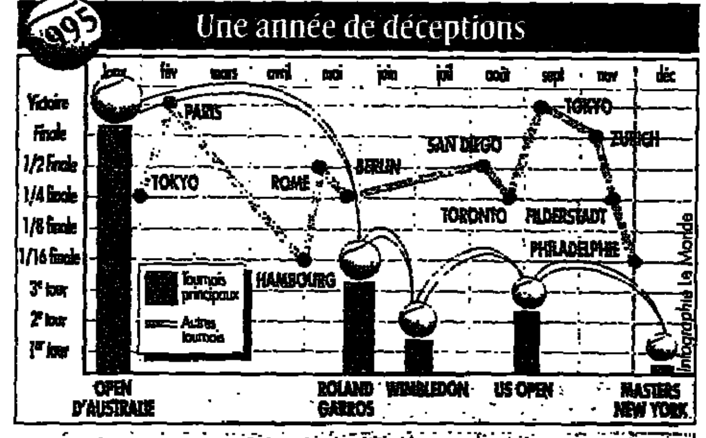
Nick Bollettieri, qui l'accompagne en Australie, sort du match de son deuxième protégé, Mark Philippoussis, qui trime sur le central, pour venir encourager la Française. Peine perdue. Mary doit se défendre sur son service, le laisse filer, laisse s'écouler le score. Elena esquisse un sourire et s'en va jouer son match de double.

A la veille des Internationaux d'Australie, Mary Pierce se voulait confiante (*Le Monde* daté 14-15 janvier). Après une saison décevante qui avait suivi sa victoire à Melbourne, elle s'était promis de s'y relancer et désirait trouver Monica Seles en finale. Lors de son premier match, elle avait donné les signes du changement, développant un jeu plus varié. La sensibilité de son toucher de balle était balbutiante, mais bien là. Il faudra patienter encore un peu pour les peaufiner en compétition.

Dans sa déconvenue de Melbourne, Mary Pierce voudrait juste voir un faux pas. Elle dégringole de la cinquième à la treizième place au classement mondial. Mais elle répète, un peu groggy : *« Un mauvais jour »*, et ne veut pas être épouvantablement déçue : *« Contrairement à 1995, j'ai mal commencé l'année, elle ne peut que mieux continuer »*, dit-elle. Elle ne sait pas encore bien si elle va rester un peu ou rentrer chez elle. Elle va continuer à s'entraîner dur. Pour l'heure, il ne semble pas être question d'engager un entraîneur à plein temps, comme elle l'avait fait en 1995 avec Sven Groeneveld avant de se séparer de lui à l'automne. Sa collaboration épisodique avec Nick Bollettieri n'est pas remise en cause.

Une heure et demie avant ce revers, la partie de tableau de Mary Pierce s'était éclaircie avec la défaite, sur le même court, de la Japonaise Kimiko Date (n° 5). Elle aussi faisait partie des finalistes potentielles. Kimiko Date a, elle aussi, aidé sa compatriote Mana Endo à l'éliminer par des sautes de concentration, inédites chez elle, et en collectionnant les fautes. Plus inquiétant, son jeu n'a que peu progressé en un an. Son service est toujours faible et son coup droit plus que défaillant : *« Normalement je m'en serais sortie*, dit-elle. *Mais la confiance m'a manqué. »*

Bénédicte Mathieu



Mary Pierce a remporté deux tournois en 1995, aux Internationaux d'Australie et à Tokyo. Elle a été éliminée trois fois dès son entrée en lice, aux Masters ainsi qu'à Hambourg et Philadelphie, où les têtes de série font leur apparition au niveau des seizièmes de finale.

Arnaud Boetsch, la tête ailleurs

Il avait prévenu. Malivai Washington était sa bête noire. Arnaud Boetsch ne se faisait guère d'illusions à la veille de sa rencontre du deuxième tour contre l'Américain, qui l'avait déjà battu trois fois. Jeudi 18 janvier, le n° 1 français a donc été éliminé par Washington (6-4, 6-1, 3-6, 6-1). Après sa victoire contre Guy Forget, mardi, Boetsch avait confié qu'il n'était pas prêt pour les Internationaux d'Australie. Récent père d'un garçon, il avouait *« avoir la tête n'importe où »*.

L'Américain Pete Sampras, tête de série n° 1 et finaliste 1995, s'est qualifié pour le troisième tour face à son compatriote Michael Joyce (3-6, 6-3, 6-4, 6-4). L'Allemand Boris Becker (n° 4) a eu besoin de cinq sets pour se défaire du Suédois Thomas Johansson (4-6, 3-6, 6-2, 6-1, 6-4). L'Américaine Lindsay Davenport (n° 10) s'est qualifiée pour le troisième tour en battant l'Australienne Rennae Stubbs (7-6, 6-3), comme la Suissesse Martina Hingis, qui a dominé l'Autrichienne Barbara Paulus (6-1, 6-4).

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE KORAC
Quarts de finale aller

Varèse (Ita.)-S. Milan (Ita.)	72-81
Fenerbahce Istanbul (Tur.)-EP Istanbul (Tur.)	68-95
Pesaro (Ita.)-T. Bologne (Ita.)	81-84
Berlin (All.)-Villeurbanne (Fra.)	79-75

FOOTBALL

COUPE DE LA LIGUE
Huitièmes de finale
Match en retard

Monaco (D1)-Auxerre (D1)	[illegible]

HANDBALL

COUPE DES COUPES
Quarts de finale aller

Santander (Esp.)-OM-Vitrolles (Fra.)	27-26

Loisir glacé

Les frissons du patinage et autres activités tonifiantes... en région parisienne



DESSINS NATALI FORTIER

JUSTAUCORPS scintillants, jupettes mousseuses aux couleurs d'aquarelles, chignons tressés impeccables des patineuses. Tenues kitsch et rôles enjôleurs des patineurs. Grâce aérienne des prouesses physiques et des figures chorégraphiques. C'est le patinage tel qu'on le voit à la télévision.

Sombres blousons boutonnés jusqu'au menton, patins uniformément blancs ou noirs, nez rougis par le froid, pieds tordus et hématomes des moins virtuoses, style limité à la marche arrière pour les autres. C'est le patinage tel qu'on le pratique communément, moins romantique et plus compliqué que les prestations des champions ne le laissent entendre. Qu'à cela ne tienne. La saison est aux sports de glisse pour encore un trimestre, il n'est pas trop tard pour s'initier.

Toutes les patinoires observent la même distribution de la clientèle. Les scolaires et les sportifs se partagent l'ouverture diurne des jours ouvrables, avant de laisser la place aux clubs de hockey, de danse sur glace ou de patinage de vitesse en début de soirée. Les séances « nocturnes » semblent réservées aux grands adolescents. Les samedis et mercredis après-midi voient affluer les jeunes adolescents ; ils ont entendu leurs aînés raconter comment ils avaient noué de tendres relations à la cafétéria de l'endroit... Enfin, le dimanche matin, lorsque tout ce petit monde rêve encore profondément, les parents et grands-parents, souvent anciens adeptes de ce loisir tonique, inculquent les bases du patinage à leur progéniture.

● Les Parisiens qui ne souhaitent pas quitter la ville n'ont qu'une alternative : glisser dans le XIXe arrondissement ou au jardin des Tuileries. La **patinoire des Buttes-Chaumont**, 30, rue Edouard-Pailleron (tél. : 42-39-96-10), est la dernière patinoire de la capitale et la plus ancienne d'Ile-de-France (elle date du début des années 30). Des travaux d'embellissement et de rénovation ont été entrepris l'été dernier et se poursuivront l'année prochaine. L'entrée est fixée à 50 francs pour les adultes, 45 francs pour les enfants, location des patins comprise. A partir de trois enfants, une entrée est offerte. Nocturne les jeudi, vendredi et samedi, ouvert dès 11 heures les mercredi et dimanche, 10 heures le samedi.

● Plus centrale, mais plus petite (600 mètres carrés) et de plein air, la **patinoire des Tuileries** (métro Concorde, tél. : 49-26-04-72) passe son deuxième hiver entre les arbres du jardin du même nom. Les familles du quartier, les touristes et les promeneurs occasionnels lui reconnaissent un charme et un attrait certains. Elle leur ouvre sa piste entre midi et 13 h 30 et entre 16 et 19 heures en semaine, et de 10 à 19 heures les mercredi, samedi et dimanche, jusqu'à la fin du mois de mars. A la nuit tombée, plongés dans l'obscurité, les passants amusés observent l'étrange ballet des patineurs en tenue de ville, seuls dans la lumière.

● Les habitants des XIIIe et XIVe arrondissements élisent volontiers l'installation de **Vitry-sur-Seine** (Val-de-Marne, 3, rue Ampère, tél. : 46-82-84-75). Les tarifs y défient toute concurrence (11, 14 et 20,50 francs selon les âges et les horaires, plus 14 francs pour les patins), mais c'est le jardin de glace qui ne manque pas de séduire les parents de bambins. Une partie de la piste, délimitée par des cônes, leur est aménagée entre 9 h 30 et midi chaque dimanche. Pingouins de mousse, chaises-traîneaux et luges aident les petits à s'affirmer sur la glace, eux qui ne redoutent pas encore vraiment les chutes.

● La patinoire de **Fontenay-sous-Bois** (Val-de-Marne, 8, avenue Charles-Garcia, tél. : 48-75-17-00) devrait prochainement offrir le même confort aux plus petits. Pour l'heure, on la choisit pour ses tarifs : 17 francs pour les Fontenaisiens contre 25,50 pour ceux de l'extérieur (prix d'entrée des adultes), 10,50 francs et 18 francs pour les enfants (17 francs pour les lames). Mais l'après-midi, de 16 heures à 17 h 45, le droit d'entrée (9,50 francs, plus 4,10 francs pour les chaussures) réconcilie les uns et les autres. Tous les jours, de la mi-septembre à la mi-mai, plus de 1 000 paires de patins (de hockey, plus maniables, ou de figure, plus sécurisants pour les débutants) du 32 au 48 attendent les givrés de la glisse.

● Autre patinoire à préférer les autochtones, celle de **Saint-Ouen** (Seine-Saint-Denis, 8, rue du Docteur-Bauer, tél. : 40-10-89-19) : 22,50 francs les samedi et dimanche après-midi, 16 francs pour toutes les autres séances publiques, contre 27 et 20 francs pour les extérieurs. Compter 16,50 francs supplémentaires pour le prêt des chaussures à glace. Outre ces tarifs modiques, l'entrée est libre pour les enfants accompagnés de leurs parents le dimanche matin. La patinoire est ouverte au public toute la semaine sauf le lundi, suivant des horaires différents chaque jour. Il est plus prudent de se renseigner.

● Pour fendre l'air au son des rythmes actuels, la **patinoire des Courtilles d'Asnières** (Hauts-de-Seine, boulevard Pierre-de-Coubertin, tél. : 47-99-96-06) est toute désignée, d'autant que sa piste est de taille olympique. Un disc-jockey assure la programmation musicale et anime des soirées à thème, comme en discothèque. Deux tarifs sont proposés : 36 francs les jours ouvrables, 45 les samedi et dimanche, location comprise. Le bar sera rouvert au printemps après une remise aux normes. Jouxtant les installations, des salles d'escrime, de boxe, de musculation et de danse ainsi qu'un centre médico-sportif.

● A **Franconville** (Val-d'Oise, 25, avenue du Marais, tél. : 34-13-86-50), la recette est la même. Pénombre et spots de couleur, animations sonores, écran géant où défilent les derniers vidéo-clips... Pour 32 francs (les vendredi et samedi soir, samedi et dimanche après-midi, 23 les mardi et mercredi, 17 les autres après-midis et le dimanche matin), finie, l'époque où l'on patinait idiot ! Le site comprend également une piscine, un bowling, des tennis, une discothèque et un squash.

● L'Ile-de-France compte encore bien d'autres patinoires, mais on ne saurait oublier de citer celle de **Colombes** (Hauts-de-Seine, allée Ile-Marante, tél. : 47-60-15-73). Dix-sept petites heures d'ouverture hebdomadaire au public... et pour cause : le centre national d'entraînement occupe les lieux la moitié du temps. Un certain Philippe Candeloro s'y rend chaque jour, ainsi que les vice-champions d'Europe et du monde Pascal Lavanchy et Sophie Moniotte, et toute l'équipe de France de patinage. Les tarifs d'ouverture au public s'échelonnent entre 17 et 23,50 francs, plus 18 francs de patins. Guidées par les arabesques dessinées dans la glace par nos champions, les lames des débutants acquièrent-elles plus d'assurance ?

Aude Dassonville

Le café d'Honoré

AVANT de gagner la maison de Balzac, rue Raynouard, on prendra un café serré. A côté du havre de l'écrivain, on avisera l'immeuble qui domine d'une courte tête la colline de Passy, du béton bon teint que fit pousser Auguste Perret avant de l'habiter. Sur la plaque à la mémoire de l'architecte, on lira que *« son génie constructeur a, dès 1903, conféré au béton de ciment armé la noblesse des matériaux antiques »*. Et puis on descendra les marches qui mènent chez Honoré. Muni d'un petit ticket rouge, on fera d'abord le tour du jardin. C'est en douceur qu'on poussera la porte d'entrée, car un gardien, juste derrière, sera en train de graisser la serrure.

On apprendra que le grand romancier habita là sept ans, de 1840 à 1847, caché sous le pseudonyme de M. de Breugnol, déformation du nom de Louise Breugniot, sa gouvernante. C'est qu'il était, le pauvre, menacé de saisie de son mobilier et de vente judiciaire de sa villa des Jardies, à Sèvres.

On s'attardera dans le cabinet de travail, avec sa petite table et son beau fauteuil. Dans une vitrine, on remarquera la cafetière-veilleuse, une porcelaine blanche avec les initiales HB. Elle fait partie de la commande que Balzac passa en 1833, par l'intermédiaire de Zulma Carraud, à la maison Marchal, Nivet et Belut, de Limoges. On se dira que tout est là, dans cette chose délicate maintenant au chaud, tout ce café bu nuitamment. Oui, on se racontera que la cafetière-veilleuse a décuplé l'inspiration de ce géant. Songez que pendant ses sept ans à Passy il accoucha d'*Une ténébreuse affaire*, de *La Rabouilleuse*, d'*Ursule Mirouët*, de *Splendeurs et Misères des courtisanes*, de *La Cousine Bette* et du *Cousin Pons*.

L'AIR DE PARIS

Sur la table de travail dorment sous verre deux pages d'épreuves de *Modeste Mignon*. Les vastes marges sont constellées de corrections qui n'ont rien de modeste ni de mignon. Avec une pensée pour l'imprimeur, on se penchera sur ce dédale scriptural. On remarquera sa couleur brun foncé, et l'on aura le sentiment, un court instant, que Balzac a trempé sa plume dans son café.

Sur la page de gauche, on notera deux ajouts qui se ressemblent : *« la pauvre enfant »* et *« ce pauvre garçon »*. Et, tout en se demandant si Balzac a finalement laissé la répétition, on entendra venir le gardien de tout à l'heure, l'homme à la serrure. Il aura aux lèvres un refrain d'Yves Montand : *« Youpi, youpi, youpi ya ! C'est moi la fille du cow-boy ! »* Ça s'écrit peut-être *cow-boy*, mais ici ça se prononce *cov-boi*.

Daniel Percheron

VENTES

Porcelaines et bouddhas

TOUTE L'ANNÉE, l'Extrême-Orient reste un secteur très actif du marché de l'art. Jades, laques, ivoires, bronzes, objets chinois ou japonais ont chacun leurs adeptes, mais la céramique, et en particulier la porcelaine, demeure une des disciplines artistiques les plus chères au cœur des Français. Une sélection de grès et de porcelaines est proposée à Vendôme le 27 janvier, principalement des XVIIIe et XIXe siècles. Ces pièces, aux prix modestes, font néanmoins partie de la famille des objets de collection dont le propre est de conserver une valeur intrinsèque. A condition d'acheter les objets en bon état, car les moindres défauts constituent toujours un facteur de moins-value.

Pour la porcelaine, les prix tiennent compte de l'importance de la pièce, de la beauté du décor et de l'ancienneté. La polychromie, avec le plus de nuances possible, reste très appréciée, et la valeur baisse avec le nombre de couleurs. Ainsi de belles porcelaines fin XIXe, présentant des couleurs variées, disposées dans des scènes à plusieurs personnages, conservent le même aspect décoratif que des œuvres plus anciennes, tout en ayant une valeur moindre. On trouvera, par exemple, une suite de vingt-trois assiettes en porcelaine de Canton, à décor polychrome de personnages, annoncée à 2 000 francs (quelques-unes ont malheureusement des fêlures et des égrenures). Toujours en porcelaine de Canton, cette fois du début du XXe siècle, un vase polychrome orné de personnages, monté sur une lampe en bronze doré, et estimé 1 500/1 800 francs.

Les porcelaines du Japon décorées dans un style différent atteignent à peu près les mêmes prix : on attend 1 500 à 2 000 francs d'une grande coupe ronde à décor polychrome de papillons, fleurs et fruits fin XIXe. Chinoises ou japonaises, certaines pièces du XVIIIe siècle, à décor courant, se révèlent encore moins chères. Comme cet ensemble de quatre coupes et trois présentoirs bleu, rouge et or, figurant des phénix et des paysages, dont on attend de 1 500 à 1 800 francs.

Quelques sculptures en bronze et en pierre provenant de différents pays de l'Asie font partie de la même vente. On pourra notamment admirer un bouddha en bronze à patine brune faisant le geste de l'enseignement (debout, les deux mains à la hauteur de la poitrine), fabriqué au Cambodge au XIXe siècle (2 000/2 500 francs). Un bas-relief en grès rose, orné d'une forme féminine accroupie sous le pied d'une divinité, sculpté en Inde au Xe siècle, obtiendra environ 2 500/3 000 francs. Un autre bouddha, assis cette fois en lotus, en bronze à traces de dorures, provient de Thaïlande, il date du XVIe siècle (1 500/1 800 francs).

Catherine Bedel

★ Hôtel des ventes de Vendôme, samedi 27 janvier ; exposition la veille. Etude Rouillac, route de Blois, 41100 Vendôme. Tél. : 54-80-24-24. Expert : Thierry Portier, 52, rue Taitbout, 75009 Paris, tél. : 48-74-86-12.

ESCAPADES

URBAINES

■ **CHAMBRES AVEC ROUES.** L'homme d'affaires est, en priorité, avide de mobilité. Une exigence que souhaitent satisfaire certains hôtels. Ainsi du Sofitel Paris-La Défense qui met à sa disposition, outre un service de navettes gratuites, une Twingo Easy, véhicule à débrayage semi-automatique, propice à la conduite en ville. Pour se mettre au volant de cette dernière, le forfait, essence et assurance incluses, s'élève, jusqu'au 31 mai, à 100 F/jour. Le Sofitel Paris-Porte de Sèvres, lui, remet à l'homme – ou à la femme – pressé une carte magnétique ouvrant à la fois la porte de la chambre et celle du parking (300 places, privé, surveillé). Informatisée, cette carte permet une facturation directe (65 F par 24 heures) au moment du départ. Un gain de temps assuré.
★ Informations-réservations au (1) 60-77-87-65.

FAMILIALES

■ **VACANCES BRETONNES.** Dernier-né du groupe VVF, le numéro un du tourisme familial en France, le Castel Sainte-Anne, à Trégastel, sur la côte de Granit rose : 81 appartements (320 lits) modulables (familles, couples, personnes seules, personnes âgées ou, grâce à des équipements adaptés, séminaires), répartis entre le Castel et les maisons construites dans le parc. Une résidence qui, d'ores et déjà, affiche « complet » pour les mois de mai, juin et septembre. Exemples de prix : entre 1 500 et 2 400 F par semaine, en mars et en avril, pour un 3 pièces/5 personnes. En juillet-août, de 2 700 à 4 600 F pour le même appartement. Labellisé « Eurovillage », le Castel Sainte-Anne entend également favoriser la rencontre des populations de France, de Belgique, du Danemark, du Portugal et d'Espagne.
★ Renseignements à Paris au (1) 60-81-60-60 et à Lyon au 78-95-76-76. Brochures disponibles sur demande par Minitel au 3615 VVF.

■ **CHOISIR SA NEIGE.** La nouvelle brochure « Neiges » d'Havas Voyages Vacances (72 pages) propose des stations sélectionnées *« pour se laisser glisser et griser, sans crainte d'un dérapage budgétaire "tout schuss" »* et faire son choix en fonction du style de vacances recherché. Points forts : la souplesse des formules à la carte, la compétitivité des tarifs (exemple, une semaine dans un hôtel 4 étoiles de Méribel, du 10 au 17 février, en demi-pension et accès aux activités « mise en forme », pour 5 600 F par personne en chambre double) et la présentation des stations avec leurs bonnes adresses et le calendrier des fêtes, festivals et autres événements culturels. Une saison déclinée en deux grands thèmes : les séjours ski alpin où l'on choisit son hôtel en fonction du massif montagneux, en hébergement seul ou en forfait tout compris, et les « autres neiges », en stations-villages ou ski nature, pour les amateurs de fond, de randonnées, de raquettes ou de cheval. Parmi les « plus » de la brochure, la possibilité de pré-réserver ses skis (pour voyager léger et trouver sur place chaussure à son pied) et les assurances annulation, enneigement insuffisant et assistance rapatriement.
★ Renseignements au 41-06-41-23 et Minitel 3615 Havas Voyages (promotions et réservations).

CULTURELLES

■ **MÉLODIES AU SOMMET.** Neige le jour, musique de chambre le soir. Une idée de l'hôtel Fitz Roy, un Relais et Château posé au cœur du domaine skiable des Trois-Vallées, à Val-Thorens, en Savoie. Le forfait, attrayant, comprend, pour 6 000 F par personne et pour la semaine du 19 au 26 janvier, la demi-pension, une belle chambre avec bain bouillonnant et terrasse, le petit déjeuner buffet ou servi dans la chambre, le repas de midi sur la terrasse ou le dîner du soir, sans omettre piscine, sauna, hammam et, cerise sur le gâteau, une bonne heure de petite musique de nuit au coin du feu ou du bar. Patrice Fontanarosa, violon, et Marielle Nordmann, harpe, sont les ordonnateurs de ces moments d'harmonie qui permettront d'écouter notamment Michel Moragues, flûte, et le Quatuor Kandinsky. Les concerts sont gratuits et l'hôtel accueillera avec plaisir les personnes venues de l'extérieur.
★ Réservations au 16-79-00-04-78.

■ **SÉJOURS À THÈMES.** Première chaîne européenne de location de vacances en résidences de tourisme, Pierre & Vacances enrichit son offre sur la Côte d'Azur avec la mise en place de « séjours découverte » (une formule qui permet, par exemple, de séjourner à Toulon et à Monaco ; 3 780 F par personne pour 4 semaines dans un 2 pièces 4/5 personnes), d'excursions à la carte (proposées dans la plupart des sites) et de séjours à thèmes, à partir de la résidence de Cannes Verrerie : forfaits de 7 nuits en pension complète et programme de 5 excursions. Un séjour « Carnaval », du 17 au 24 février, à l'occasion du Carnaval de Nice (3 625 F par personne en pension complète dans un 2 pièces 4/5 occupé par 2 personnes) et un séjour « gastronomie », du 23 au 30 mars (3 690 F par personne), avec bouillabaisse à Cannes, Musée Escoffier à Villeneuve-Loubet, routes des coteaux varois et dégustation, spécialités italiennes à Vintimille.
★ Renseignements à Paris au (1) 41-26-22-22, à Lyon au 78-62-36-36, à Lille au 20-12-17-37 et à Cap Estérel au 94-82-50-13.

■ **WEEK-END EN TOURAINE.** Au cœur de la Touraine angevine, dans un parc aux arbres centenaires, le château de Rochecotte, une résidence prisée du prince de Talleyrand qui, désertant Valençay, venait s'y faire choyer par sa belle nièce, la duchesse de Dino. C'est aujourd'hui un relais gastronomique où *Le Monde* et son histoire vous propose de déjeuner avant de faire route, toujours en autocar, vers le plus grand ensemble monastique de l'Occident chrétien, l'abbaye royale de Fontevraud. Visite, dîner à l'hôtellerie du Prieuré Saint-Lazare puis concert exceptionnel des *Psaumes de David*, d'Heinrich Schütz. Après une nuit à l'Hôtel du Golf, à Loudun, halte au château de Fesles pour une visite des chais du traiteur Lenôtre puis déjeuner dans le cadre de la demeure des Réaux, un édifice du XVe siècle dont les murs de briques rouges et noires et le donjon carré se reflètent dans l'eau des douves. Les samedi 9 et dimanche 10 mars : 2 670 F par personne en chambre double.
★ Renseignements au 82, rue Taitbout, 75009 Paris, tél. : (1) 45-26-26-77.

■ **AQUARELLES EN CHARTREUSE.** A l'occasion de la sortie du livre *Aquarelles en Chartreuse* (Editions Quatuor), la Maison Alpes-Dauphiné-Isère présente, jusqu'au 27 janvier, dans ses locaux parisiens, une exposition-vente des quarante-quatre aquarelles originales de Chantal Berthod illustrant cet ouvrage tiré à 1 500 exemplaires (195 F, 490 F pour les cent exemplaires de l'édition de luxe) et rédigé par Bruno Grange. Une promenade au fil des quatre saisons dans le monastère de la Chartreuse et les hameaux environnants dominés par les monts de Chamechaude, du Grand Som, de la dent de Crolles et du Granier.
★ 2, place André-Malraux, 75001 Paris. Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 à 18 heures.

BROCANTES

● **Nantes**, Parc des expositions la Beaujoire, 19-21 janvier ; 10 h - 19 h.
● **Nuits-Saint-Georges** (Côte-d'Or), maison Nuits-Saint-Georges, rue Berchères, 20 et 21 janvier ; 10 h -19 h.
● **Montignac** (Dordogne), salle des fêtes ; 20 et 21 janvier ; 9 h -19 h.
● **Fontenay-aux-Roses** (Hauts-de-Seine), gymnase du Parc ; 20 et 21 janvier ; 10 h -19 h.
● **Châteauneuf-du-Rhône** (Drôme), salle polyvalente ; 20 et 21 janvier ; 10 h -19 h.

Grisaille au nord

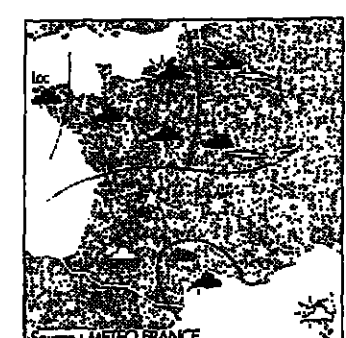
LES HAUTES pressions centrées sur l'Europe de l'Est continuent à maintenir un temps calme sur la France. Une perturbation atlantique de faible activité abordera toutefois l'extrême ouest de notre pays vendredi après-midi.

Sur l'ensemble de la moitié nord, jusqu'au Poitou, aux vallées de la Loire et de l'Allier et à la région Rhône-Alpes, vendredi sera une nouvelle journée de grisaille et de brouillards ; à la faveur des gelées nocturnes, ces brouillards seront par endroits givrants le matin. En revanche, sur le relief, dès 500 ou 600 mètres d'altitude, ce sera du très beau temps du matin jusqu'au soir. Sur les régions de l'Ouest – Bretagne, pays de Loire et Basse-Normandie – le temps changera au cours de la journée : la grisaille brumeuse du matin laissera place l'après-midi à un ciel couvert qui donnera quelques pluies ou bruines en fin de journée sur la Bretagne ; un vent de sud modéré, avec des pointes atteignant 50km/h, se lèvera sur la pointe de la Bretagne et sa côte sud. Sur la moitié sud du pays, ce sera à nouveau une belle journée, avec un soleil généreux du matin jusqu'au soir. Le ciel du Roussillon, du Languedoc et du sud de la Corse sera un peu plus nuageux, mais sans plus.

Les températures resteront voisines de celles de la veille, se maintenant en dessous des normales sous la grisaille, et au contraire légèrement au-dessus sur les régions ensoleillés de la moitié sud : les minimales seront généralement comprises entre 0 et -4 degrés dans l'intérieur des terres, mais seront moins basses sur l'Ouest et le Sud-Ouest, avec 0 à 5 degrés, tandis qu'elles se maintiendront entre 4 et 8 degrés sur les zones côtières ; quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 0 à 4 degrés sous la grisaille, 6 à 9 sur les régions de l'Ouest, et 10 à 14 sur le Sud-Ouest et le Sud-Est.

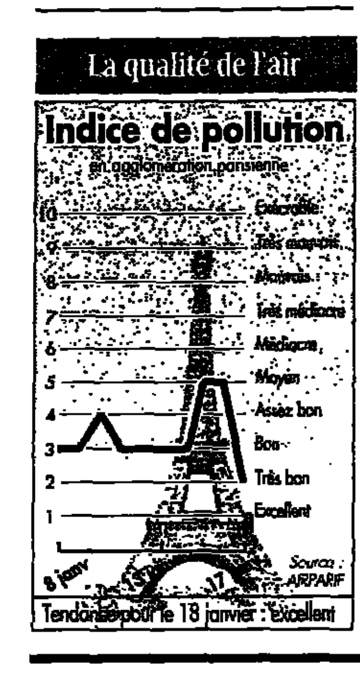
Samedi, la grisaille et les brouillards perdront du terrain, surtout sur l'Ouest et le Bassin parisien. La Bretagne subira encore un peu de pluie et le Languedoc-Roussillon et l'ouest de la Provence verront le temps se dégrader de manière sensible. Ailleurs, des bancs de nuages élevés inoffensifs circuleront dans le ciel. Les températures regagneront en général 1 ou 2 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

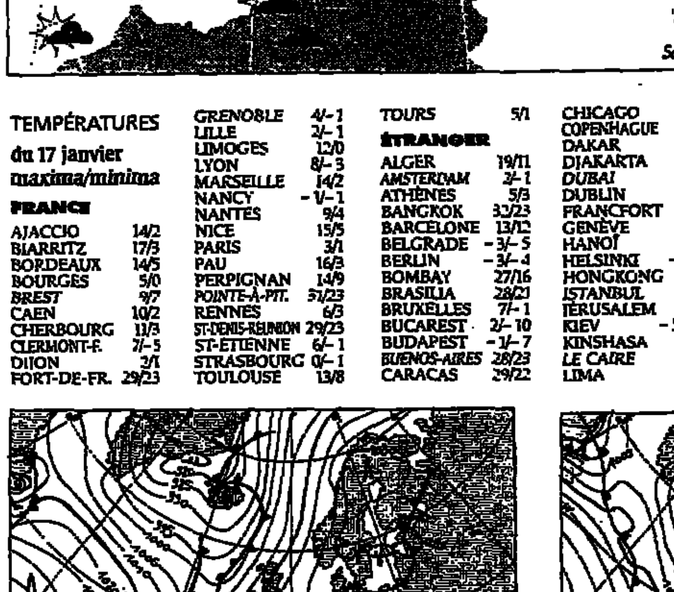


Prévisions pour le 19 janvier vers 12h00

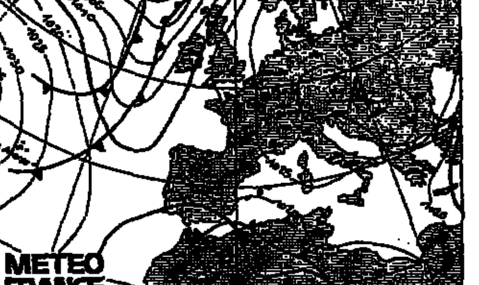
La qualité de l'air



Tendance pour le 18 janvier : Excellent



TEMPÉRATURES		GRENOBLE	4/-1	TOURS	5/1	CHICAGO	6/3	LISBONNE	16/11	PRETORIA	29/15
		LILLE	2/-1	ÉTRANGER		COPENHAGUE	0/-1	LONDRES	11/4	RABAT	17/11
du 17 janvier		LIMOGES	12/0			DAKAR	23/18	LOS ANGELES	19/13	RIO DE JAN.	29/22
maxima/minima		LYON	8/-3	ALGER	19/11	DJAKARTA	30/23	LUXEMBOURG	-1/-3	ROME	12/-1
		MARSEILLE	14/2	AMSTERDAM	2/-1	DUBAI	22/17	MADRID	13/5	SAN FRANC.	12/8
FRANCE		NANCY	-1/-1	ATHÈNES	5/3	DUBLIN	11/9	MARRAKECH	17/10	SANTIAGO	30/13
AJACCIO	14/2	NANTES	9/4	BANGKOK	33/23	FRANCFORT	0/-3	MEXICO	23/7	SÉVILLE	16/10
BIARRITZ	17/3	NICE	15/5	BARCELONE	13/12	GENÈVE	2/0	MILAN	2/-3	ST-PÉTERS.	-2/-5
BORDEAUX	14/5	PARIS	3/1	BELGRADE	-3/-5	HANOÏ	20/18	MONTRÉAL	-10/-7	STOCKHOLM	1/-4
BOURGES	5/0	PAU	16/3	BERLIN	-3/-4	HELSINKI	-1/-3	MOSCOU	-3/-5	SYDNEY	29/20
BREST	9/7	PERPIGNAN	14/9	BOMBAY	27/16	HONGKONG	20/18	MUNICH	-4/-5	TENERIFE	23/13
CAEN	10/2	POINTE-À-PIT.	31/23	BRASILIA	28/21	ISTANBUL	3/2	NAIROBI	26/13	TOKYO	9/4
CHERBOURG	11/3	RENNES	6/3	BRUXELLES	7/-1	JÉRUSALEM	15/5	NEW DELHI	20/14	TUNIS	15/8
CLERMONT-F.	7/-5	ST-DENIS-RÉUNION	29/23	BUCAREST	2/-10	KIEV	-5/-12	NEW YORK	7/1	VARSOVIE	1/-7
DIJON	2/1	ST-ÉTIENNE	6/-1	BUDAPEST	-1/-7	KINSHASA	31/22	PALMA DE MAJ.	15/8	VENISE	9/-4
FORT-DE-FR.	29/23	STRASBOURG	0/-1	BUENOS-AIRES	28/23	LE CAIRE	16/9	PÉKIN	1/-8	VIENNE	-4/-5
		TOULOUSE	13/8	CARACAS	29/22	LIMA	26/21	PRAGUE	-5/-7		



Situation le 18 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 20 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Moscou et la guerre

MALGRÉ sa victoire, l'URSS a payé un terrible tribut à la guerre. Ses pertes en vies humaines ont été infiniment plus élevées que celles des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France réunis. On estime généralement à 17 millions le nombre des morts, tant civils que militaires. Quant aux dommages infligés à l'économie par l'invasion allemande, ils représenteraient, d'après les calculs de la commission extraordinaire d'Etat, 679 milliards de roubles au cours de 1941.

On comprend que ces chiffres restent gravés dans tous les esprits et que l'opinion soviétique suive avec un intérêt extrême le déroulement du procès de Nuremberg. On comprend que l'URSS se soit montrée dure quand il s'est agi d'exiger des réparations de l'ennemi vaincu, et que sa haine du fascisme allemand soit farouche.

Mais l'opinion publique se passionne également pour cette autre question : aurait-on pu empêcher la guerre de 1939 ? La thèse du gouvernement soviétique est à cet égard très nette : s'il est vrai qu'Hitler est le grand responsable du déclenchement des hostilités, les puissances occidentales sont coupables d'avoir poursuivi entre les deux guerres mondiales une politique néfaste, une politique qui, basée sur la méfiance envers l'URSS, n'a pu que pousser Hitler sur la voie des agressions.

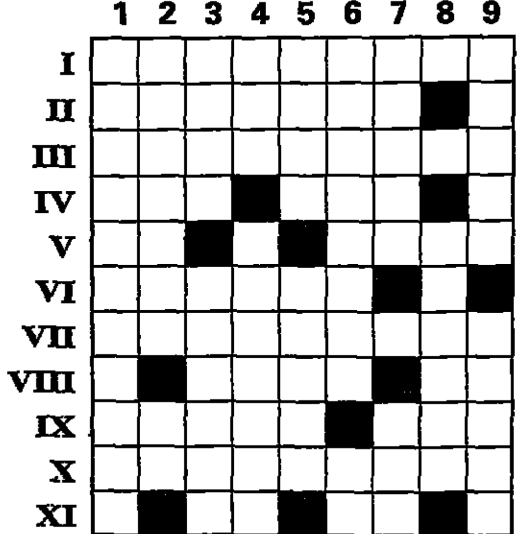
Cette thèse est exposée dans le troisième volume de l'*Histoire diplomatique* publiée sous la direction de Vladimir Potemkine, ancien commissaire adjoint aux affaires étrangères. (...) L'ouvrage a été tiré à 500 000 exemplaires et a fait l'objet de nombreux articles dans la presse soviétique.

André Pierre

(19 janvier 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6738



HORIZONTALEMENT

I. Qui risque d'exploser quand on le fait bouillir. – II. Se charge des expéditions. – III. De vrais rapaces. – IV. Est parfois héroïque. D'un auxiliaire. – V. Bande d'étoffe. En Allemagne. – VI. Des petits génies. – VII. Une façon de faire du plat. – VIII. Objet de ressentiment. Lettres pour annoncer qu'on ne répond *plus*. – *IX. Comme une main vite détendue.* Peut se faire sur le champ. – X. Travail d'arboriculteur. – XI. Deux points. S'en va parfois de la poitrine.

VERTICALEMENT

1. Qui ont réponse à tout. – 2. Rend incapable de faire des courbettes. Conjonction. – 3. Reste froid en été. Si on les brise, ça nous casse les pieds. – 4. Peut *être plein de nœuds. Plat, en Italie.* – *5. Peut être* prononcé par celui qui fait son salut. Emplacement pour des jeux. – 6. Une attitude bien chrétienne. Lettre. – 7. A de grosses côtes. Fête. – 8. Tissu de coton. – 9. Sigle d'école. Parmi les choses qu'on peut partager quand il y a un divorce.

SOLUTION DU N° 6737

HORIZONTALEMENT

I. Cavatine. – II. Charcuter. – III. Oô. Infère. – IV. Nulle. Me. – V. Il. Io. – VI. Côte. Cadi. – VII. Initiales. – VIII. Etêter. Se. – IX. Rente. – X. Clé. Aèdes. – XI. Erse. Séné.

VERTICALEMENT

1. Conscience. – 2. Chou. Ont. LR. – 3. Aa. Litières. – 4. Vrillette. – 5. Acné. Iéna. – 6. Tuf. Ecartés. – 7. Item. Al. Ede. – 8. Néréides. En. – 9. Ere. Oiseuse.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 20 janvier

■ **L'HÔTEL DE POULPRY** (55 F + prix d'entrée), 10 h 30, 12, rue de Poitiers (Europ explo).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY,** résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 50 F), 11 heures, 33, quai d'Orsay (Elisabeth Romann).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition « A l'ombre du Vésuve », 11 heures (50 F + prix d'entrée), hall du musée (Odyssée) ; 14 h 30 *(25 F + prix d'entrée) (Musées de la* Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** « Les primitifs flamands » (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux) ; *« Les antiquités grecques »* (33 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux) ; « Egypte symbolique » (60 F + prix d'entrée), 14 h 45, sortie du métro Palais-Royal sur le terre-plein central (Isabelle Hauller).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** exposition « Chefs-d'oeuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague », 11 h 45 (37 F), devant le musée près du rhinocéros (Monuments historiques) ; 14 h 30 (34 F + prix d'entrée) (Musées nationaux).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** *(lampe de poche, 40 F), 13 h 30,* 42, avenue de l'Observatoire (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : les thermes antiques *et leurs galeries* souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **PAVILLON DES ARTS :** exposition *« Visages de l'icône »* (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 101, rue Rambuteau (Institut culturel de Paris).

■ **MONTMARTRE,** 14 h 30 (50 F), *en haut du funiculaire* (Paris autrefois) ; du Moulin-Rouge au Musée Poulbot (60 F), 14 h 30, sortie du métro Blanche (Vincent de Langlade).

■ **VOLTAIRE ET PARMENTIER** en *leurs avenues (50 F), 14 h 30, sortie* du métro Voltaire côté mairie du 11e (Emilie de Langlade).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition « Passions privées », 14 h 30 (25 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris) ; 15 h 30 (55 F + prix d'entrée), 11, avenue du Président-Wilson (Paris et son histoire).

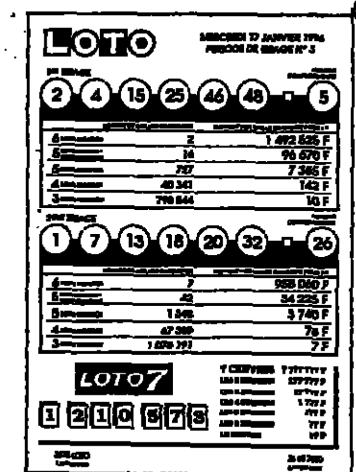
■ **PALAIS GALLIERA :** exposition « Costumes à la cour de Vienne, 1815-1918 », 14 h 30 (25 F + prix d'entrée), 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie *(Musées de la Ville de Paris).*

■ **L'HÔTEL POTOCKI,** siège de la chambre de commerce (37 F), 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

■ ***MUSÉE CARNAVALET :*** exposition « Robert Doisneau » (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ ***LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE*** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

JEUX

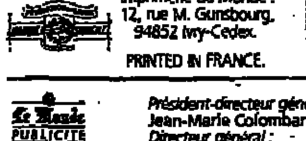


LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Les chemins de fer allemands améliorent les services aux voyageurs en renouant *avec les porteurs de bagages.* Une cinquantaine d'entre eux ont fait leur apparition dans les gares de Francfort, Hambourg, Stuttgart, Munich, Leipzig et Dresde. La gare de Francfort teste, en outre, un système de stationnement à la demande, qui permettrait aux voyageurs pressés de laisser leur véhicule personnel avec *clés et papiers* à proximité de la gare, des employés des chemins de fer se chargeant de le garer en bonne place. – *(AFP.)*

■ ***PARIS.*** Un train spécial de découverte de la petite ceinture rive droite (de Bercy aux Batignolles par Ménilmontant) est organisé, le 27 janvier, par le Cercle ouest-parisien d'études ferroviaires (COPEF). Départ de Paris-Lyon vers 9 heures, retour vers 12 heures. Participation aux frais : 225 F par personne (inscriptions, avant le 23 janvier : COPEF, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, tél. : 45-81-11-06).

■ **ZAÏRE.** Le gouvernement zaïrois s'apprête à lancer une opération de refonte et de privatisation partielle de ses transports aériens, maritimes et ferroviaires. Les compagnies d'aviation belge Sabena et helvétique Swissair ont fait savoir qu'elles souhaitaient *prendre une participation* dans une nouvelle compagnie aérienne qui succéderait à Air Zaïre. Celle-ci est en faillite depuis juin dernier. – *(AFP.)*

■ ***ÉTATS-UNIS.*** *Le* groupe *Hilton* prévoit de lancer une chaîne de cent hôtels destinés aux voyages d'affaires, qui sera baptisée Hilton Garden Inns. Vingt-cinq établissements devraient être mis en chantier dès la fin de cette année. – *(Bloomberg.)*

■ **CHINE.** Quatre nouveaux aéroports vont ouvrir en Chine cette année, et trois autres vont être mis en chantier. Les compagnies *aériennes chinoises* ont transporté 51,5 millions de passagers en 1995, ce qui représente une augmentation de 22 % par rapport à 1994, et espèrent doubler ce chiffre en l'an 2000. – *(AP.)*

NOMINATIONS En bon politique, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a désamorcé la crise qui l'opposait à la profession et aux étudiants en architecture depuis l'annonce de la création d'une direction commune du patrimoine et de l'architecture placée sous la houlette de Maryvonne de Saint-Pulgent. ● VOLTE-FACE : une direction autonome de l'architecture voit le jour. La responsabilité en sera confiée à François Barré, l'actuel président du Centre Georges-Pompidou. Cette décision devrait calmer les appréhensions de ceux qui craignaient une tutelle trop conservatrice de la direction du patrimoine. ● AUTRE DÉCISION : la mise sur pied d'une « commission de refondation » confiée à Jacques Rigaud, PDG de RTL, qui aura la charge de redéfinir la politique de la Rue de Valois sur la base d'un rôle accru donné à l'action sociale du ministère.

Une direction de l'architecture sera créée au ministère de la culture

Ce nouveau département, séparé du patrimoine, sera confié à l'actuel président du Centre Georges-Pompidou, François Barré. Une mesure qui devrait calmer la grogne de la profession et des étudiants

LE MINISTRE de la culture, Philippe Douste-Blazy, a profité de ses vœux à la presse, le mercredi 17 janvier, pour recadrer sa politique et annoncer un certain nombre de mesures. La plus voyante est sans aucun doute la création, rue de Valois, d'une direction de l'architecture. Le retour de ce département, rattaché depuis 1978 au ministère de l'équipement, avait été annoncé à l'automne dernier, et avait été confié début janvier à Maryvonne de Saint-Pulgent, directeur du patrimoine.

Ce choix n'avait reçu l'assentiment ni de la profession ni des étudiants (*Le Monde* du 24 octobre), qui avaient défilé à plusieurs reprises dans les rues pour le contester. La coordination étudiante, soutenue par la quasi-totalité du corps professoral, s'élevait contre la médiocrité du budget attribué aux écoles d'architecture, et surtout contre la « *dissolution* » de leur discipline au sein de la direction du patrimoine. La subordination au passé – le patrimoine – d'une pratique tournée vers le présent le plus brûlant – l'élaboration de la ville contemporaine – leur semblait un non-sens. Le ministre, animal éminemment politique, a réagi sans tarder. Il a indiqué que cette direction, effective dans deux ou trois mois, serait placée sous la responsabilité de François Barré, actuel président du Centre Pompidou, dont le mandat arrive à expiration le 4 août 1996.

Cette nomination est habile. François Barré s'intéresse de longue date à l'architecture. Il a siégé dans plusieurs jurys de concours d'architecture. Cette discipline a toujours tenu une place importante dans les expositions qu'il a organisées. François Barré, qui a une bonne connaissance du milieu, aura fort à faire : analyser les causes de la crise qui frappe durement la profession, réfléchir à la généralisation des concours de plus en plus contestés, remettre de l'ordre dans les écoles bondées et sans moyens suffisants. Toutefois, dès l'annonce du ministre, l'ordre des architectes émettait quelques réserves : « *Il reste à vérifier que les arbitrages rendus par le premier ministre pour donner à l'architecture au sein du ministère de la culture une présence forte et cohérente seront respectés. Une direction aux moyens limités, aux compétences écartelées serait de peu d'effet.* » Philippe Douste-Blazy a également indiqué un rapprochement des écoles d'architecture avec l'enseignement supérieur, une remise à niveau financière de 10 millions de francs et la tenue d'assises nationales de l'architecture en 1996.

Avant cette annonce, Philippe Douste-Blazy avait rassuré le monde des arts plastiques, choqué du départ imprévu d'Alfred Pacquement (*Le Monde* du 12 janvier), responsable de la délégation aux arts plastiques, « *qui ne passera jamais sous la houlette de la direction des musées de France* ». Il a célébré les bons résultats du cinéma français en 1995. Ce dernier a atteint 35 % de parts de marché. La progression des entrées est de l'ordre de 3,5 %, avec près de 130 millions de spectateurs. La production est en hausse, avec quatre-vingt-seize films contre quatre-ving-six en 1994, et cinq films français sont au palmarès des dix meilleurs films projetés sur les écrans de l'Hexagone.

REFONDATION

Enfin, le député-maire de Lourdes a indiqué que « *le temps d'une refondation semble venu* » pour son ministère. Celle-ci sera placée sous le signe de Jacques Duhamel, ministre pompidolien (mais centriste) de la culture. L'invocation de cet « *élu de la province française* » est parlante. Ce dernier « *avait pressenti la double rupture que nous vivons : entre centre des villes et leur périphérie, rupture géographique ; au sein de notre collectivité, rupture sociale* », a souligné le ministre, qui a rappelé, une fois de plus, que pour lui, même si elle ne se confond pas, « *l'action sociale est inséparable de l'action culturelle* ». Ce n'est donc pas un hasard s'il a nommé un ancien collaborateur de Jacques Duhamel, Jacques Rigaud, président d'une « *commission de refondation* » visant à redéfinir la politique de la Rue de Valois. Les principes de cette redéfinition étant puisés dans l'ouvrage publié récemment par le PDG de RTL, *L'Exception française* (*Le Monde* du 3 novembre 1995).

Il faut « *d'abord recentrer le ministère sur ses fonctions d'impulsion, de coordination, d'évaluation : c'est l'essence même du service public de l'action culturelle, qui fonde, pour une bonne part, cette exception culturelle dont parle Jacques Rigaud (...) Ensuite, engager une concertation, méthodique et périodique, avec les collectivités locales. Enfin, contractualiser les concours publics aux institutions culturelles, en contrepartie d'engagements véritables de service public (...) Missions, méthodes, moyens, tout doit faire l'objet d'une analyse attentive* », a conclu le ministre.

Emmanuel de Roux

Un musée pour les plans-reliefs

Arrêté dans son principe en 1988, le musée des plans-reliefs était en panne. Philippe Douste-Blazy a annoncé le coup d'envoi du chantier qui doit démarrer dans les combles de l'hôtel des Invalides. Il sera achevé en l'an 2000 et coûtera 85 millions de francs. On se souvient de la polémique qu'avait sucitée l'envoi de la collection à Lille en 1986. Un accord avait finalement été trouvé : seize maquettes sur une centaine devaient être exposées dans le sous-sol du musée des Beaux-Arts de la ville du Nord. Le reste revenant à Paris.

Elles disposeront, à terme, n, d'un espace de 4 500 m². Cette collection de villes fortifiées minutieusement reproduites à la même échelle (1/600) a été élaborée du XVIIe au XIXe siècle. L'intérêt historique et architectural de cet ensemble est considérable.

Interrogations sur l'avenir du CNP après le départ de Robert Delpire

C'EST UNE PAGE importante de l'image fixe en France qui se tourne avec le départ de Robert Delpire du Centre national de la photographie (CNP), annoncé le 10 janvier lors de la réunion du conseil d'administration. Institution phare qu'il a dirigée depuis sa création en 1982, le CNP a symbolisé le « boom » spectaculaire de la photo dans les années 80.

Quand Jack Lang arrive rue de Valois, les lieux qui donnaient à voir de la photographie étaient rares. Robert Delpire a donc défini les grandes orientations d'un centre d'art, qui serait chargé, non pas d'acheter et collectionner, mais de diffuser la création photographique des origines à nos jours. Essentiellement à travers des expositions et des livres. Robert Delpire avait le profil idéal pour mener à bien ces missions.

Né à Paris en 1926, il crée la revue d'art *Neuf* à vingt-trois ans. Dès le début des années 50, il publie les œuvres de Cartier-Bresson, Brassaï, Doisneau, Lartigue, Bischof. En 1958, il sort *Les Américains*, de Robert Frank, qui reste une date-clé de l'histoire de la photographie. Robert Delpire est également directeur artistique (la revue *L'Œil*, *Le Nouvel Observateur*), il ouvre en 1963 une galerie dans le quartier Saint-Germain-des-Prés, produit des films (*Qui êtes-vous Polly Magoo ?*, de William Klein) et a organisé nombre d'expositions et notamment « Henri Cartier-Bresson » au Musée d'art moderne de la ville de Paris, en 1979.

Nommé à la tête du CNP par Jack Lang, Robert Delpire dispose d'un lieu à la mesure de son ambition, le Palais de Tokyo, puis, à partir de novembre 1993, de l'Hôtel Salomon-de-Rothschild. Il y a présenté, en quinze ans, plus de cent cinquante expositions historiques, thématiques ou monographiques. Il a également pleinement réussi la collection Photo Poche, qui compte soixante-cinq numéros et qui est consacrée aux grands auteurs, de Cartier-Bresson à Joel-Peter Witkin. Grâce à un prix modéré (autour de 50 F), cette collection serait la plus vendue au monde, avec des titres comme le Doisneau, qui a atteint 175 000 exemplaires. Le CNP a également initié le Festival Photofolie, qui n'a pas réellement convaincu, il a créé la bourse moins Trente pour aider les jeunes photographes et multiplié les actions pédagogiques auprès des scolaires.

Robert Delpire, qui entre dans sa 70e année, aurait annoncé sa décision de se retirer durant l'été 1995.

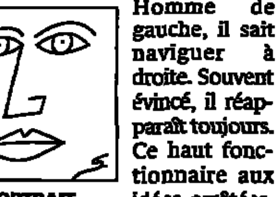
Ce proche de Cartier-Bresson, professionnel rigoureux, dont beaucoup vantaient *L'Œil*, plutôt défenseur d'une photographie classique, ne sera pas facile à remplacer, d'autant que le ministère de la culture s'interroge sur l'avenir du CNP. Certains voudraient l'ouvrir à une photographie plus plasticienne. Mais d'autres font remarquer que Robert Delpire a su fidéliser un public. Surtout, le paysage photographique s'est fortement enrichi depuis quinze ans, le CNP est moins « *indispensable* » et sera même concurrencé au printemps par la Maison européenne de la photographie. Enfin, la collection Photo Poche pourrait être privatisée.

Robert Delpire doit rester en fonctions jusqu'à la nomination de son successeur, qui devrait intervenir durant le premier trimestre 1996. Plusieurs personnalités de la photographie, notamment Michel Frizot et Régis Durand, se sont portées candidates.

Michel Guerrin

Les trois passions de François Barré

LA CARRIÈRE de cet énarque de cinquante-sept ans est une suite de rebondissements, mais elle est dominée par trois passions : le design, les arts plastiques et l'architecture.



PORTRAIT

Homme de gauche, il sait naviguer à droite. Souvent évincé, il réapparaît toujours. Ce haut fonctionnaire aux idées arrêtées, qui a choisi délibérément le monde culturel, tient du chat. Il en possède la réserve, une apparente nonchalance et l'art de retomber sur ses pieds. Après l'ENA, il intègre en 1965 le Quai d'Orsay. Deux ans plus tard, on le trouve au cabinet de Jacques Chaban-Delmas, à Bordeaux. En 1968, il fonde avec François Mathey le Centre de création industrielle (CCI). Démis de ses fonctions en 1976, il devient rédacteur en chef de la revue *Architecture d'aujourd'hui*. Auparavant, il avait obtenu le Grand Prix du film d'architecture et d'urbanisme de New York.

A partir de 1977, il conseille le président de la régie Renault, Bernard Hanon, pour sa politique architecturale. Avec la gauche au pouvoir, il est nommé, en 1981, directeur du parc de La Villette, par Jack Lang, et en élabore le programme et organise le concours international. Quatre ans plus tard, il est à la tête de la Grande Halle de La Villette et monte avec succès l'exposition *Cités-Cinés*. En 1990, il prend la tête de la délégation aux arts plastiques, qu'il quittera en 1993 pour la présidence du Centre Georges-Pompidou. Entre-temps il aura été membre du jury du concours d'architecture de l'Institut du Monde arabe, coauteur du rapport sur la Fondation européenne pour les villes et l'architecture, à la demande de Pierre Méhaignerie, alors ministre de l'équipement, et présidé le cercle de qualité culturelle, urbaine et architecturale qui assiste Rem Koolhaas l'architecte-concepteur d'Euralille.

E. de R.

La disparition du dramaturge Heiner Müller laisse en Allemagne un vide insoupçonné

BERLIN
de notre envoyé spécial

Mardi 16 janvier, de très nombreuses personnalités allemandes ont assisté aux funérailles du dramaturge Heiner Müller, décédé le 30 décembre 1995 (*Le Monde* du 2 janvier 1996). Jamais la mort d'un écrivain n'avait suscité un tel recueillement collectif. Dans la nuit du 15 au 16, des milliers d'admirateurs ont veillé de minuit à six heures du matin, regardant films et documentaires, tout en buvant du café chaud, du whisky et en fumant des cigares, des Hoyos de Monterey, les préférés de Heiner Müller.

9 h 15 : la foule se réunit près du Berliner Ensemble. Sur la Spree, des blocs de glace dérivent. Les nombreuses caméras de télévision filment l'arrivée de la *Proeminenz* (le gratin berlinois). Côté politique, toutes les tendances sont réunies : Richard von Weizsäcker, l'ancien président de la République, Oskar Lafontaine, le président du SPD, Gregor Gysi, leader du Parti communiste rénové PDS, et le bourgmestre de Berlin, Eberhard Diepgen. Le monde du théâtre est au complet : Bernhard Minetti, Claus Peymann, Thomas Langhoff... Il y a aussi des écrivains, Günter Grass, Christoph Heim...

Chacun prend place dans la salle du Berliner Ensemble, l'ancien théâtre de Brecht dont Heiner Müller assurait seul la direction depuis 1994. Au premier rang, Brigitte, sa jeune veuve. Le cinéaste Alexander Kluge salue la mémoire d'un homme qui a toujours senti qu'« *à la réalité des vivants se superposait celle des morts* ». Robert Wilson et Stephan Hermlin lui succèdent. Daniel Barenboïm interprète au piano le deuxième mouvement de la dernière *Sonate en si*, de Schubert.

AUX CÔTÉS DE BRECHT

Puis la foule se dirige vers le cimetière tout proche. Du toit d'une Mercedes où il se tient avec une caméra, Volker Schlöndorff filme le cortège. Dernier bel hommage d'un admirateur : le chorégraphe Johann Kresnik jette un cigare dans la tombe. Désormais, le plus grand dramaturge allemand de ces dernières années repose aux côtés de Johann Gottlieb Fichte et Georg Friedrich Hegel, de Heinrich Mann et Anna Seghers, surtout de Bertolt Brecht, à l'aune duquel il n'a jamais cessé de se mesurer.

Sa mort a soulevé en Allemagne une émotion bien au-delà du cercle habituel de ses fans. Les lectures organisées jusqu'au 9 janvier, jour de son anniversaire, ont été suivies avec ferveur par un public recueilli, parmi lequel beaucoup de jeunes gens.

Heiner Müller ne comptait cependant pas que des amis. Son personnage gênait aussi, notamment dans l'establishment ouest-allemand ; on l'acceptait encore lorsqu'il ironisait du temps de la RDA sur les anciens dirigeants communistes, beaucoup moins lorsque ce rejeton de l'Est s'en prenait aux vérités établies de l'Ouest.

Aussi à l'aise à Bayreuth que dans les arrière-scènes de rock, dans les réceptions du président de la République, l'austère Roman Herzog que dans les niches les plus reculées de l'ex-RDA, Heiner Müller restera, pour beaucoup de ses admirateurs, cet esprit en éveil capable de traverser le nazisme et le communisme sans céder sur l'essentiel, sans jamais désespérer de trouver, lui l'Allemand, sa réponse à l'Histoire, à l'histoire de sa vie. A l'Est, auquel il est toujours resté fidèle, il incarnait l'espoir de ne pas être l'éternelle victime de la réunification.



HEINER MÜLLER

Aucun piège de ce monde ne semblait avoir prise sur lui. Du temps du mur de Berlin, il surgissait à tout moment à l'Ouest, le plus naturellement du monde, colportait toutes sortes d'anecdotes, d'histoires qui faisaient ensuite le tour de la société berlinoise. Après la chute du Mur, quand Christa Wolf, l'écrivain le plus populaire de l'ancienne RDA, se fait violemment prendre à partie pour avoir accepté des compromis avec le régime, Heiner Müller doit lui aussi rendre des comptes sur ses liens avec la Stasi.

« *Il ne se cachait pas, on le savait, et cela ne nous dérangeait pas* », se souvient le metteur en scène Hans Neuenfels. « *Christa Wolf ne pensait qu'en catégories morales, Heiner Müller avait un rapport à l'Histoire* », commente l'un des fondateurs de Neues Forum, Klaus Wolfram, responsable de la revue de gauche est-berlinoise *Sklaven*.

TOUT EST MATÉRIEL

Heiner Müller n'était pas là pour porter un jugement, pour jouer les héros, mais pour observer, témoigner, rassembler des fragments qui pourraient peut-être servir un jour à reconstruire. Neuensfels voit en lui une « *curieuse araignée travaillant sa toile entre deux systèmes* ». Tout pour lui est matériel, dit-il. Il a appris, sous les nazis, puis sous les communistes, en RDA, à faire exploser le sens pour contourner les censures. Il en a conçu une sorte de jeu de Meccano, destructeur et inventif, qui convainc, à l'Ouest, les jeunes générations d'intellectuels.

« *Nous avons été fasciné par son regard sur le monde* », par sa capacité « *à construire quelque chose de neuf à partir de tout* », dit Simone Schneider, jeune auteur dramatique de l'Ouest, installée aujourd'hui à l'est de la cité. Thierry Bruhl, qui vient de signer ses premières mises en scène, y lit un message proche de Derrida, de Baudrillard, qui « *correspond à la manière de percevoir, de se voir aujourd'hui* ». Tout est matériel, y compris la mort, y compris Auschwitz ! Müller est suspect aux yeux de ceux qui, en Allemagne, redoutent que la dérision, la provocation, ne viennent remettre en cause une vertu si difficilement reconstituée après le nazisme.

La réunification allemande avait privé Heiner Müller de son champ d'observation. Elle lui avait redonné un champ d'action. On l'a vu ressurgir partout, à la télévision, dans la presse, disserter sur la société, sur l'Allemagne ; on l'a vu prendre la tête de l'Académie de la culture de Berlin-Est pour défendre ses pairs ; on l'a vu ne ménager aucune force, malgré le cancer qui l'emportait, pour refaire du Berliner Ensemble un des hauts lieux du théâtre allemand.

Sa succession à la tête du Berliner Ensemble va être délicate à régler, tant il l'avait marqué de sa personnalité. Homme d'action et découvreur de jeunes talents, dramaturge établi et homme de l'Est, il avait trouvé à la tête du théâtre un rôle à ses dimensions. Les premières candidatures, comme celle du metteur en scène de *Wessis in Weimar*, Einar Schleef, ou de l'écrivain Rolf Hochhut, 64 ans, apparaissent aujourd'hui bien fades.

Henri de Bresson avec Lucas Delattre à Bonn

■ **L'Académie expérimentale des théâtres** a décidé de rendre, le 22 janvier à Paris, un dernier « Salut à Heiner Müller », lors d'une manifestation qui aura lieu à l'Odéon-Théâtre de l'Europe de 16 h 30 à 18 h 30. Cette réunion parisienne veut faire écho à la cérémonie de deuil organisée à Berlin le 16 janvier, à la suite de la disparition du dramaturge allemand. L'acteur David Bennent lira *Paysage sous surveillance* et André Wilms plusieurs de ses derniers poèmes inédits, puis sera projeté le film *J'étais Hamlet (Heiner Müller)*, portrait berlinois du dramaturge réalisé par Dominik Barbier (entrée libre).

Louis Bertignac et Etienne Roda-Gil dans les studios de Jimi Hendrix

Aux côtés du parolier, l'ex-guitariste de Telephone enregistre son nouvel album à New York

Louis Bertignac cherchait des chansons. Son label, Columbia, a appelé à la rescousse Etienne Roda-Gil, parolier de Julien Clerc, Vanessa Paradis, Claude François, Mort Schuman, Johnny Hallyday ou de Juliette Gréco. A New York, Bertignac et Roda-Gil ont tracé les contours d'un album rock où les mots auraient du poids. Au studio Electric Lady, ils ont reconstruit un monde où *« le temps des roses est passé »*.

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

La liberté de l'artiste, c'est celle de *représenter un roi pétomane*, tel Maxfield Parrish, peintre américain (1870-1966) qui, sous le prétexte d'un exercice de classicisme pictural, a peint un resplendissant et farceur *Old King Cole*. Calé sur son trône, le roi lève une fesse sans en avoir l'air. Les fous et les gardes se bouchent le nez avec une discrétion espiègle. La fresque sert aujourd'hui de décor dans un luxueux hôtel new-yorkais, le St Regis. *Un impeccable barman* explique qu'ici fut inventé le *red snapper cocktail*, le « casseur rouge », le Bloody Mary, infernal mélange de jus de tomate, de sauce piquante et de vodka. Etienne Roda-Gil, auteur français *en vadrouille à Manhattan*, fils de républicains espagnols, est aux anges.

Il est à New York pour aider un rocker français, Louis Bertignac, ex-Telephone, groupe dissous en 1986 après dix ans de triomphe *français, à trouver « du sens »* là où le guitariste-compositeur ne pressent que de la musique. La ville regorge de ces lieux mythiques où il suffit de se pencher pour ramasser symboles et philosophie sociale. Il y a le Bronx, un *des épicentres de la latinité mondiale*. Roda-Gil, Catalan par filiation, français né à Montauban par coïncidence historique, y retrouve ses marques. Etrange mélange d'anarchie tiers-mondiste et d'éphémère clinquant : ce sont les *Amériques, le Nouveau Continent*, avec ses boutiques de réparateurs hi-fi qui vendent des CD de Ruben Blades ou Marc Anthony, nouvelle coqueluche de la salsa new-yorkaise, au beau milieu des télés éventrées. L'église des Saints-des-*Derniers-Jours (les Mormons) s'est* installée là où en 1994 le salsero Willie Colon, candidat aux sénatoriales, avait établi sa permanence électorale. Etienne Roda-Gil y voit le signe des temps, un temps qu'il vit mais qu'il n'aime pas, pas plus *que le pouvoir « blanc » – celui* d'un pape antiprogressiste, celui des racistes, ou des princes de la Russie réactionnaire –, dénoncé dans *Utile*, l'album écrit avec Julien Clerc en 1992.

PAROLES EN « YAOURT »

Columbia, un des labels de Sony (Kaas, Cabrel, Dion, I Muvrini, etc.) a décidé du mariage de l'analyste social, chirurgien des états de crise, *contraint au flou poétique par romantisme*, et du « gamin » Bertignac, adepte de la musique américaine. Longtemps gêné par le succès de Jean-Louis Aubert, autre *pilier de Telephone, encore desservi* par une image de marque pâlichone, Bertignac arrive aux Etats-Unis précédé d'un album calamiteux (*Elle et Louis*, sur des textes *d'Olivier Lorsac, ex-fabricant de* lambada frelatée). Ce grand escogriffe aux cheveux en bataille et à la sincérité ouverte avait, dit-il, besoin de « distance ». D'un producteur, et de chansons : « *Je ne sais pas écrire. Au printemps, j'ai envoyé une cassette démo à Etienne, avec des paroles en « yaourt ». Trois semaines après il m'a envoyé* Pas cassé ». Chanson prémonitoire : « *Il est passé le temps des Roses / Un nouveau train est sur les rails / On nous raconte les mêmes choses, plus ou moins / Le passé s'appelle demain.* » Cinq mois plus tard, les deux comparses sont à New York quand éclate la grève des transports parisiens.

« Souris, souris, t'es visé »

***« J'ai pris des risques »*, dit Louis Bertignac, dont l'album sortira en février. *« Les gens veulent-ils encore écouter des musiques inspirées par les Rolling Stones ou Led Zeppelin ? »* Après ses expériences en solo ou avec Les Visiteurs, Louis Bertignac dévoile enfin le plaisir qu'il a à chanter, à jouer de la guitare sans complexes. Etienne Roda-Gil a écrit dix textes qui collent à la peau de Bertignac, le gamin d'Oran, héros brisé de l'épopée Téléphone (5 millions de disques ont été vendus en France).**

Parmi les titres, entendus en avant-première à New York, de beaux essais de rhythm'n'blues primaire et déchiré, du blues : *Sniper (« Souris, souris, t'es visé par le sniper de ton quartier, qui se fout de tes opinions, de tes illusions, de ta religion, il fait son carton, il fait son tiercé »), Le vent viendra*, ballade romantique soutenue à la guitare accoustique – une exception dans un album très rock –, jusqu'à la naïveté badine et twistante *(Maguy t'arrache pas)*.

« Les mots ne gâchaient pas la musique. Puis, j'ai découvert le Roda-rock, le rebelle qui connaissait les Who et Led Zeppelin », précise Bertignac. Privé de valeurs guides, ballotté entre l'envie du terre-à-terre un peu vulgaire et la métaphysique adolescente, Bertignac *allait mal*. Bon *docteur*, Roda-Gil radiographie le cafard du chanteur, et finit par l'aimer. Il exige qu'une chanson signée Bertignac soit gardée, *Telle est ma vie*, écrite, explique le musicien *« le jour de mes quarante ans : « Me v'là donc au milieu de ma vie / Et j'y suis toujours tout seul / Cette chambre est un taudis jour et nuit. »* Les prophètes de l'apocalypse vendent des cassettes de prêche dans les rues du Bronx. *« Les loups ne sont pas des caniches »*, chante Louis Bertignac, *couvé par Roda-Gil, en griffant ses* guitares.

Au coin de la 8e Rue et de la 6e Avenue, en bordure du Village, se cache le studio Electric Lady. Au mur, nul roi pétant, mais un vaisseau spatial piloté par deux lianes blondes. Peinture naïve avec vue sur la planète Terre, légendée – à double sens, discographique et biblique : *« We are the creatures of time and space, rush to etch our fate on the delicate records of the indelible ether. »*

C'est, dit-on, Jimi, sous influence, qui a ici peint, en 1971, cette vision galactique. *« Impossible*, dit Roda-Gil, *le trait est trop précis. Jamais Hendrix n'aurait fait ça. L'idée sûrement, mais pas cette application bête ! »* Bertignac *bricole sur ordinateur.*

Dans le salon attenant, il y a du café dans les gobelets en carton, une télévision par satellite posée près d'un aquarium rempli de poissons tropicaux. S'y croisent les musiciens et producteurs contractés par Columbia pour s'occuper de Bertignac : Chuck Leavell, le clavier des Rolling Stones, coarrangeur du *Unplugged* d'Eric Clapton ; Chris Kimsey, producteur de plusieurs albums des Stones et de *Johnny à Bercy*, Sterling Campbell, le batteur du groupe Soul Assylum, le bassiste James Hutch-Hutchinson, etc.

Et que fait Roda-Gil, le faiseur de mots, au milieu de ces manipulateurs de boutons ? *« Il fait le Roda »*, sourit Bertignac. *« J'essaie*, confie l'auteur à voix basse, *de ramener le « petit » à ses modèles. »* D'imposer une conception « latine » de l'enregistrement, voix en avant, mots intelligibles.

« Moi, je suis imbibé de culture anglo-saxonne, affirme Louis Bertignac. *A huit ans, j'ai acheté* Viens danser le twist, *de Johnny Hallyday. En face B, il chantait* Let's Twist Again, *ça sonnait bien mieux en anglais. Puis j'ai découvert l'original par Chubby Checker, et c'était encore mieux. »* Bertignac prend les Stones, *« comme une claque*, Sympathy for the Devil, *je n'en ai jamais plus décollé, et tout cela était tellement bon que je n'avais plus confiance en moi »*. Un auteur, un vrai, c'est comme un grand couturier. Il habille, magnifie. Avec Juliette Gréco, avec Julien Clerc ou, avant, avec Claude François, Roda-Gil travaille d'abord l'amitié. Il voit en Louis Bertignac un héros des luttes ouvrières perdues, des forges que l'on ferme. Un fils de la nostalgie généreuse et innocente, un guitariste doué mais ayant perdu en route le plaisir du chant communautaire.

« Je suis né à Oran, raconte Louis Bertignac, *un père juif, une mère espagnole. Mon père fournissait les juke-boxes en disques. Puis, rentré en France, il a importé des magnétophones du Japon. Il y en avait toujours un de cassé pendant le transport, j'ai passé mon enfance à bidouiller des trucs pétés. »* A New York, Bertignac a emporté son ordinateur, *« un Mac, qui contient tout mon boulot et une partie de ma vie. En studio, nous travaillons à partir des maquettes stockées sur le disque dur. »*

Des nuits entières, avec Chris le producteur, il observe sur écran des diagrammes sonores. Roda-Gil est touché. Le Bronx et ses repaires de salseros, les farces d'un peintre aimant les bleus profonds, le mal-être d'un éternel adolescent bricoleur, passent aussi par Oran, la Catalogne et ses drapeaux rouges.

Véronique Mortaigne

DANS LES SALLES DE CONCERT

VICENTE AMIGO
Auditorium des Halles, le 12 janvier.

■ A moins de trente ans, le jeune prodige de la guitare flamenca est devenu la coqueluche des aficionados du flamenco qui voient en lui le nouveau Paco de Lucia. Paternité acceptée par le célèbre guitariste, qui l'a rejoint pour un titre de son deuxième album (*Vivencias Imaginadas* : Sony Music). Cheveux sur les épaules, visage sage, Vicente Amigo n'a sans doute pas un charisme fulgurant. L'essentiel est dans son irréprochable virtuosité, sa délicate sensibilité. Il les mettait au service de grandes figures (Luis de Cordoba, El Camaron de la Isla, El Pele, Carmen Linares, Manolo Sanlucar...), avant qu'il ne se lance dans une carrière solo. Dans ses compositions, il oscille entre le classicisme et une esthétique novatrice, parfois aléatoire. On oubliera ainsi les interventions de son guitariste à la flûte, José Manuel Hierro, qui affadissent le propos, pour ne garder de cette soirée que le souvenir d'un grand moment de flamenco. ***Patrick Labesse***

RASHID KHAN
Théâtre de la Ville, avec V. G Jog (violon), Tanmoy Bose (tabla), le 15 janvier.

■ Rashid Khan est un chanteur né en 1960, dans l'Etat indien de l'Uttar Pradesh. Perpétuant la tradition familiale, il étudie le chant avec son grand-père, musicien de la cour de Baroda, grand spécialiste du chant à la manière de l'école de Rampur, puis à Calcutta, dans la Sangeet Academy, où il est toujours en résidence. A douze ans, Rashid Khan donnait son premier concert, à Calcutta, *« devant Ravi Shankar »*, se souvient-il. Musulman, le jeune homme cultive très tôt l'art du *khyal*, genre né au XVIe siècle dans le nord du sous-continent indien au contact de la civilisation moghole, et chanté en langue urdu. Lundi 15 janvier, Rashid Khan était le premier chanteur de *khyal* invité au Théâtre de la Ville. A l'aise, semblant traverser sans effort les difficultés techniques – extrêmes – d'un chant puissamment modulé, Rashid Khan s'est lancé dans une interprétation enjouée, espiègle de trois *ragas* bien charpentés. Remarquable interprète, il n'est cependant jamais troublé. Bon élève, il perd le don du frisson au profit de la démonstration, certes époustouflante. A ses côtés, un aérien joueur de tabla et un violoniste magique transforment le concert en une subtile conversation à trois. Au violon, le professeur V. G. Jog, improvisateur au style d'une modernité rare, donne une leçon d'émotion à ce jeune surdoué trop parfait. ***V. Mo.***

PHILIPPE HERREWEGHE
Ouverture de Manfred, Concerto pour piano et orchestre, Symphonie « Rhénane » de Robert Schumann. Andreas Staier (pianoforte), Orchestre des Champs-Elysées, Philippe Herreweghe (direction). Théâtre des Champs-Elysées, Paris, le 16 janvier.

■ Au Festival de Saintes, nous avions été déçu par une partie de ce programme (*Le Monde* du 18 juillet 1994). On constate un net progrès dans les bois, les cordes ont un moelleux enveloppant. La sonorité un peu feutrée de l'instrument ancien joué par Staier n'est jamais couverte par l'orchestre ; mieux, il en découle un discours où l'entente et le dialogue supplantent le rapport de force. Staier dessine un paysage de lieder intimes sans négliger les grandes envolées. L'*Andante espressivo* du premier mouvement puis l'*Intermezzo* sont de beaux moments de poésie retenue. Herreweghe défend une conception très aérée de la *Symphonie « Rhénane »*, le *Scherzo* a des élégances mendelssohniennes, le *Ricercar* touffu sonne avec clarté, car le chef et les instrumentistes savent construire une polyphonie à l'ancienne. Quant au finale, il pétille, malgré les accrocs de cors et quelques problèmes de stabilité rythmique. Ce n'est pas encore la voie royale, mais une conception nouvelle de l'orchestre romantique, défendue par des individus passionnés et responsables, se précise. ***Renaud Machart***

Tout Muriel Robin en revue au Casino de Paris

TOUT ROBIN AU CASINO DE PARIS, textes de Muriel Robin et Pierre Palmade. Mise en scène : Roger Louret. CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Tél. : 49-95-99-99. Du lundi au samedi à 20 h 30. 120 F à 240 F. Jusqu'au 3 février.

On pourrait s'interroger sur son indécente capacité à être drôle quand rien, ailleurs, ne nous invite à nous dérider ; on pourrait se lancer, texte en main, sur cette manière de donner un caractère dramatique au moindre mot, au moindre geste quotidien qui relèvent de l'infiniment banal et, pour elle, de celui de la représentation magistrale ; on pourrait faire la part du verbe, du geste, de la mimique, de la grimace dans l'excitation de nos zygomatiques ; on pourrait enfin discerner ce qui, d'une touffe de cheveux ras, ni blond, ni roux, d'un arrondi du visage à peine marqué par quelques rides, de son éternelle tenue de bon ton – jupe noire, chemisier blanc – fait qu'elle n'est personne d'autre que Muriel Robin, actrice comique de grande tradition.

Actrice, évidemment : quand tant d'amuseurs se contentent de balancer leurs blagues comme quiconque à la fin d'un banquet, Muriel Robin, qui a bâti sa réputation seule en scène, construit ses sketches comme des pièces en un acte, dessine ses personnages en quelques gestes, et une intonation nous transporte aussitôt dans l'ordre de la composition, de la fable. Elle est avant tout une « nature », évidente et ardente. Son énergie tient de l'astrophysique : tantôt étoile, tantôt comète, star. On s'en aperçoit avant même qu'elle entre en scène quand, baignés de lumière crue, les spectateurs battent des mains sur quelques mesures de *La Vie parisienne* et parmi eux, le soir de la générale, l'inconciliable Patrick Le Lay, patron d'une chaîne de télévision – partenaire encombrant du spectacle en quête de respectabilité – et le metteur en scène Patrice Chéreau qui, de Simone Signoret à Isabelle Adjani, n'a jamais fréquenté que les femmes d'exception.

Muriel Robin a choisi de reprendre le chemin du « one-woman-show ». Pour s'encourager à écrire un spectacle neuf qui devrait voir le jour en janvier 1997, elle a décidé de passer en revue ce qui fut le socle de sa jeune gloire. Il y faut du courage, car plusieurs des textes repris ici ont été écrits il y a plus de dix ans, et il n'était pas sûr qu'ils voyageraient dans le temps.

Ainsi de son *Dictionnaire*, feuilleté avec l'ironie d'une femme seule – *« Je ne cours pas après la sexualité ; elle me le rend bien d'ailleurs »* – ou de *La Lettre*, lecture désabusée de la chanson de Jacques Brel *Ne me quitte pas*. Il y a encore *Le Noir* – *« S'il est noir, c'est qu'il a de bonnes raisons de l'être »* –, *Le Salon de coiffure*, *La Boum*, *Le Répondeur*, ou cette cascade d'histoires drôles dont Muriel Robin prend un plaisir malin à oublier la fin, moment délirant du spectacle où le public perdra le souffle. On se quittera sur une chanson écrite pour Muriel Robin par Frédéric Botton, *« C'est merveilleux, la vie »* et *Tout Robin*, un moment de théâtre qui l'est aussi, par la grâce d'une *femme*.

Olivier Schmitt

■ **MUSIQUE : la soprano Elisabeth Schwarzkopf** dément avoir *été titulaire d'une carte du parti* nazi, comme l'affirme une biographie à paraître en Grande-Bretagne. La cantatrice britannique d'origine allemande admet qu'elle a demandé en 1940 son adhésion au parti nazi afin de pouvoir *continuer à exercer son art*. Mais elle affirme que sa demande n'a pas été acceptée. Mme Schwarzkopf dit avoir entrepris cette démarche *« à la requête de l'Opéra de Berlin et sur la recommandation de son père »*. Celui-ci avait été contraint d'abandonner son métier parce qu'il avait refusé d'être membre du parti nazi, déclare-t-elle, ajoutant : *« Il souhaitait éviter ce destin à sa fille. »*

■ ***INDUSTRIE MUSICALE* : la chanteuse pop Janet Jackson a signé un contrat le 12 janvier avec Virgin Records.** Son montant est de 80 millions de dollars, éclipsant ceux de son frère Michael Jackson (60 millions de dollars pour six disques) et de Madonna. En échange, la chanteuse de 29 ans devra produire quatre disques. Janet Jackson a touché une avance de 35 millions de dollars, en plus de 5 millions de dollars d'avance pour chacun des disques. Virgin s'est engagé à lui verser 24 % de droits sur chaque disque compact vendu. La compagnie de disques a indiqué qu'elle investirait 25 millions de dollars en marketing et production vidéo et qu'elle remettrait à la chanteuse les bandes masters des disques sept ans après l'expiration du contrat. Les précédents accords qui liaient Janet Jackson et Virgin avaient expiré en 1995.

■ **CIRQUE : Annie Fratellini** recevra le 28 février dans son Ecole nationale du cirque de Paris le prix Montblanc de la culture 1996 pour la France, doté de 75 000 francs, destinés à *« réaliser un projet artistique de son choix »*. Cette artiste exceptionnelle, *« première femme clown entrée dans la légende du cirque »*, est le cinquième lauréat de ce prix international, créé en 1992, en raison de *« son dévouement personnel qui contribue depuis des années à l'enrichissement du patrimoine culturel français, à travers la préservation de l'art de la piste »*. Parmi les membres du jury français figuraient Catherine Deneuve, Andrée Putman et Karl Lagerfeld.

Nanterre sous le soleil de Koltès

Charles Berling joue « Roberto Zucco » dans une mise en scène de Jean-Louis Martinelli



C'EST À NANTERRE que Bernard-Marie Koltès a vraiment commencé sa carrière, en 1983, avec la création de sa pièce *Combat de nègre et de chiens*, mise en scène par Patrice Chéreau.

Jusqu'à la mort de l'écrivain en 1989 à quarante et un ans, Patrice Chéreau et Bernard-Marie Koltès ont poursuivi un compagnonnage magnifique, avec *Quai Ouest*, *Dans la solitude des champs de coton* et *Le Retour au désert*.

Seule la dernière pièce de Koltès, *Roberto Zucco*, n'a pas été créée en France par Patrice Chéreau, mais par Bruno Boeglin, en 1991.

En 1995, Jean-Louis Martinelli a inauguré son mandat de directeur du Théâtre national de Strasbourg en reprenant *Zucco* – texte terrible, magnifique et testamentaire de Koltès –, qui élève l'histoire du tueur en série Succo à la hauteur d'un mythe de notre temps.

C'est à l'excellent Charles Berling que revient le rôle-titre de cette pièce à l'image de Koltès, l'homme qui n'avait pas peur de regarder le soleil en face, fût-ce celui de la mort.

★Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. 21 heures, du mardi au samedi ; 16 h 30, le dimanche. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 1 h 40. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 11 février.

UNE SOIRÉE À PARIS



Eric Le Sage, Hüseyin Sermet
Le jeune Eric Le Sage est un habitué des rencontres heureuses : après Coppey, Meyer ou Oleg, il sera associé ce soir avec Hüseyin Sermet, pour un concert de musique à quatre mains et deux pianos. D'origine turque, Sermet est un excellent pianiste, élancé et sensible. Le programme réserve quelques jolies surprises, notamment les *Nocturnes* de Debussy transcrits pour deux pianos par Ravel.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. 18 h 45, le 18. Tél.: 40-49-47-17. 70 F.

Les folies d'Olivier Py
Avec *La Servante*, Olivier Py a créé l'événement lors du Festival d'Avignon en 1995. Son spectacle est une de ces folles indispensables au théâtre : une histoire sans fin, qui dure vingt-quatre heures, comporte cinq pièces et de nombreux intermèdes.
Grand Théâtre de la ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. 18 h 30, le 19, 21 heures, le 21. Tél. : 64-62-77-77. Durée: 2 h 30. 75 F et 120 F.

Aqakhân Abdulaev
L'un des grands chanteurs de *mugam* azéri, Aqakhân Abdulaev, entretient la subtilité d'un genre millénaire, dont la Maison des cultures du monde publie une superbe anthologie (sept volumes pour le moment, Inédit/Auvidis).
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 18 et 19: 19 heures, le 20; 17 heures, le 21. Tél.: 45-44-72-30. 100 F.

Dee Dee Bridgewater
Les festivals d'été l'ont acclamée avec son quintette impeccable (Ceccarelli, Van de Geyn, Eliez en trio de base, frères Belmondo). Sur les chansons d'Horace Silver, « Dee Dee » construit un show swingant et tendre.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 18, 19 et 20. Tél. : 47-42-25-49. De 170 F à 190 F.

ART

VERNISSAGES

Sinje Dillenkofer
LE CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 18 janvier 1996 au 10 mars 1996.

Paris-Vietnam 2
Le Bon Marché, 1, rue de Babylone, Paris-7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 44-39-80-00. De 9 h 30 à 19 heures. Visites commentées gratuites les mercredi et samedi après-midi ; inscriptions au 44 39 82 80. Fermé dimanche. Du 19 janvier 1996 au 29 février 1996.

Roger Parry, Maurice Tabard
Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Du 19 janvier 1996 au 10 mars 1996. 25 F. 15 F.

Peintures ? Peintures !
LE CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 18 janvier 1996 au 10 mars 1996.

EXPOSITIONS PARIS

A l'ombre du Vésuve
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris-8e. Mo Champs-Elysées - Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996. 40 F.

Art ou publicité ?
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-1er. Mo Palais-Royal. Tél. : 43-16-49-00. De 10 heures à 20 heures ; nocturne lundi et mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 27 février 1996. 20 F.

L'Art trompeur
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris-7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars 1996.

André Beaudin, 1895-1979
Galerie Lambert-Rouland, 62, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Saint-Augustin. Tél. : 45-63-51-52. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 3 février 1996.

Ça tourne depuis cent ans
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris-4e. Mo Rambuteau, Châtelet-Les Halles. Tél. : 42-71-26-16. De 13 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996. 20 F.

Claude Lévêque et Roberto Martinez
Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour, Paris-1er. Mo Les Halles. Tél. : 42-33-43-40. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 février 1996.

Lynne Cohen
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris-3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.

Le compagnonnage, chemin de l'excellence
Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris-16e. Mo Sablons. Tél. : 44-17-60-00. De 9 h 45 à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 22 F.

George Condo
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 21 février 1996.

Costumes à la cour de Vienne 1815-1918
Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris-16e. Mo Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 47-20-85-23. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars 1996. 35 F.

D'Alexandre à Cléopâtre : portraits grecs sur pierres dures
Bibliothèque nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu, Paris-2e. Mo Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 13 heures à 17 heures ; dimanche et jours fériés de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 mars 1996. 22 F.

Dessins des XIXe et XXe siècles
Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain, Paris-5e. Mo Cluny-Sorbonne. Tél. : 43-26-54-22. De 14 heures à 19 heures ; vendredi sur rendez-vous. Fermé samedi. Jusqu'au 31 janvier 1996.

Robert Doisneau
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Visite-conférences mercredi et samedi à 15 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 11 février 1996. 35 F.

Edouard Baldus photographe
Musée des monuments français, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril 1996. 32 F.

Miquel Egana
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 février 1996.

Féminin-masculin
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage) et Forum (Rdc), place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 février 1996.

La Femme, de Corot à Chagall
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris-1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 28 février 1996.

Sam Francis
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. Mardi de 12 heures à 21 h 30 ; mercredi, jeudi, vendredi de 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 février 1996. 35 F.

Gen-Paul, le centenaire
Musée de Montmartre, 12, rue Cortot, Paris-18e. Mo Lamarck-Caulaincourt. Tél. : 46-06-61-11. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 février 1996. 25 F.

Douglas Gordon
Centre Georges-Pompidou, grand foyer, 1er sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 février 1996.

Gotthard Graubner
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Saint-Sébastien - Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 février 1996.

Herbin, acteur des révolutions picturales du siècle
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris-7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. ; 42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.

Philip Heying
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 février 1996.

Maria Lassnig
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996.

Mark Luyten
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 février 1996.

Myonghi
Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-54-10-98. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 janvier 1996.

Giulio Paolini
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Mo Hôtel-de-Ville, Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.

Passions privées, art moderne et contemporain dans les collections
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 24 mars 1996. 45 F.

Serge Poliakoff
Fondation Dina Vierny-Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris-7e. Mo Rue-du-Bac, bus : 63, 68, 83, 84. Tél. : 42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai 1996.

Bernard Réquichot 1929-1961
La Galerie, 9, rue Guénégaud, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 43-54-85-85. De 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 janvier 1996.

Réserves
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris-1er. Mo Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 28 F.

Emmanuel Saulnier
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris-6e. métro-RER Port-Royal, Mo Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Sérinde, terre de Bouddha. Dix siècles d'art sur la route de la soie
Grand Palais, entrée Clemenceau, 3, avenue du Général-Eisenhower, Paris-8e. Mo Champs-Elysées - Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 50 F.

David Smith
Galerie Gérald Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris-8e. Mo George-V. Tél. : 43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 février 1996.

Hiroshi Sugimoto
Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris-7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. ; 42-60-22-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 24 février 1996.

Françoise Vergier
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 mars 1996.

Visages de l'icône
Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mo Châtelet-les-Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février 1996. 30 F.

Jean Widmer, graphiste
Centre Georges-Pompidou, galerie nord, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 février 1996.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Michel Dieuzaide
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 février 1996.

Dityvon
Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet, 94 Vitry-sur-Seine. Tél. : 46-82-83-22. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 février 1996.

Nos villages ont 5000 ans
Musée des antiquités nationales, château, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 34-51-53-65. De 9 heures à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 12 février 1996. 22 F; dimanche 15 F.

Zola et Cézanne
Musée Emile-Zola, 26, rue Pasteur, 78 Médan. Tél. : 39-75-35-65. Samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 avril 1996.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

À CHACUN SA GUERRE
Film américain de John Avnet, avec Elijah Wood, Kevin Costner, Mare Winningham, Lexi Randall, Christine Baranski, Gary Basaraba (2 h 05).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE
Film britannique de Christopher Monger, avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith (1 h 35).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

CONFIDENCES À UN INCONNU
Film franco-russe de Georges Bardawil, avec Sandrine Bonnaire, William Hurt, Jerzy Radziwilowicz, Denis Siniavski, Marie Dubois (1 h 32).
VO : L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

ÉRMO
Film chinois de Zhou Xiaowen, avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

FAIR GAME
Film américain d'Andrew Sipes, avec William Baldwin, Cindy Crawford, Steven Berkoff, Christopher McDonald (1 h 30).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MONEY TRAIN
Film américain de Joseph Ruben, avec Wesley Snipes, Woody Harrelson, Robert Blake, Chris Cooper, Jennifer Lopez (1 h 43).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

NO SEX LAST NIGHT
Film français de Sophie Calle, Greg Shepard, avec Sophie Calle, Greg Shephard (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

VISIBLEMENT, JE VOUS AIME
Film français de Jean-Michel Carré, avec Denis Lavant, Dominique Frot, Jean-François Gallotte, Vanessa Guedj, Lionel Melet (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'AMÉRIQUE DES AUTRES
de Goran Paskaljevic,
avec Tom Conti, Miki Manojlovic, Maria Casarès, Zorka Manojlovic, Sergej Trifunovic.
Franco-britannique-allemand (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES APPRENTIS
de Pierre Salvadori,
avec François Cluzet, Guillaume Depardieu, Judith Henry, Claire Laroche.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aida Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

BROOKLYN BOOGIE
de Wayne Wang,
Paul Hauster,
avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

BUTTERFLY KISS (**)
de Michael Winterbottom,
avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Lisa Jane Riley.
Britannique (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

C'EST JAMAIS LOIN
d'Alain Centonze,
avec Wadeck Stanczak, Jean-Louis Trintignant, Bernard Le Coq, Marie Cariès, Valeria Cavalli, Mouss.
Français (1 h 25).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-43-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

LE DIABLE EN ROBE BLEUE
de Carl Franklin,
avec Denzel Washington, Tom Sizemore, Jennifer Beals, Don Cheadle, Maury Chaykin, Terry Kinney.
Américain (1 h 41).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

DON'T LOOK BACK
de D. A. Pennebacker,
avec Bob Dylan, Joan Baez, Alan Price, Donovan.
Britannique (1 h 35).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DES DIEUX DE LA FONTE
de Tomasz Toth,
avec Evgueni Sidikhin, Yri Iakovlev, Alexandre Kaliaguin, Mikhahil Svetin, Mikhahil Fedistov.
Russe (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HARAMUYA
de Drissa Touré,
avec Abdoulaye Kaba, Abdoulaye Komboudri, Ali Malagouin, Sidiki Sanogo.
Franco-burkinabé (1 h 27).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MADADAYO
d'Akira Kurosawa,
avec Tatsuo Matsumura, Kyoko Kagawa, Hisashi Igawa, George Tokoro, Masayuki Yui, Akira Terao.
Japonais (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

MARTHA
de Rainer Werner Fassbinder,
avec Margit Carstensen, Karl-Heinz Böhm, Gisela Fackeldey, Adrian Hoven.
Allemand (1 h 56).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**)
de Xavier Beauvois,
avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier.
Français (1 h 58).
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

WALLENBERG
de Kjell Grede,
avec Stellan Skarsgard, Katharina Thalbach, Karoly Eperjes, Miklos B. Szekely, Erland Josephson.
Suédois (1 h 55).
VO : Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65).

REPRISES

FANTÔME A VENDRE
de René Clair,
avec Robert Donat, Jean Parker, Eugene Pallette, Elsa Lanchester, Ralph Bunker, Patricia Hilliard.
Britannique, 1935, noir et blanc (1 h 35).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

LA VIE CRIMINELLE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ
de Luis Bunuel,
avec Ernesto Alonso, Miroslava Stern, Rita Macedo, Adriadna Welter.
Mexicain, 1955, noir et blanc, copie neuve (1 h 30).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 36-68-03-78 (2,23 F/mn)

Départ surprise du PDG de Viacom

FRANK BIONDI, cinquante et un ans, PDG du groupe Viacom (*Paramount, Blockbuster Video, MTV...*), a été contraint de quitter la direction du groupe, poste qu'il occupait depuis neuf ans, sur pression de son président (*chairman*) et principal actionnaire, Sumner Redstone. Ce dernier, agé de soixante et onze ans, a décidé de piloter lui-même le groupe de communication. Il sera assisté dans sa tâche d'un comité exécutif composé de deux vice-présidents, Philippe Dauman and Thomas Dooley.

Ce départ a pris par surprise l'ensemble des salariés ainsi que la communauté financière. Les différentes catégories de titres Viacom, qui avaient baissé de 17% à 28 % depuis l'automne, ont donc enregistré une baisse supplémentaire. Les raisons exactes du différend entre les deux hommes n'ont pas été communiquées. Toutefois, elles ne sauraient être étrangères aux difficultés rencontrées par Viacom dans ses différentes branches d'activité.

Les ventes et locations de cassettes vidéo de Blockbuster sont vivement concurrencées par les prix pratiqués par les grandes surfaces. De son côté, Paramount n'a pas produit de film qui ait particulièrement bousculé le box-office, et n'a pu en commercialiser que 17, contre 20 à 25 attendus. *« Pour faire face à la croissance internationale du secteur et à l'évolution technologique, le pouvoir de décision doit être concentré »*, s'est borné à indiquer Sumner Redstone.

RFO est au bord de la grève

Les salariés de la radio et télévision d'outre-mer jugent que les récentes mesures gouvernementales mettent en péril l'entreprise et l'emploi

L'ANNONCE récente des mesures gouvernementales concernant l'audiovisuel dans les DOM-TOM avait provoqué la consternation au sein des personnels de la Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO) (*Le Monde* du 16 janvier 1996). L'intersyndicale de la chaîne (CFDT, CFTC, CGT, CSA, FO et SNJ) a d'emblée appelé les salariés *« à se tenir mobilisés et à envisager toutes formes d'actions, y compris la grève générale »*.

Reçus, mardi 16, par le ministre de l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, et par le conseiller du ministre de la culture pour l'audiovisuel, Christopher Baldelli, l'intersyndicale et le bureau du comité d'entreprise de RFO, qui avaient sollicité ces rencontres, estiment *« ne pas avoir obtenu de réponses claires et rassurantes sur les inquiétudes légitimes des salariés concernant le maintien de l'activité, son développement et la pérennité des emplois »*.

« Déçus » et *« inquiets »* de s'être entendu confirmer par le ministre les décisions annoncées la semaine dernière, l'intersyndicale et le CE ont appelé à nouveau *« à la mobilisation et à la vigilance »*. Une grève générale pourrait survenir au sein de la chaîne à l'occasion d'un comité central d'entreprise, prévu vendredi 26, *« si des assurances ne sont pas données pour le maintien de l'activité et pour garantir l'emploi au terme de l'exercice 1996, et si un effort n'est pas fait en faveur de la production »*, selon un représentant syndical.

Parmi ces mesures figurent notamment la suppression de la publicité sur le deuxième canal de RFO (RFO 2), la réduction de l'accès gratuit de RFO aux images de TF 1. Le gouvernement a également donné son feu vert au plan social, qui prévoit 27 suppressions d'emplois, sur un effectif de plus de 1 200 personnes sans compter les intermittents. *« Le gouvernement cède au lobby du privé et des télés anglo-saxonnes »*, s'insurge le bureau national du Syndicat général des journalistes Force ouvrière (SGJ-FO), qui proteste contre *« le projet de démantèlement de RFO mis en place par le gouvernement et la direction de l'entreprise »*.

SATISFACTION DU PDG

Les élus du comité d'établissement de RFO-Guadeloupe ont eux aussi manifesté leur mécontentement, estimant que ces mesures faisaient de leur entreprise *« un service public privé d'avenir »*.

Le Syndicat national des journalsites (SNJ, autonome), quant à lui, s'étonne : *« Alors que toute la France métropolitaine vient de vivre un mois de grève engagée par des salariés d'organismes publics, sans que le gouvernement en place ne s'en émeuve le moins du monde, on s'aperçoit aujourd'hui qu'une simple grève de dix jours engagée à l'île de la Réunion par les patrons des radios et télévisions privées réclamant des mesures d'appauvrissement des ressources de l'audiovisuel public a permis, dans le secret des cabinets ministériels, de modifier la loi de finances pour 1996. »* Les mesures avaient été annoncées par Jean-Jacques de Peretti après les mouvements des opérateurs des radios et télévisions privées de l'île de la Réunion, qui avaient cessé d'émettre.

Malgré les mouvements qui agitent ses personnels, le président-directeur général de RFO, Gérard Bélorgey, reste confiant et se satisfait d'avoir obtenu les compensations nécessaires, ainsi qu'une marge de manœuvre financière. *« J'ai obtenu également le financement d'un plan social très modéré : chaque cas sera soigneusement traité, et chacun partira avec les plus grandes sécurités. »* Gérard Bélorgey a précisé qu'il comptait faire quelques rectifications sur l'organigramme de la chaîne, où *« certaines choses sont surdimensionnées »*, et *« concentrer deux ou trois services »*.

Véronique Cauhapé

■ **TÉLÉVISION : la commission de la culture du Parlement européen a**, dans un rapport adopté mardi 16 janvier, confirmé le caractère obligatoire des quotas de diffusion et renforcé la définition des œuvres couverte par ces quotas. Le champ d'application de la directive a été étendu aux nouveaux services audiovisuels, le régime des coupures publicitaires qui concernait les seules œuvres cinématographiques a été supprimé, et le principe de sanction a l'égard des chaînes qui ne respectent pas la directive a été confirmé.

L'élection du président de l'AFP est reportée d'une semaine

CHAMPAGNE et gâteau au chocolat : le conseil d'administration de l'Agence France-Presse (AFP) a fêté, mercredi 17 janvier, les cinquante ans du PDG, Lionel Fleury, juste après avoir suspendu ses travaux et reporté au mercredi 24 janvier l'élection du président. Les administrateurs de l'agence (représentants de la presse, de l'Etat et des salariés) ont en effet *« pris acte »*, dans un communiqué diffusé dans la soirée du 17 janvier, *« de deux candidatures, celles de Lionel Fleury et Jacques Thomet »*. *« Mais ces candidats ne sont pas, pour nous, à égalité »*, confie un membre du conseil d'administration.

D'ici au 24 janvier, le conseil devrait recevoir Jacques Thomet, ex-responsable commercial de l'AFP pour la région Amériques et auteur d'un Livre blanc très critique à l'égard de la gestion et du développement actuels de l'entreprise. Il recevra aussi l'actuel PDG, Lionel Fleury, auteur d'un plan baptisé AFP 2000. Les administrateurs, particulièrement ceux de la presse écrite, ne cachent pas leur préférence pour lui : ils rappellent entre autres qu'ils ont *« accompagné solidairement le PDG et l'équipe de direction dans l'accomplissement du contrat de plan »*.

CRITIQUES INTERNES

Et certains font remarquer, en privé, que l'AFP a atteint l'équilibre financier en 1994 et a réussi à dégager une capacité d'autofinancement de 100 millions de francs (*Le Monde* du 10 janvier). Ils délivrent aussi un satisfecit à l'internationalisation réussie de l'AFP – en Asie, en Afrique et en Europe –, engagée il y a huit ans et poursuivie par M. Fleury.

Pour autant, tout en ayant déploré en cours de réunion *« la débauche politico-médiatique »* à laquelle donnerait lieu cette élection, le conseil d'administration, alerté par les critiques internes et externes, a désigné *« un groupe de travail chargé d'approfondir plus particulièrement les orientations stratégiques résumées »* dans le document AFP 2000 de M. Fleury. Présidé par Louis-Guy Gayan, PDG de la *Charente libre* (groupe Sud-Ouest), ce groupe intégrera, selon lui, *« les préoccupations exprimées par la Société des journalistes »*. Or, dans une « Lettre ouverte » récente, cette instance avait mis en cause *« l'absence de stratégie d'entreprise de l'AFP »* et la *« vision purement comptable et à court terme »* de la direction (*Le Monde* du 12 janvier). Des éclaircissements sur la politique d'ensemble de l'AFP et sur certains aspects – comme le secteur télévisé où l'AFP est en retard par rapport à ses rivales Reuter ou AP –, seront demandés à M. Fleury.

Reste à savoir si Michel Bassi, actuel président de la Société française de production, sera officiellement candidat. M. Bassi, qui *« veut avoir des discussions approfondies sur les divers projets »* avec le conseil de l'AFP, pourrait prendre sa décision dans les prochains jours.

Y.-M. L.

JEUDI 18 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Rick Hunter.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Années fac.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Agence tous risques.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Le juge est une femme.
L'Enfant de l'absente, de Pierre Boutron, avec Florence Pernel, Jacques Perrin.

22.35 Magazine : Tout est possible.
Présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Général Bigeard (*Ma Guerre d'Algérie*).

0.00 Magazine : Ex libris.
Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Destins. Chochana Boukhobza (*Pour l'amour du pere*) ; Jean-Edern Hallier (*Fulgurances*) ; Béatrice Szapiro (*La Consigne*) ; Anna Planelles (*La Pitchoune*) ; Ysabel Léotard (*Les Armes du cœur*) ; Coup de cœur à Patrick Modiano (*Du plus loin de l'oubli*).

1.05 Journal, Météo.

1.15 Programmes de nuit.
Intrigues ; 1.40, TF 1 nuit (et 2.40, 3.15, 3.55, 4.35) ; 1.50, Histoires naturelles (et 4.05, 5.00) ; 2.50, Nul ne revient sur ses pas ; 3.25, Série : *Mésaventures* ; 4.45, *Musique*.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.40).
12.50 Météo (et 13.40).
12.55 Loto, Journal.
13.40 Série : Derrick.
14.45 Série : L'Enquêteur.
15.35 Tiercé à Vincennes.
15.50 *La Chance aux chansons* (et 5.35), Le Temps du phono.
16.35 *Des chiffres et des lettres.*
17.05 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.30 Série : La Fête à la maison.
18.03 Jeu : Les Bons Génies (et 3.30).
18.40 Jeu : Qui est qui ? (et 3.25).
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.45).
19.59 *Journal.*
20.15 Invité spécial : Edith Cresson.
20.45 Météo, Point route.

20.55 Magazine : Envoyé spécial.
Business moines, de Philippe Poiret et Jean-Baptiste Rivoire ; Les Bonnes Manières, de Jean-Jacques Dufour et Jean-Louis Melun ; Post-scriptum : Police scientifique, de Thierry Hay et Didier Dakan (rediff.).

22.45 Théâtre : Hommage à Denise Grey : La Soupière.
Pièce de Robert Lamoureux, avec Denise Grey, Philippe Lemaire.

0.10 Journal, Météo.

0.30 Le Cercle de minuit.
La Subversion du cinéma.

2.15 Programmes de nuit.
Bas les masques (rediff.) ; 4.00, 24 heures d'infos ; 4.10, Jeu : Pyramide ; 4.50, Luire Caverne ; 5.10, Fous du cirque ; 5.55 ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

12.35 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 Série : Brigade criminelle.
15.00 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.05 Série : Les deux font la loi.
16.35 *Les Minikeums.*
17.45 Divertissement : Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Bonheur des tristes, L'Apprentissage de la ville*, de Luc Dietrich.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cinéma : Manon des sources, 2e partie : Ugolin. ■ ■
[2/2] Film français de Marcel Pagnol (1952) avec Jacqueline Pagnol.

22.45 Météo, Journal.

23.20 Magazine : Ah ! Quels titres !
Le Champ de la terre. Invités : Michel Ragon.

0.20 Espace francophone.
0.45 Feuilleton : Dynastie.
1.30 Musique Graffiti.
Sonate n° 3, de Brahms, par Philippe Bride, violon, Jacques Roubier, piano (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Nuits secrètes 2.
[1/2]. De Billy Hale, avec Arielle Dombasle, Deborah Raffin.
Lili a réussi à retrouver la mère qu'elle n'avait jamais connue. Mais elle doit maintenant élucider un nouveau mystère...
15.00 Série : Deux flics à Miami.
15.55 Boulevard des clips. (et 1.35, 4.45).
16.40 Variétés : Hit Machine. Présenté par Charly et Lulu.
17.10 Série : Une famille pour deux.
17.40 Série : L'Etalon noir.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Code Quantum. Good morning Peoria.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap. Présenté par Olivier Carreras.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. L'Affaire Ben Barka.

20.45 Cinéma : Le Colosse de Rhodes. ■
Film italien de Sergio Leone (1960). Avec Rory Calhoun, Lea Massari.

23.05 Téléfilm : Le Maître de la terreur.
De Lamberto Bava, avec Tomas Arama, Carole André.
Un scénariste de films d'horreur entreprend de se venger à sa manière du réalisateur qui l'a fait renvoyer du tournage du Maître de la terreur.

0.40 Magazine : Fréquenstar.
2.35 Rediffusions.
E = M 6 ; 3.00, Black Ballad ; 3.55, Tahiti et ses îles de rêve.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45

12.30 La Grande Famille.
Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Pouic-Pouic. □
Film français de Jean Girault (1963).
15.15 Documentaire : La Maillan.
De Gilles Nadeau.
Un hommage à l'actrice de théâtre et de cinéma Jacqueline Maillan décédée le 12 mai 1992, deux mois après la disparition de son complice Jean Poiret.
16.15 Cinéma : Monsieur Butterfly. ■ ■
Film américain de David Cronenberg (1993).
17.50 Magazine : Pas si vite !
17.55 Surprises (et 2.40).
18.00 Le Dessin animé. Mot.

En clair jusqu'à 20.35

18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
20.30 *Magazine :* Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Cinéma : Tous les jours dimanche. □
Film franco-italien de Jean-Charles Tacchella (1994).
22.10 Flash d'informations.

22.15 Cinéma : Full Metal Jacket. ■ ■
Film américain de Stanley Kubrick (1987, v.o.).
0.10 Cinéma : Les Grincheux. □
Film américain de Donald Petrie (1993, v.o.).
1.50 Documentaire : Sur les traces du grand mandarin.

LA CINQUIÈME

12.00 Feuilleton : Au plaisir de Dieu [9/10]
13.00 Les Lumières du music-hall.
13.30 Attention santé. Alcool.
14.00 Magazine : A Tous vents. Les îles des épices.
15.00 Omniscience. Le Système immunitaire.
15.30 Terra X.
16.00 Planète blanche.
16.30 Rintintin. La Recrue.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Grandes Inventions. L'Asepsie.
18.15 Magazine : Cinq sur cinq.
18.25 Le Monde des animaux.
18.58 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Lucky Luke (et 2.20).
[24/26] Le Bandit manchot, de Philippe Landrot, d'après Morris.
19.30 Magazine : Reportage.
Amsterdam, ville numérique, de Serge Steyer.
20.00 Documentaire : Palettes.
Rembrandt, le miroir des paradoxes : *Autoportraits*, d'Alain Jaubert.
20.30 *8 1/2 Journal.*

20.45 Soirée thématique : Atlanta.
Proposée par Susanne Drexl.
20.46 ▶ Documentaire : Martin Luther King, de Montgomery à Memphis.

22.30 Documentaire : The Atlanta Project, une aide pour les pauvres ?
De Susanne Drexl.
23.00 Documentaire : Le Jeu avec les Jeux.
De Günther et Ralph Gladitz.
0.05 Documentaire : Tel un phénix ressurgi de ses cendres.
De Ralph Gladitz.
0.25 Documentaire : 360°, contrastes culturels.
De Wolfgang Günther.
0.50 Courts métrages : Contes de la séduction.
[2] Une mémoire d'éléphant, de Detlev Buck (1995, v.o.) ; 1.25 Sambolico, de Mika Kaurismäki (1995, v.o.) ; 1.55 Touche-moi, de Paul Cox (1995, v.o.) (rediff., 85 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Les Prisonnières. □ Film français de Charlotte Silvera (1988). 21.50 Correspondance. 22.05 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.20 Correspondances. 22.30 Ça se discute. 0.00 Tell quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min)

PLANÈTE 19.15 Les Nouveaux Explorateurs. [1/12] Un nouvel espoir pour les grands brûlés. De Bill Kurtis. 19.45 *Tourments d'amours en Guadeloupe.* De Régine Dalnoky et Paule Musteller. 20.35 Histoire *de la marine.* [2/7] *A la découverte du* monde. De Daniel Costelle et Jean-Marc Leblon. 21.30 *Des gorilles et des hommes.* D'Allison Argo. 22.15 Pancho Villa. De Michel Honorin. 23.15 *La Bodega Bohemia.* D'Eddie Pons. 23.45 Vol au-dessus des mers. [5/11] Super Etendard, la surprise des Malouines. De J.D. Jones. 0.35 La Légende du rugby. De Michel Arows (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock. Jack Nicholson. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 *L'Explorateur en folie.* ■ ■ Film américain de Victor Heerman (1930, N.). Avec Groucho Marx. 22.40 *Totalement cinéma.* 23.10 Concert : Requiem de Mozart. Enregistré à Glasgow en 1983. 0.15 Musiques en scènes. 0.40 Jazz à Paris. De Franck Cassenti (60 min).

CANAL J 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Les Z'animaux ; 18.15, C'est vous qui le faites ; 18.20, Aventures dans un tableau ; 18.25, Série : Woof ! ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse ; 19.20, Codes secrets. 19.30, Série : La Rédac ; 19.55, La Mode et au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Jules et Jim. ■ ■ ■ Film français de François Truffaut (1962, N.). 21.45 Road Test. 22.05 Chronique du front. 22.10 *Plein pot.* ■ *Film américain de Greg* Beeman (1988, v.o.). 23.45 Souvenir. Top à *Petula Clark. Diffusé le 25 novembre 1972.* 0.55 Série : Bottom. Finger (30 min).

SÉRIE CLUB 19.05 Série : *Chapeau melon* et bottes de cuir (et 23.00). Requiem. 19.55 *Le Corsaire de la reine. La Garnison. 20.20* Série. Ma mère à moteur. 20.45 Série : Les Evasions célèbres (et 23.50). L'Etrange Trépas de monsieur de la Pivardière. 21.40 Série : Jim Bergerac (et 0.45). Ramasser les morceaux. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Obsession (30 min).

MCM 19.30 Zoom au carré. 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom au carré (suite). 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 *L'Invité de marque.* 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Métal. 0.00 Média-mag. 0.15 Clips *non-stop* (et 1.00) (40 *min*).

MTV 19.30 The Pulse. 20.00 Greatest Hits. 21.00 The Worst of Most Wanted. 21.30 Guide to Alternative Music. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : Aeon Flux. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 20.25 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe des clubs : Pau-Orthez-Bologne. 22.00 Tennis. Résumé. Internationaux d'Australie. 23.00 Football. En différé. Coupe d'Afrique des Nations : Cameroun-Egypte. 0.35 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (265 min).

CINÉ CINÉFIL 8.30 ▶ Documentaire : Carlos Gardel à la télévion [2/2]. 18.30 *Qu'elle était verte ma vallée.* ■ ■ Film américain de John Ford (1941, N., v.o.). Avec *Walter Pidgeon. 20.30 Adhémar ou le jouet* de la fatalité. ■ ■ Film français de Sacha *Guitry (1951, N.). Avec Fernandel. 22.00* L'Espionne des Ardennes. ■ Film américain de *Byron Haskin (1961, N., v.o.).* Avec Tina Louise. 23.50 Le Club. Invitée : Nina Companeez (75 min).

CINÉ CINÉMAS 19.10 La Terreur des morts-vivants. □ Film britannique de Norman J. Warren (1978). Avec John Nolan. 20.30 Divorce à Hollywood. □ Film américain de Charles Shyer (1984). Avec Ryan O'Neal. 22.20 La Belle Noiseuse. ■ ■ ■ Film franco-suisse de Jacques Rivette (1991, 230 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Cinq regards sur Steve Lacy. 4. La poésie de Marina Tsvetaeva. 20.30 Lieux de mémoire. La 2 CV : une modeste huitième merveille du monde. 21.28 Poésie sur parole Cesare Pavese (4). 21.32 Fiction. La Vie commune, de Lydie Salvayre. 22.40 Nuits magnétiques. Cœur de fer. 3. Cœur de fer. 0.05 Du jour au lendemain. Annie Faure (Blessure d'humanitaire). 0.50 Musique : Coda. Steve Lacy by Night (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE *20.00 Concert. Donné* en direct de la Radio danoise à Copenhague, *par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la* Radio nationale danoise, dir. Herbert Blomstedt : *Symphonie n° 4 Naïve, de Berwald ;* Messe n° 3, de Bruckner. 22.00 Soliste. Yuri Bashmet, alto : *Märchenbilder, de R.* Schumann. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Tombeau de Gilles de Rais, sur un livret d'Enzo Cormann (extraits), de De Chizy, par la Maîtrise de Paris, Patrick Marco, chef de chœur, la Philharmonie de Lorraine, l'Ensemble Musicatreize, dir. Roland Hayrabedian. 23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour violoncelle et piano op. 19, de Rachmaninov ; Œuvres de Balakirev : Rêverie ; Novelette. 0.00 Tapage nocturne. Egypte, cent ans de cinéma. A l'occa*sion de l'exposition à l'Institut du Monde* arabe. 1.00 Les Nuits de France-Musique. *Programme Hector.*

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de *Radio-Classique. Maurice Maeterlinck et ses* musiciens. Chansons de Mélisande, de Fauré, *Elly Ameling, soprano,* Dalton Baldwin, *piano ;* Symphonie n° 2 Bretonne, d'Emmanuel, par l'Orchestre *symphonique de Rhénanie-Palatinat*, dir. Leif Segerstam ; Pelléas et Mélisande : acte II, *de Debussy, par l'Orchestre national de* la Radiodiffusion française, dir. André Cluytens, *Jacques Jansen (Pelléas), Victoria de Los* Angeles (Mélisande), Gérard Souzay (Golaud) ; *Kyllikki op. 41, de Sibelius, Glenn Gould,* piano ; Pelléas et Mélisande, de Schoenberg, par l'Orchestre *philharmonique* de Berlin, dir. Herbert von Karajan. 22.30 Les Soirées... *(Suite). Six chants d'après Maeterlinck*, de Zemlinsky, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. *Riccardo Chailly*, Jard van Nes, mezzo-soprano ; L'Oiseau bleu, extrait, de Humperdinck, par l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. Karl Anton Rickenbacher ; Pièce op. 39, de Chausson, *Roland Pidoux*, violoncelle, Jean-Claude Pennetier, piano ; Ariane et Barbe-Bleue, extrait, de Dukas, par l'Orchestre national de l'ORTF, dir. Jean Martinon ; Monna Vanna : acte I, de Rachmaninov, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra d'Islande, dir. Igor Buketoff, Blythe Walker, soprano, Seth McCoy, ténor, Sherrill Milnes, baryton. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Un scénario pour le crash de Lockerbie

Arte diffuse un documentaire de l'Américain Allan Francovich qui incrimine non pas la Libye mais l'Iran et la raison d'Etat

LE 21 DÉCEMBRE 1988, une charge de Semtex contenue dans une radiocassette de marque Toshiba placée dans une valise explose dans la soute du Boeing 747 de la Panam, *Maid of Sea*, effectuant le vol 103 Francfort-Londres-New York. Le détonateur barométrique programmé pour fonctionner à partir d'une certaine altitude déclenche la catastrophe à 9 000 mètres au-dessus de la petite ville écossaise de Lockerbie. Les 259 passagers et membres d'équipage périssent, ainsi que 11 citadins.

Commence une gigantesque enquête. Les services secrets et les polices délaissent assez vite la revendication formulée immédiatement après l'attentat par des « gardiens de la révolution islamique » affirmant avoir agi pour venger les 290 victimes de l'Airbus d'Iran Air abattu par erreur, le 3 juillet de la même année, par le croiseur américain *Vincennes*. Les morceaux de détonateur découverts à Lockerbie et les recoupements effectués en Allemagne et dans les pays arabes convainquent les gouvernements occidentaux que la Libye a organisé le sabotage pour se venger du bombardement américain d'avril 1986.

QVI AVAIT INTÉRÊT À ACCUSER DES TERRORISTES INNOCENTS?

Deux agents libyens, Mohamed El Megrahi et Amin Khalifa Fhimah, auraient embarqué à Malte à destination de Francfort avec la valise piégée. Celle-ci aurait été « routée » de façon à poursuivre, sans eux, le voyage à bord de l'avion de la Panam. Le 15 novembre 1991, François Mitterrand déclare en savoir *« assez pour estimer qu'il y a une responsabilité libyenne »*. Le 15 avril 1992, l'ONU décrète un embargo, toujours en vigueur, à l'encontre de la Libye, qui refuse de livrer ses deux ressortissants.

En septembre 1993, Allan Francovich, traducteur, dramaturge et documentariste américain, commence une investigation minutieuse qui aboutit à ce film – *L'Affaire du crash de Lockerbie* – diffusé par Arte dans sa case documentaire « Grand format ». Il suit la piste syro-iranienne qui, manifestement, a la préférence de certains parents de victimes et des Israéliens. Accumulant les témoignages, il réalise une émission où il est question de minuterie et d'étiquettes de bagages, de manteaux et de vêtements d'enfant, de manipulation, de drogue et de toute la gamme des services secrets. On y trouve la Stasi, la CIA, le FBI, le Mossad, le FPLP, Abou Nidal, Ahmed Djibril...

AGENTS ET ARNAQUES

Pour que le téléspectateur ne s'égare pas dans cet embrouillamini d'agents quadruples et d'arnaques à multiples détentes, résumons la thèse du scénariste. Les Iraniens et les Syriens auraient profité d'un réseau de drogue partant de la Bekaa et aboutissant à New York, « autorisé » par la CIA et Oliver North, conseiller du président Reagan, pour favoriser la libération des otages américains au Liban. Ils auraient confié la bombe à un passeur, mort dans l'attentat, qui croyait transporter de l'héroïne. Le gouvernement américain aurait vite su la vérité mais, obsédé par la Libye et désireux, pour cause d'otages, de ménager l'Iran et la Syrie, il se serait livré à un détournement d'attentat pour en faire une machine de guerre anti-Kadhafi. La raison d'Etat aurait conduit au maquillage de la vérité, d'autant plus que les services américains, manipulateurs manipulés, auraient failli. Pourquoi pas ?

Ce film pourrait donner à certains confrères l'idée de se livrer au même travail sur l'attentat qui a détruit, le 19 septembre 1989, un DC 10 d'UTA au-dessus du Niger, tuant 171 personnes et dont les commanditaires seraient également à chercher du côté de Tripoli. Conseillons à ces courageux de faire un vrai travail de journalistes et non pas une investigation pour laquelle ils ne seraient pas outillés. A copier le réalisateur américain, ils risqueraient de démontrer que la presse écrite est mieux adaptée que la télévision pour tenter d'expliquer intelligiblement un attentat forcément complexe et mystérieux.

Alain Faujas

★ « Grand Format » : *L'Affaire du crash de Lockerbie*, Arte, vendredi 19 à 22 h 5.

La mort aux trousses

par Luc Rosenzweig

GUY BEDOS a coutume de dire que l'on peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui. Parler du cancer et de la mort à la télévision à une heure de grande écoute est un exercice périlleux : de quel droit vient-on s'introduire dans les foyers, à l'heure où le jour s'achève, avec la prétention de vous mettre en face de votre finitude, du néant, de cette saloperie qui s'appelle la mort ?

Cette télévision – prise dans son ensemble – qui met fin quotidiennement à des dizaines d'existences de fiction, avec du sang et des larmes de synthèse, est-elle habilitée à nous parler de la mort réelle, celle qui n'est pas rendue abstraite par l'arithmétique de l'information (*« quatre cents morts dans un accident de chemin de fer en Inde, et maintenant passons aux sports... »*) ? « La marche du siècle » de mercredi soir sur France 3 a prouvé que cela était possible, justement parce que ce sujet était abordé par des gens de qualité, médecins, patients, psychologues réunis par Jean-Marie Cavada. Cela commençait par un reportage dans une unité de soins palliatifs, où une équipe de femmes admirables aide ceux qui s'avancent peu à peu au bord du précipice à prendre congé, à décider en toute conscience du moment où ils vont, comme l'a fait un patient célèbre, *« tirer les rideaux »*. Car l'on est pas totalement impuissant devant la Faucheuse ; il est possible, si l'on s'y prend bien, de lui faire un dernier pied de nez, de la faire poireauter devant la porte trois jours et parfois même un peu plus. Le professeur Jasmin, cancérologue à Villejuif, rapporta les résultats d'une étude effectuée à San Francisco démontrant que la mortalité baisse spectaculairement dans la communauté chinoise au moment du Nouvel An. Minute papillon, je veux voir passer le dragon !

Cette émission nous faisait découvrir une inégalité fondamentale devant la mort, où la femme se trouve infiniment mieux armée que l'homme. Il n'y avait pas un homme dans l'équipe de médecins et d'infirmières de l'unité de soins palliatifs du reportage. Il semble qu'elles supportent mieux le fardeau des angoisses, des leurs et de celles de l'autre, alors que les hommes, y compris les plus sensibles, ont tendance à fuir le problème, à se réfugier dans la technique médicale, même lorsqu'elle n'est plus d'aucun secours. *« Mourir pour la patrie, c'est le sort le plus beau ! »* est toujours inscrit quelque part au fond des cervelles masculines, pour qui il n'est de belle mort que glorieuse, en luttant contre l'ennemi ou, à défaut, contre la maladie. Cela ne vous aide pas à supporter l'idée d'un départ sans fanfare de l'univers terrestre.

L'humour est la politesse du désespoir. Annie Fratellini, qui continue de faire son métier de clown en dépit d'un cancer qui la fait souffrir le martyre, était très polie chez Cavada, s'excusant avec des yeux rieurs d'être forcée, ce soir-là, de dire des choses sérieuses.

VENDREDI 19 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Rick Hunter.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Drôle de vie ; Le Hit 99 ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Années fac.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Agence tous risques.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Téléfilm : Loin des yeux [2/2]. De Christian Faure, avec Véronique Jannot, Christian Brendel. *Malgré une cohabitation difficile entre Raphaële et le médecin de l'hôpital de brousse, une histoire d'amour va naître sur fond d'une terrible épidémie de paludisme...*
22.35 Magazine : Enquête publique. Présentée par Tina Kieffer. *L'erreur judiciaire existe. Tina Kieffer et Philippe Alfonsi mènent une contre-enquête sur des cas jugés troublants.*
0.20 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Obsession, d'Ernest Day, avec Patrick Mac Nee, Joanna Lumley.
1.20 Journal, Météo.
1.30 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 3.45, 5.05) ; 2.25, TF 1 nuit (et 3.00, 3.35, 4.35) ; 2.35, Côté cœur ; 3.10, Nul ne revient sur ses pas ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

12.59 Journal, Point route.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.35 Série : La Fête à la maison.
18.04 Jeu : Les Bons Génies (et 3.05).
18.40 Jeu : Qui est qui ? (et à 3.25).
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 0.45).
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 ▶ Téléfilm : Cœur de cible. De Laurent Heynemann, avec Francis Huster, Marianne Basler.
22.40 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Plus on sait, moins on sait ? Invités : Jean-Claude Carrière et Jean Audouze (*Regards sur le visible*) ; Jean d'Ormesson (*Presque rien sur presque tout*) ; le professeur Ilya Prigogine, Prix Nobel de chimie (*La Fin des certitudes*).
23.45 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. 100e émission. La place de la France dans le monde. Invités : Ignacio Ramonet, directeur du *Monde diplomatique* ; Alexandre Adler, directeur éditorial du *Courrier international* ; Bernard Guetta, chroniqueur à *France-Inter* ; Michel Foucher, directeur de l'Observatoire européen de géopolitique à Lyon.
0.30 Journal, Météo.
1.20 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 3.40, 24 heures d'infos ; 3.50, Jeu : Pyramide ; 4.20, Nem Noum, l'enfant thaïlandais ; 4.50, Major Dald ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Jeu : Tout en musique.
13.40 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 Téléfilm : Prisonnière des Cheyennes. De Lee H. Katzin.
15.45 Série : Magnum.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Divertissement : Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Magiciens des boulevards*, de Laurence Berrouet et Gilles Laurendon.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Magazine : Thalassa. Par moins quarante, de Yannick Charles, Roger Pauly et Bernard Buigues.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Patrice Fontanarosa.
22.50 Météo, Journal.
23.15 Magazine : Pégase. Téléthon ; Wasserkuppe.
0.10 Documentaire : Les Soleils de Rocamadour. De Jean-Claude Bringuier.
1.15 Feuilleton : Dynastie.
2.00 Musique Graffiti (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Nuits secrètes 2 [2/2]. De Billy Hale, avec Arielle Dombasle, Deborah Raffin.
15.00 Série : Deux flics à Miami.
15.55 Boulevard des clips (et 0.45, 5.00).
16.40 Variétés : Hit Machine. Présenté par Charly et Lulu.
17.10 Série : Une famille pour deux.
17.40 Série : L'Etalon noir.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Code Quantum. Un seul être vous manque...
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap. Présenté par Olivier Carreras.
20.35 Magazine : Capital 6 (et 0.05).

20.45 Magazine : Flashback, le meilleur des années 70. Présenté par Laurent Boyer. Avec Yves Lecoq, Richard Gotainer, Loïc Peyron, Sandrine Alexis, Ophélie Winter. Du tube *Hôtel California* à la série *des Muppet's Show, en passant par le premier tirage du Loto, cette cinquième émission consacrée aux « seventies » compile quelques « événements » de l'époque.*
23.15 Série : Au-delà du réel, l'aventure continue. Frères de sang. Avec Martin Kemp, Charlie Martin-Smith.
0.15 Magazine : Sexy Zap.
2.15 Rediffusions. Broadway Magazine ; 3.10, Fréquenstar ; 4.05, Aventures en océan Indien.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Sister Act, acte 2. □ Film américain de Bill Duke (1993).
15.30 Documentaire : Les Tsaatan, ceux qui chevauchent les rennes. De Jacques Malaterre.
15.55 Le Bushman à Hongkong. □ Film américain de Wellson Chine (1994). Avec N'Xau, Carina Lau.
17.35 Le Journal du cinéma (rediff.).
18.00 Le Dessin animé. Mot.
En clair jusqu'à 20.30
18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).

20.15 Football. Le Havre-PSG. Match avancé de la 24e journée du Championnat de France de D1 ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Magazine : Les KO de Canal.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Demolition Man. ■ Film américain de Marco Brambilla (1993). Avec Sylvester Stallone.
0.50 Quand les dinosaures dominaient le monde. □ Film britannique de Val Guest (1970, v.o.). Avec Victoria Vetri.
2.30 Cinéma : La Machine. ■ Film franco-allemand de François Dupeyron (1994).
4.05 Le Journal du hard.
4.15 Cinéma : Citizen Shane. Film français, classé X, de Marc Dorcel (1994). Avec Anita Rinaldi.
5.50 Cinéma : Nefertiti. ■ Film italo-franco-russe de Guy Gilles (1994).

LA CINQUIÈME

12.00 Feuilleton : Au plaisir de Dieu [10/10].
13.00 Fête des bébés.
13.30 Attention santé. Cœur et froid.
13.35 Vaisseau Terre [2/10].
14.00 Le Siècle de l'espace [2/6].
15.00 Le Sens de l'histoire. La Longue Marche.
16.30 Rintintin. Frères de sang.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Affaires publiques.
18.15 Les clefs de la nature. Des moisissures contre les infections.
18.30 Le Monde des animaux.
18.58 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Documentaire : Les Derniers Cavaliers. Cow-boys en Toscane, de Minam Pucitta.
20.00 Magazine : Brut. De Claire Doutriaux et Paul Ouazan. *Une nouvelle série de cet excellent magazine des images.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Téléfilm : Algéries. [2/2] Les Yeux de Cécile. De Jean-Pierre Denis, avec Jean-Marie Winling, Micheline Presle. *1957. Trois ans après le début de l'insurrection algérienne, le terrorisme urbain a pris le dessus. Cécile, petite pied-noir de douze ans, ballottée entre les fantasmes de son âge et la réalité des adultes, perd pied petit à petit.*
22.05 Documentaire : L'Affaire du crash de Lockerbie. D'Allan Francovitch. *Le 21 décembre 1988, un avion de la Pan Am se désintègre au-dessus de la ville de Lockerbie, en Ecosse. En marge de la version officielle, Allan Francovitch a mené sa propre enquête malgré les pressions du FBI.*
23.40 ▶ Documentaire : Lee Miller ou la traversée du miroir. De Sylvain Roumette.
0.35 Cinéma : Ascenseur pour l'échafaud. ■■ Film français de Louis Malle (1957, N.) (Rediff.).
2.00 Magazine : Music Planet. Pop Galerie : Queen [2/2], de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher (rediff., 60 min).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le carnet du bourlingueur. 22.05 Journal de France 2. 22.30 Taratata. 23.50 Sortie libre. 0.30 Journal de France 3. 1.00 Journal de la TSR. En direct (30 min).
PLANÈTE 19.45 L'Epopée de la Croix-Rouge. [1/4] Naissance d'une grande idée. De Daniel Costelle. 20.35 Staline. [3/3] Généralissime. De Tony Cash. 21.30 François Mitterrand, portrait d'un président. De Roland Cayrol et Anne Gaillard (1985). 23.15 Les Grands Maîtres de la photographie. [6/6] Alfred Eisenstardt. De Peter Adam. 23.50 Parrainage au Cambodge. De Guy Rechard. 0.45 Histoire de la marine. [2/7] A la découverte du monde. De Daniel Costelle et Jean-Marc Leblon (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock. Grace Kelly. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 A bout portant. 21.45 Musiques en scènes 22.15 L'Enlèvement au sérail. Opéra en trois actes de Wolfgang Amadeus Mozart. Enregistré au Châtelet en 1991. 0.40 Aux arts et caetera (30 min).
CANAL J 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Les Z'animaux ; 18.15, Le Journal des bons plans du week-end ; 18.20, Aventures dans un tableau ; 18.25, Série : Woof ! ; 18.50, Oit et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15, Tip top clip ; 19.25, Série : La Rédac ; 19.50, Tip top clip et à lundi !
CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.30 Série : Les Envahisseurs. La Tornade. 21.20 Série : M.A.S.H. Le Démon du jeu. 21.45 Le Meilleur du pire. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Série : Dream On. Sexe, drogue et rock'n'roll. 22.55 Série : Seinfeld. L'Échange. 23.20 Top bab. 0.00 La Semaine sur Jimmy. 0.10 Série : New York Police Blues. Episode n° 31 (45 min).
SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.00). Noël en février. 19.55 Série : Le Corsaire de la reine. 20.20 Série : Ma mère à moteur. Chauffe, maman. 20.45 Série : Spécial Branch (et 23.50). Colis suspect. 21.40 Série : Jim Bergerac (et 0.40). Les braves gens meurent dans leur lit. 22.30 Série : Alfred Hitchcock présente. L'Extraterrestre (30 min).
MCM 19.55 Mangazone. 20.00 Zoom au carré (suite). 21.00 MCM Classic. 21.30 Eurotrash. 22.00 L'Invité de marque. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Clips non-stop (120 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 The Worst of Most Wanted. 21.30 Concert : Pearl Jam. Enregistré à New York en 1992. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).
EUROSPORT 19.00 Football. En direct. Coupe d'Afrique des Nations : Zaïre-Gabon. 21.00 Football. En direct. Coupe d'Afrique des Nations : Ghana-Tunisie. 22.00 Tennis. Résumé. Internationaux d'Australie. 23.00 Boxe. Résumé. 0.00 Automobilisme. Résumé. Course sur glace : Trophée Andros. Finales. 0.35 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (265 min).
CINÉ CINÉFIL 12.40 ▶ Documentaire : Carlos Gardel à la télévision [2/2]. 18.35 La Maison du diable. ■■ Film américain de Robert Wise (1963, N.). Avec Julie Harris. 20.30 Sailor of the King. ■ Film britannique de Roy Boulting (1953, N., v.o.). 21.50 Le Tigre du Bengale. ■ Film allemand de Richard Eichberg (1938, N., v.o.). 23.25 La Fille aux yeux gris. ■ Film français de Jean Faurez (1945, N., 100 min).
CINÉ CINÉMAS 18.50 Téléfilm : Charlotte, dite Charlie. De Caroline Huppert. *Les désarrois d'une adolescente qui découvre son homosexualité. Finesse et sensibilité.* 20.30 Hollywood 26. 21.00 Fréquence meurtre. ■ Film français d'Elisabeth Rappeneau (1988). Avec Catherine Deneuve. 22.35 Deux doigts de meurtre. ■ Film franco-canadien d'Eddy Matalon (1993, v.o.). 0.25 Evil Dead 2. □ Film américain de Sam Raimi (1987, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Cinq regards sur Steve Lacy. 5. Steve Lacy inspiré par Erik Satie. 20.30 Radio archives (rediff.). Portrait de Dorian Gray. En hommage à Emmanuel Lévinas. 21.28 Poésie sur parole. Cesare Pavese (5). 21.32 Black and Blue. Critiques croisées. Avec Pascal Anquetil et Sylvain Siclier. 22.40 Nuits magnétiques. Cœur de fer. 4. Rêves de gares. 0.05 Du jour au lendemain. Josyane Savigneau (Carson McCullers, un cœur de jeune fille). 0.50 Musique : Coda. Steve Lacy by Night (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de la Philharmonie de Berlin, et émis simultanément sur les radios de Francfort, Leipzig et Sarrebruck, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Georg Solti : Œuvres de R. Strauss : Macbeth, poème symphonique op. 23 ; Salomé : Danse des sept voiles ; Ainsi parlait Zarathoustra, poème symphonique op. 30. 22.00 Soliste. Yuri Bashmet, alto : Œuvres d'Eshpaï. 22.30 Musique pluriel. Vibrations composées : 1re série (Rosace 1, Rosace 2, Texture), 2e série (Petite polyphonie, Rosace 5), de Bayle ; Enso pour ensemble de chambre, de Zwedberg, par le Kammerensemble N, dir. Tommy Andersson. 23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour violoncelle et piano n° 1 op. 18, de Rubinstein ; Intermezzo pour deux violons, alto, violoncelle et double basse op. 40, de Dvorak, par le Quatuor Panocha ; Trio pour violon, violoncelle et piano op. 2, de Suk, par le Trio Suk. 0.00 Jazz club. Donné en direct du Duc des Lombards, à Paris : Le sextette de Laurent Fickelson, avec François Theberge, Yannick Rieu, Jean-Paul Adam, Gilles Naturel, Philippe Soirat. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Eugene Ormandy. Rhapsody in Blue, de Gershwin, par l'Orchestre de Philadelphie, Oscar Levant, piano, Vocalise, de Rachmaninov, par l'Orchestre de Philadelphie ; Symphonie n° 5, de Tchaïkovski, par l'Orchestre de Philadelphie ; Concerto n° 2 pour piano, de Brahms, par l'Orchestre de Philadelphie, Rudolf Serkin. 22.35 Les Soirées... (Suite). Eugène Ormandy et les Cordes de Philadelphie. Musique pour cordes, percussion et célesta, de Bartók, par l'Orchestre de Philadelphie ; Les Métamorphoses, de R. Strauss, par l'Orchestre de Philadelphie ; Valse triste, de Sibelius, par l'Orchestre de Philadelphie ; Konzertmusik pour cordes et cuivres op. 50, de Hindemith, par l'Orchestre de Philadelphie. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
VENDREDI 19 JANVIER 1996

La Ville introuvable

par Pierre Georges

LA VILLE, BIEN SÛR. La Ville avec une majuscule, comme pour signifier que les problèmes y sont *majeurs*. La Ville hors la ville, hors la vie et parfois même hors la loi. La Ville souvent de bric, de briques, et de broc construite dans l'urgence du besoin et dans celle du profit. La Ville sans âme ni centre, ni cœur ni chaleur, cette fameuse Ville bâtie par tous ceux qui n'y vivraient pas pour tous ceux qui y vivraient mal. La Ville monstrueuse parfois, inhumaine souvent, la Ville métaphorique, cet éventail sémantique du quartier en tous ses états, « prioritaires », « en grande difficulté », « défavorisés », « sensibles » par besoin de donner un nom aux maux. Cette Ville-là, nous ne l'avons point volée !

Nul ne pourra dire : pardonnez-nous, nous ne savions point ce que nous construisions. Nous le savions. Ou, ce qui revient au même, nous ne voulions point le savoir, du haut de nos centres-villes et de cette frénésie aveugle du jeu de construction, cubes, barres et tours. La France de l'après-guerre et celle des années soixante ne furent que cela, la course au béton, à la périphérie, à la nouvelle Ville et à la ville nouvelle, aux cités dites dortoirs, aux *ZUP*, ZAC, et autres attributs de l'urbanisation hussarde.

Après nous, la Ville qui est tout sauf une ville. Tout sauf l'homme, tout sauf le simple humanisme du quotidien. Et voilà que cette Ville-là se venge et renvoie à l'envoyeur le solde de toutes ses négligences, de tous ses aveuglements. Année après année. Plan après plan. Le plan Juppé annoncé ce jour est ainsi le huitième, mais non le dernier, d'une longue série, depuis vingt bonnes années, pour tenter de définir ou de relancer la fameuse et introuvable politique de la Ville.

Il sera modeste, eu égard aux moyens, sinon aux intentions. Bien loin en tout cas de son appellation première, ce fameux « plan Marshall » promis par Jacques Chirac. L'appellation primitive valait urgence et constat. Un plan Marshall signifiait aux lendemains d'un sinistre national, d'une sorte de guerre entre banlieues et villes, entre périphéries et centre, une volonté de réduire la fracture urbaine. *Un plan Marshall eût consisté* en un effort massif de reconstruction de cette France en mille morceaux, en mille quartiers.

Si les mots ont un sens, et les symboles une symbolique, un plan Marshall promettait d'être le chantier national, le chantier des chantiers. *Ce n'est pas le cas, plus le cas.* Faute de moyens, faute du nerf de la paix. Et nous voici revenus à un pacte de relance pour la Ville qui *dit assez bien la modestie des* moyens, sinon celle des intentions. Là encore, là aussi, il y a eu inflation des mots et des engagements.

Certes, on n'efface pas d'un coup de baguette financière des décennies d'urbanisation plus ou moins irresponsables. Cette *énorme machine centrifugeuse qui* a fonctionné à plein régime pour faire de la France urbaine une France à deux urbanismes, à deux vitesses, presque à deux visages, une France des centres-villes et une France des banlieues, a provoqué des effets et des conséquences hors de tout correctif, même budgétaire.

Encore qu'il ne faille évidemment pas tomber, dans le constat des dégâts, d'un excès dans l'autre. Il y a, bien sûr, banlieues et banlieues. Des riches et des pauvres, des nanties, des oubliées, des sans histoire, d'autres à problèmes. Il y a, *c'est une évidence*, une vie de banlieue, même dans les plus défavorisées, autrement riche et foisonnante que ne le laisserait supposer cet amer *état des lieux. Ou le* simple état des craintes.

A nos lecteurs

UN AN APRÈS LE LANCEMENT DE SA NOUVELLE FORMULE, *Le Monde* continue de changer. A partir du samedi 20 janvier, nos lecteurs découvriront nos nouveaux rendez-vous hebdomadaires : le samedi (nos éditions datées dimanche-lundi), le nouveau cahier « Télévision-Radio-Multimédia » de 40 pages, guide pratique de tous les écrans, avec des programmes encore plus complets, des enquêtes et des analyses ; le lundi et le mardi (nos éditions datées mardi et mercredi), une nouvelle formule des cahiers « Initiatives-Métiers » et « Initiatives-Emploi » ; le jeudi (nos éditions datées vendredi), un « Monde des livres » rénové, faisant une plus grande place aux enquêtes et à l'actualité. De plus, nos éditions du samedi (datées dimanche-lundi) offriront dorénavant trois pages « Placements et marchés », élargissant et modernisant *nos actuelles pages hebdomadaires consacrées aux marchés* financiers.

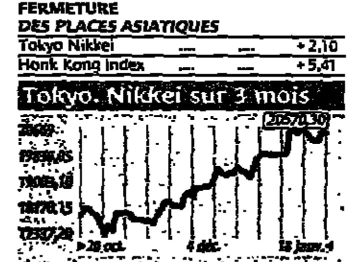
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 18 janvier, à 12 h 31 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES			
Tokyo Nikkei	—	—	+ 2,10
Honk Kong index	—	—	+ 5,41

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES	Cours au 17/01	Var. en % 16/01	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1966	+ 0,71	+ 5,02
Londres FT 100	—	—	− 0,86
Zurich	1538,88	—	+ 0,59
Milan MIB 30	983	− 0,90	+ 5,58
Francfort Dax 30	—	—	+ 4,55
Bruxelles	—	—	+ 3,44
Suisse SBS	1422,53	—	− 2,40
Madrid Ibex 35	326,02	− 0,01	+ 1,85
Amsterdam CBS	331,20	− 0,09	+ 3,01

Tirage du *Monde* daté jeudi 18 janvier 1996 : 474 316 exemplaires 3

Un incendie a fait au moins neuf morts dans un foyer d'immigrés en Allemagne

Les premiers éléments de l'enquête font penser à un acte criminel

NEUF PERSONNES au moins, dont deux enfants en bas âge, ont trouvé la mort, jeudi 18 janvier, dans l'incendie d'un foyer d'immigrés de la ville de Lübeck, en Allemagne du Nord. Cinquante-cinq autres auraient été blessées, dont une vingtaine grièvement. Les premières constatations des pompiers, qui faisaient état de plusieurs foyers d'incendie à plusieurs étages, *laissaient supposer qu'il* s'agissait d'un acte criminel. Le parquet de Lübeck a indiqué, jeudi matin, que deux suspects avaient été arrêtés sur place au *moment où* l'alerte était donnée. Un troisième était recherché.

Le feu a éclaté dans l'immeuble à 3 h 40, *surprenant en plein sommeil* ses habitants, en majorité des africains, mais aussi des immigrés d'Europe de l'est. Les pompiers ont *mis plusieurs heures pour venir* à bout du sinistre. Les enquêteurs fouillaient dans la matinée les décombres à la recherche de nouvelles victimes. On ignorait combien de personnes se trouvaient dans l'immeuble, qui comportait *quatre étages*.

Si la thèse de l'attentat était confirmée, il s'agirait de l'incendie criminel le plus grave de tous ceux que l'Allemagne a connu ces dernières années. La réunification allemande, qui avaient provoqué un important afflux de réfugiés dans le pays, avait donné lieu à une vague de xénophobie dans les nouveaux *laender* de l'est, qui a ensuite fait tache d'huile dans tout le pays. Dans l'ancienne Allemagne de l'ouest, des dizaines d'incendies ou tentatives d'incendie criminels, généralement attribués à des groupes de *skinheads ou de jeunes marginaux* influencés par la mouvance néo-nazie, ont été recensés.

En novembre 1992, l'Allemagne était bouleversée par la mort de trois femmes turques dans l'incendie de leur maison à Mölln, au Schleswig Holstein. Cette vague d'attentats ne touchait plus seulement les demandeurs d'asile, mais aussi l'importante communauté turque allemande. Quelques mois plus tard, à Solingen, cinq ressortissants turcs périssaient à leur tour. *Des attentats antisémites ont* aussi été commis. Beaucoup des responsables de ces attentats ont été arrêtés et certains condamnés à de lourdes peines. *Le 13 septembre* 1995, quatre jeunes âgés de dix-huit à vingt-cinq ans ont été condamnés des peines de dix à quinze ans de réclusion pour l'attentat de Solingen.

Le Nord de l'ex Allemagne de l'ouest a été particulièrement atteint. A Lübeck même, la synagogue de la communauté juive a été à deux reprises la cible de gestes criminels. Une tentatice d'incendie criminel a *été déjouée à temps, jeudi 18 janvier*, dans un foyer de demandeurs d'asile à Burgwedel, près de Hanovre. Il n'y a pas eu de victime.

Un mandat d'amener a été délivré à l'encontre d'André Kamel

A L'ISSUE de quarante-huit heures de garde à vue dans les locaux de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), à Nanterre (Hauts-de-Seine), André Kamel, *président de Dumez*-Kamel international et de Dumez Nigeria Ltd, n'a pas été remis en liberté, jeudi matin 18 janvier.

Un mandat d'amener, valant mise en examen sous le chef d'abus de biens sociaux, a été délivré à son encontre par le juge lyonnais Philippe Courroye, devant lequel André Kamel devrait être prochainement présenté.

Depuis mardi 16 janvier, M. Kamel était entendu par les policiers du SRPJ de Lyon dans le cadre de l'instruction sur les comptes suisses de Pierre Botton. Dans le même temps, le juge Philippe Courroye a procédé à des perquisitions au siège de Dumez-Kamel international, rue du faubourg-Saint-Honoré à Paris, et au domicile parisien de M. Kamel, avant de se rendre, mercredi, au siège du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez à Nanterre (constitué après la fusion des deux sociétés en 1990).

LES COMPTES SUISSES

Ce géant du bâtiment et des travaux publics (BTP) est en effet soupçonné, comme le groupe Bouygues, d'avoir alimenté de *façon occulte*, les comptes ouverts par Pierre Botton à la Société de banque suisse (SBS) et à la Banque de l'Union *européenne de Genève*.

6 millions de francs auraient ainsi été discrètement virés, de juin 1989 au printemps 1991, par la filiale Dumez-Nigeria. Sur ces virements, M. Kamel ne semble pas avoir donné d'explications convaincantes.

André Kamel, qui a, depuis 1952, mené l'essentiel de sa carrière en Afrique, est aujourd'hui le conseiller personnel de Jérôme Monod, PDG du groupe Lyonnaise-Dumez et ancien secrétaire général du RPR, qui a lui-même été entendu à plusieurs reprises, comme témoin, dans le dossier Botton-Noir-Mouillot et dans le dossier Carignon.

Robert Belleret

Le livre sur la santé de François Mitterrand est interdit de diffusion par le juge des référés

Jacqueline Cochard, présidente du tribunal de grande instance de Paris, a interdit jeudi 18 janvier la poursuite de la diffusion du livre du docteur Claude Gubler, *Le Grand Secret*, sur la santé de François Mitterrand. Cette interdiction a été prononcée sous astreinte d'une amende de 1 000 francs pour chaque ouvrage vendu, *à compter de la signification* de cette ordonnance aux éditions Plon. La demande était présentée en référé par Danielle Mitterrand et les trois enfants de l'ancien chef de l'Etat.

Ecrit par celui qui fut, jusqu'à la fin de 1994, le médecin personnel de François Mitterrand, l'ouvrage est principalement consacré à la description de l'évolution de la maladie de l'ancien *président qui*, selon l'auteur, serait devenu en novembre 1994 hors d'état d'assurer ses fonctions. A l'audience, Me Georges Kiejman, *conseil de la famille Mitterrand*, a fondé sa demande à la fois sur l'atteinte à l'intimité de la vie privée et sur la violation du secret professionnel par un médecin « *qui, au mépris des règles de l'amitié, a préféré la renommée, et sans doute le profit* ». Et l'avocat ajoutait : « *On parle de transparence ! Mais de qui se moque-t-on ? Il y a des dizaines d'années que ce débat existe. Cela ne délivre nullement de l'obligation que le Dr Gubler avait envers son patient.* » Le ton était donné, et le débat fut plus souvent alimenté par des raisonnements inspirés par la « *transparence* » que par de solides arguments juridiques.

Pour Me Bernard Vatier, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris et défenseur des éditions Plon, la qualité « *d'homme public* » de l'ancien président permet une application plus nuancée de la protection de l'intimité de la vie privée. « *Vous êtes en face d'un homme qui a choisi la vie publique*, a renchéri Me Bernard Cahen, défenseur du Dr Gubler. *Le droit de savoir appartient à tout électeur, à tout citoyen (...). Dès lors que l'on fait des communiqués de santé, le public a le droit d'en vérifier la véracité.* »

De la même façon, Me Jean-Claude Zylberstein, autre défenseur de l'éditeur, soutenait qu'« *un chef d'Etat n'est pas un patient comme les autres. Le Dr Gubler pose le problème de la maladie des dirigeants* ». L'avocat estimait, en outre, que le livre ne créait pas le trouble intolérable justifiant la saisie. « *Il ne reste plus grand-chose d'inédit* », insistait Me Zylberstein en rappelant que *Le Monde* avait publié l'information sur l'état de santé de l'ancien président huit jours avant la parution de l'ouvrage.

Avec les *conclusions* d'Isabelle Terrier-Mareil, représentante du parquet, les débats ont repris une forme plus juridique. S'appuyant sur la *jurisprudence*, le magistrat a estimé que « *tout citoyen, mais aussi la personne publique, a le droit au respect de sa vie privée* ». Avant d'ajouter : « *La mort ne fait pas tomber la vie privée dans le domaine public.* » Tout en se montrant favorable à ce que soit ordonnée la cessation de la *diffusion de l'ouvrage*, le substitut s'est toutefois interrogé sur l'efficacité d'un autre point de la demande concernant le retour des exemplaires *déjà diffusés* et « *enlevés d'assaut* », selon la formule de Me Kiejman. Mais sur le fond, Mme Terrier-Mareil s'est montrée catégorique : *même pour un président* de la République, « *l'intimité de la vie privée, c'est une zone privilégiée de paix, de secret et de tranquillité* ».

Maurice Peyrot

Deux enquêtes préliminaires

Le parquet de Paris a diligenté, mercredi 17 janvier, deux enquêtes préliminaires à la suite des plaintes déposées au nom de la famille de François Mitterrand par Me Georges Kiejman. La première de ces plaintes vise la publication, dans l'hebdomadaire *Paris-Match*, des photographies de la dépouille mortelle de l'ancien président de la République. La plainte invoque les articles 226-1 et 226-2 *du code pénal*, qui punissent d'un an d'emprisonement et de 300 000 francs d'amende le fait de « *fixer, enregistrer ou transmettre* » volontairement, sans consentement, « *l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé* » ainsi que de « *conserver, porter ou laisser porter à la connaissance du public ou d'un tiers* » ces documents. La seconde plainte vise nommément l'ancien médecin personnel de François Mitterrand, Claude Gubler. Dénonçant la publication du livre *Le Grand Secret*, la famille de l'ancien chef de l'Etat invoque l'article 226-13 du code pénal, qui punit d'un an d'emprisonnement et de 100 000 francs d'amende la violation du secret professionnel.

Les rares ouvrages interdits

AU NOM de la liberté d'expression et de la libre circulation des idées, la demande de saisie d'un livre n'est que très rarement accordée par les tribunaux, qui se contentent généralement d'ordonner la suppression de certains passages.

Les ouvrages interdits ne le sont pas tous à l'issue d'une procédure judiciaire, mais aussi par décision administrative du ministère de l'intérieur. La plupart des saisies ou des interdictions de publication ordonnées par le ministère au cours des vingt dernières années concernent des écrits à caractère raciste et antisémite, ou certains ouvrages politiques. Deux livres ont été ainsi interdits en 1995 : en avril, *Le Licite et l'Illicite en Islam*, de l'Egyptien Youssef Qaradhawi, édité par Al Qalam à Paris (interdiction levée un mois plus tard). En septembre 1995, le *Livre blanc sur la répression en Algérie*. Les plus récentes saisies par décision de justice ont frappé une Bible comprenant des termes jugés antisémites (11 avril 1995) : à la requête de la Licra, la diffusion en a été interdite « *sous réserve de supprimer ces termes* ». Puis le livre *Tintin et l'alcool*, publié aux éditions Chapitre Douze, a été interdit de vente (7 juillet 1995), à la *suite d'une* demande de l'héritière de Hergé, et de la société Moulinsart.

Quant à François Mitterrand, s'il s'était toujours interdit, pendant ses deux septennats, de poursuivre des écrits, redevenu personne privée, il avait saisi les tribunaux, le 23 mai 1995, accusant de contrefaçon un ouvrage reproduisant une sélection de ses discours, édité par ID-édition sans son autorisation. Le tribunal de grande instance de Paris lui avait donné raison, tandis que, parallèlement, le tribunal de grande instance de Bobigny décidait la saisie d'un recueil de ses discours (éd. Europolis).

M. de Charette exprime la sollicitude de la France envers le Liban

BEYROUTH
de nos envoyés spéciaux

« *Il y a un changement dans la politique française au Proche et Moyen-Orient, car la France a décidé d'avoir une vraie politique arabe, volontariste et active.* » Le chef de la diplomatie francaise, Hervé de Charette, qui a achevé, mercredi 17 janvier, une visite officielle au Liban avant de se rendre dans la soirée en Syrie, l'a redit à tous ses interlocuteurs : « *La France est déterminée à jouer un rôle au Proche-Orient.* »

Le président Jacques Chirac, a-t-il *confirmé*, se *rendra* à Beyrouth en avril. Les relations d'amitié qui existent entre M. Chirac et le premier ministre libanais, Rafic Hariri, ont renforcé des relations franco-libanaises. A propos de la souveraineté et de l'indépendance du pays, M. de Charette a déclaré : « *Cela implique qu'il soit mis fin à l'occupation du sud du pays par l'armée israélienne, conformément à la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU* », a-t-il affirmé, mais aussi que l'armée libanaise puisse « *assurer elle-même la sécurité intérieure et extérieure du pays, et qu'en conséquence toutes les forces étrangères présentes sur son territoire* (allusion aux troupes syriennes) *le quittent conformément aux accords* (interlibanais) *de Taëf* » – qui ont mis fin à la guerre au Liban.

La France, a-t-il dit, est disposée à « *participer, sur le terrain s'il le faut, à d'éventuels arrangements de sécurité dans le sud* », en cas d'accord de paix entre le Liban et Israël. Le ministre a rappelé qu'en 1996 Beyrouth bénéficiera d'un protocole de 1,05 milliard de francs, et d'une aide culturelle, scientifique et technique de 80 millions de francs.

Françoise Chipaux et Lucien Georges

هكذا من الأصل